

RAPPORT DE GESTION 2017

Suivez-nous sur:
www.renens.ch



**Le présent document est imprimé sur du papier recyclé BalancePure,
label «L'Ange Bleu» par les Presses Centrales de Lausanne**



L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.



Répertoire

Conseil communal.....	7 - 20
Municipalité	21 - 24
Administration générale-Finances-Ressources humaines	
Administration générale	27 - 38
Finances.....	39 - 40
Ressources humaines	41 - 45
Centre technique communal	
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	47 - 59
Gestion urbaine-Développement durable.....	61 - 73
Urbanisme.....	75 - 87
Travaux	89 - 98
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	99 - 119
Etablissement secondaire et primaire	119 - 127
Informatique-Population-Sécurité publique	
Informatique-Population	131 - 138
Sécurité publique.....	139 - 147
Enfance-Cohésion sociale.....	149 - 174
Partenaires extérieurs.....	175 - 183
Revue de presse.....	187 - 223

Ville de Renens

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2017

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes, dernière version du 1^{er} juillet 2013 (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 7 juillet 2015 (art. 113 à 120),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2017.

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent rapport de gestion s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

CONSEIL COMMUNAL

Bureau

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Président	M. Silvio Torriani
Vice-président	M. Gérard Duperrex
2 ^e Vice-président	M. Aso Piroti
Scrutateurs	M. Antonio Bongiorno M. Philippe Hertig
Scrutatrices suppléantes	Mme Verena Berseth Mme Irène Frei-Premet

Du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Président	M. Gérard Duperrex
Vice-président	
Jusqu'au 14.2.18	M. Aso Piroti
Dès le 15.2.18	M. Oumar Niang
2 ^e Vice-président	M. Vito Vita
Scrutateurs	Mme Verena Berseth M. Philippe Hertig
Scrutateurs suppléants	Mme Carole Castillo M. François Bertschy

Pour la législature 2016-2021

Secrétaire	Mme Yvette Charlet
Secrétaire suppléante	Mme Agathe Barreau
Huissier	M. François Tabanyi
Huissier suppléant	M. Isamaïl Mendelawi

CONSEIL COMMUNAL

Séances d'information

Commission communale de naturalisation

Le jeudi 19 janvier, une séance d'information destinée aux membres de la Commission de naturalisation a été organisée sur le thème de la procédure de naturalisation. Mme Delphine Magnenat, juriste à l'Etat, a rappelé le principe de la procédure et présenté le Secteur des naturalisations du Service cantonal de la population. M. le Syndic, Jean-François Clément, et Mme Anne Lafond de Lormel, responsable des naturalisations, ont repris la procédure et les directives au niveau communal et présenté le déroulement d'une audition. Mme Joëlle Tharin, déléguée à l'intégration, a fait la présentation de la permanence Info-Naturalisation et communiqué quelques chiffres.

Rôle et compétences des conseillers communaux

La séance du Conseil communal du 2 février a été précédée par une intervention de Mme la Préfète Anne Marion Freiss, accompagnée de M. Vincent Duvoisin, Chef de division au sein du Service des Communes et du Logement, afin d'évoquer le rôle et les compétences des conseillers communaux.

Sortie de législature

La sortie de législature a eu lieu le vendredi 5 mai. Ce moment de détente du Conseil communal était organisé par M. Silvio Torriani, Président 2016-2017. A cette occasion, le rendez-vous avait été donné en début de soirée, sur les quais d'Ouchy. Les participants ont embarqué à bord du bateau Général Guisan de la Compagnie générale de navigation, pour une croisière sur le Lac Léman au cours de laquelle une fondue au fromage a été servie.



Soirée de détente pour les membres du Conseil communal

La soirée, parfaitement organisée, s'est déroulée en toute convivialité, au rythme des flots et par une météo très agréable pour cette journée de printemps.

Séance de passation des pouvoirs

La cérémonie de la passation des pouvoirs a eu lieu le jeudi 29 juin 2017 à la Buvette de la Salle de spectacles. M. Silvio Torriani, Président sortant, a transmis le sceau du Conseil communal ainsi que la clef du carnotzet au nouveau président élu, M. Gérard Duperrex.

Cette cérémonie a été suivie par celle des Assises de la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil communal. A cette occasion, M. Pascal Golay a remis la "boîte souvenir" au nouveau Compère-Président 2016-2017. La soirée s'est poursuivie par un apéritif offert par la Municipalité ainsi qu'un repas-surprise organisé par le Président sortant à l'intention des membres de la Confrérie, de la Municipalité et des Bureaux du Conseil, ancien et nouveau.



Remise des pouvoirs entre MM. Silvio Torriani et Gérard Duperrex

Rencontre Municipalité / Partis et Groupes politiques / Bureau du Conseil élargi

En date du 3 avril, les membres de la Municipalité, les présidents des Partis et Groupes politiques ainsi que les membres du Bureau du Conseil élargi se sont rencontrés pour la première fois de la législature en cours. Cette séance était l'occasion pour la Municipalité d'évoquer les relations entre les deux autorités, de présenter le programme de législature et de dresser un état des postulats et motions auxquels il sera prochainement répondu. Les thématiques suivantes ont également été abordées comme la révision du règlement

du Conseil communal, la subvention pour le coût de la vie, les heures d'ouverture des magasins, la Ferme des Tilleuls, les Ateliers de Renens et le Pavillon de Florissant. Enfin, la Municipalité a informé sur les chantiers en cours à Renens et les projets à venir.

Novembre 2017 - Coupe des sapins à Bottens

La traditionnelle journée de coupe des sapins de Noël dans les bois de Bottens s'est tenue le 22 novembre. M. Gérard Duperrex, Président du Conseil communal, a été invité à couper le sapin qui orne la Salle de spectacles pendant les fêtes de fin d'année, encadré bien sûr par des professionnels et en présence des représentants des communes de Bottens et de Renens. Depuis quatre décennies, ce rapprochement entre les deux communes perdure et chaque fin d'année, la Commune de Bottens fournit gratuitement des sapins qui décoreront différents lieux de notre commune.

Après la coupe, les participants se sont retrouvés au refuge de Bottens pour partager un délicieux repas dans une ambiance conviviale.



Coupe des sapins à Bottens

Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2016

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2016, avec les réponses de la Municipalité aux diverses observations, remarques et vœux formulés, a été adopté par le Conseil communal le 22 juin 2017.

Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, 2 observations ont été maintenues, soit:

Badoloc – Observation N° 7:

La COGEST est surprise, voire dans l'incompréhension, que le choix des architectes et certains maîtres d'œuvre n'aient pas été faits en fonction de leurs connaissances et compétences pour traiter des monuments classés. La COGEST est aussi dubitative sur la quantité d'imprévus et du nombre de travaux qui ne figuraient pas dans le préavis. Elle désire être éclairée sur ce qui a amené cette situation et connaître les mesures qui ont été prises. De surcroît, elle regrette également que le Conseil communal n'ait pas été averti des

raisons des changements d'affectation comme par exemple avec le restaurant qui est devenu une buvette.

Réponse de la Municipalité:

En juillet 2011, la Municipalité avait procédé à une présélection de trois bureaux d'architecture reconnus pour leurs qualifications et compétences à pouvoir répondre à la problématique patrimoniale spécifique de ce mandat. Le bureau d'architecture retenu peut faire valoir une très grande expérience dans le cadre de rénovations de patrimoine tels que la Cathédrale de Lausanne, le Château de l'Aile à Vevey, le Château de Valère à Sion, etc. Par conséquent, aussi bien le bureau d'architecture que les maîtres d'état avec qui ils ont travaillé ont été choisis en fonction de leurs expériences et pratiques dans la rénovation d'ouvrages classés.

Dans le préavis No 43/2013, il est indiqué à la page 7 "l'intérieur sera maintenu en l'état de manière à permettre une réappropriation future la plus simple possible". En effet, les travaux prévus dans ce préavis concernaient la remise en état et l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment (façades, pierres de taille, fenêtres, charpente, couverture-ferblanterie) et des installations techniques, ainsi que la pose d'un ascenseur. Malheureusement, cette option n'a pas été possible en raison de l'état irréparable de certains éléments de construction.

Des travaux d'aménagements intérieurs non prévus ont été indispensables afin de rendre les lieux habitables et utilisables et en prenant en compte des précisions intervenues en cours d'année sur les besoins nécessaires au fonctionnement du lieu culturel. Ainsi, les principaux éléments imprévus ou imprévisibles liés à la présence de squatters lors de l'élaboration du préavis ont été:

- augmentation du nombre de WC et déplacement de trois d'entre eux à l'entresol
- compléments d'installations techniques: électricité, chauffage
- revêtements de sols et compléments de planchers
- exécution d'un bassin de rétention des eaux pluviales
- changement du point de raccordement aux collecteurs communaux
- évacuation du matériel des squatters
- pose de faux plafonds selon les exigences de l'Etablissement cantonal d'assurance
- réfection des boiseries existantes pour sauvegarder la valeur patrimoniale du bâtiment
- plâtrerie-peinture
- maçonnerie (gainés, rhabillages)

L'ensemble des travaux complémentaires et dépassements au crédit seront justifiés et feront l'objet de développements circonstanciés dans le préavis complémentaire qui sera déposé au Conseil communal.

Concernant l'établissement public, d'abord envisagé comme restaurant, le processus a été complexe. Au début pensé dans la maison, son installation s'est heurtée à des contraintes d'ordre spatial (espace insuffisant pour avoir la cuisine et la salle de restaurant sur le même étage), d'exploitation (installation d'un séparateur de graisse et d'un système de ventilation obligatoires) et de respect du patrimoine (ventilation sur façade). L'alternative a été de réfléchir à une solution

de restauration dans le rural, solution qui s'est rapidement trouvée confrontée au fait qu'il avait été décidé de ne pas isoler cet espace et que par conséquent aucun investisseur n'imaginait prendre un risque pour un établissement public dans un lieu non chauffé. La solution de départ, à savoir de l'installer dans la maison, permettant l'utilisation de la terrasse sud, s'est révélée la meilleure. Afin de contourner les contraintes mentionnées ci-dessus, la meilleure option a donc été de mettre en place une offre transitoire de type buvette, plus souple et conviviale, qui a permis finalement de convaincre un partenaire externe, qui a pris l'entier de l'investissement du lieu à sa charge.

Réponse de la Commission:

La COGEST refuse la position de la Municipalité. Elle est étonnée par la réponse qui laisse entendre que l'inspection des lieux en vue de l'établissement du préavis et des budgets n'a pas pu être faite dans des bonnes conditions. La COGEST désire instamment avoir accès aux PV de chantier et ne pas attendre que le préavis soit bouclé comme ses prérogatives le permettent.

Réponse de la Municipalité 2017:

Outre la réponse détaillée déjà rendue l'année passée par la Municipalité, une information sera prochainement communiquée à la Commission des finances et au Conseil communal pour l'ensemble des travaux complémentaires et des dépassements de la partie « Ferme et Rural ». En effet, tous les devis sont maintenant rentrés et les travaux touchent à leur fin, ce qui permet cette information.

Une fois les travaux de l'Annexe terminés, un préavis regroupant toutes les informations financières relatives aux 3 bâtiments sera déposé au Conseil communal afin de permettre la clôture de la rénovation du site.

Enfance – Cohésion sociale – Observation N° 10: La COGEST ne comprend toujours pas pourquoi le programme institutionnel et/ou pédagogique de toutes les garderies n'est pas remis aux parents. L'argument « de la non-compréhension » ou du manque de vulgarisation n'est pas selon elle pertinent. Il est essentiel d'impliquer les parents. Elle souhaite que désormais ce programme soit à disposition et si des parents ne comprenaient pas, les éducatrices pourraient expliquer et échanger avec eux autour de la question. La COGEST pense que cela favoriserait la confiance, l'échange et le partage et permettrait de valoriser également cette profession.

Réponse de la Municipalité:

Le projet institutionnel est un document conséquent qui comprend la ligne pédagogique, les références théoriques de l'institution, les aspects déontologiques des professionnel-le-s, les moyens choisis pour réaliser ces valeurs, etc. C'est un document qui met l'équipe d'accord sur le travail quotidien et qui sert de garde-fou pour s'ajuster dans la durée (c'est-à-dire, pour demeurer innovant et dynamique au fil du temps, des changements dans l'équipe, etc.). En outre, chaque structure a son propre document, qui peut faire entre vingt et trente pages. Les directions ont choisi de transmettre ce document lors d'un contact direct, précisément pour impliquer les parents dans un moment où les directeurs-trices sont disponibles pour ce-

la, tout en vérifiant la compréhension par les parents. La question d'un document accessible s'est posée pour la charte, qui comprend les valeurs défendues par l'institution, et qui elle, en cours d'élaboration, sera mise à disposition sur le site une fois réalisée.

Par ailleurs, les éducatrices et éducateurs ne disposent pas, dans la vie quotidienne, de temps pour avoir un échange pédagogique avec des parents, "sur le vif". Elles sont en permanence soit avec les enfants, soit avec les parents qui viennent déposer ou reprendre leurs enfants. Ainsi, tout échange sur la ligne pédagogique ne peut se faire que lors d'un entretien, dans de bonnes conditions, ou lors d'une soirée destinée aux parents. Ce type d'entretien est sollicitable en tout temps, et des soirées de parents sont régulièrement organisées. En outre, la mise en ligne des différents projets institutionnels pourrait avoir un effet de "comparaison" entre les structures, de la part des parents, effet qui ne peut entrer dans les critères d'attribution des places.

Réponse de la Commission:

La COGEST comprend que le projet institutionnel est un document trop conséquent. Mais elle ne peut que maintenir son observation, car il est nécessaire que les programmes pédagogiques de groupe qui existent soient accessibles aux parents comme par exemple avec des extraits synthétiques de ce qui se pratique dans les différents groupes avec notamment les valeurs, les projets, la vie du groupe.

Réponse de la Municipalité 2017:

Une version vulgarisée du programme pédagogique et des principales informations concernant le fonctionnement des structures est donnée aux parents lors du processus d'admission par les garderies de La Farandole et Le Tournesol. Elle se présente sous forme d'un petit livret en couleurs de 12 à 18 pages. La garderie des Globe-Trotteurs et l'UAPE du Censuy éditent une gazette qui est remise également lors du processus d'admission aux parents, avec comme particularité qu'elle est actualisée deux fois l'an et distribuée aux parents à chaque début de semestre.

Afin d'améliorer la communication, un résumé de la ligne pédagogique de chaque structure – sera publié très prochainement sur le site internet de la commune, agrémenté avec une ou deux photos du lieu d'accueil. Sur conseil du webmaster, le texte est volontairement court, et accessible afin d'éviter l'ouverture de nouvelles pages, ce qui facilite aussi sa lecture sur un smartphone par exemple. Pour les personnes qui désireraient de plus amples informations, il est prévu par la suite de compléter le résumé par un document téléchargeable.

D'autres documents de communication à l'attention des parents, utilisateurs et tout public, sont en cours de réflexion. Cependant, en 2017, l'essentiel des forces du service a été mobilisé pour le changement des logiciels communaux, notamment celui de l'enfance, et pour la rédaction du rapport sur la planification de l'accueil de jour de l'enfance, ainsi que pour le déménagement de la garderie Le Tournesol. De ce fait, il reste encore une marge de progression qui sera mise en œuvre en 2018.

L'implication des parents dans la vie des garderies ne dépend pas que des moyens de communication écrits. Les contacts directs sont privilégiés d'autant

qu'une partie des parents ne sont pas à l'aise avec le français. Ainsi, des réunions de parents sont organisées. Les parents peuvent également participer à certaines activités telles que des goûters. Ils sont également invités à des conférences sur l'éducation. Des entretiens individualisés sont planifiés avec les parents. Néanmoins, si malgré ce dispositif des parents ne se sentent pas pris en considération, les directions des structures sont à disposition. En cas de problème ou de désaccord, la direction du service reçoit in fine volontiers tout parent qui en fait la demande.

Observation pour l'exercice 2015 maintenue

Ressources humaines -Observation N° 1: La COGEST apprécie le principe de confiance, mais toutefois, elle a l'impression que l'usage personnel des réseaux sociaux pendant les heures de travail devrait être encadré et surveillé.

Réponse de la Municipalité:

La charge de travail est suffisamment importante pour que le personnel n'ait pas vraiment de temps à consacrer à l'utilisation des réseaux sociaux sur le plan privé. La Municipalité estime qu'il faut intervenir de façon ciblée en cas d'abus constatés par la ligne. Dans ces cas isolés, les moyens de contrôle notamment sur le plan informatique existent et le personnel est informé que des surveillances peuvent être appliquées à distance par le Service informatique. En cas d'abus avérés, les mesures disciplinaires s'appliquent. La protection de la sphère privée ne permet cependant pas n'importe quelle surveillance. Un avocat spécialisé en la matière a été consulté pour qu'une directive puisse être établie. Elle verra le jour prochainement, si son champ d'application possible s'avère pertinent.

Réponse de la Commission:

La COGEST attend de pouvoir consulter la directive mise en place et maintient son observation.

Réponse de la Municipalité 2016:

La directive applicable à l'utilisation des réseaux sociaux sera intégrée au projet de règlement informatique dont la réalisation est pour le moment en attente. En effet, la complexité du sujet face aux technologies nouvelles, aux lois sur la protection des données et de la vie privée ainsi qu'aux us et coutumes, et le coût élevé des honoraires pour un avis de droit d'un expert du domaine font que le Service informatique souhaite profiter auparavant de l'expérience des autres villes vaudoises.

Retransmission des séances du Conseil communal

Les séances du Conseil communal sont diffusées depuis septembre 2011 en direct sur le site de la ville renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin séquencées par point de l'ordre du jour.

Chaque séance est de plus retransmise à la TV en différé en règle générale les vendredi, samedi et dimanche qui suivent la séance sur le canal Info inclus dans l'abonnement du télé-réseau renanais et lausannois.

Internet

Depuis le début de législature 2016-2021 les Conseillers communaux disposent d'une adresse de messagerie pour toute activité liée à leur mandat, selon le modèle prenom.nom@renens.ch. Par cette adresse, les Conseillers communaux peuvent s'abonner à la newsletter de veille médiatique. (voir page 30)

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 2 février 2017

- Réponse à l'interpellation de Mme Nathalie Jaccard, intitulée "Végétalisation des toits de la ville; des projets?".

- Réponse à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli, intitulée "Petite enfance, partage des ressources et des coûts".

- Motion du groupe PLR, intitulée "un frein à l'endettement: outil positif d'aide à la décision" - Rapport de la Commission

Décision: Motion non transmise et classée.

- Postulat de M. Florian Gruber, intitulé "Le point d'impôt, salaire horaire de notre Commune. Quelle politique à moyen et long terme pourrait améliorer notre capacité financière par habitant?"

Décision: Postulat non transmis et classé.

- Préavis N° 5-2016 - Site scolaire du Léman - Agrandissement du bâtiment, rénovation de la salle de gymnastique Maurabia et création de 8 salles de classe, 2 salles polyvalentes et 1 salle de préparation - Demande d'un crédit d'étude et de construction

Décision: Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit d'étude et de construction de CHF 17'500'000.- TTC pour l'agrandissement et la rénovation de la salle de gymnastique Maurabia ainsi que la création de 8 salles de classe, 2 salles polyvalentes et 1 salle de préparation.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes d'investissement du patrimoine administratif suivants:

- N° 3530.5030.244 "Collège du Léman - rénovation et agrandissement Maurabia" CHF 16'844'000.- TTC (amortissement 30 ans).

- N° 3530.5060.357 "Collège du Léman - mobilier Maurabia" CHF 656'000.- TTC (amortissement 10 ans).

Cette dépense sera amortie en 30 ans (bâtiment) et en 10 ans (mobilier), selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Prend acte que soient portées dans les budgets respectifs, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

- Préavis N° 6-2017 - Acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire de M. Oswald Alraun

Décision: Le Conseil communal

Accepte la succession de M. Oswald Alraun, décédé le 5 février 2015, sous bénéfice d'inventaire avec réserve de l'article 592 du Code civil.

Accepte de comptabiliser le montant net comme élément extraordinaire section N° 2039, compte N° 2039.4690 "Dons et legs".

- Motion de M. Jean-Marc Dupuis, intitulée "Mise en œuvre d'une coopération solaire"

Décision: Nomination d'une commission

- Postulat de M. Eugène Roscigno, intitulé "Planification Petite enfance"

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de M. François Delaquis, intitulée "Le M1 est-il sur une voie de garage ou en panne de croissance pour s'adapter à son futur?"

Réponse donnée en séance par M. le Syndic.

- Interpellation de Mme Irène Frei-Premet, intitulée "Un enfant - un arbre: Equilibrer construction et nature"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Pascal Golay relative à l'amélioration du point d'impôt proposé par le PLR

Réponse donnée en séance par M. le Syndic.

Séance du 9 mars 2017

- Assermentation de M. Selim Ibrahim, élu en remplacement de Mme Armelle Saunier, démissionnaire.

- Réponse à l'interpellation de Mme Anne Cherbuin relative à la réduction des emballages dans la Commune de Renens.

- Réponse à l'interpellation de Mme Irène Frei-Premet relative à la communication du Service de l'environnement à la population.

- Réponse à l'interpellation de Mme Irène Frei-Premet, intitulée "Un enfant, un arbre: équilibrer construction et nature".

- Nomination de M. Boubacar Tahirou en qualité de membre de la Commission des pétitions, en remplacement de Mme Antoinette Zosi.

- Postulat de M. François Bertschy, intitulé "Renens-Village - Mobilité" - Rapport de la Commission

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Préavis N° 7-2017 - Crédit d'investissement de CHF 633'000.- pour la participation de la Commune de Renens à l'étude du Passage inférieur des Coulisses (PiC), à la halte CFF de Prilly-Malley

Décision: Le Conseil communal

Alloue à cet effet à la Municipalité, un crédit de CHF 633'000.- TTC pour la participation de la Commune de Renens à l'étude du passage inférieur des Coulisses (PiC), à la halte CFF de Prilly-Malley.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3820.5620.066 - Malley - Participation aux études du passage inférieur des Coulisses (PiC).

Elle sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

- Postulat de M. François Delaquis, intitulé "En vue d'un engagement actif et reconnu de notre Ville en faveur du commerce équitable"

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de M. Jean-Marc Cudrig concernant le marquage des présélections à la rue de Lausanne et le franchissement de deux lignes blanches pour accéder à la rue de la Savonnerie

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Jean-Marc Cudrig relative à la rampe CFF côté nord de la gare

Réponse donnée en séance par Mme Tinetta Maystre, municipale Urbanisme-Travaux.

- Interpellation de M. Michele Scala, intitulée "Quelle place pour les coopératives d'habitants dans la politique du logement de la ville?"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Naïm Smakiqi, intitulée "Logements subventionnés, quelle méthode d'attribution à Renens?"

Réponse donnée en séance par M. Didier Divoine, municipal Bâtiments-Domains-Logement-Cultes.

- Interpellation de M. Johnson Bastidas, intitulée "Une Maison des associations pour Renens"

Réponse donnée en séance par M. le Syndic.

Séance du 6 avril 2017

- Nomination de M. Yoann Sengstag en qualité de suppléant à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, en remplacement de Mme Vanessa Denti.

- Nomination de M. Yoann Sengstag en qualité de délégué à l'Association de communes pour la gestion de la sécurité publique dans l'Ouest lausannois, en remplacement de Mme Vanessa Denti.

- Nomination de M. Yoann Sengstag en qualité de délégué à l'Organisation régionale de la protection civile, en remplacement de Mme Vanessa Denti.

- Nomination de M. Yoann Sengstag en qualité de membre de la Commission régionale et intercommunale, en remplacement de Mme Vanessa Denti.

- Préavis N° 8-2017 - Bâtiment de la Croisée - Achat de mobilier pour l'unité scolaire de 6 salles de classes

Décision: Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 400'000.- TTC pour l'achat de mobilier pour l'unité scolaire de 6 salles de classe de la Croisée.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3580.5060.540 "Croisée - équipement d'une unité scolaire 6 salles + annexes" (amortissement 10 ans).

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1^{er} juillet 2016) sur la comptabilité des communes.

Accepte les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis pour le budget 2017.

Prend acte que soient portées dans les budgets 2018 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes à ce préavis.

- Interpellation de M. Oumar Niang, intitulée "Pour l'assainissement de Malley avant d'y construire un Eco-quartier"

Réponse donnée en séance par Mme Tinetta Maystre, municipale Urbanisme-Travaux.

- Interpellation de M. Oumar Niang relative au postulat intitulé "Pour un espace culturel au centre-ville de Renens"

Réponse donnée en séance par M. le Syndic.

Séance du 11 mai 2017

- Assermentation de Mme Evelyne Henry, élue en remplacement de Mme Antoinette Zosi, démissionnaire.

- Assermentation de Mme Carole Castillo, élue en remplacement de M. Jean-Pierre Leyvraz, démissionnaire.

- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Cudrig concernant le marquage des présélections à la rue de Lausanne et le franchissement de deux lignes blanches pour accéder à la rue de la Savonnerie.

- Nomination de M. Philippe Hertig en qualité de suppléant à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, en remplacement de Mme Armelle Saunier.

- Nomination de M. Philippe Hertig en qualité de délégué à l'Organisation régionale de la protection civile, en remplacement de Mme Armelle Saunier.

- Nomination de M. Philippe Hertig en qualité de membre de la Commission régionale et intercommunale, en remplacement de Mme Armelle Saunier.

- Election du Bureau du Conseil pour l'année 2017-2018

M. Gérard Duperrex est élu Président

M. Aso Piroti est élu 1^{er} Vice-Président

M. Vito Vita est élu 2^e Vice-Président

Mmes Verena Berseth et Irène Frei-Premet sont élues Scrutatrices

Mme Carole Castillo et M. François Bertschy sont élus Scrutateurs suppléants

- Préavis N° 10-2017 - Collecteurs d'eaux claires - Chemin des Côtes

Décision: Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de construction d'un collecteur d'eaux claires sur le chemin des Côtes.

Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 113'500.- TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010.180 "Collecteur EC, chemin des Côtes".

Cette dépense sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux".

- Interpellation de Mme Verena Berseth relative à la sécurité des passages piétons sur l'avenue de Longemalle

Réponse donnée en séance par M. Olivier Golaz, municipal Informatique-Population-Sécurité publique.

- Interpellation de M. Aso Piroti, intitulée "Délocalisation de la société Thermo Fisher Scientific, quel avenir pour les employés?"

Réponse donnée en séance par M. le Syndic.

- Interpellation de M. Jonas Kocher, intitulée "Variabilité du prix de l'électricité et de ses conséquences"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Séance du 22 juin 2017

- Réponse à l'interpellation de M. Jeton Hoxha, intitulée "Aménagement d'une partie de la rue du Caudray et pose d'un feu au passage pour piétons à la rue de Lausanne au niveau de l'avenue du Château pour plus de sécurité pour nos enfants".

- Nomination de M. François Bertschy en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Gérard Duperrex.

- Nomination de Mme Carole Castillo en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Simon Favre.

- Nomination de Mme Eveline Henry en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Gérard Duperrex.

- Nomination de M. Selim Ibrahimy en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fatmir Sadiku.

- Comptes 2016

Décision: Le Conseil communal

Adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2016

- de la Commune de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 868'390.90
- de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge
- de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise "STEP" de Vidy
- de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens

- Gestion 2016

Décision: Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2016 et donne décharge aux organes responsables.

- Motion de M. Jean-Marc Dupuis, intitulée "Mise en œuvre d'une coopérative solaire" - Rapport de la Commission

Décision: Motion non transmise et classée.

- Préavis N° 3-2016 - Gestion de la santé et bien-être au travail au sein de l'Administration communale

Décision: Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à entreprendre les mesures pour mettre en place une politique visant la promotion de la santé en entreprise.

Accepte les charges supplémentaires inhérentes au présent préavis, décrites au chapitre 9 "Incidences financières".

- Préavis N° 9-2017 - Ondallaz - Changement de la chaudière du chalet "Joli-Bois" de l'école à la montagne de Renens

Décision: Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 70'000.- TTC pour le changement de la chaudière du chalet "Joli-Bois" de l'école à la montagne de Renens.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine financier, sous le compte N° 9123.18 - Changement de la chaudière du chalet "Joli-Bois" à Ondallaz de l'école à la montagne de Renens.

Elle sera amortie en 10 ans, selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1^{er} juillet

2006) sur la comptabilité des communes.

- Préavis N° 11-2017 - Indemnités et taux d'activité de la secrétaire du Conseil communal dès le 1^{er} juillet 2017 - Amendement

Décision: Le Conseil communal

Adapte, dès le 1^{er} juillet 2017, le taux d'activité de sa secrétaire de 25% à 40%;

Fixe, dès le 1^{er} janvier 2017, la classification de sa secrétaire en classe 14-15, collocation 14, de l'échelle de traitement du personnel communal;

Valide le principe d'une augmentation annuelle par annuités et de l'indexation au coût de la vie selon le même système que le personnel communal;

Conclut un avenant au contrat de travail du/de la secrétaire du Conseil communal, fixant la collocation, le changement de taux d'activité, et l'octroi d'une annuité selon les conclusions du présent préavis.

Accepte les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis pour le budget 2017.

Prend acte que soient portées dans les budgets 2018 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes à ce préavis.

- Préavis N° 12-2017 - Bâtiment de la Croisée - Location des surfaces nécessaires pour la création d'une unité scolaire de 6 salles de classe et locaux annexes

Décision: Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 16'000.- pour la souscription de 160 parts sociales de valeur nominale de CHF 100.- à la Société coopérative Logacop.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 2024.5250.00 "Logacop parts sociales".

Cette dépense sera amortie en une seule fois et ce, dès la première année.

Autorise la Municipalité à signer un bail à loyer d'une durée de 20 ans avec la société coopérative immobilière Logacop, représentée par la Régie Chamot & Cie SA à Lausanne, pour la location d'une surface de 2'187.40 m² à l'avenue du 24-Janvier 1E à Renens, comprenant une unité scolaire de 6 salles de classe et locaux annexes ainsi que pour la jouissance de 2 cours. Le montant de cette location (loyer et chauffage) est estimé à CHF 292'543.- TTC par année.

Accepte les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis pour le budget 2017.

Prend acte que soient portées dans les budgets 2018 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

- Préavis N° 13-2017 - Site scolaire du Léman; mesures de remplacement consécutives à l'indisponibilité de la salle de gymnastique Maurabia.

Décision: Le Conseil communal

Accepte les charges d'exploitation supplémentaires relatives aux mesures de remplacement consécutives à l'indisponibilité de la salle de gymnastique Maurabia pour les années 2017 à 2019 d'un montant total de CHF 336'550.- TTC, soit:

2017	CHF	85'070.- TTC
2018	CHF	159'275.- TTC
2019	CHF	92'205.- TTC

Prend acte que soient portées aux budgets 2018 et 2019, les charges supplémentaires inhérentes au présent préavis.

- Postulat de M. Nicolas Freymond, intitulé "Renens à 30 km/h la nuit?"

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de M. Fatmir Sadiku, intitulée "Week-end de beau temps doit-il forcément rimer avec parking sauvage?"

Réponse partielle en séance par M. Olivier Golaz, municipal Informatique-Population-Sécurité publique, à compléter.

- Interpellation de M. Byron Allauca, intitulée "Office postal de Renens-Village".

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Séance du 7 septembre 2017

- Assermentation de M. João Mendes, élu en remplacement de Mme Vanessa Denti, démissionnaire.

- Assermentation de M. Nuredin Avdyli, élu en remplacement de Mme Sylvie Ramel, démissionnaire.

- Assermentation de M. Cetin Sinaci, élu en remplacement de Mme Dea Bllaca, démissionnaire.

- Réponse à l'interpellation de M. Fatmir Sadiku, intitulée "Week-end de beau temps doit-il forcément rimer avec parking sauvage?"

- Nomination de M. François Bertschy en qualité de membre de la Commission régionale intercommunale, en remplacement de M. Gérard Duperrex.

- Nomination de M. Silvio Torriani en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Jean-Pierre Leyvraz.

- Nomination de M. Selim Ibrahimy en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de Mme Sylvie Ramel.

- Préavis N° 14-2017 - Renouvellement d'un véhicule multi-usage et acquisition d'une nacelle élévatrice pour le Service Gestion urbaine-Développement durable.

Décision: Le Conseil communal

Alloue, à cet effet, à la Municipalité, un crédit total de CHF 252'000.- TTC pour le renouvellement d'un véhicule multi-usage et l'acquisition d'une nacelle élévatrice pour le Service Gestion urbaine-Développement durable.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes d'investissement du patrimoine administratif.

D'une part, le montant de CHF 180'000.- TTC sera financé par le compte N° 3610.5060.359 "Transporteur tout terrain".

D'autre part, le montant de CHF 72'000.- TTC sera financé par le compte N° 3610.5060.360 "Acquisition d'une nouvelle élévatrice".

Ces dépenses seront amorties en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1^{er} janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

- Préavis intercommunal N° 15-2017 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, Secteur 8 "CFF/Forêt"

Décision: Le Conseil communal

Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du secteur 8 du collecteur Sorge, situé sur le territoire de la Commune d'Ecublens dans le secteur en aval des voies CFF jusqu'au chemin de la Forêt.

Accorde à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 317'000.- TTC, selon les modalités décrites sous les points 4 à 6 du préavis.

Alloue à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissements de CHF 97'160.-, selon les modalités décrites sous chiffres 5 et 6 du préavis.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5620.077 "Réhab. collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, Secteur 8 "CFF/Forêt". et sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le Fonds de réserve "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux", compte N° 9280.01.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 23 mars 2017.

- Préavis N° 16-2017 - Théâtre Kléber-Méleau - Convention de subventionnement multipartite entre la Ville de Renens et la Fondation du TKM

Décision: Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à signer avec la Fondation du TKM, l'Etat de Vaud et les communes fondatrices une Convention de subventionnement multipartite de 4 ans de 2017 à 2020, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

Accepte l'augmentation de la subvention ordinaire en faveur de la Fondation TKM qui passera en 2017 à

CHF 132'353.-, en 2018 à CHF 142'534.-, en 2019 à CHF 152'715.- et en 2020 à CHF 162'896.-. A cela s'ajoute la subvention allouée à la Fondation du TKM d'un montant équivalant à la taxe sur les divertissements perçue auprès du TKM et une subvention monétaire complémentaire de CHF 10'000.- par année pour la participation au loyer du local de stockage à Penthalaz.

- Motion de M. Jonas Kocher, intitulée "L'appel d'offre, une partie intégrante des préavis pour une transparence totale"

Décision: Nomination d'une commission.

- Postulat de M. François Delaquis, intitulé "Quelle politique avons-nous ou voulons-nous pour le sport à Renens, avec quels moyens, quelles ressources, un inventaire et des réalisations pour le bien de chacune et de chacun?"

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli relative à la Ferme des Tilleuls

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Maddalena Sisto, intitulée "Prolonger l'essai du 20 km/h à la place de la Gare"

Réponse donnée en séance par Mme Tinetta Maystre, municipale Urbanisme-Travaux.

- Interpellation de M. Jean-Marc Dupuis relative au restaurant de la Piscine de Renens

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Séance du 5 octobre 2017

- Assermentation de Mme Simone Szenyan, élue en remplacement de Mme Ellen-Mary Dreier, démissionnaire.

- Nomination de Mme Simone Szenyan en qualité de membre de la Commission des pétitions, en remplacement de Mme Elle-Mary Dreier.

- Motion de M. François Delaquis, intitulée "Pour une adaptation du règlement du plan d'extension-police des constructions aux nouvelles conditions climatiques et énergétiques" - Rapport de commission

Décision: Motion non transmise et classée

- Préavis N° 17-2017 - Arrêté d'imposition pour l'année 2018

Décision: Le Conseil communal

Décide de garder le taux actuel d'imposition communal au taux de 78.5 %, ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour l'année 2018.

Adopte l'arrêté d'imposition de la Commune de Renens pour l'année 2018 tel que présenté par la Municipalité.

- Préavis N° 18-2017 - Blasonnement des armoiries communales

Décision: Le Conseil communal

Décide de modifier le blasonnement officiel des armoiries de la Commune de Renens comme proposé dans le présent préavis, soit:

- *De gueules à deux pals ondés d'argent, celui de sénestre inversé, au chef du même.*

Le nouveau blasonnement est soumis à l'approbation du Conseil d'Etat.

- Préavis intercommunal N° 20-2017 - Malley - Passage inférieur des Coulisses, participation de Renens pour le crédit d'ouvrage - Amendement

Décision: Le Conseil communal

Accepte la clef de répartition financière de 50% à la charge de la Commune de Prilly et de 50% à la charge de la Commune de Renens pour la construction du passage inférieur des Coulisses à l'ouest de la halte RER de Prilly-Malley.

Alloue à cet effet à la Municipalité, un crédit de CHF 7'605'000.- TTC pour la participation de la Commune de Renens à la construction du passage inférieur des Coulisses (PIC), avant déduction de la participation des propriétaires, de la participation de CADQUEST SA et des subventions fédérales et cantonales estimées pour un montant de CHF 5'546'905.-, soit un montant net à charge de la Commune de Renens de CHF 2'058'095.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3820.5421.5620 - Malley - Participation à la réalisation du passage inférieur des Coulisses (PIC).

Elle sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Prend acte que les charges d'exploitation inhérentes au présent préavis seront portées au budget une fois le passage inférieur des Coulisses (PIC) en exploitation.

Adopte le projet routier du passage inférieur des Coulisses conformément à l'art. 13, al. 3, de la LRou.

- Postulat de M. Jonas Kocher, intitulé "Quand les ruches et les élèves ne font plus qu'un"

Décision: Postulat transmis à la Municipalité.

- Postulat de M. Richard Neal et consorts, intitulé "Sécurité des piétons dans les zones 30 km/h"

Décision: Nomination d'une commission.

- Interpellation de Mme Anne Cherbuin relative à l'opportunité de replacer une boîte aux lettres postale au carrefour de la Croisée

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Séance du 9 novembre 2017

- Assermentation de Mme Lysiance Gallay-Sarriot,

élue en remplacement de Mme Arabella Droz, démissionnaire.

- Assermentation de Mme Frédérique Beauvois, élue en remplacement de M. Gabriel Maillard, démissionnaire.

- Assermentation de M. Abdullah Tabib, élu en remplacement de M. Florian Gruber, démissionnaire.

- Réponse à l'interpellation de Mme Anne Cherbuin relative à l'opportunité de replacer une boîte aux lettres postale au carrefour de la Croisée.

- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Dupuis relative au restaurant de la piscine.

- Réponse à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli relative à la surveillance de la Ferme des Tilleuls.

- Réponse à l'interpellation de M. Richard Neal relative à l'affectation de l'ancien abri PCi situé sous Maurabia.

- Nomination de M. Simon Favre en qualité de Président 2017-2018 de la Commission de gestion, en remplacement de M. Johnson Bastidas.

- Nomination de Mme Simone Szenyan-Reymond en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Johnson Bastidas.

- Nomination de M. Yoann Sengstag en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Florian Gruber.

- Nomination de M. Walter Siegrist en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Dominique Perret.

- Nomination de M. Philippe Hertig en qualité de membre du Groupe de concertation politique sur le Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois PDi (siège vacant).

- Nomination de M. Ali Korkmaz en qualité de membre de l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL), en remplacement de Mme Arabella Droz.

- Nomination de M. Michele Scala en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de Mme Arabella Droz.

- Nomination de M. Jean-François Jeanrichard en qualité de membre de la Commission régionale et intercommunale CRI, en remplacement de Mme Arabella Droz.

- Préavis intercommunal N° 22-2017 - Pour le financement de l'implantation et de l'exploitation d'une antenne de la Fondation Apollo dans le district de l'Ouest lausannois

Décision: Le Conseil communal

Accepte l'implantation et l'exploitation d'une antenne de la Fondation Apollo dans le district de l'Ouest lausannois pour un montant global de départ de CHF 430'000.-, dont la moitié est prise en charge par le Canton.

Autorise la Municipalité à signer le contrat de subventionnement entre la Fondation Apollo et les communes du district de l'Ouest lausannois.

Accepte les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis pour le budget 2018, telles que décrites au chapitre 12 "Incidences financières et comptables pour la Commune de Renens".

Prend acte que soient portées aux budgets 2019 et suivants, les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis, telles que décrites au chapitre 12 "Incidences financières et comptables pour la Commune de Renens".

- Postulat de M. Stéphane Montabert intitulé "Pour une politique de la fibre"

Décision: Nomination d'une commission.

- Interpellation de M. François Delaquis intitulée "La porte est-elle ouverte à toute sorte de dérogation au nom de la densification du territoire, règles et pratiques de la Municipalité à travers le projet de la rue de Lausanne 62?"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Jeton Hoxha et consorts relative aux logements subventionnés et à la résiliation des baux au chemin des Corbettes

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Séance du 14 décembre 2017

- Réponse à l'interpellation de M. Byron Allauca relative à la défense de l'office postal de Renens Village.

- Réponse à l'interpellation de M. Jonas Kocher intitulée "Variabilité du prix de l'électricité et de ses conséquences".

- Réponse à l'interpellation de M. Jeton Hoxha et consorts relative aux logements subventionnés et à la résiliation des baux au chemin des Corbettes.

- Nomination de Mme Milica Maksimovic en qualité de membre de la Commission des pétitions, en remplacement de M. Gabriel Maillard.

- Election de M. Philippe Hertig en qualité de scrutateur, en remplacement de Mme Irène Frei-Premet, démissionnaire.

- Budgets 2018

Décision: Le Conseil communal

Adopte les budgets 2018

- de la Commune de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 5'404'700.-

- de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge

- de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise STEP

- de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens

Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2017 à 2021.

- Motion de M. Jonas Kocher intitulée "L'appel d'offre une partie intégrante des préavis pour une transparence totale" - Rapport de commission

Motion retirée par le motionnaire.

- Postulat de M. Stéphane Montabert intitulé "Pour une politique de la fibre" - Rapport de commission

Décision: Postulat non transmis et classé.

- Postulat de M. Richard Neal et consorts relatif à la sécurité des piétons dans les zones 30 km/h - Rapport de commission

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Préavis N° 19-2017 - Réponse à la motion du 2 février 2016 intitulée "Commune en santé"

Décision: Le Conseil communal

Prend acte du rapport de labellisation de la Ville de Renens en tant que "Commune en santé" avec l'évaluation maximale de 3 étoiles.

Approuve la réponse de la Municipalité à la motion de Mme Victoria Ravaoli-Thibaud intitulée "Commune en santé" du 11 février 2016.

- Interpellation de M. Vincent Keller intitulée "Le Petit Ajaccio de l'Ouest lausannois redeviendra-t-il digne d'une visite?"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Johnson Bastidas et consorts intitulée "Personne ne doit dormir dehors ni subir des contrôles "zélés" des policiers"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Utilisation du droit d'initiative par le Conseil communal

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Voeux	Résolutions	Pétitions	Total
2007	1	8	19	28	8	6	2	1	45
2008		6	24	30	7	3	6	1	47
2009	2	8	24	34	5	5	2	1	47
2010	1	9	20	30	10			1	41
2011			18	18	13	1	5	5	42
2012		5	19	24	19		1		44
2013	3	4	23	30	17		4	5	56
2014	1	8	20	29	19		3	1	52
2015	1	5	15	21	13		2	1	37
2016	4	4	16	24	8	1		4	37
2017		7	23	30	14				44

Votations

Scrutins

	Oui	Non
Votation fédérale du 12 février 2017		
1. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération	2'440	881
2. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération	2'314	904
3. Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)	1'245	1'977
Votation cantonale du 12 février 2017		
Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)	2'227	988
Votation fédérale du 21 mai 2017		
Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)	2'127	705
Votation fédérale du 24 septembre 2017		
1. Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour la sécurité alimentaire", retirée)	2'622	418
2. Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée	1'509	1'514
3. Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020	1'395	1'620

Elections

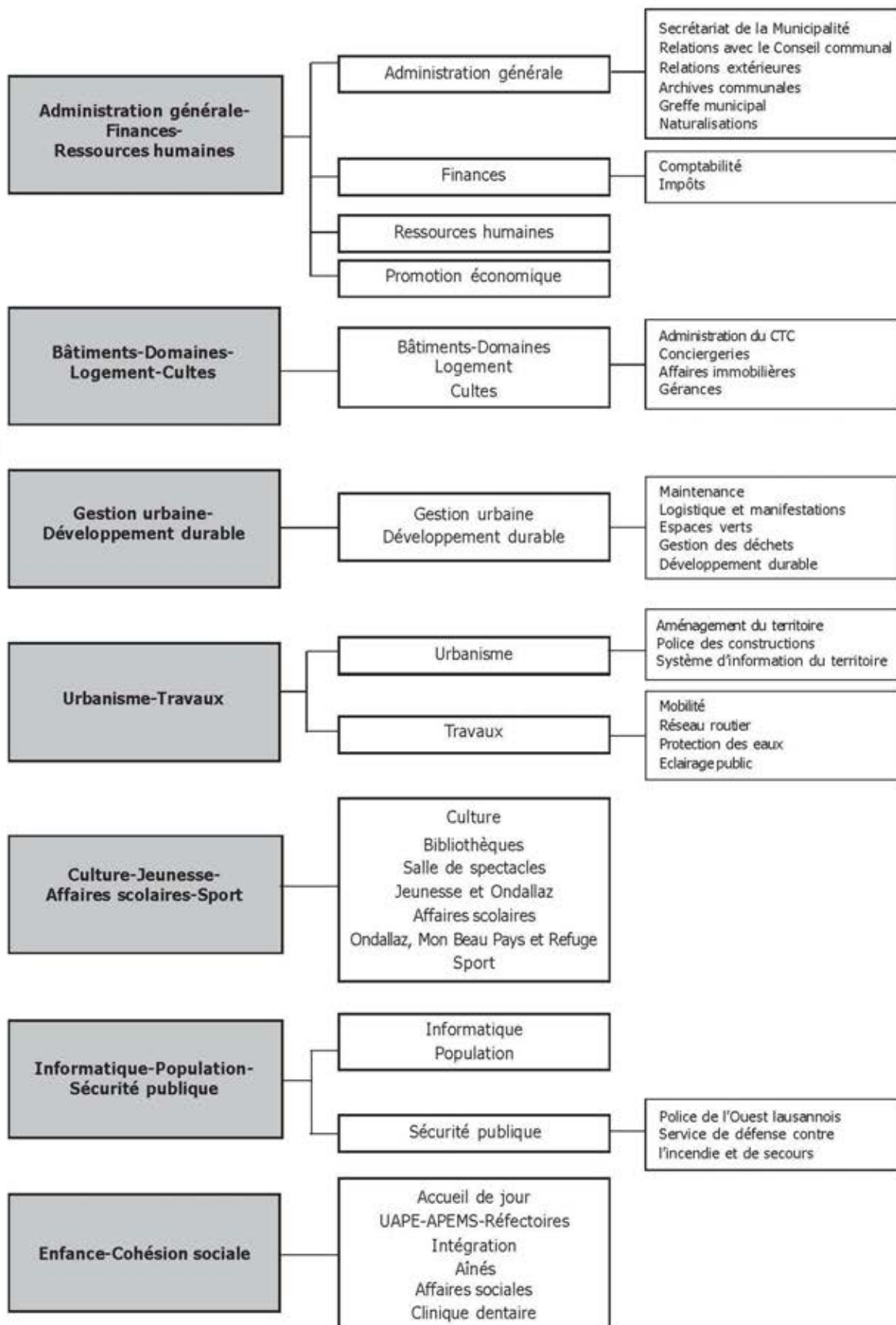
Scrutins

	Participation %
30 avril 2017	
Election des députés au Grand Conseil	32.45
Election des membres du Conseil d'Etat – 1 ^{er} tour	33.33
21 mai 2017	
Election des membres du Conseil d'Etat – 2 ^e tour	31.05

MUNICIPALITÉ

Composition

Administration générale-Finances-Ressources humaines	M. Jean-François Clément
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	M. Didier Divorne
Gestion urbaine-Développement durable	Mme Patricia Zurcher Maquignaz
Urbanisme-Travaux	Mme Tinetta Maystre
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	Mme Myriam Romano-Malagrifa
Informatique-Population-Sécurité publique	M. Olivier Golaz
Enfance-Cohésion sociale	Mme Karine Clerc
Secrétaire municipal	M. Michel Veyre
Adjointe	Mme Anne Lafond de Lormel



MUNICIPALITÉ

Séances

En 2017, la Municipalité a tenu 40 séances ordinaires, qui lui ont permis de traiter 1'102 objets.

Séances spéciales

En plus de ses séances normales et celles consacrées aux comptes, plan d'investissement et budget, la Municipalité a tenu plusieurs séances spéciales consacrées à des thèmes particuliers et en présence des chefs de service.

En date du 4 octobre, la Municipalité s'est rendue sur le site de l'Ecole de la Croisée pour une visite des locaux. De retour à l'Hôtel de Ville, la Municipalité a abordé différents points d'actualité de la Ville.

La séance du 24 novembre a été consacrée à deux objets : un point de situation concernant le site de la Ferme des Tilleuls et la transversalité entre les services que la Municipalité a inscrite dans son programme de législation.

La Municipalité a également organisé des rencontres-apéritifs avec les chefs de service, dont celle du jeudi 9 février qui était l'occasion de visiter le nouveau vigneron fournisseur du vin officiel de la Ville, sur le Domaine Terre-Neuve.

D'autres rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment :

- 17 janvier – Rencontre avec la Société Coopérative d'Habitation Renens et agglomération (SCHR) – Présence de membres du Conseil d'administration et d'une délégation de la commission de construction, pour une présentation du projet d'immeubles de l'avenue des Paudex.
- 6 février – Rencontre avec la Municipalité de Prilly – Différents points abordés dont les deux communes partagent les enjeux : plan de quartier de Malley, point de situation du projet de bus à haut niveau de service (BHNS), le Centre sportif de Malley (CSM) et le passage inférieur des Coulisses.
- 20 mars – Rencontre avec la Municipalité de Morges – Présentation des programmes de législation et des grands chantiers urbains en cours et à venir dans les deux villes. Les deux Municipalités ont également échangé sur la promotion et le développement économique, la gestion du trafic d'agglomération et le prolongement du M1.

- 22 mai – Réception de la Municipalité de Lausanne – Visite de la Ferme des Tilleuls et des Ateliers de Renens.
- 19 mai et 27 octobre – Rencontre avec les CFF pour discuter notamment des chantiers en cours et à venir (gare, Quai Ouest et Parc du Simplon), des offres voyageurs et des principaux développements.

En vrac et d'une manière non exhaustive, il y a lieu de citer encore la participation de la Municipalité aux manifestations suivantes :

- 8 février – Apéritif culturel à l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens – Présentation des activités circassiennes proposées aux élèves à partir de 4 ans.
- 16 février – Inauguration du Gymnase de Renens (GYRE) ou Centre d'enseignement post-obligatoire de l'Ouest lausannois (CEOL), en présence de Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et M. le Conseiller d'Etat Pascal Broulis ainsi que du Président du Grand Conseil, M. Grégory Devaud.
- 13 mars – Cérémonie de pose de la première pierre de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de la région lausannoise, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline De Quattro et M. le Conseiller municipal de la Ville de Lausanne Pierre-Antoine Hildbrand.
- 5 avril – Inauguration du passage inférieur voyageurs de la gare de Renens qui s'inscrit dans le cadre du projet Léman 2030, en présence de Mme la Présidente du Conseil d'Etat Nuria Gorrite et M. Bernard Pittet, Directeur adjoint de Léman 2030 (CFF).
- 29 avril – Stand de la Municipalité au marché et début des animations musicales.
- 13 et 14 mai – Inauguration de La Ferme des Tilleuls – Diverses animations proposées à l'occasion de l'ouverture du lieu : vernissage de l'exposition Voyage vers, portes ouvertes, fanfare balkanique, visites guidées.
- 8 juin – Soirée d'accueil des nouveaux habitants à la Salle de spectacles de Renens – Moment d'échanges lors duquel les associations, clubs, partenaires et services communaux se présentent aux personnes arrivées récemment à Renens.
- 20 juin - Séance d'information publique organisée conjointement par les CFF et la Ville de Renens, relative à la mise à l'enquête du projet « Quai Ouest » à Renens Gare - Salle de spectacles.

- 22 juin – Portes ouvertes du Centre Technique Communal, après 15 mois de travaux de rénovation et d'agrandissement.
- 11 septembre – Projection du Plans-Fixes « Marianne Huguenin. Des racines et des convictions », film consacré à Marianne Huguenin, Syndique de Renens de 2006 à 2016, dont le témoignage est en grande partie dédié à Renens et à l'Ouest lausannois.
- 23 et 24 septembre – Week-end consacré à la mobilité de demain - Ouverture au public de plusieurs chantiers CFF de Lausanne à Genève, et premier coup de pioche des travaux de la future passerelle Rayon Vert à Renens, en présence notamment de Mme Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat.
- 30 septembre – Remise des labels « Cité de l'énergie » des Villes de Renens et Prilly par l'Office fédéral de l'énergie, à Malley-gare, futur site urbain « 2000 watts ». Depuis 2005, la Ville de Renens est certifiée « Cité de l'énergie » et le label est renouvelé tous les quatre ans.
- 6 octobre – Cérémonie de pose de la première pierre du Centre Sportif de Malley.
- 16 novembre – Soirée de rencontre Municipalité-Entreprises, avec la présentation et la remise des prix de la démarche Innovation by Design Challenge et un témoignage de M. Philippe Grohe, ancien vice-Président du Design management de l'entreprise Hansgrohe SE.

Et bien d'autres manifestations, assemblées et diverses rencontres.

Consultations

Avant-projets de lois et règlements

Dans le cadre de la mise en œuvre de de la loi cantonale sur le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ), le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation du projet de modification qui a pour but de valoriser et d'approfondir la participation des enfants et des jeunes à la vie du canton.

La Municipalité a participé à cette consultation en faisant part des remarques formulées par la Direction Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, qui reprennent en grande partie celles de la Chambre Consultative de la Jeunesse.

La Ville de Renens souligne et soutient les modifications apportées par l'avant-projet de loi, elle retient toutefois qu'au vu de l'augmentation du travail, la question des ressources financières devrait être abordée et qu'une augmentation du budget devrait être allouée.

Dons, cotisations et subventions

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (UCV, UVS, DEV, ...) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance

3 ainsi que le versement de petits dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a décidé :

- d'octroyer les Prix d'encouragement de la Ville de Renens 2017 de CHF 2'000.- chacun à Mme Célestine Claudin, étudiante de 2^e année de Bachelor en Graphic Design, et à M. Eduardo Garcia Rennó Pereira, étudiant de 1^{re} année de Master en typographie, qui ont été remis par le syndic M. Jean-François Clément. Les deux lauréats auront la possibilité d'exposer leur travail dans un lieu adapté;
- de verser un don de CHF 8'400.- à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman pour la sauvegarde de la flotte historique de la Compagnie Générale de Navigation (CGN). En contrepartie elle reçoit 4 x 365 cartes journalières.

Visite de l'Administration communale par Mme la Préfète

Le 23 novembre, Mme la Préfète Anne Marion Freiss a visité l'Administration communale comme chaque année. Elle a tout d'abord procédé au contrôle des documents de la Municipalité et de son Administration ainsi que ceux de la Bourse communale, en présence de M. Michel Veyre, secrétaire municipal, Mme Anne Lafond de Lormel, son adjointe, et M. Michaël Perrin, boursier communal. Puis elle a rencontré M. Gérard Duperrex, président du Conseil communal et Mme Yvette Charlet, secrétaire, et a examiné en leur présence les documents du Conseil communal. Mme la Préfète a félicité les intéressés pour la bonne tenue de l'ensemble des documents présentés. Elle s'est finalement entretenue avec la Municipalité in corpore permettant ainsi à chaque conseiller municipal de lui transmettre des remarques ou des questions à destination du Conseil d'Etat. Pour clore cette traditionnelle visite, un repas était organisé au refuge du Censuy en présence du président et de la secrétaire du Conseil communal, des chefs de service, des directeurs des écoles, du commandant du feu et de la protection civile ainsi que du commandant et du chef de section territoriale de la Police de l'Ouest lausannois et de Mme Ariane Widmer, directrice du bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL).

Points presse mensuels et communiqués

Le lundi précédant la séance du Conseil communal, la Municipalité invite les représentants des médias à un point presse présentant l'ordre du jour et les préavis qui seront déposés. A cette occasion est aussi publié le Communiqué de la Municipalité qui résume les différentes décisions municipales du mois écoulé.

Tous ces communiqués destinés à la presse sont bien entendu aussi portés à la connaissance du personnel communal ainsi que des conseillers communaux, et publiés sur internet. Ils sont régulièrement repris par les médias locaux, notamment *24 Heures*, *20 Minutes* et *Lausanne-Cités*.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-FINANCES- RESSOURCES HUMAINES



Directeur:

M. Jean-François Clément, Syndic

Chefs de services:

M. Michel Veyre, Secrétaire municipal

M. Michaël Perrin, Finances

M. Stéphane Robert, Ressources humaines

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'Administration générale est un service transversal de l'administration.

Il gère notamment les activités principales suivantes:

- **Secrétariat municipal**

- Séances, procès-verbaux et correspondances
- Diffusion des décisions dans les services et contrôle de leur exécution
- Edition des préavis et du rapport annuel de gestion
- Secrétariat de la Municipalité
- Coordination entre la Municipalité et les Services communaux
- Coordination entre les Services
- Protocole et réceptions
- Relations extérieures
- Représentations d'intérêt général
- Objets d'importance communale et régionale
- Liaison avec les services cantonaux, la Préfecture et les autres communes
- Relations avec le Conseil communal (élaboration de l'ordre du jour, tâches administratives diverses telles que l'envoi des documents et d'informations diverses, tenue à jour des fichiers)
- Relations avec la presse
- Coordination et conseils en matière de communication
- Communication, coordination de l'information et des supports tels que sites internet (site de la Ville et Renens en mouvement), Carrefour Info, réseaux sociaux, conférences de presse
- Secrétariat de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- Promotion économique
- Approvisionnement économique du pays
- Archives communales
- Huissier

- **Greffe municipale**

- Votations - Elections - Référendums - Initiatives
- Naturalisations
- Assurances
- Déclarations diverses
- Guichet d'accueil de la population
- Standard téléphonique principal

Secrétariat municipal

Le Secrétariat municipal a une action transversale au sein de l'Administration par sa mission de coordinateur entre la Municipalité et les différents services communaux. Il facilite la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité et assure la transmission des décisions aux services concernés. Il gère en outre toutes les relations extérieures.

En ce qui concerne l'organisation du service, le Secrétaire municipal, M. Michel Veyre, poursuit la transition initiée dès 2014. A la suite de départs à la retraite qui ont eu lieu au cours de l'année, la répartition et le partage des activités ont été adaptés pour favoriser la cohésion au sein du service et amener une meilleure efficacité.

En plus des tâches propres au service qui sont reflétées ci-après, le Secrétaire municipal et les collaborateurs du service prennent part à de nombreuses commissions (Urbanisme, Affaires immobilières, Observatoire de la sécurité, Cité de l'énergie, Fonds du développement durable...).

Communication

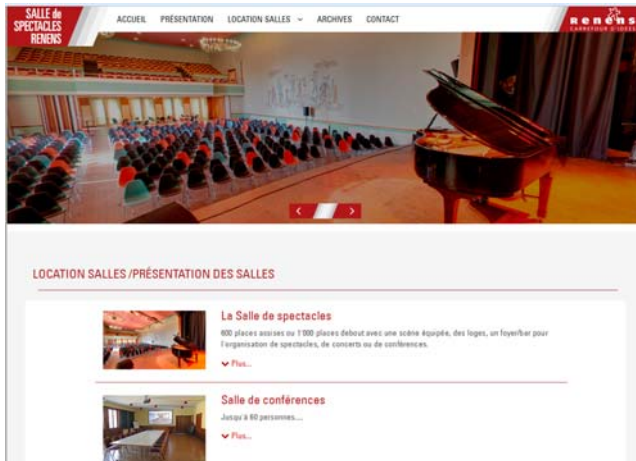
www.renens.ch

Le site est mis à jour quotidiennement de façon centralisée, ce qui assure une qualité rédactionnelle uniforme. A noter que les informations publiées "A la



Une", regroupant les Actualités, les Communiqués de presse et les Infos pratiques, sont régulièrement reprises dans les colonnes du journal 24 Heures.

La Salle de spectacles dispose depuis juillet 2017 d'un mini-site www.sallespectacles.renens.ch, voulue comme une carte de visite à l'attention des éventuels organisateurs de spectacles.



Le nouveau site internet de la Salle de spectacles

Renens en mouvement

Que ce soit sur le site internet de la Ville, dans le journal communal Carrefour Info, sur des banderoles, sur des papillons, le concept de communication *Renens en mouvement* a été utilisé à de nombreuses reprises.

www.renens.ch/enmouvement

Intégré dans le site internet communal, le site www.renens.ch/enmouvement informe sur les grands travaux et chantiers situés à Renens.

Une attention toute particulière a été notamment apportée à la communication liée aux travaux de réno-

vation de la gare de Renens et à la future passerelle Rayon vert, travaux menés respectivement par les CFF et les 4 communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Crissier et Renens. La réalisation du nouveau passage inférieur voyageurs sous la rue de Lausanne et son inauguration le 5 avril de même que le week-end des 23 et 24 septembre, lors duquel s'est déroulé le lancement des travaux du Rayon Vert avec une cérémonie du premier coup de pioche ont suscité de nombreuses actualités sur le site internet.

Chaque étape de travaux engendrant du bruit ou impliquant du travail de nuit pour raisons de sécurité a fait l'objet d'avis aux riverains et d'actualités sur renens.ch/enmouvement.

La rubrique Malley a aussi fait l'objet de plusieurs actualités, notamment en raison de la construction du nouveau Centre sportif et des diverses animations organisées à Malley: rencontres Replay et journée Cité de l'énergie.

Alors que le chantier de La Croisée, terminé, a pu être déplacé dans les chantiers dits "archivés", deux nouveaux chantiers ont fait leur apparition; il s'agit de Léman-Maurabia et Pavillon de Florissant. Le premier concerne l'extension du site scolaire du Léman et le second la réalisation d'un A P E M S dans les locaux du pavillon de Florissant.



Léman - Maurabia



Etat: En travaux dès octobre 2017

Affectation: scolaire et sportif

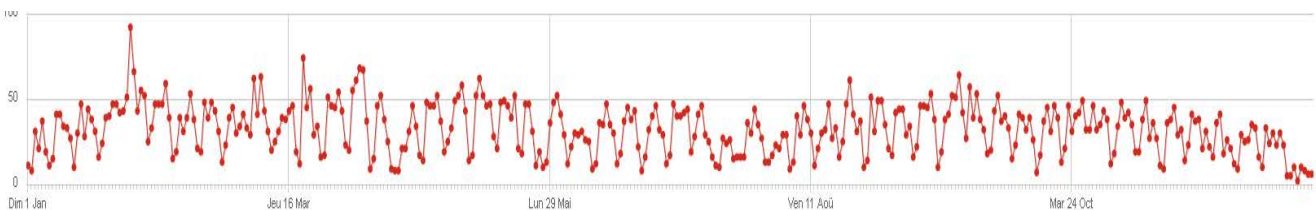
Réalisation: Réalisation 2017-2019

Grandes étapes

Octobre 2017 : début des travaux
Août 2019 : mise en service

Page d'accueil de la rubrique Léman-Maurabia

Visites du site renens.ch/enmouvement en 2017



Signalétique

Un concept de signalétique a été créé spécialement pour le week-end des 23 et 24 septembre. Plusieurs éléments sont conservés in situ à ce jour. Ils sont notamment composés de supports en tôles mobiles sur lesquels sont fixées des bâches présentant les projets futurs ou en cours de réalisation. Certains sont également plantés de lierre grimpant, un clin d'œil à la végétalisation de la future passerelle Rayon vert.

Dans le cadre du projet Entrepôts, le trottoir reliant le Gymnase de Renens au passage du 1^{er}-Août a fait l'objet d'une nouvelle signalétique afin d'inciter les piétons à emprunter le trottoir le long de la rue du Simplon plutôt que de traverser l'îlot idoine. Une af-

fiche F4 et des marquages au sol ont été spécialement créés et posés sur place.



Ces marquages sont fixés sur le trottoir du Simplon à divers endroits afin d'inviter les utilisateurs à l'emprunter

Application Renens en mouvement

L'application pour Android et iOS "Renens en mouvement", créée il y a 2 ans, reprend les données concernant les travaux et chantiers du site www.renens.ch/enmouvement. Des notifications permettent d'informer les abonnés des actualités impactant leur quotidien, par exemple les fermetures de routes ou les déviations de trafic. A fin décembre, 575 personnes avaient chargé cette application.

Réseaux sociaux

La page **Facebook** met en valeur dans un style décontracté différentes facettes de Renens. Les quelques publications hebdomadaires permettent d'atteindre, selon les thèmes, un public de plusieurs centaines à plusieurs milliers de personnes et constitue désormais un canal promotionnel important et très réactif pour les nombreux projets et animations dans notre ville. L'actualité plus immédiate est diffusée par le biais d'un compte officiel **Twitter**, permettant ainsi aux citoyens ou aux personnes intéressées par l'actualité renanaise d'être informés en primeur. Le compte **LinkedIn** permet quant à lui de mettre en valeur une actualité plus professionnelle et relaye notamment les offres d'emplois spécialisées.



Exemple d'une actualité Facebook parue le 22 août

Journal communal Carrefour Info

Le Carrefour Info a subi un grand lifting: 16 pages agrafées pour chaque édition, maquette revisitée, grande photo à la une. La nouvelle formule séduit, et pas seulement les lecteurs renanais.

Imprimé en 14'000 exemplaires, le Carrefour Info est remis gratuitement à l'ensemble des ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de la commune. Deux caissettes à journaux complètent ce large éventail de distribution, sur la Place du Marché et à l'arrêt de bus de la Place du Terminus.

Le Carrefour Info est paru 8 fois en 2017, en février, avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre et décembre. Deux éditions incluaient un supplément, un "Spécial Energie" en septembre et un "Renens en mouvement" en octobre.



La une du Carrefour Info de juin 2017

Le supplément "Renens en mouvement" d'octobre, a particulièrement mis l'accent sur les travaux Léman 2030 se déroulant en gare de Renens et du Passage inférieur du Léman. Une version actualisée du plan de Renens en mouvement recensant tous les projets de construction et d'infrastructures était également présenté.



La première page du spécial Renens en mouvement

Chaque parution du Carrefour Info est également disponible sur www.renens.ch qui répertorie l'ensemble des éditions depuis 1998 à ce jour.

Emplacements publicitaires

Les emplacements publicitaires proposés dans le journal ont trouvé acquéreurs à plusieurs reprises par des commerçants de la place. Chaque parution a pu compter sur 5 annonceurs en moyenne.

Affiches, affichettes et papillons

Les affiches ayant pour thème les marchés et les commerces ont été posées respectivement en avril, mai, juillet et août 2017.



Affiche réalisée pour l'ouverture des animations sur la Place du Marché

L'affiche "Vœux de la Municipalité", posée durant la période des fêtes de fin d'année, a également été utilisée pour la réalisation de cartes de vœux utilisées par les membres de la Municipalité. Une carte virtuelle avec ce même graphisme a été utilisée par les Services de l'administration et par plusieurs collaborateurs pour la transmission de leurs vœux via messagerie.



Affiche avec un nouveau graphisme réalisée à l'occasion des fêtes de fin d'année

Brochure Bienvenue à Renens

La brochure *Bienvenue à Renens* est distribuée par le Service de la population à tous les nouveaux arrivants dans la commune lors de leur inscription. Ses 18 pages richement illustrées présentent la commune et ses projets, l'offre culturelle et de loisirs, ainsi qu'une foule d'informations pratiques. Une nouvelle édition a été imprimée en mai 2017.



1^{re} page de la brochure Bienvenue à Renens

Communication interne

Intranet

Un intranet contient depuis 2013 les dernières actualités internes, saisies par chaque service, et une bourse aux billets. Il sert de porte d'entrée à différentes applications internes comme le portail cartographique GéoWeb ou la revue de presse.

Alfresco (le système open source de gestion électronique) sert également d'espace de travail afin d'y partager les documents entre tous les services.

Veille médiatique

La Ville est abonnée à un service de veille médiatique qui recense quotidiennement les articles de presse suisse ainsi qu'une sélection de médias audio-visuels mentionnant les mots "Renens" ou "Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL)". Ces articles sont enregistrés dans une base de données et accessibles depuis l'intranet.

Une newsletter contenant un commentaire interne sur chaque article est envoyée au personnel intéressé tous les jours. Ce système de newsletter a également été proposé aux Conseillers communaux.

Ce système est fort apprécié par les Municipaux, chefs de services et collaborateurs abonnés. Cela permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par l'administration communale, de se tenir au courant d'un coup d'œil de l'actualité concernant Renens au niveau politique, social, sportif ou économique et de mieux connaître les entreprises, les personnes, les associations qui font Renens.

Une sélection d'articles représentatifs de l'année 2017 se trouve à la fin du présent rapport.

Concernant les entreprises, toutes les mutations du Registre du commerce mentionnant Renens sont répertoriées. Cela permet au responsable du registre communal des entreprises de suivre les changements concernant les entreprises de la place et également d'envoyer une lettre de bienvenue aux entreprises nouvellement installées à Renens.

Archives

En 2017, le travail courant de l'archivage a continué de manière régulière. L'accent a été plus particulièrement porté sur les archives de l'administration générale qui ont absorbé les deux tiers de l'activité d'archivage.

L'élimination continue de documents inutiles occupe toujours une bonne part du travail de l'archiviste; dans le même ordre d'idée l'application des règles du plan de conservation des archives communales a permis l'élimination d'une masse importante d'archives dont le délai de conservation est échu.

L'archiviste a collaboré avec les apprentis des différents services de l'administration afin de les sensibiliser à la question de la gestion des archives dans leur future carrière professionnelle.

L'archiviste a suivi un cours de formation en paléographie dans le cadre de l'Association Vaudoise des Archivistes afin de maintenir son niveau de connaissance.

La demande régulière de consultation de nos Archives par des doctorants de l'Université de Lausanne pour la préparation de leurs thèses démontre que les Archives de Renens suscitent toujours un intérêt certain, les conditions d'accueil restent toutefois précieuses. Les recherches ont eu pour objet des données iconographiques (cartes postales, plans), des données sociologiques (statistiques) et des demandes d'ordre généalogique (recherche d'ancêtres).

L'archiviste a régulièrement renseigné les services administratifs de la Ville sur des questions liées aux délais légaux de conservation, à la Loi sur l'archivage, à la Loi sur les données personnelles et à la Loi sur l'information; il a également assuré la consultation et la demande de documents à l'interne.

La modification du blasonnement de nos armoiries municipales a également été un point particulier du travail de recherches historiques de l'archiviste.

L'archiviste accompagne également un groupe de travail interne qui engage l'administration générale et le service informatique sur la question de la numérisation du courrier entrant et de sa gestion électronique (GED).

Finalement, il participe à l'élaboration de contenu à caractère historique pour la page Facebook de la Ville de Renens ainsi que pour le Carrefour Info.

Promotion économique

Introduction

La promotion économique de la Commune a connu sa première année budgétaire complète depuis son renforcement voté avec le Préavis N° 87-2015. Le mandat est toujours assuré par M. Nicolas Servageon. Le montant ainsi que le taux d'activité plafonné à 0.40 ETP ont permis de concentrer l'action du secteur sur des projets ambitieux. Quatre points stratégiques pour le développement économique de Renens regroupant la majorité de cet engagement peuvent être mis en exergue:

- accompagnement opérationnel des Ateliers de Renens au Closel en qualité de secrétaire de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens (développement de l'infrastructure, démarchage et accueil d'entreprises, coordination entre les acteurs du lieu, ancrage dans le paysage technologique vaudois et au sein de Vaudparcs, ...);
- accompagnement d'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire communal et positionnement de Renens dans le dispositif cantonal de promotion économique;
- mise en lien des compétences développées à l'ECAL avec les PME et organisation de la Semaine entrepreneuriale, ainsi que de la rencontre Municipalité-Entreprises;
- maintien d'une relation privilégiée avec le tissu économique communal (groupe de travail interne "Commerces", visites d'entreprises).

Les Ateliers de Renens

Après plusieurs années d'actions et de suivi, les objectifs fixés dans le Préavis N° 87-2015 pour le renforcement de la promotion économique de même que le site du Closel sont désormais pleinement opérationnels. Preuve de la vitalité et du succès de ce projet hors normes: à fin 2017, l'entier des surfaces du bâtiment fait l'objet d'un bail signé. Les Ateliers sont donc complets, hormis quelques places de travail dans des espaces partagés.

L'attribution de ces surfaces s'est faite avec une vision d'ensemble pour ce site, énoncée dès le début du projet, soit un accent mis sur l'innovation, la formation et le design. Avec une large palette de secteurs représentés - brasserie, manufacture horlogère, composants technologiques, Master HES-So, etc. - un défi permanent est de maintenir un "esprit du lieu", cohérent et accessible à tous. Ce concept se traduit tant par l'angle innovant des projets que par un encouragement à la mise en commun des savoirs et de certains espaces de travail afin de favoriser la collaboration interdisciplinaire.

Une première journée portes-ouvertes a été mise sur pied afin de fédérer les acteurs du lieu et de présenter

le bâtiment des Ateliers au public. Organisée le 6 décembre, elle a permis aux entreprises de faire découvrir leurs locaux et leurs activités à la population. Avec plus de 300 visiteurs, cette première édition a connu une bonne fréquentation. Elle sera reconduite en 2018 sous une forme à définir.

Les futurs challenges en matière de promotion seront: reconnaître les disciplines en lien avec le design comme services aux entreprises; promouvoir l'innovation technologique et le prototypage; devenir un acteur à part entière de la création de valeur et d'emploi à Renens. Ce positionnement passe également par une poursuite de la collaboration avec l'agence cantonale de promotion de l'innovation Innovaud - structure dans laquelle sont regroupés les parcs technologiques vaudois dont les Ateliers sont membres.



Les Ateliers au Closesel

Pérennisation des Ateliers

L'opérationnalisation de ce projet a nécessité un investissement important vis-à-vis de l'implication des différents acteurs à la base de ce projet - la Ville de Renens, la Fondation des Ateliers, CACIB SA et la Fondation Inartis notamment - et également en matière financière.

La vision de développement économique du site pour positionner le bâtiment sur des entreprises ou projets entrepreneuriaux innovants a nécessité un aménagement conséquent des lieux. Il s'agissait principalement de diviser de grands espaces dévolus autrefois à une activité industrielle unique (les anciennes imprimeries IRL) pour répondre à la demande et surtout, proposer des locaux prêts à l'emploi, ceci à de bonnes conditions pour accueillir des entreprises en phase de croissance dont les moyens sont comptés.

A cette ambition de réadapter le site d'une entité unique en une multitude de petits espaces personnalisés, s'est ajoutée la fermeture précoce en 2015 des IRL+ et la perte des rentrées locatives y relatives. Ces deux éléments ont créé un besoin de financement pour réaliser des travaux anticipés dans des locaux censés être occupés. La rentabilité de l'opération à terme n'a jamais été remise en cause. Il s'agissait cependant pour le propriétaire du bâtiment CACIB SA (dont la Ville de Renens est actionnaire à 60%) de disposer des liquidités nécessaires aux travaux de transformation des Ateliers.

C'est dans ce cadre qu'un prêt à CACIB SA a été obtenu auprès du SIE SA. La fin des travaux est prévue pour l'été 2018.

En qualité d'actionnaire majoritaire, la Ville de Renens a su, avec l'appui de la SICOL qui détient les 40% restant, avoir une vision ambitieuse et novatrice du site. Grâce à une stratégie claire soutenue unanimement par le Conseil communal en décembre 2015, les Ateliers de Renens ont pu devenir un vrai parc technologique en milieu urbain. Même si ce succès peut être qualifié de très positif, le projet n'est pour autant pas terminé. Les enjeux qui touchent les autres bâtiments du Closesel (existants ou à bâtir) sont à la hauteur des sommes à investir par le secteur privé pour obtenir, à terme, un site complet dédié à l'accueil d'activités à valeur ajoutée.

2^e édition du MassChallenge Suisse de Renens

Une nouvelle fois, la Ville de Renens a accueilli ce programme d'accélérateur de jeunes pousses - géré et organisé par la Fondation Inartis - qui accompagne des projets entrepreneuriaux dans les phases sensibles de leur développement. Le MassChallenge est un maillon essentiel du processus de valorisation des projets entrepreneuriaux mis en place au sein des Ateliers de Renens. La 2^e édition a été un succès avec quelques 450 start-ups candidates pour 75 retenues (65% de projets suisses). 7 entreprises se sont vues récompensées au terme de l'édition par des prix en cash allant de CHF 50'000.- à CHF 100'000.-. Les projets présentés pour l'édition 2017 ont couvert des domaines allant de l'industrie de pointe, à la santé, aux sciences de la vie ou encore aux technologies propres.

Les entreprises retenues ont ainsi pu bénéficier d'un encadrement intensif de 4 mois dans les locaux de Renens. Les start-up suisses, et notamment romandes, se sont très bien positionnées avec deux sociétés lauréates du "Diamond Prize" (CHF 100'000.-). Le MassChallenge s'insère donc pleinement dans la volonté de promotion et de développement économique régional des Ateliers. Comme lors de sa première édition, il a pu s'appuyer sur d'importants partenaires locaux et internationaux (multinationales, entreprises technologiques de pointe, pouvoirs publics, etc.) qui ont soutenu financièrement ce projet.

Le concept "Adopte une start-up" a également été lancé en 2017. Cette initiative consiste à loger chez l'habitant des porteurs de projet sélectionnés à MassChallenge. Cette action sera reconduite en 2018.

Une réflexion reste cependant nécessaire pour créer une véritable émulation entre ce programme international, contenu dans le temps, avec le reste des activités proposées au sein des Ateliers, de même qu'avec le tissu économique local. Ceci fait d'ailleurs l'objet de discussions régulières avec le MassChallenge et des évolutions verront le jour en 2018.



La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens

Les activités de la Fondation des Ateliers de Renens font l'objet d'un rapport d'activité ad hoc. La promotion économique de Renens assume la gestion opérationnelle de la Fondation ainsi que son secrétariat. Le syndic préside la fondation et le directeur de l'ECAL assume la fonction de vice-président. Le Service des finances fournit un soutien quant à lui pour tout ce qui concerne l'élaboration du budget, les paiements courants ou le bouclage des comptes. Finalement, le Secrétariat municipal assiste le secrétaire de la Fondation dans le reporting à destination du Canton.

Le déménagement des Ateliers de l'ECAL vers le site du Closel a fait évoluer le soutien de la Ville, non pas sur son montant qui reste identique, mais sur sa structure qui prend désormais la forme d'une subvention directe et globale à la Fondation des Ateliers. Avec ce montant, la Fondation peut louer à CACIB SA et mettre à disposition du Makerspace la surface qui lui est dédiée et participer aux frais de fonctionnement du lieu qui est géré par la Fondation Inartis.

Accompagnement d'implantation de nouvelles entreprises

Si les Ateliers s'avèrent un outil de promotion fédérateur et emblématique, le développement économique de Renens passe avant tout par le maintien d'une activité industrielle diversifiée, bénéficiant d'un cadre adéquat pour permettre de la création de valeur et d'emploi.

Dans des cas spécifiques, un accompagnement par le secteur Promotion économique peut être proposé à certaines entreprises affirmant une volonté d'implantation sur le territoire communal. C'est dans ce cadre que 45 demandes d'implantations ont été faites et sont en cours de traitement par la promotion économique. Parmi ces demandes, 7 ont abouti à une arrivée sur le territoire renanais, représentant quelque 35 postes de travail. Le pari de repositionner Renens comme lieu propice au développement d'activités économiques fonctionne et le porte-drapeau que sont les Ateliers de Renens permettent d'attirer de nouveaux projets issus de tous horizons (EPFL, HES, Développement économique Vaudois, autres cantons, ...).

En 2017 et dans ce cadre, la Municipalité, avec l'aval de la Commission des Finances du Conseil communal, a ainsi soutenu l'arrivée de l'entreprise suisse L.E.S.S. SA

Premièrement hébergée de manière provisoire au sein du Parc de l'Innovation de l'EPFL, cette entreprise 100% suisse développe un système révolutionnaire de source lumineuse par fibre. Dotée d'un grand potentiel de croissance (elle prévoit la création d'au moins 150 postes de travail d'ici à 5 ans), elle a reçu diverses distinctions dont le titre de meilleure start-up de Suisse en 2015 et 2016 et de 2^e meilleure start-up suisse en 2017. Le contact a été établi par l'entremise de la structure InnoVaud.

Les aménagements nécessaires des locaux ne pouvant être entièrement portés par l'entreprise, la Municipalité a signé avec L.E.S.S. une convention. Ce type de soutien exceptionnel à une activité sans concurr-

rence existante, a permis l'arrivée à Renens d'une entreprise en pleine phase d'ascension et qui promet à terme un impact important à l'activité économique communale et régionale.

Déploiement du Pôle Design et promotion de l'entrepreneuriat

Le développement d'un pôle de compétences ciblées autour du design (en synergie avec l'Ecole cantonale d'art de Lausanne/ECAL) et de l'innovation est au cœur du projet des Ateliers. Au-delà de la gestion des lieux évoquée aux points précédents par des acteurs tels que la Fondation des Ateliers ou CACIB SA, la Ville de Renens participe directement à la promotion de l'entrepreneuriat sur son territoire avec l'organisation de la Semaine entrepreneuriale et de la Rencontre Municipalité-Entreprises. L'objectif étant de mettre en lumière la richesse du tissu économique existant dans ces domaines et les nombreux acteurs qui exercent une activité en lien dans l'Ouest lausannois.

La 4^e édition de la Semaine entrepreneuriale

Organisée pour la 4^e année consécutive avec le soutien du SPECo/Service cantonale de la promotion économique et du commerce, la manifestation a adopté pour son édition 2017 une formule inédite. Afin de réaliser pleinement son objectif de mise en avant et d'encouragement de l'entrepreneuriat sur le territoire renanais, la Semaine entrepreneuriale s'est inscrite cette année dans un projet de recherche de la HEIG-VD qui a visé à intégrer le design comme prestation de services aux PME.

De ce projet de recherche est né une démarche innovante du nom de *Innovation by Design Challenge*. Porté par la HEIG-VD, l'ECAL, l'EPFL, InnoVaud, La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens et la Ville de Renens, ce challenge a mis en relation de jeunes entreprises (PME, start-up) et les compétences de designers afin de répondre, sous l'angle du design à certains de leurs besoins.

5 projets d'entreprises ont été sélectionnés pour participer au challenge (sur 21 dossiers de candidature). Le challenge consistait au travers de 5 soirées-ateliers de résoudre, par l'approche des designers, les problèmes que rencontraient les entreprises (représentatives de champs professionnels variés dans le médical, l'agriculture, l'alimentaire ou les services).

L'élaboration des différents projets - stratégie d'entreprise, design de produit, positionnement de l'identité visuelle - s'est déroulée entre le 6 et le 9 novembre avec une soirée de prototypage réalisée au MakerSpace des Ateliers de Renens.

Le jeudi 16 novembre, lors de la traditionnelle Rencontre Municipalité-Entreprises de la Ville de Renens, le jury présidé par le Syndic M. Jean-François Clément et composé de représentants de l'EPFL, de l'ECAL, de la HEIG-VD et d'InnoVaud, a remis le Prix de l'Innovation by Design Challenge (d'une valeur de CHF 8'000.-) ainsi qu'un Prix Coup de cœur (CHF 3'000.-). Ce dernier a été décerné par le public grâce à un système de vote par application mobile.



Les gagnants du Prix de l'Innovation by Design Challenge

Cette nouvelle organisation a concrétisé l'ambition première de la Semaine entrepreneuriale, soit la mise en valeur d'un tissu d'entreprises innovantes promu par la Municipalité ces dernières législatures - notamment autour des Ateliers de Renens - comme des compétences de designer développées au sein de l'ECAL.

Le modèle de challenge mené cette année a apporté un nouvel élan à la manifestation. La quatrième édition s'achève donc sur un bilan positif ainsi que sur une base organisationnelle et conceptuelle solide pour la faire perdurer.

Cet événement peut être considéré comme un véritable outil de promotion et de développement économique pour la Commune de Renens et le district de l'Ouest lausannois. Elle assoit aussi le positionnement du design à Renens et dans les parcs technologiques du Canton.

Rencontre Municipalité-Entreprises

Le 16 novembre dernier s'est déroulée la Rencontre Municipalité-Entreprises de la Ville de Renens. Pour la 6^e édition consécutive, le bâtiment de l'ECAL a servi d'écrin à cette soirée. Ce lieu emblématique a permis à la Municipalité de pérenniser une manifestation qui lui tient particulièrement à cœur tout en faisant évoluer son modèle d'année en année.

Basée sur l'échange et la convivialité, cette rencontre reste une belle opportunité pour discuter de l'activité économique de la Commune avec ses acteurs directs. La conférence a été assurée par M. Philippe Grohe, ancien vice-Président du Design management de l'entreprise Hansgrohe SE (leader mondial dans le secteur de la robinetterie domestique). Il a ainsi pu partager avec les invités des anecdotes étonnantes sur l'histoire de cette entreprise familiale et de l'importance du design dans l'industrie.

Cette soirée a pu compter sur la présence d'une bonne centaine de participants.

Contact avec le tissu économique

La promotion économique n'a pas pour seule vocation de faire venir de nouvelles entreprises. Elle vise également à maintenir et dynamiser le tissu existant. C'est dans ce cadre bien précis que des visites sont organisées auprès des différents acteurs de la ville. En

2017, certaines grandes entreprises ont été rencontrées par le syndic et le délégué économique. Ces visites sont organisées en fonction de l'actualité (jubilé par exemple) ou lors de sollicitations des entreprises elles-mêmes.

A noter qu'un courrier de bienvenue est adressé depuis de nombreuses années à chaque nouvelle entreprise s'établissant à Renens.

Groupe de travail commerce

Depuis maintenant plusieurs années, un groupe de travail "Commerces" a été mis sur pied par le Secrétariat municipal et se réunit deux fois par année afin de traiter de l'activité commerciale à Renens. L'objectif général est d'animer et d'accroître la fréquentation du centre-ville, ainsi que de faciliter les échanges entre tous les acteurs concernés. Y participent les représentants du commerce du centre, des grandes enseignes (COOP et Migros) ou encore de la SICOL, mais également les services communaux impliqués (Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Gestion urbaine-Développement durable) et la Police du commerce. Les séances sont conduites par le délégué économique.

Ledit groupe poursuit son travail d'échange et d'information. Les discussions pour l'année 2017 ont particulièrement porté sur le sentiment morose partagé par les différents commerçants présents vis à vis de la conjoncture économique. On dénote effectivement une baisse de fréquentation, notamment dans les commerces du centre. Différentes causes potentielles ont été évoquées, dont l'impact important des travaux menés à proximité directe. L'inquiétude vis-à-vis des futurs grands chantiers (gare, tram, etc.) persiste donc.

Un sentiment de baisse de l'occupation des deux principaux parkings du centre-ville ainsi qu'une diminution substantielle du flux routier au sud des voies suite à la fermeture du passage inférieur du Léman sont également relayés. Afin de traiter plus directement du versant circulation de cette problématique, une séance spéciale a été organisée avec la section Signalisation routière de la Police de l'Ouest lausannois.

Parmi les éléments positifs, les commerçants ont fait part de leur satisfaction concernant la nouvelle politique de propreté en ville dont les effets sont déjà visibles.

A noter également que c'est dans le cadre de ce groupe que se valide la participation financières aux fêtes de fin d'année de la part des deux grandes enseignes Coop et Migros, soit le renouvellement annuel d'une subvention en liquide de CHF 5'000.- ainsi que d'un montant équivalant pour des espaces promotionnels dans leur journaux respectifs. La SICOL octroie également un soutien financier aux animations de Noël ainsi que les traditionnelles friandises distribuées par le Père Noël. La Municipalité tient à les remercier sincèrement pour ces gestes généreux.

ACR - Association des commerçants de Renens

Une Association des commerçants de Renens a été créée dans le courant de l'année 2017. Absente depuis de nombreuses années et plébiscitée par le secteur Promotion économique de la Commune, cette orga-

nisation doit servir à terme d'interlocuteur privilégié de la Municipalité pour les questions relatives au commerce renanais. Elle est actuellement présidée par l'un des membres du groupe de travail "Commerce".

Sondage "Vos commerces du centre-ville"

Dans le cadre de la séance spéciale relative à la fréquentation des parkings du centre, une réponse ponctuelle a été définie avec l'organisation d'une nouvelle campagne de promotion du commerce au centre-ville, plus particulièrement sur son accessibilité en période de grands travaux. Il s'agissait par le biais d'un sondage distribué dans les commerces de la zone concernée, de définir des tendances concernant l'utilisation des parkings alentours mais également les habitudes de mobilité des usagers ou leur regard sur les prestations offertes dans les commerces ainsi que sur les heures d'ouverture en vigueur actuellement.

Un flyer regroupant le sondage et un concours a été mis à disposition des centres Coop et Migros, ainsi qu'aux membres de l'Association des commerçants. Le questionnaire pouvait également être rempli en ligne sur une plate-forme spécialement mise en place à cette occasion. 10 bons d'achat d'une valeur de CHF 50.- ont été offerts par la Migros et par certains commerçants pour remercier les participants. Les gagnants ont été tirés au sort.



Réalisée durant la période des fêtes de fin d'année, cette démarche, dont les résultats seront analysés début 2018, serviront de base de réflexion pour identifier les éventuelles causes de la basse conjoncture

évoquée plus haut, ainsi que des mesures d'encouragement. Elle s'est également inscrite dans une action de promotion générale des commerces du centre-ville de Renens.

Grefte

Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Lors du scrutin de la votation fédérale du 24 septembre, le rôle comprenait 8'162 inscrits.

Vote par correspondance et bureaux de vote

Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration, ou se rendre dans l'un des deux bureaux de vote, Hôtel de Ville (Salle de gymnastique) et Baumettes (EMS), ouverts de 9h30 à 11h le jour du scrutin.

Le Greffe municipal se charge de contrôler les votes reçus par correspondance. Sur l'ensemble de l'année, 422 courriers ont été adressés pour des votes non conformes (carte de vote sans signature ou date de naissance, matériel d'un autre scrutin ou vote multiple pour lequel le nombre de cartes diffère du nombre d'enveloppes). Les électeurs ainsi informés ont eu la possibilité de rendre leur vote valable. Si nécessaire, un nouveau matériel de vote leur a été remis.

Finalement, sur les quatre dates des scrutins de l'année, ce sont 295 votes non valables qui ont été enregistrés (104 votes non conformes reçus sur les derniers jours de scrutin et 191 votes reçus sans carte ou avec un bulletin hors enveloppe).

Sur le plan cantonal, lors du premier scrutin de l'année, le 12 février, la carte de vote a été quelque peu modifiée dans sa présentation; ce changement a induit un nombre plus important de votes non conformes et non valables. Au fil des scrutins, les électeurs se sont familiarisés avec le nouveau matériel pour retrouver un chiffre moyen compris entre 70 et 80 votes non valables et non conformes par scrutin.

Les deux bureaux de vote qui fonctionnent le dimanche du scrutin sont préparés par le Greffe municipal. Ce dernier assiste également le Bureau électoral dans les opérations de dépouillement.

En 2015 et 2016, des scrutins communaux ont eu lieu respectivement pour l'élection complémentaire à la Municipalité et le renouvellement général des autorités. Le nombre d'électeurs durant ces deux années est plus élevé du fait que les personnes étrangères ayant le droit de vote au niveau communal ont pu y participer.

Participation aux votations et élections

	2015	2016	2017
Nombre moyen de votants	3'049	3'522	2'917
Nombre moyen d'électeurs	9'200	9'672	8'114
Participation	33.93%	36.96%	35.96%

La majorité des électeurs votent par correspondance ou déposent leur vote dans la boîte aux lettres de l'Administration, très peu se rendent le dimanche du scrutin dans l'un des deux bureaux de vote.

Fréquentation des bureaux de vote (Hôtel de Ville et Baumettes)

	2015	2016	2017
Nombre moyen de votants	48	54	44
Nombre moyen d'électeurs	9'200	9'672	8'114
Fréquentation	0.51%	0.53%	0.54%

easyvote

La Municipalité a reconduit l'abonnement annuel à la brochure easyvote, qui explique de façon claire et neutre les objets à voter sur le plan fédéral. Avant chaque scrutin, la brochure est adressée aux jeunes ayant atteint leur majorité ainsi qu'aux personnes devenues suisses, accompagnée d'un courrier de la Municipalité, dans le but de les sensibiliser à exercer leurs droits civiques.

Des brochures sont également tenues à disposition du public dans les réceptions de l'Administration.

En complément de la brochure, le Carrefour Info et le site communal renvoient au site d'easyvote et à son application mobile.

Naturalisation des personnes étrangères

Deux types de naturalisation suisses sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire, selon l'article 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV), et de la naturalisation facilitée cantonale, pour les personnes nées en Suisse selon l'article 25 LDCV et pour celles de la deuxième génération âgées de 14 à 24 ans selon l'article 22 LDCV.

Les émoluments communaux sont fixés en fonction du type de procédure et du nombre de personnes incluses dans la demande. Ils varient de CHF 100.- pour une procédure facilitée cantonale d'une personne seule à CHF 400.- pour une procédure ordinaire d'une famille.

Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2017, 795 personnes ont déposé une demande de naturalisation auprès du Greffe mu-

nicipal de Renens (ce qui représente 509 dossiers). Parmi celles-ci, 582 l'ont fait au titre de la procédure ordinaire (317 dossiers), et 213 dans le cadre d'une procédure facilitée cantonale (192 dossiers).

On constate que la perspective des changements induits par la nouvelle loi (qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2018) a un effet sur les demandes de renseignements et le nombre de dossiers déposés qui est en nette augmentation en 2017.

	2017	2016	2015	2014	2013
Procédure ordinaire	582	193	147	158	141
Procédures facilitées cantonales (nés en Suisse et 2 ^e génération)	213	110	89	67	67
Procédures ordinaires et facilitées	795	303	236	225	208

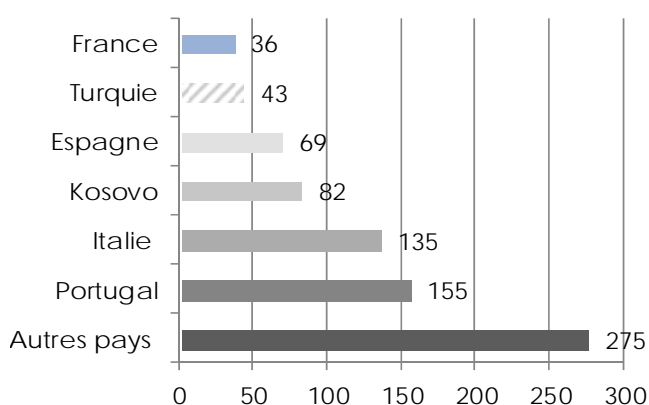
Nombre de personnes demandant la naturalisation

	2017	2016	2015	2014	2013
Procédure ordinaire	317	113	82	56	64
Procédures facilitées cantonales (nés en Suisse et 2 ^e génération)	192	100	79	58	60
Procédures ordinaires et facilitées	509	213	161	114	124

Nombre de dossiers déposés

Origine des candidats à la naturalisation

Les candidats sont issus de 57 nationalités différentes, dont les six pays les plus représentés sont le Portugal, l'Italie, le Kosovo, l'Espagne, la Turquie et la France. De plus, la Serbie, la Macédoine, la Bosnie, le Congo et l'Equateur font partie également des autres pays.



Lieu de domicile des candidats

La grande majorité réside sur la commune de Renens (85.53%). Le lieu de domicile des autres candidats est une commune du district de l'Ouest lausannois (3%) ou encore une commune des districts de Lausanne, du Gros-de-Vaud ou de la Riviera.

Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Les procédures en cours représentent 850 dossiers de candidats à la naturalisation, dont 551 suivant la pro-

cédure ordinaire et 299 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Au total, 133 personnes ont été auditionnées. Parmi celles-ci, 122 personnes ont reçu la décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. Toutes ces personnes ont généralement participé au moins une fois à la permanence Info-Naturalisation, mise en place par la Commission Intégration Suisse Etrangers (CISE) et coordonnée par le Secteur intégration.

La Commission de naturalisation réentendra 11 personnes, essentiellement pour leurs connaissances insuffisantes dans les domaines de l'histoire, de la géographie et du civisme. Certaines d'entre elles ne s'étaient pas rendues à la permanence Info-Naturalisation, d'autres y sont allées jusqu'à 4 fois.

Acquisition de la nationalité suisse

En 2017, on constate que le nombre de personnes arrivées au terme de leur procédure est inférieur à celui de l'année précédente. Ceci s'explique simplement par le fait que le service cantonal de la population a organisé moins de séances de prestation de serment qu'habituellement; les candidats assermentés par le Conseil d'Etat seront plus nombreux l'année prochaine.

	2017	2016	2015	2014	2013
Procédure ordinaire	143	163	91	106	160
Procédures facilitées cantonales (nés en Suisse et 2 ^e génération)	110	110	48	67	60
Procédures ordinaires et facilitées	253	273	139	173	220

Naturalisation ordinaire des confédérés

Une demande a été présentée en 2017 par une personne originaire d'un autre canton; celle-ci a acquis le droit de cité vaudois et la bourgeoisie de Renens, selon l'article 30 de la LDCV.

Réception des nouveaux citoyens suisses

Le 3 mars 2017, la Municipalité a invité 273 nouveaux bourgeois originaires de 38 pays différents, naturalisés durant l'année 2016. Les Autorités ont accueilli 121 participants et leur famille pour une soirée organisée exclusivement en leur honneur.



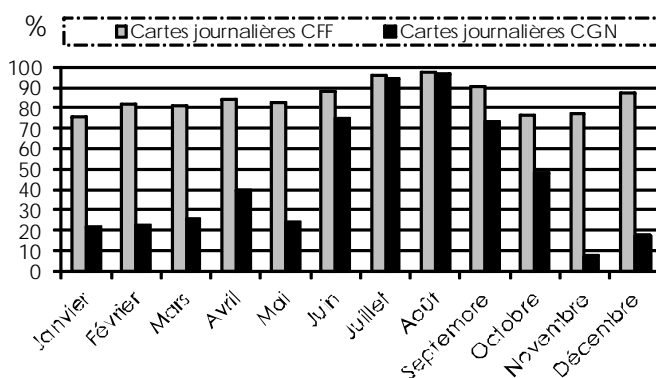
Cette soirée conviviale a débuté par un accueil en musique, au son de l'accordéon. Après le discours des autorités, les participants ont pu savourer une délicieuse fondue au fromage.

Cartes journalières Commune CFF et CGN

Au 1^{er} janvier 2017, les vingt cartes journalières Commune CFF et CGN (16 CFF et 4 CGN) mis à la disposition des habitants ont été reconduites.

Le tarif journalier de la carte CFF est resté à CHF 42.-, celui de la carte CGN à 20.-.

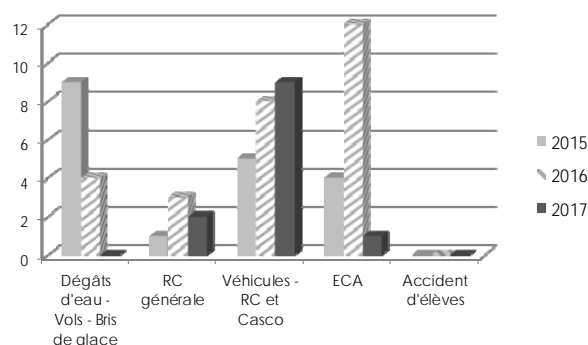
Par leur prix attractif, les offres de mobilité sont toujours très appréciées de la population. Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est de 85.05%, ce qui représente 4'967 cartes vendues, avec un pic d'environ 97% en juillet et août. Quant aux cartes CGN, 668 croisières ont été effectuées, dont la plupart au cours de l'été.



Vente des cartes CFF et CGN

Assurances

Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilité civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur. Ces contrats font l'objet de mise à jour régulière afin d'être adaptés aux risques à prévenir.



Cas de sinistres déclarés auprès des assurances RC et choses de la Ville

Il est utile de préciser que, parmi les six sinistres déclarés à l'assurance flotte véhicules à moteur, quatre engagent la responsabilité de la Commune, tandis que les deux autres ont été causés par des tiers.

Il y a encore lieu de noter que deux autres sinistres ont été annoncés par des conducteurs responsables de dégâts à la propriété communale (muret et îlot). Ceux-ci ne sont pas répertoriés dans les cas présentés sur le graphique.

Le contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants, incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, a une échéance annuelle au 31 août. Il a été renouvelé pour une année auprès de la compagnie Zürich Assurances, pour une somme d'assurance d'un million, et n'a fait l'objet d'aucun événement à déclarer.

Fonds national de garantie

En 2017, aucun dommage n'a été annoncé à la Zurich Assurances, dans le cadre du Fonds national de garantie.

Mesure de protection

En 2017, la Municipalité n'a pas été sollicitée par la Justice de Paix pour les enquêtes menées dans le cadre de mesure de protection.

Curatelle de portée générale

L'application de mesure de curatelle de portée générale prononcée par la Justice de paix prive la personne concernée de ses droits civiques. Sur sa demande, à la condition de prouver sa capacité de discernement, la Municipalité peut rétablir ses droits de vote.

Au cours de l'année, la Municipalité n'a pas été sollicitée pour répondre à une telle demande.

Recensement des chiens

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire auprès du Greffe municipal. C'est ainsi que 654 canidés ont été recensés en 2017.

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal et cantonal de CHF 100.- chacun. Les bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison) et du revenu d'insertion, ainsi que les propriétaires de chien d'infirme et de travail sont exonérés de la taxe.

Police des chiens

Selon l'ordonnance sur la protection des animaux (OPAn), les cours obligatoires pour détenteurs de chiens ont été supprimés depuis le 1^{er} janvier 2017.

Par contre, les cours pour chiens potentiellement dan-

gereux (CPD), Rottweiler, American Staffordshire Terrier (Amstaff), American Pit Bull Terrier ainsi que les chiens dont l'un des géniteurs fait partie d'une de ces races restent en vigueur.

Depuis le mois de juillet, le registre des propriétaires de chiens, lié à la gestion des habitants, est tenu au moyen de la nouvelle application informatique Nest. Ses fonctionnalités permettront prochainement la relation avec la base de données nationale Amicus.

Canidés recensés

2012	2013	2014	2015	2016	2017
498	486	546	550	597	654

FINANCES

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficace possible. Sa fonction est essentielle dans l'accompagnement de tous les projets ayant une incidence financière. Pour y parvenir, le Service des finances a pour mission de:

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi de ces derniers
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Etablir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Participer activement aux projets et études ayant des incidences financières
- Gérer la comptabilité de certains organismes paritaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux.

Introduction

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et de l'élaboration du budget, le Service des finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux. Il convient de

rappeler que les projets de la Ville ayant une incidence financière sont soumis au Service des finances pour préavis. Le service est associé à tous les projets majeurs dès la phase initiale.

L'année 2017 a été particulièrement marquée par le projet informatique intitulé "H20-ERP" concernant le changement des modules comptabilité, salaires, investissements, débiteurs et facturation. Le personnel du service a fourni un effort considérable pour permettre le démarrage en production en août 2017. Cet investissement en temps se poursuivra également en 2018.

Boucllement des comptes 2016

Les comptes 2016 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Service des finances. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 10 avril 2017 et par le Conseil communal le 22 juin 2017. Les comptes 2016 ont été bouclés avec un excédent de charges de CHF 868'390.90. La marge d'autofinancement s'est élevée à CHF 8'077'927.16 et a permis de financer 43.13% des investissements nets 2016 s'élevant à CHF 18'731'268.21.

Tout comme les années précédentes, les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité (et hors comptabilité du SDOL) restent globalement inférieures au budget. C'est également le cas pour les autres charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas d'influence directe (Polouest, TL).

Enfin, compte tenu de son excédent de liquidités non nécessaires à la poursuite de son activité, l'assemblée générale du SIE SA a décidé de verser un dividende extraordinaire de CHF 30.- par action à ses actionnaires. Cela représente pour la Ville de Renens, un revenu extraordinaire de CHF 2'206'800.-. La Municipalité a décidé d'attribuer ce montant au fonds "Acquisitions de biens immobiliers".

La Commission des finances s'est réunie à 4 reprises entre le 24 avril et le 2 mai 2017 pour examiner les comptes communaux.

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule des comptes 2016.

Budget 2018 – Plan des investissements 2017-2021

Budget 2018

Le budget 2018 présente une marge d'autofinancement

ment de CHF 527'100.- et un excédent de charges s'élevant à CHF 5'404'700.- après prélèvement dans le Fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" d'un montant de CHF 1'500'000.-.

Afin de maintenir un autofinancement positif en 2018, la Municipalité a eu pour objectif général, comme les années précédentes, de contenir l'augmentation des charges sur les postes "Biens, services et marchandises" et "Aides et subventions" sur lesquels, elle exerce un contrôle. La Municipalité a néanmoins admis la nécessité de renforcer son administration de 2.75 EPT. Parmi les charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas ou peu d'emprise, on relèvera notamment une augmentation par rapport au budget 2017 de la facture Polouest CHF 251'000.-) due principalement à la nouvelle politique salariale mise en place au 1^{er} janvier 2017 au sein de cette entité.

La péréquation directe et indirecte présente depuis 2017 une augmentation du plafond de l'aide de 5.5 points à 6.5 points d'impôts en lien avec la RIE III. Cette augmentation de revenu a été adoptée par le Grand Conseil le 13 septembre 2016. Cependant, il y a lieu d'être attentif au fait qu'il s'agit d'un train de mesures anticipé permettant de limiter les effets négatifs de la RIE III qui surviendront à l'horizon 2019.

En ce qui concerne les revenus d'impôts, la Municipalité a pris en considération dans le budget 2018 d'une progression plus lente de l'impôt sur les personnes physiques comme le démontre la tendance des années comptables 2015 et 2016. Quant à l'impôt sur les personnes morales, il a été tenu compte de l'abaissement du taux de base décidé par le Grand Conseil qui est passé de 8.5 en 2016 à 8% en 2017 et 2018.

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule du budget 2018.

La Commission des finances s'est réunie à 4 reprises entre le 23 et le 31 octobre 2017 pour examiner le budget 2018. Le Conseil communal l'a approuvé lors de la séance du Conseil communal du 14 décembre 2017.

Emprunts à moyen / long terme à fin 2017

La démolition des anciennes installations du Centre sportif de Malley a nécessité un amortissement extraordinaire lors du bouclage des comptes de cette société au 31 mars 2017. La perte résultant de cet amortissement extraordinaire a été prise en charge conformément à la convention actuelle entre les trois communes propriétaires, soit Lausanne, Prilly et Renens. Pour la Commune de Renens, cela s'est traduit par une reconnaissance de dette en faveur du CSM SA d'un montant de CHF 1'850'000.- sans intérêts, rem-

Plan des investissements 2017-2021 (2022-2026)

Pour la période 2017-2021, celui-ci se présente comme suit:

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Investissements (en milliers)	23'526	26'184	47'303	36'981	31'800	165'794

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt.

boursable sur 25 ans. Ainsi, le montant des emprunts de la Commune de Renens passe de CHF 77'057'040.- fin 2016 à CHF 78'907'040.- à fin 2017.

Cautionnements

En 2017, il n'y a pas eu de variation des cautionnements. Ainsi, à fin 2017 le total des cautionnements de la Commune de Renens reste inchangé à CHF 33.35 millions.

Facturation des prestations à des tiers – Contentieux

(les chiffres concernent l'année 2016, au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2017 ne sont pas connus)

Le nombre de factures éditées s'élève à 20'680. Le montant facturé s'élève à environ CHF 17'241'400.-. Les montants poursuivis en 2016 sont d'environ CHF 83'433.25. Les montants défalqués s'élèvent à CHF 44'256.73 La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégage en 2016 un excédent de revenus net de CHF 2'967.43.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaboré par le Service des finances, s'est élevé à 40 en 2017.

Le Service des finances est intervenu en 2017 dans une quinzaine de préavis ayant des incidences financières et comptables.

Mandats de prestations

Le Service des finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes:

- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens
- Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois"
- Association Ouest lausannois: Prix Wakker 2011

RESSOURCES HUMAINES (RH)

Faits marquants

L'année 2017 a été marquée essentiellement par la mise en production d'un nouveau moteur de paie et d'un SIRH (système d'information RH) regroupant dans une même application tous les aspects RH: données personnelles, descriptifs de postes, évaluations périodiques, formation, remboursement des frais, remise de prestations diverses, recrutement. Le portail RH permet à chaque collaboratrice, chaque collaborateur de consulter son dossier personnel, faire des demandes, obtenir de l'information. Le dernier axe concernant la gestion des temps et des absences a également été préparé pour une entrée en production le 1^{er} janvier 2018.

C'est évidemment une révolution qui a été menée non seulement en ce qui concerne les pratiques RH mais également pour tout un chacun qui a dû et qui doit encore changer ses habitudes. Si une étape la plus importante a été franchie, il restera, et ceci pour une année au moins, à faire des réglages, des adaptations pour coller au mieux aux besoins des utilisateurs.

L'équipe RH a été fortement sollicitée pour assurer ce passage et doit être ici remerciée pour son engagement.

Durant l'exercice sous revue, a été testée puis mise à disposition de l'ensemble du personnel, une offre de massages assis pour renforcer le bien-être et lutter contre le stress. Deux fois par mois, il y a possibilité de

bénéficier de ces massages au CTC et au Service RH pour des séances de 15 minutes. Les rendez-vous se prennent en ligne sur le site du prestataire et cette offre rencontre un bon succès.

Mouvement du personnel

Au cours de l'année 2017, il y a eu 22 arrivées et 18 départs (7 retraites, 8 démissions et 3 licenciements) repartis de la manière suivante:

	Arrivées*	Départs
Administration générale	1	2
Ressources humaines	0	0
SDOL	1	1
Finances	0	0
Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes	4	2
Gestion urbaine-Développement durable	4	3
Urbanisme	2	1
Travaux	0	0
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	1	4
Informatique-Population-Sécurité publique	1	0
Enfance-Cohésion sociale	8	5

*Y compris les nouveaux postes

Effectif du personnel au 31 décembre

Service	2016		2017	
	EPT	Vacant	EPT	Vacant
Secrétariat du Conseil communal	0.25		0.40	
Administration générale	10.55		10.55	1.00
Ressources humaines	4.50	0.70	4.70	0.70
Finances	6.80		6.80	
SDOL	7.50		6.50	
Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes	40.06		40.31	1.20
Gestion urbaine-Développement durable	37.30	0.20	37.30	0.20
Urbanisme	6.30		8.30	0.20
Travaux	5.00		5.00	
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	26.75		26.75	2.50
Informatique-Population	11.50		11.50	
SDIS	0.90		0.90	
Enfance-Cohésion sociale	53.20	1.15	56.16	1.25
Total EPT	210.61		214.77	

Personnel auxiliaire et temporaire

Le personnel auxiliaire engagé ne fait pas partie de l'effectif.

	2016	2017
Surveillants d'études	95 pers. pour 6'433 heures	120 pers. pour 6'067 heures
Moniteurs sport facultatifs	557 heures	610 heures
Camps scolaires	52 pers. pour 17 camps	62 pers. pour 27 camps (y c. camps de volée)
CRA - Centres aérés	5 centres	5 centres pour 6 moniteurs
CRA - Moniteurs d'encadrement/d'ateliers/sportif	15 moniteurs pour 711 heures	10 moniteurs pour 953 heures
Ondallaz (colonies)	30 pers. pour 7 camps	37 pers. pour 8 camps
Accueillantes en milieu familial	51 pers. pour 260'499 heures	51 pers. pour 269'351 heures
Auxiliaires de nettoyage (nettoyage d'été)	24 pers. pour 2'792 heures	23 pers. pour 2'993 heures

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 13'252 heures (17'755 heures en 2016) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année 2017.

	Remplacements divers, poste vacant et intégration précoce	Projets (en particulier H20)
Administration générale	672	
Finances		166
Ressources humaines	385	272
SDOL	649	23
Conciergeries	1'854	
Logistique et maintenance	485	
Culture	510	
Bibliothèque publique	485	
Jeunesse	181	
Camps scolaires et colonies Joli-Bois	795	
Réseau Accueil de jour Renens-Crissier		30
Enfance	502	
Crèche les Globe-Trotteurs	924	
Crèche la Farandole	992	
Crèches – Pool de remplacement	4'151	
Accueil familial de jour - Renens		138
Clinique dentaire	38	
Total heures	12'623	629

Accidents

En matière de LAA, une différenciation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2017, les statistiques sont les suivantes:

Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 451 jours (305 en 2016) et à 887 jours (703 en 2016) pour les accidents non professionnels, soit un total de 1'338 jours.

Année	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2015	11	17	838.0	9	16
2016	15	16	1008.0	5	33
2017	11	33	1338.0	9	20

Maladie

Ce sont 346 personnes qui ont totalisé 4'513.0 journées d'absence pour maladie en 2017.

	2015	2016	2017
Jours d'arrêt	4'789.0	5'890.0	4'513.0

Durée des absences pour maladie:

	2015	2016	2017
de 0,5 à 10 jours	408	440	442
de 11 à 20 jours	30	7	24
de 21 à 40 jours	17	21	15
de 41 à 264 jours	21	34	30

Recrutements et annonces des postes vacants

Depuis l'été 2017, le module de recrutement Allegro permet de gérer de façon intégrée tout le processus, depuis le dépôt de candidature sur le site jobs.renens.ch jusqu'à l'engagement du candidat choisi. L'examen des candidatures, la sélection des candidats, l'organisation des entretiens sont ainsi maîtrisés et transparents pour les personnes qui sont amenées à participer aux recrutements.

Pour 2017, les annonces publiées se répartissent comme suit:

	2016	2017
Presse	8	2
Jobup	15	15
Site SIRH Allegro	/	9

En 2017, ce sont 19 recrutements qui ont été menés, représentant 464 dossiers de candidature traités. De

plus, ce ne sont pas moins de 458 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.

Les annonces dans la presse, qui deviennent exceptionnelles, sont essentiellement publiées dans le cahier emploi de 24 Heures. Pour des postes particuliers, la presse spécialisée peut être utilisée. Il en va de même pour les portails Internet. En terme de visibilité, ce sont 25'500 vues qui ont été enregistrées sur le site JobUp.

Formation continue

En 2017, ce sont 134 formations qui ont été suivies par les collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Renens. Le nombre total de journée s'élève à 285.

Le tableau, ci-dessous, montre la répartition des formations suivies par domaine et par Service.

	Métier	Informa-tique	Dév. personnel	Langues
Administration générale	1	0	0	0
Ressources humaines	2	0	0	0
SDOL	0	0	0	0
Finances	0	0	0	0
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	11	0	0	0
Gestion urbaine-Développement durable	36	0	0	0
Urbanisme	15	0	0	0
Travaux	4	0	0	0
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	16	0	0	0
Informatique-Population-Sécurité publique	1	0	0	0
Enfance-Cohésion sociale	48	0	0	0

Apprentis

En 2017, 7 apprentis-es ont obtenu leur CFC. Deux assistantes socio-éducatives, une employée de commerce, un horticulteur-paysagiste, un informaticien et deux agents d'exploitation.

Dès le mois d'août, 4 nouveaux-elles apprenti-e-s ont débuté leur formation.

Au 31 décembre, la Ville compte 15 apprentis:

- 4 employées de commerce
- 3 assistantes socio-éducative
- 2 horticulteur-trice-paysagiste
- 4 agents d'exploitation
- 1 agent en information documentaire
- 1 informaticien

Il y a lieu de signaler également l'obtention du CFC d'un collaborateur (agent d'exploitation) ayant suivi un apprentissage selon l'article 32 de la Loi sur la formation professionnelle, sur une année.

Chaque année, un séminaire est proposé aux apprentis terminant leur formation, intitulé "Recruter son futur employeur/choisir sa société" servant à faciliter les recherches d'emploi. Au moment d'entrer dans le monde du travail.

Plan de mobilité

Il y a lieu de différencier les abonnements et cartes de parking, accessibles au personnel communal et aux partenaires, des mesures incitatives offertes qu'au personnel communal.

Les partenaires de la Ville de Renens (CSR, PPLS, OSP, PROFA, PoOuest et les établissements scolaires) ont donc aussi la possibilité d'obtenir un abonnement mensuel pour les différents parkings.

Sortie des apprentis

C'est le 8 septembre qu'a eu lieu la traditionnelle sortie des apprentis. Cette rencontre permet de tisser des liens entre les apprentis de professions différentes, d'échanger sur des expériences variées et de créer un esprit d'équipe.



C'est à Corsier-sur-Vevey que la matinée s'est déroulée avec la visite du musée Chaplin's World. Après le repas, pris en commun, les apprentis ont pu s'essayer à une partie d'escape game en faisant preuve d'esprit d'équipe.

Stagiaires

Tous services confondus, la Ville de Renens a accueilli 42 personnes en stage en 2017, pour une durée variant d'une semaine à plusieurs mois.

Observations	16
Réinsertion (AI, IPT, Mobicet, ORIF)	5
Ecoles professionnelles (ESED, EESP, ETML, ETS, HES, etc)	21

Plan de mobilité	2016		2017	
	Personnel communal	Partenaires	Personnel communal	Partenaires
Abonnement mensuel, parking	85	110	85	117
Cartes de stationnement occasionnel	122	1553	120	1776
Subvention abonnement annuel (CFF, TL)	75	-	66	-
Subvention abonnement ½ tarif (CFF)	50	-	54	-
Cartes galaxy	177	-	217	-
Cartes journalières CFF	32	-	25	-
Entretien vélo	2	-	7	-
Subvention achat vélo	26	-	27	-

Abonnement piscine

La Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée, ainsi qu'aux apprentis-es qui le souhaitent, un abonnement à la piscine de Renens. En 2017, ce sont 155 abonnements qui ont été délivrés contre 135 en 2016. (depuis 2011, cet avantage a également été introduit pour les retraités).

A vélo au boulot

9 équipes (35 personnes) se sont inscrites à l'action "Bike to Work" 2017, qui consiste à se rendre à pied ou à vélo à son travail. Pour clôturer cette édition qui s'est déroulée durant tout le mois de juin, une exposition avec les partenaires de la Ville de Renens, "Easycycle", "La Pédale" et "PubliBike" a été organisée afin de faire découvrir et essayer à tout le personnel communal une nouvelle génération de vélos. Ce "salon" a rencontré un vif intérêt auprès des participants à "Bike to Work", presque uniquement.

Soirée du personnel

Le 14 septembre a eu lieu la soirée du personnel dans un endroit emblématique et culturel de l'Ouest lausannois: Le Théâtre Kléber-Méleau - TKM. Les collaborateurs et collaboratrices ont pu assister à une petite partie de la répétition de la célèbre pièce "Roméo et Juliette" en version Japonaise, suivie d'un apéritif dans ce magnifique endroit.



La soirée pleine de découvertes, conviviale et sympathique s'est poursuivie sous la boule à gaz avec un succulent repas agrémenté d'un trio musical proposé par l'Ecole de musique "La Source".

Retraités

Les retraités se sont retrouvés le 25 octobre pour cette journée qui leur est dédiée. Ils ont débuté leur journée par la visite de la "Ferme des Tilleul" avec comme accompagnatrices Mesdames Huguenin et Romano-Malagrifa. Ensuite un apéritif et un repas leur ont été servis à la buvette de la Salle de spectacles.

Journée "Oser tous les métiers"

Comme ces dernières années, l'Administration communale a participé à la journée "Oser tous les métiers",

qui s'est déroulée le jeudi 9 novembre 2017. Après une matinée de travail passée avec leur parent, les enfants ont eu la chance de visiter l'envers du décor du Théâtre Kléber -Méleau TKM.



Jubilaires et retraités de l'année

Le 17 novembre, la Municipalité a eu le plaisir de convier les 29 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service ainsi que 4 des retraités-es de l'année au traditionnel repas organisé en leur honneur.

Les Chefs de service étaient également présents pour remercier leurs fidèles collaboratrices et collaborateurs.



Fête de Noël

Le 12 décembre a eu lieu, à la Salle de spectacles la traditionnelle fête de Noël pour les collaboratrices et les collaborateurs ainsi que leurs familles. Les enfants ont eu le plaisir de participer aux ateliers créatifs ainsi qu'à la fabrication de barbes à papa de manière surprenante. Pour clôturer cette fin de journée, le Père Noël est arrivé, comme chaque année, avec sa hotte bien remplie.



BATIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT-CULTES



Directeur:

M. Didier Divorne, Municipal

Chef-fe de Service:

M. Alain Lombardet, jusqu'au 28 février

M. Frédéric Perrin, ad intérim, du 1^{er} au 31 mars

Mme Astrid Dinger, du 1^{er} avril au 30 juin

M. Frédéric Perrin, ad intérim, du 1^{er} juillet au 31 décembre

BATIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT-CULTES

Le Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes gère les activités suivantes:

- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Constructions
- Economies d'énergie
- Affaires immobilières
- Section exploitation
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- Garde-meubles communal
- Office du logement
- Cultes
- Toutes les tâches administratives des trois directions (4 services du Centre Technique Communal)

Introduction

D'importants changements ont eu lieu au sein du Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes au cours de l'année 2017.

M. Alain Lombardet, chef de service, ayant cessé ses activités, c'est M. Frédéric Perrin, adjoint, qui a assuré l'intérim jusqu'à l'arrivée de Mme Astrid Dinger le 1^{er} avril. Cette dernière a toutefois démissionné de son poste après trois mois d'activité. Avant de relancer une procédure d'engagement, un mandat d'analyse a été confié à un cabinet externe. M. Perrin a dès lors repris l'intérim à partir du 1^{er} juillet pour une période indéterminée, soit jusqu'à l'engagement d'un-e nouveau-elle chef-f-e de service.

Bâtiments

Commission des bâtiments

La Commission des bâtiments a comme tâche d'étudier et de planifier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments.

Elle examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions.

La Commission a tenu trois séances en 2017. Elle a étudié plus particulièrement les projets de rénovation et d'agrandissement du bâtiment Maurabia au Léman, de garderie et rénovation de la grange au Château 17, de rénovation du Pavillon de Florissant, de la ferme des Tilleuls et du CTC.

Afin de mener à bien les dossiers d'agrandissement et de rénovation de la salle Maurabia et du site Château 17, dont le projet prévoit la rénovation du bâtiment, l'agrandissement de la crèche "Le Tournesol", la création d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE), d'une salle de concert et l'aménagement paysager de la parcelle, deux commissions de construction distinctes ont été créées en 2016; elles sont composées de divers représentants d'écoles, des Services techniques et des Services Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport et Enfance-Cohésion sociale. Elles sont actives depuis début 2017. De plus, le groupe de travail "Bâtiments des Tilleuls", chargé de suivre les travaux de rénovation du site des Tilleuls, est géré par le service. Ce groupe est présidé par le Municipal de la direction Bâtiments-Domaines-Logements-Cultes et comprend également la Municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, qui en est la vice-présidente, ainsi que les chefs de service, l'adjoint du chef de service Bâtiments-Domaines-Logements-Cultes et Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, les architectes mandatés, des représentants de l'association "Un autre regard" ainsi que l'administrateur de la Fondation de La Ferme des Tilleuls.

Enfin, une commission de construction a été créée pour suivre les travaux d'agrandissement et de rénovation des bâtiments du Centre technique communal. Préalablement à la réalisation des travaux, elle a arrêté le programme de construction. Elle est composée des municipaux Bâtiments-Domaines-Logements-Cultes et Urbanisme-Travaux et de leurs chefs de service respectifs, de l'adjoint du chef de service et des architectes mandatés.

Etudes et réalisations

Aménagement des locaux scolaires à La Croisée - Préavis N° 8-2017

Dans le cadre de ce préavis, une unité scolaire de 6 classes a été aménagée dans le nouveau bâtiment de La Croisée, avec une surface intérieure de 1'000m² environ et des surfaces extérieures de 1'200m² environ. Ces locaux ont été loués pour y créer 6 salles de classe, une salle d'ACT-ACM, une salle de dégagement et d'autres locaux associés, y compris une salle des maîtres et une infirmerie.

Les travaux d'aménagement ont été coordonnés par le Service en relation avec les architectes responsables des travaux et le Direction scolaire de Renens-Est dont dépend cette unité scolaire.



Il a été prévu que ces locaux se rempliraient progressivement, pour l'année scolaire 2017-2018, trois salles de classe ont été occupées par l'Etablissement primaire Est. Conformément à ce qui est mentionné dans le préavis n° 8/2017, il a été décidé par la Municipalité de déménager provisoirement la crèche et garderie "Le Tournesol" ainsi que le Jardin d'enfants de Florissant dans les locaux de la Croisée, et ce pour toute la durée de la réalisation du projet de Château 17. Ce déménagement leur évite les contraintes et nuisances d'un chantier.

Agrandissement et rénovation du CTC – Réaménagement des bureaux à la rue de Lausanne 35 – Préavis N° 78-2015

Les travaux entrepris en 2016 ont été achevés en mai 2017, période à partir de laquelle l'ensemble des collaborateurs a pu réintégrer le bâtiment et prendre possession des locaux rénovés et agrandis. Le projet comprenait l'ajout d'un étage pour le corps administratif, l'installation d'un ascenseur, la mise aux normes énergétiques et parasismiques, le raccordement au chauffage à distance et la pose d'une installation photovoltaïque sur la toiture des ateliers.



Site des Tilleuls – Rénovation des bâtiments – Préavis 43-2013

Le Service est chargé du suivi de l'avancement du projet en relation avec les mandataires et les différents utilisateurs.

La Ferme et le rural

L'année 2017 a vu l'achèvement des travaux de rénovation de la Ferme et du rural qui ont débuté en avril 2014. Le début d'année a été consacré aux travaux de finitions et d'aménagements intérieurs ainsi qu'à la pose de la menuiserie extérieure du rural. La seconde étape des aménagements extérieurs consacrés aux accès du bâtiment a également été réalisée. Le bâtiment a été mis en service dans les temps impartis pour permettre son inauguration officielle le 13 mai 2017. Les travaux complémentaires tels que la pose de l'éclairage extérieur, le remplacement de certaines fenêtres, la pose de volets ainsi que diverses retouches ont été réalisés durant le deuxième semestre 2017.

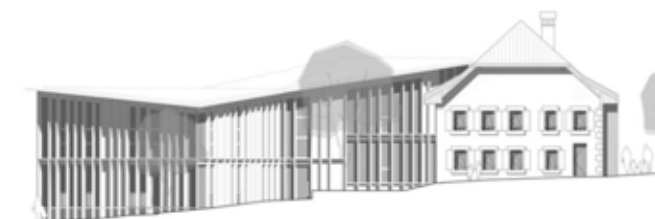


L'Annexe

Comme mentionné dans le rapport de gestion 2016, un nouvel architecte a été mandaté pour le suivi de ce projet. Le programme des travaux a été reprecisé avec les utilisateurs et mis en adéquation également avec l'œuvre d'art qui prendra place dans la cour. Les travaux, qui ont débuté en septembre, se dérouleront sur une année.

Château 17 – Agrandissement de la crèche, rénovation du bâtiment existant et création d'une UAPE – Préavis N° 72-2015

En 2017, le Service s'est occupé de l'élaboration de ce projet en concertation avec les architectes, mandataires et les utilisateurs. Plusieurs séances ont été tenues avec les usagers de la crèche, de la Grange (GAF) et des jardins familiaux, ainsi que le Service Enfance-Cohésion sociale et le Service Gestion urbaine-Développement durable. Une séance d'information publique a eu lieu le 6 juillet 2017 sur place, permettant au public de prendre connaissance de l'avancement de l'étude.



Afin de trouver des économies importantes sur le devis général, le projet a subi des modifications et des simplifications. Les mandataires ont fixé les principes techniques du projet: il est prévu d'installer un système de chauffage aux pellets en bois au sous-sol du bâtiment de La Grange avec un raccordement souterrain qui relierait le nouveau bâtiment de la garderie. Différents panneaux solaires, de type photovoltaïque et de type thermique pour la production de l'eau chaude, sont envisagés sur la toiture de la garderie. Les aménagements extérieurs comprendraient des jardins familiaux avec une place de rassemblement pour les jardiniers ainsi qu'une place extérieure pour les usagers de La Grange et quelques aires de jeux pour la garderie.



La procédure d'appel d'offres des entreprises a été lancée pour les travaux du gros-œuvre. La Municipalité déposera un préavis pour la demande d'un crédit de construction auprès du Conseil communal au printemps 2018. En cas d'acceptation du crédit par le Conseil communal, le chantier débutera en été 2018.

Site scolaire du Léman – Rénovation et agrandissement de la salle de gymnastique "Maurabia" – Préavis N° 5-2016

Suite à l'acceptation du préavis en décembre 2016, le début de l'année 2017 a été consacré à la finalisation des études et à la mise en soumission des travaux, conformément à la loi sur les marchés publics (LMP). Les travaux de gros-œuvre et des installations techniques ont été adjugés en septembre et le chantier a débuté en octobre par la démolition de la salle de gymnastique existante.



Rappelons que le projet comprend la démolition et la reconstruction de cette dernière, y compris les vestiaires, l'adjonction d'une nouvelle aile comprenant huit salles de classe, deux salles polyvalentes et une salle de préparation. Un coin "buvette" à l'usage des

sociétés a également été prévu. La construction devra être achevée pour la rentrée d'août 2019.

Pavillons de Sous-Biondes

Diverses infiltrations d'eau se sont produites dans un des pavillons de Sous-Biondes. Des bâches ont été posées sur le toit afin de prévenir de nouveaux problèmes. Une expertise a été effectuée, dont la conclusion est qu'il ne serait pas judicieux de rénover ces toitures au vu de l'état obsolète des bâtiments. Une démolition, suivie ou non d'une reconstruction, doit être envisagée.

Pavillon de Florissant

L'état du bâtiment ne permettant plus, à terme, son usage scolaire, la direction de l'établissement primaire de Renens-Est a renoncé à poursuivre son exploitation dès août 2017. En juin de cette année, la Municipalité a décidé d'entreprendre l'étude de la rénovation du bâtiment et l'aménagement d'un APEMS avec un coin réfectoire. Un avant-projet a été établi et une demande de crédit de construction sera soumise au Conseil Communal en temps utile. En attendant le début des travaux et dans le but d'éviter une occupation abusive des locaux, ceux-ci sont loués à de jeunes entreprises dans le cadre de la promotion économique de la Ville.

Pavillon de Saugiaz

En raison d'un défaut dans le système d'écoulement des eaux pluviales, des infiltrations d'eau se sont produites. Des réparations ont été entreprises durant les vacances scolaires d'octobre.

Travaux divers

En 2017, le Service a traité quelques 2104 factures d'un montant total de CHF 2'637'319.- relatives à l'entretien, la rénovation et l'exploitation des bâtiments communaux, sans inclure les montants prévus dans les préavis. Outre l'entretien courant, le Service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants:

- Joli-Bois, Ondallaz: Raccordement du bâtiment au réseau de la fibre optique. Réfection de l'escalier du réfectoire.
- Village 10: Mise en séparatif du réseau de canalisation du bâtiment.
- Cure 1^{er} Mai: Mise en séparatif du réseau de canalisation du bâtiment.
- Lausanne 35: Isolation du plancher des combles.
- Local cimetière: Réfection de l'étanchéité de la toiture.
- Garderie La Farandole: Raccordement au réseau de fibre optique.
- Salle de spectacles: Remplacement partiel des équipements de cuisine. Pose d'une nouvelle porte d'entrée au sous-sol. Remplacement de la mise en passe.
- Collège du Simplon: Raccordement au réseau de fibre optique. Réfection des escaliers extérieurs.

- Collège du 24-Janvier: Remplacement de la régulation du chauffage. Pose d'un nouvel escalier extérieur. Réfection de l'étanchéité dans la deuxième entrée du bâtiment au niveau du préau.
- Salle de gymnastique du 24-Janvier: Réfection partielle de l'étanchéité de la toiture plate.
- Collège de Florissant: Raccordement au réseau de fibre optique.
- Collège du Léman, bâtiment Joran: Réparation et entretien des fenêtres.
- Collège du Léman, bâtiment Vaudaire: Réfection du revêtement de sol dans trois salles de classe. Transformation de deux salles de dégagement en une salle de dessin.
- Salles de classe de Mont de By: Réfection de l'étanchéité de la toiture d'un corps de bâtiment.
- Salle de gymnastique du Collège de Verdeaux: Remplacement du chauffage.
- Bourg-Dessus 17: Remplacement de la chaudière.

Plans des bâtiments communaux

Outre la tenue et la mise à jour des plans des bâtiments communaux, le Service participe aussi au développement et suivi des projets de moyenne importance. Il prépare également les documents graphiques nécessaires lors de l'organisation de concours d'architecture (Château 17, CTC). Divers travaux sont également réalisés pour d'autres services communaux.

Déprédations

On relève en 2017 une baisse considérable du nombre de déprédations; le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes a déposé 21 (39 en 2016) plaintes contre inconnu. Ces déprédations consistent principalement en des vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. De nombreux dommages ont également été causés par l'exécution de graffitis sur les murs.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Commune est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise. Aucun cas n'a été déclaré pour 2017.

Grace à la collaboration de la Police de l'Ouest Lausannois (POL), une intensification des contrôles de surveillance a été effectuée dès le milieu de l'année 2015. Il en résulte une baisse considérable des déprédations.

Outre les déprédations, le Service déplore le non-respect des mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Là également l'augmentation des contrôles spontanés de la POL a permis de sensibiliser davantage ces jeunes et de tranquilliser les lieux. Le service n'a comptabilisé que 6 avertissements et 2 plaintes tout au long de l'année.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Dans la

majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le Service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse du propriétaire, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Gestion urbaine-Développement durable.

28 avis d'expulsions et 21 avis d'exécution forcée d'expulsion, soit 49 au total, ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (17 en 2016). Sur ce nombre, 9 personnes (11 en 2016) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994.

Présidée habituellement par l'administrateur, l'Assemblée des copropriétaires n'a pas pu être tenue en 2017.

En 2011, une convention de prêt a été signée entre la Municipalité et l'Association des locaux paroissiaux qui stipule, entre autres, que cette dernière met ses contributions au fonds de rénovation en prêt à la Ville de Renens qui peut en disposer pour ses besoins courants. En contrepartie, la Ville de Renens octroie à l'ALP un intérêt annuel basé sur la moyenne annuelle du taux libor à 1 mois.

Le fonds présente un solde au 31 décembre 2017 de CHF 168'348.70. Par ailleurs, une autre convention visant à alimenter le fonds de rénovation a expiré en 2009. En cas de nécessité, soit lors de travaux de rénovation des parties communes, cette convention pourra être reconduite et le compte réapprovisionné.

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le Service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

Commission des affaires immobilières

La Commission a tenu quatre séances en 2017 et a traité, entre autres, les objets suivants:

- **Classes de la Croisée**
Une étude a été menée quant à la durée du bail et au nombre de parts sociales.
- **Parcelle N° 425 sise à la rue du Terminus**
Le Canton a acheté cette parcelle. La zone pourra être utilisée pendant les travaux de la gare. L'avancement du dossier ne pourra cependant se faire que lorsque la vision de la situation relative au tram sera éclaircie.
- **Projet Midi/Source**
Des négociations sont en cours afin d'imaginer un projet qui pourrait convenir à tous les propriétaires (4 parcelles, dont une communale). Un accord doit être trouvé en ce qui concerne le prix au m², ceci après avoir notamment procédé à des travaux de carottage pour déterminer le type de pollution du terrain.
- **Parcelle N° 1382 sise à la rue du Simplon - Plan de quartier P41 "Entrepôts"**
La faisabilité d'implanter un EMS sur cette parcelle, en prolongement de celui existant, a été étudiée.
- **Cure du 1^{er}-Mai**
L'ensemble des problématiques d'alignements routiers (1er-Mai et Saugiaz) doit encore être analysé avant d'envisager la démolition de la cure. La question de l'occupation du bâtiment dans l'intervalle (étudiants ou famille) a également été examinée.
- **Projet immobilier aux Paudex**
Un projet est actuellement à l'étude, comprenant la démolition d'immeubles et la construction de cinq bâtiments avec parkings en sous-sol. Un groupe de travail a été créé pour l'étude de ce projet (DDP, validation de principe de la prolongation, durée, redevance, etc.).
- **Parcelle N° 751 sise à l'avenue de la Piscine**
Une réflexion est entamée sur la future utilisation de cette parcelle suite à la démolition du restaurant.
- **Chalet Mon Beau Pays, à Ondallaz**
La question de conserver ou non ce bien est à l'étude.
- **Appartement au chemin de Perrelet 14 (succession)**
Une négociation est en cours en ce qui concerne l'achat de cet appartement de 1½ pièce. Ce logement pourrait être utilisé dans le cadre des appartements de secours.

Gérances

Les 54 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, un changement de locataires a été enregistré. Dès mars 2016 et suite à la démolition des bâtiments de l'Avenir 5 et 7 qui comprenaient au total 10 appartements de 3 pièces, 44 appartements, tous loués, sont propriétés de la Ville.

Avenue du 1^{er}-Mai 13

Depuis le 1^{er} octobre 2011 et dans l'attente de la concrétisation d'un projet de construction, l'immeuble sis à

l'avenue du 1^{er} Mai 13 est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

Crissier 1B

Depuis le 1^{er} octobre 2013 et en prévision des importantes transformations que va subir la zone de la gare, impliquant la démolition de l'immeuble sis à la rue de Crissier 1B, cet immeuble est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage, ceci jusqu'à la démolition du bâtiment.

Sous-location

La Commune sous-loue un appartement de 2 pièces sis à la rue de l'Avenir 25.

Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 étaient affectés à la fonction de logements de secours. Dès mars 2016 et suite à la démolition des bâtiments de l'Avenir 5 et 7, seuls les deux appartements à l'avenue de Saugiaz 8 sont occupés comme logements de secours.

Location des vitrines

Huit vitrines sont situées dans le passage inférieur du 14-Avril. Les prix annuels de location sont variables, généralement de l'ordre de CHF 600.- à CHF 900.- non compris la TVA, selon les emplacements.

Depuis que les piétons ont la possibilité d'emprunter le passage supérieur sur l'avenue du 14-Avril, l'intérêt pour ces vitrines est moindre au vu du faible passage. Les locataires ont résilié le bail de la dernière vitrine occupée au 30 octobre 2017.

Gestion des parkings communaux sur le territoire privé communal

Le service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants: Verdeaux-Pépinières, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Il établit les autorisations de parquer pour le personnel communal et les organismes partenaires de la Commune, soit le CSR, les PPLS, l'OSP, Profa et PoOuest ainsi que pour le corps enseignant. En 2017, 869 autorisations ont été délivrées (845 en 2016). Au 31 décembre, 213 personnes (217 en 2016) sont au bénéfice d'une autorisation de parquer d'un montant de CHF 60.-/mois.

De plus, une autorisation a été délivrée à 10 maraîchers pour qu'ils puissent parquer leur véhicule lors du marché, le samedi matin jusqu'à 14h00, sur le parking de l'Hôtel-de-Ville.

En plus des autorisations, des cartes d'accès occa-

sionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de l'Administration, dont celle du CTC. En 2017, 623 cartes d'accès ont été vendues au CTC pour un montant total de CHF 2'907.-.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2016 des places de parc mises en location:

Parc Frehner - Service du feu	7
Avenue du 1 ^{er} -Mai	19
Avenue du Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20

Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	100

14 changements de locataires sont intervenus en 2017.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2017 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 100.- + TVA par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 60.- + TVA par emplacement.

Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	+ Crèche + La Grange local
Rue de Crissier 1B	-	-	-	-	-	1	-	+ 1 dépôt et 3 chambres pour étudiants
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	local
Kiosque passage sous route Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1 ^{er} Mai 13 (Cure du 1 ^{er} Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Appartements de service:								
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	14	10	2	7	6	+ 13 garages

Office du logement

Missions et activités de l'Office communal du logement

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes:

- Il rédige les rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués ;

- Il gère les préinscriptions pour les logements subventionnés et préavise les candidatures ;

- Il informe les habitants sur les droits et devoirs des locataires et se tient à disposition pour conseiller sur les démarches à effectuer; il informe également sur les possibles prestations sociales existantes dans le canton de Vaud et oriente les habitant-e-s vers les services spécialisés ad hoc;

- Il collabore avec l'ARASOL et la travailleuse sociale logement;

- Il gère l'attribution en sous-location de logements sociaux en collaboration avec le Centre Social Régional de Renens ;

- Il établit la statistique annuelle des logements vacants sur la commune ;

- Il participe à l'application de la politique du logement de la ville de Renens ;

- Il participe à la gestion de projets et au suivi des dossiers de logements subventionnés et/ou protégés et adaptés

Nouvelle responsable de l'Office du logement, changement de locaux et intégration de l'Office du logement au CTC

Pour rappel, depuis le changement de législature en 2016, l'Office du logement fait partie du Service Bâtiments-Domaine-Logement-Cultes (BaDoLoC). Le 1^{er} mars 2017, la nouvelle responsable a pris ses fonctions de responsable de l'Office du logement. Fin mai 2017, le bureau de l'Office du logement a quitté les locaux du Service Enfance-Cohésion sociale (ECS) sis Rue de Lausanne 25 et a intégré le bâtiment rénové du CTC sis Rue du lac 14. L'Office du logement continue tout de même à garder des contacts réguliers avec le service ECS dans les situations communes à traiter.

L'accueil réservé à l'Office du logement par les collaboratrices et collaborateurs du CTC a été très chaleureux. Cela a supposé une adaptation et une formation pour les collaboratrices administratives en charge de gérer la réception, dans la mesure où la venue de personnes en demande d'aide dans ce domaine n'était jusqu'alors pas liée à l'activité du CTC. En 2017, il a été calculé qu'en moyenne 20 personnes se présentent de manière hebdomadaire à la réception du

CTC avec une demande d'aide concernant leur logement.

La proximité de l'Office du logement avec, notamment, le Service de l'urbanisme a permis de mettre en place des collaborations et des synergies efficaces et bienvenues dans la gestion de dossiers communs.

Statistique des logements vacants

Au 1^{er} juin 2017, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 68 (23 en 2016), soit un taux global de vacance de 0,7% significativement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. A titre de comparaison, le taux de logements vacants en juin 2017 était aussi de 0,7% dans l'Ouest lausannois, 0,9% dans l'ensemble du canton et 1,47% en Suisse.

Malgré une légère hausse de logements vacants observée cette année, on continue à constater une situation de crise persistante sur le marché locatif communal. Les logements vacants ont tendance à être des appartements aux loyers onéreux. Nous constatons un manque très marqué de logements à loyers abordables qui pourraient répondre au besoin des ménages entre 4 et 6 personnes.

Préavis LDTR et LAAL

En 2017, l'Office du logement a examiné 3 demandes d'autorisations fondées sur la LAAL (1 seulement en 2016, 3 en 2015), et 5 demandes fondées sur la LDTR. Dans le cas des préavis LDTR, une analyse détaillée a été rendue quant au devenir des locataires des immeubles concernés par les transformations et ou les démolitions annoncées. Suivant les préavis favorables de la commune, le canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'État. L'Office du logement entretient une très bonne collaboration avec le Service cantonal des communes et du logement (SCL) en charge du rendu des décisions LAAL et LDTR.

Logements subventionnés

Au 31 décembre 2017, la commune a participé à l'abaissement des loyers de 126 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces pour un montant global de CHF 185'300.-. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements) et la Place du Marché (9 logements). Le parc des logements subventionnés s'est agrandi de manière significative en 2017 avec la mise sur le marché de 48 logements subventionnés sis Rue de Lausanne 49 a, b et c dans le quartier de la Croisée.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office du logement gère la liste d'attente des préinscriptions pour les candidats aux logements subventionnés. Dans le cas de l'arrivée sur le marché des 48 logements subventionnés à la Croisée, plus de 200 ménages qui font partie de cette liste d'attente ont déposé leur candidature. 48 ont été retenus par la gérance en charge de l'attribution des

logements en collaboration avec l'Office du logement.

Au cours de l'année 2017, 7 logements subventionnés se sont libérés et leurs locataires ont été remplacés par des candidats de la liste d'attente (6 en 2016). Au 31 décembre 2017, cette liste d'attente comprenait 258 dossiers. Nous soulignons que 9 ménages inscrits sur la liste d'attente ont trouvé une solution de relogement hors du parc des logements subventionnés grâce au travail de soutien et d'orientation de l'office du logement, parfois en collaboration avec la travailleuse sociale logement de l'ARASOL.

Appartements sociaux

Suite au préavis 48-2014, la commune peut prendre en location et sous-louer un maximum de 14 logements avec un encadrement social adapté (fourni par l'ARASOL) destiné à l'autonomisation des ménages concernés. À l'heure actuelle, huit ménages bénéficient de cette prestation. En 2017, deux ménages ont bénéficié d'un transfert de bail en leur nom propre et ont pu sortir de ce programme particulier. La recherche d'appartement avec attribution des baux à la commune dans le cadre de logements sociaux s'améliore avec un travail de réseau et d'information auprès des gérances qui se tisse au fil des ans.

Appartements adaptés/protégés de la Saïonnerie

Le bâtiment de l'Avenue du 14-Avril 12 comprend 12 appartements adaptés/protégés destinés à des personnes au bénéfice de l'AVS ou de l'AI dont la situation nécessite des adaptations architecturales. Pour 10 de ces appartements, la Ville de Renens participe à un abaissement des loyers, pour peu que les locataires soient renanais-ses et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la commission d'attribution de ces appartements.

Expulsions

Lors de la prononciation d'expulsions, la travailleuse sociale logement de l'ARASOL prend contact avec les locataires concernés pour leur proposer un soutien. L'Office du logement vient en appui de cette démarche. Tous ces contacts n'aboutissent pas à des résultats mais certaines situations peuvent se voir allégées ou améliorées par ce biais. En 2017, ce sont 21 exécutions forcées d'expulsion qui ont été prononcées par la Justice de Paix (17 en 2016), dans la grande majorité des cas pour non-paiement du loyer. A noter que toutes ne se sont pas terminées avec des personnes à la rue puisque certaines trouvent finalement des arrangements avec la gérance ou par le biais de leur propre réseau.

Réseau partenaires logements

Le réseau des partenaires logement de la Ville de Renens comprend des gérances, coopératives, propriétaires, mais aussi des institutions tierces comme le Canton, le CSR, la Préfecture et d'autres communes. Le

28 novembre 2017, une rencontre a été organisée autour de la thématique de la sous-location. La question de la lecture des dossiers de candidature de ménage qui bénéficient des prestations complémentaires (PC) famille et des PC AVS/AI a également été abordée. La rencontre a remporté un grand succès avec la venue de plus de 40 partenaires. Cette année, pour la première fois, la première Juge de paix du district de l'Ouest lausannois a participé à cette rencontre ainsi que des représentants de l'ASLOCA, de la prestation Handiloge de Pro Infirmis et des juges assesseurs de la Préfecture de l'Ouest lausannois venus avec la Préfète.

Plateforme logement de l'Ouest lausannois

Cette plateforme est un lieu d'échange et de discussion permettant de mettre en commun les expériences de chacun. Elle peut également servir de tremplin pour des projets intercommunaux qui se dessineraient au travers des discussions à venir. Deux ateliers de la plateforme ont eu lieu en 2017, un sur le thème des "grands ensembles de demain" avec présentation de la vision stratégique de la construction dans l'Ouest lausannois pour la période 2016-2021 et un second sur le thème "Reprogrammation et nouveaux modes de vie".

Votation des communes de l'Ouest pour l'implantation d'une antenne de la Fondation Apollo

Courant 2017, les huit communes du district de l'Ouest lausannois ont travaillé à l'implantation d'une antenne de la Fondation Apollo. Le projet et le budget ont été votés et validés avec grand succès par les élu-e-s communaux. A Renens, le préavis a été voté le 9 novembre 2017 (préavis no 22-2017). L'Etat de Vaud participe pour moitié aux frais de fonctionnement annuel de la structure. Les communes se partagent l'autre moitié en fonction du nombre d'habitants. Le montant total pour les communes étant de 215'000.-

La Fondation Apollo a été créée en 2011 à Vevey. Une antenne a déjà vu le jour à Yverdon-les-Bains. L'institution soutient et conseille les personnes en recherche de logement. Elle entreprend des démarches auprès des bailleurs afin d'éviter les expulsions. Elle entreprend un suivi afin de permettre aux locataires de récupérer, obtenir et maintenir un bail à loyer à leur nom. Courant 2018, l'arrivée de la Fondation Apollo dans l'Ouest lausannois sera, en plus de la travailleuse sociale logement de l'ARASOL, un partenaire précieux pour l'Office du logement de Renens. Elle sera une force supplémentaire dans la construction d'une politique du logement communal qui vise à permettre aux citoyen-ne-s de la Ville de Renens de trouver à se loger à des prix abordables, dans des quartiers où la mixité sociale et le bien-vivre ensemble se réalisent au quotidien.

Section Exploitation

La section exploitation veille à garantir les meilleures conditions de travail possibles. En effet, des EPI (équipements de protection individuels) ont été re-

nouvelés ainsi qu'une partie du parc des machines d'entretien sur différents sites. La sensibilisation aux produits écologiques a été rappelée au personnel d'exploitation.

Après trois années d'apprentissage d'agent d'exploitation, un apprenti a réussi avec succès son certificat fédéral de capacité. Dès lors, deux nouveaux collaborateurs ont débutés leur formation ainsi que deux de nos responsables de site par le biais de l'art. 32 visant le même objectif. De plus, de nombreux stagiaires sont venus découvrir le métier d'agent d'exploitation dont un venu de l'ORIF. Depuis août 2017, le site scolaire de la Croisée est sous la responsabilité du secteur exploitation pour l'entretien et la maintenance. A cet effet, une collaboratrice a été engagée à un taux de 0.3 EPT sous la supervision du responsable de site du collège 24-Janvier. L'adjoint du secteur exploitation a assumé par intérim le rôle de chef de service, ce qui a engendré une charge supplémentaire pour le chef d'exploitation qui l'a secondé dans les tâches techniques plus spécifiques.

Par ailleurs, le chef d'exploitation a suivi la formation continue d'électricien afin de pouvoir continuer à exercer cette profession. Il a également effectué l'étude et la programmation de plusieurs mises en passe des cylindres électroniques sur les sites du, CTC, Lausanne 33, La Croisée et la salle de spectacles.

Dans le cadre des séances d'exploitation, il a été intégré des visites sur différents bâtiments afin de parfaire les connaissances des responsables de sites.

Comme chaque année, une vingtaine d'étudiants est venue renforcer nos équipes d'entretien pour effectuer les grands nettoyages des différents sites scolaires durant les trois premières semaines de juillet. Courant novembre, un nettoyage à fond a également eu lieu à Ondallaz.

Avec la collaboration des trois directions scolaires, la section exploitation organise des exercices d'évacuation. Le SDIS participe également à certains exercices, ce qui a permis un certain nombre d'améliorations.

Cultes

La collaboration entre la Ville de Renens et les communautés religieuses est cadrée par la Constitution fédérale et la Constitution vaudoise, qui posent et garantissent le principe de la liberté de conscience et de croyance.

Les relations entre l'Etat et les communautés religieuses sont régies par diverses lois qui règlent notamment, les aspects de reconnaissance et de subventionnement. Le Service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition des lieux de culte, de l'entretien de ces lieux de culte, de la rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges, ceci pour l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD). Ces tâches sont gérées par le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes.

Les chiffres ci-après, concernent l'année 2016. En effet au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2017 ne sont pas encore connus.

Eglise évangélique réformée

Région les Chamberonnes

En 2016, la subvention de la Ville de Renens a été de CHF 8'850.- à l'EERV et CHF 1'500.- à la Cascade et pour les jeunes.

Neuf paroisses constituent la région "Les Chamberonnes":

- Bussigny – Villars-Sainte-Croix
- Chavannes-Epenex
- Cheseaux – Romanel
- Crissier
- Ecublens – Saint-Sulpice
- Haut-Talent
- Mont-sur-Lausanne
- Prilly – Jouxens
- Renens

Chaque paroisse de la Région garde ses activités traditionnelles, ses lieux de culte, sa couleur spirituelle, son autonomie financière et ses ministres.

La Cascade offre une écoute active compétente, un espace thérapeutique, un soutien psychologique, une démarche en art-thérapie pour adultes et enfants. C'est un espace pour faire le point, Elle est ouverte à tous, quelles que soient les convictions. Chacun participe financièrement selon ses moyens.

Pour les jeunes, la Région Les Chamberonnes organise des camps, des week-ends, des formations Jacks (jeunes accompagnants de camps et de catéchisme). Des lieux ont été créés à Bussigny et au Mont-sur-Lausanne, ils sont propices au développement des rencontres entre jeunes chrétiens.

Paroisse de Renens-Village

Le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes assure l'entretien des bâtiments et le paiement des salaires des organistes et des sacristains.

Quelques événements en 2017:

- Janvier: 3 séances de cinéma avec des films venus d'ailleurs et qui permettent de réunir des personnes de toute la région
- 26 février et 21 mai: deux concerts dans le cadre des 500 ans de la réforme par l'organiste titulaire
- 4 novembre: fête de la paroisse à la Salle de spectacles
- 17 décembre: culte du Noël paroissial suivi d'un repas canadien et de différentes animations.

Temple de Chavannes-Epenex

En 2016, la part de la Ville de Renens a été de CHF 22'174.40.

La paroisse de Chavannes ouvre l'église, en plus des cultes traditionnels, entre autres pour les activités suivantes:

- tous les mardis de 9h45 à 10h45 pour être à l'écoute de soi, méditer, prier ...
- chaque premier mercredi du mois (sauf en août) de 18h45 à 19h15 a lieu une prière dans l'esprit de celles vécues à Taizé

- chaque mois, la paroisse participe à une semaine de prière pour les droits humains

Quelques événements en 2017:

- Printemps et automne: concerts au son d'instruments anciens
- 7 mai: brunch de soutien
- 2017: premières récoltes de légumes provenant du jardin potager écologique et participatif, initié l'année passée en lieu devant la salle de paroisse.

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

En 2016, la part de la Ville de Renens a été de CHF 4'371.45 pour la Paroisse de Malley.

La Paroisse du Sud-Ouest lausannois est située sur les communes de Lausanne, Prilly et Renens qui se répartissent les frais selon les termes de la convention signée en février 2003 (elle est actualisée tous les 5 ans), soit en fonction du nombre de paroissiens. Elle englobe le Parc de Valency, la Vallée de la Jeunesse et le cimetière du Bois-de-Vaux. Elle s'étend du Pont Chauderon à la Bourdonnette et trois lieux de culte constitue cette paroisse: la chapelle de Malley, le temple de Sévelin et le temple de St-Marc.

La Ville de Renens contribue aux frais de chauffage et d'éclairage de la Chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renenais.



Chapelle de Malley



Temple de Sévelin



Temple de Saint-Marc

Activités au foyer paroissial de Malley

Le foyer paroissial, qui accueille de multiples activités, est au bénéfice d'un droit de superficie (DDP) auprès de la Commune de Lausanne. Ce DDP est arrivé à échéance le 16 février 2015.

Comme dans le futur plan de quartier de Malley, zone "Gazomètre", le foyer n'est pas maintenu, la Commune de Lausanne a proposé une prolongation du DDP de 5 ans, qui a été signée le 13 février 2015.

Paroisse de langue allemande de Villamont

En 2016, la part de la Ville de Renens a été de CHF 2'425.75.

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est le siège de la Paroisse réformée de langue allemande de la région lausannoise. Elle se situe au 13 de l'Avenue de Villamont à Lausanne depuis 1906. Elle offre la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

En 2016, la part de la Ville de Renens a été de CHF 107'569.29. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 310'890.79, répartis entre les différentes Communes (voir ci-après), au prorata du nombre d'habitants catholiques. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Quelques événements en 2017:

- 22 janvier: célébration œcuménique à Crissier, sur le thème des migrants d'ici et de loin, suivie du spectacle Aïcha
- 24 mars: Chemin de Croix animé par le groupe œcuménique ACAT de l'Ouest lausannois (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)
- 31 mars: Christi Passio, nouveau spectacle musical présenté par la troupe de l'Amour-le-vrai
- 18 mai: 1^{er} pèlerinage des anciens de la Mission italienne Lausanne-Renens, aux Marches (Gruyères)
- Juin: repas de soutien de la Communauté portugaise à la paroisse St-François
- 8 octobre: Fête des communautés de la paroisse
- 15 octobre: 100 ans des Apparitions de Marie à Fátima: messe et, procession en présence de l'évêque de Mindelo (Cap Vert), don Ildo Dos Santos
- 18 novembre: Fête des Malgaches

- 12 décembre: Soupe co-organisée et servie par la paroisse et d'autres associations du FAR sur la Place du Marché à Renens
- 24 décembre: célébration eucharistique de Noël des communautés protestante et catholique, à Chapelle Ste-Claire
- Du 23 au 28 décembre: accueil d'Objectif Cœur dans les locaux à Renens.

De plus, l'Eglise de St-François accueille chaque mois, les Dimanches Solidaires, qui sont un TEMPS et un ESPACE de fraternité, de repas, ouverts à tous.

Paroisse de St-Joseph

En 2016, la part de la Ville de Renens a été de CHF 26'837.35.

Les 8'000 catholiques de la paroisse Saint-Joseph habitent dans les quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Galicien, des Baumettes et du Chablais à Prilly et les quartiers de Longemalle et de Florissant à Renens. Elle est composée de presque 80 nationalités et cultures différentes. Elle accueille les communautés vietnamienne, camerounaise, italienne et érythréenne pour leurs animations et leurs célébrations. Elle fait partie, avec la paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly, de l'Unité pastorale Prilly-Prélaz, avec à la tête, une équipe pastorale, composée de six membres (trois prêtres et trois laïcs, dont deux femmes).

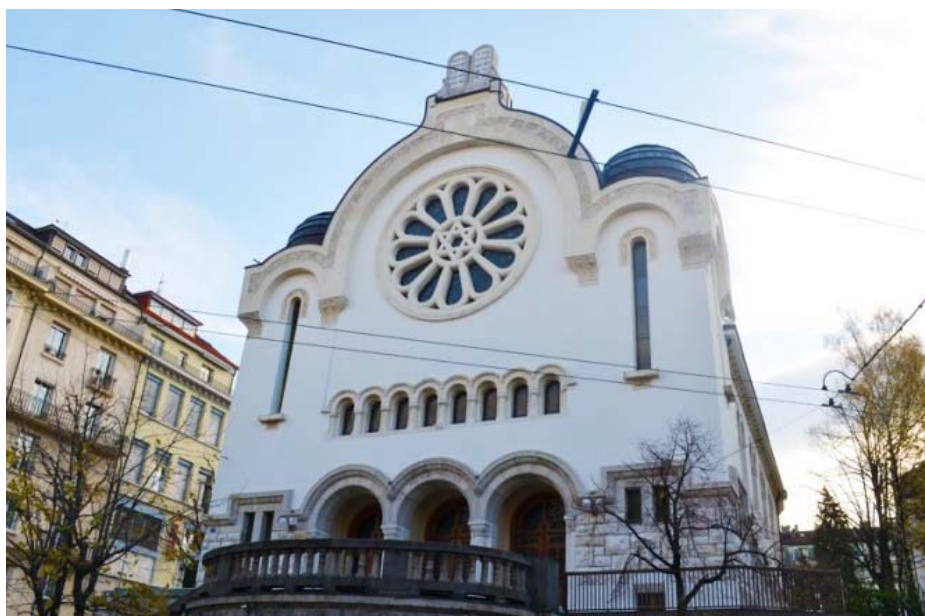
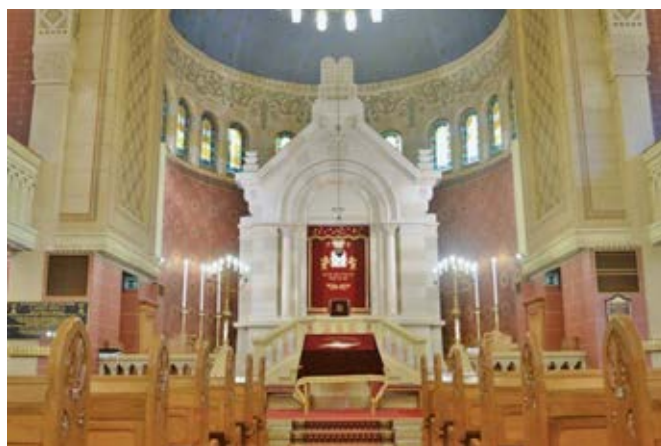
Le cas de cette fraction de Paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les Communes de Lausanne, de Prilly et de Renens, qui est réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud

Depuis 2015, la Ville de Renens ne verse plus de contribution à cette communauté. En effet, le nombre d'israélites pratiquant pour Renens n'atteignant plus le seuil d'au moins 10 habitants membres

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté accepte le principe de contribuer pour un montant forfaitaire de CHF 30'000.-. Ce montant est réparti selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres.

La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton. Son inauguration a eu lieu le 7 novembre 1910.



GESTION URBAINE-DÉVELOPPEMENT DURABLE



Directrice:
Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Municipale

Chef de service:
M. Alain Peneveyre

GESTION URBAINE-DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Service Gestion urbaine-Développement durable gère les activités principales suivantes:

- Maintenance et propreté
- Logistique et manifestations
- Aménagement et entretien des espaces verts
- Développement durable et énergies

Faits marquants

A l'image de l'ensemble de l'Administration communale, le Service Gestion urbaine-Développement durable a été très actif en 2017. En effet, la section Maintenance et propreté a poursuivi les travaux de rénovation des WC publics de la ville avec la réhabilitation des WC du terrain de Verdeaux. Le passage de la rue du Midi à la rue de la Source a été repeint et la section a été récompensée par le prix Clean-up Day 2017.

La section Espaces verts, quant à elle, a pu inaugurer un nouvel écrin de verdure fraîchement réaménagé au parc du Chêne. Elle a mis à disposition de la population un aménagement provisoire sur l'îlot de la Savonnerie et a réceptionné le parc de la Croisée du nouveau complexe éponyme.

La section Gestion des déchets a, elle aussi, été récompensée au niveau national par le prix Green award 2017 récompensant une gestion des biodéchets bien conçue et respectueuse de l'environnement. Elle a travaillé sur une nouvelle directive pour les déchets d'entreprises et a consolidé les chiffres des tonnages par déchet. De plus, la section a lancé une démarche de sensibilisation destinée à réduire la production des déchets.

La section Développement durable a vécu, pour sa part, une année extrêmement intense avec la préparation du réaudit du label "Cité de l'énergie", réaudit qui a débouché sur un magnifique score de 74,7% des mesures atteintes. Elle a également travaillé d'arrache-pied pour déposer le préavis "Bourse solaire participative" à la séance de décembre du Conseil communal.

Entrons maintenant plus en détail dans cette année riche et passionnante.

Section Maintenance

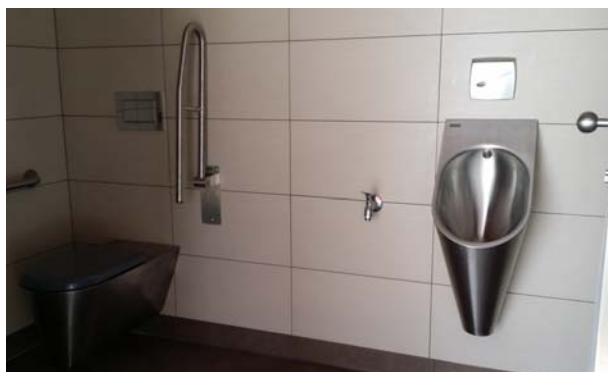
Suite à la mise en place des douze mesures pour améliorer la propreté en ville, la section a poursuivi sa campagne de sensibilisation avec une nouvelle série d'affiches portées par le personnel en charge de la propreté urbaine.



Affiche propreté urbaine

L'hiver 2016-2017 a nécessité 7 sorties de neige uniquement en janvier 2017, correspondant à 423 heures de service pour l'épandage de 63 tonnes de sel.

Comme chaque année depuis 2012, un WC public a été entièrement transformé et réaménagé. Après celui de la Place du Marché en 2012, celui du Village en 2013, celui du chemin des Clos en 2014, de la rue de Lausanne en 2015 et du cimetière en 2016, c'est le WC de Verdeaux qui a subi un sérieux lifting afin de pouvoir accueillir un WC handicapé et de répondre aux attentes des utilisateurs lors des manifestations organisées sur le site de Verdeaux, dont Festimixx, 1020 Run ou Cap sur l'Ouest.



WC de Verdeaux

Depuis le mois de juin 2017, une fresque aquatique recouvre le passage de la rue du Midi à la rue de la Source.

La Ville de Renens s'est associée à la gérance de l'immeuble et à la banque qui en est la propriétaire, afin de rendre ensemble ce passage plus accueillant.

L'aquarium aux mille facettes qui le décore désormais est l'œuvre de l'artiste Philippe Baro, graffeur professionnel.

Ce lieu jugé jusqu'alors sombre, malodorant et peu sympathique par ses usagers, voit désormais les passants s'arrêter et prendre le temps de découvrir les détails de ses murs colorés, passant du commandant Cousteau aux sirènes, et par toute la faune sous-marine.

Enfin, et c'est une première à Renens, un vernis hydrophobe très efficace a été appliqué sur la partie inférieure de la fresque afin de la protéger des déjections selon le principe de l'arroseur arrosé.



Inauguration passage Midi-Source

La Ville de Renens a reçu, avec deux autres communes suisses, le prix Clean-up Day 2017. L'originalité de son action "cendriers de rue participatifs" a été distinguée parmi 450 autres actions menées dans tout le pays. Plusieurs cendriers doubles permettant de se prononcer sur des sujets divers et sympathiques ont évité pendant 4 mois aux mégots de finir par terre.



Vainqueur du Clean-up Day 2017

Disposant d'un parc d'une trentaine de véhicules, le service Gestion urbaine-Développement durable a procédé au renouvellement de deux d'entre eux, ainsi qu'à l'acquisition d'une nouvelle nacelle élévatrice.

Après une dizaine d'années, le transporteur multibennes de marque Bucher acquis en 2007 est arrivé en fin de vie. En effet, de gros problèmes mécaniques, auxquels s'ajoute la corrosion de la cabine,

ont montré clairement que son remplacement devenait impératif pour éviter d'onerieuses réparations. Le délai de livraison étant relativement long, le nouveau véhicule ne sera livré qu'au printemps 2018.

Autre véhicule renouvelé, le bus Mercedes-Benz 310D acquis en 1999. Présentant un problème de test anti-pollution qui ne peut être résolu au vu de sa vétusté, son remplacement devenait indispensable. Après avoir essayé plusieurs véhicules, le choix s'est porté sur un fourgon VW Crafter 35.



VW Crafter 35

Enfin, c'est par voie de préavis que le Service a acquis une nacelle élévatrice hybride.



Jusqu'à présent, de nombreux travaux se faisaient en louant des camionnettes à nacelle élévatrice, en recourant à des échelles télescopiques, ou en sous-traitant les travaux, faute de matériel adéquat. L'acquisition d'une nacelle élévatrice répond à des besoins qui se font sentir depuis un certain temps déjà. En effet, lors de la mise en place des décorations lumineuses de fin d'année par exemple, le Service Gestion urbaine-Développement durable devait louer un engin élévateur pour deux semaines, une pour la pose et une pour la dépose des éléments. Les dates de réservation devaient donc être bloquées à l'avance, ce qui ne permettait aucune souplesse d'organisation. L'équipe de la section Logistique et manifestations utilisait aussi régulièrement ce genre d'engin pour la pose de pavés, de banderoles et de décorations lumineuses sous les cantines.

La section Espaces verts, quant à elle, louait souvent ce type de véhicules pour la taille des grands arbres. L'acquisition d'une nacelle élévatrice ne remplacera toutefois pas à 100% la location de véhicules spécifiques, et cela en raison de son déploiement maximum. La nacelle sera utilisée en lieu et place des

échelles, ce qui sera nettement plus sûr pour les collaborateurs du Service.

Enfin, afin d'évaluer au mieux la pertinence d'un tel achat, un sondage a été effectué auprès des autres services, et la section Exploitation du Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes se réjouit de pouvoir utiliser elle aussi cet engin pour le nettoyage des façades et des vitres de certains collèges. Celui-ci permettra également l'économie d'un échafaudage pour la peinture des façades des bâtiments communaux ou pour l'entretien extérieur de la Salle de spectacles. Ce nouvel achat, un outil flexible et précieux, permettra donc la réalisation de nombreuses tâches incombant à différents Services de l'Administration.

Section Logistique et manifestations

Ci-après, la liste des manifestations 2017 auxquelles le Service a apporté son soutien logistique avec le montage de cantines, de vitabris, de pavoisements, de décorations, ainsi que l'installation de bancs, de chaises, de podiums et de conteneurs pour le tri des déchets:

• Apéritif culturel	8 février
• Tournoi de foot en salle - Collège du Léman	4 mars
• Exposition philatéliste -Salle de spectacles	5 mars
• Samedi des bibliothèques - Pl. du Marché	11 mars
• Fête du printemps	25 mars
• Ouverture officielle des animations Pl. du Marché	29 avril
• Marché aux puces «Fourmi Rouge»	14 mai
• Kermesse Catholique	6 et 7 mai
• Inauguration Ferme des Tilleuls	13 mai
• Fête des voisins	18 mai
• Vide greniers	20 mai
• Cirque «Star Light»	25 au 28 mai
• Meeting natation	27 et 28 mai
• ECAL Cinéma – Pl. du Marché	1 ^{er} juin
• Marché aux puces «Fourmi Rouge»	2 et 3 juin
• Tarmac festival	9 et 10 juin
• Tournoi graines de foot	17 juin
• Abbaye La Jeune Suisse	24 au 26 juin
• Concert d'été	29 au 30 juin
• Feria Flamenca	1 ^{er} et 2 juillet
• Fête Nationale	1 ^{er} août
• Festival cinéma TVT	17 au 19 août
• Fête de Florissant "GAF"	25 et 26 août
• Fête au Village	2 septembre
• Inauguration jardin de l'Avenir	6 septembre
• Clean-up Day	8 septembre
• Alternatives urbaines TKM	8 au 10 septembre
• Fête Fourmi Rouge	8 et 9 septembre
• Soirée du personnel	14 septembre
• Clôture des animations - Pl. du Marché	23 septembre
• 1020 Run	23 septembre
• Cap sur l'Ouest	24 septembre
• Cité de l'énergie Malley - Remise du label	30 septembre
• Fête de paroisse	1 ^{er} octobre

• Femmes Solidaires	5 octobre
• Clôture des animations - Pl. du Marché	7 octobre
• Fête des communautés - Paroisse catholique	7 octobre
• Marcheton	7 octobre
• Journée "Refus de la misère"	17 octobre
• Vide greniers	21 octobre
• Fête Asturiano – Pl. du Marché	21 octobre
• Marché aux puces "Rayon de Soleil"	28 octobre
• Puces Paroisse Protestante	4 au 5 novembre
• Inauguration parc du Chêne	8 novembre
• Sapins Bottens	21 novembre
• Téléthon	2 décembre
• Marché aux puces – Sur la Croix	3 décembre
• Noël des enfants - Salle de spectacles	14 décembre
• Noël à Renens	16 et 17 décembre

Section Espaces verts

2017 fut une année de réalisation pour la section Espaces verts. En effet, c'est par voie de préavis que le parc du Chêne a été entièrement réaménagé.

Afin de définir un concept d'aménagement, un cahier des charges a été établi, réunissant les demandes de tous les acteurs concernés, soit les Services communaux, les habitants du quartier, les utilisateurs, ainsi que les jardiniers en charge de l'entretien du futur parc. En premier lieu, la place de jeux a été sécurisée par le biais d'aménagements routiers. Un éclairage idoine a été installé le long du chemin d'accès, les jeux existants ont été rénovés, de nouveaux éléments sont venus les compléter, et le mobilier urbain a été renouvelé avec l'installation, notamment, d'une fontaine à boire.

A l'exception d'un vieux tilleul et des haies de lauriers, plantes invasives à éradiquer, le reste de la végétation a été maintenu et complété avantageusement par une dizaine de nouveaux arbres tiges plantés à l'ouest du parc; une variété de chêne a été retenue.

La création d'un parking à vélos, ainsi que la modification du talus au nord du parc, complètent l'aménagement.

Cette partie de la ville n'étant pas très riche en espaces publics, l'ajout de quelques centaines de mètres carrés à ce parc est bienvenu. Partant d'une petite parcelle à l'aménagement minimal, cette nouvelle réalisation offre désormais à la population du quartier un véritable lieu de détente agréable et sécurisé.



Avant les travaux



Pendant les travaux

Parc de l'Avenir

Après la démolition des bâtiments sis à la rue de l'Avenir 5 et 7, un aménagement provisoire a été effectué avec trois espaces distincts, soit un potager urbain composé d'une vingtaine de parcelles cultivées par les habitants du quartier, un espace sportif équipé d'un engin de fitness urbain permettant une grande variété d'exercices pour toutes les catégories d'âges, et un espace de rencontre agrémenté d'une pergola, d'une table de pique-nique, ainsi que du premier grill électrique mis à disposition des Renenais.

Depuis son inauguration en septembre 2017, cet espace rencontre un réel succès auprès de la population.



Après les travaux



Travaux du parc de l'Avenir



Inauguration

L'inauguration du parc du Chêne a permis aussi de planter le premier "Arbre des naissances" à Renens.

L'idée originale de la plantation d'arbres dédiés aux enfants de Renens provient du Conseil communal, qui a mis en avant les avantages considérables résultant d'un accroissement du patrimoine arboricole de notre ville. Planter chaque année un "Arbre des naissances" pour célébrer les enfants nés dans l'année est un geste symbolique fort désormais ancré sur notre territoire. Ainsi, les parents des enfants nés en 2016 ont été conviés le 8 novembre à planter un magnifique chêne chevelu. Et ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de personnes qui, la pelle à la main, ont planté le premier "Arbre des naissances" d'une longue série.



Arbre des naissances 2016



Fin des travaux

Grill électrique



Parc de la Croisée

Bien que la réalisation de ce parc ait été confiée à des mandataires privés, sa conception a été élaborée en partenariat avec le Service Gestion urbaine-Développement durable. Le choix des essences, des jeux et des revêtements a été pensé pour offrir un bel écrin récréatif tout en assurant un entretien futur facilité. Le Service est en charge de l'entretien de ce nouveau parc de 2'000 m² depuis le mois d'octobre 2017.

Parc de la Croisée



Promenade des cornouillers

Après les travaux de fouille qui ont permis d'incorporer dans le sol les conduites du chauffage à distance (CADOUEST), une belle opportunité s'est présentée pour réaménager cette bande herbeuse.

Un magnifique exemplaire de Cornouiller (*Cornus controversa*) trônait déjà fièrement sur cette parcelle et a heureusement pu être préservé.

Le genre des *Cornus* à fleurs présente une grande diversité d'espèces et c'est tout naturellement qu'il a été décidé, en partant du bel exemplaire déjà présent sur le terrain, de créer une collection variée de cornouillers.

Au final, neuf espèces et variétés différentes ont été plantées, avec des sujets atteignant 4 mètres de hauteur, afin de bien marquer leur présence.

Au niveau du sol, toute la zone sera traitée en prairie fleurie avec deux fauches annuelles. Quant aux bords, ils seront tondus régulièrement sur une largeur de 50 cm.



Promenade des Cornouillers

Ferme des Tilleuls

Le projet d'aménagement du jardin de la Ferme des Tilleuls a été pensé et dessiné par le Service Gestion urbaine-Développement durable, en collaboration avec les architectes mandatés et le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes. De conception simple et contemporaine, cet aménagement consiste à mettre en valeur la végétation présente tout en libérant des espaces pour faire vivre les extérieurs de cette magnifique bâtisse.



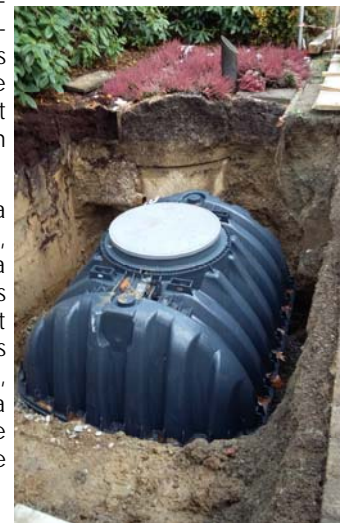
Jardin de la Ferme des Tilleuls

Cimetière

Au cours de l'année, 182 décès ont été enregistrés sur la Commune de Renens.

78 personnes ont été enterrées au cimetière communal, soit 18 inhumations de corps et 60 de cendres, dont 36 qui ont été déposées au Jardin du Souvenir.

Le Jardin du Souvenir a été créé en 1982. Après, 32 ans, il s'est avéré que la cuve accueillant les cendres des défunts était pleine. Afin de laisser ces cendres reposer en paix, une fosse a été creusée à côté de la fosse existante et une nouvelle cuve de 3'500 litres a été installée.



Nouvelle cuve du Jardin du Souvenir

Jardins familiaux

Pour rappel, 9 sites accueillent 252 jardins familiaux, répartis comme suit:

- Aux Airelles 7
- Aux Paudex 42
- Sous-Biondes I 43
- Sous-Biondes II 55
- Les Biondes 16
- Au Château 22
- Au Censuy 47
- Au Simplon 12
- Aux Baumettes 8

A ces parcelles, il faut ajouter les potagers urbains du parc des Paudex réunissant 19 jardiniers amateurs, ainsi que, nouvellement créé, le Jardin de l'Avenir, avec 22 parcelles cultivées par les habitants du quartier.

Cette façon de faire permet à un plus grand nombre de familles de cultiver un lopin de terre de plus petite dimension: entre 20 et 40 m² pour les parcelles de potagers urbains, contre 50 à 100 m² pour celles des jardins familiaux.



Les représentants de site



Groupe mobilité réduite

C'est en partenariat avec des représentants du groupe des Aînés de Renens que les services techniques travaillent à améliorer la Ville pour les personnes à mobilité réduite.

Cette collaboration a notamment pu voir la pose de bancs supplémentaires à l'avenue de la Paix, à l'avenue du Temple, à l'Usine-à-Gaz ainsi qu'au chemin d'Eterpy.

Travaux forestiers

La section Espaces verts effectue l'entretien des forêts, à savoir le bois du Caudray, le bois Cola, la forêt de Pachoudaz et le bois Creux. Les coupes simples qui ne nécessitent ni moyens lourds (tracteur forestier, treuille) ni soins sylviculturaux sont effectuées par le Service Gestion urbaine-Développement durable. Les travaux plus complexes sont sous-traités à une entreprise spécialisée.

En 2017, l'équivalent de 22 m³ de bois a été abattu, ce qui représente un total de 182 heures de travail. Concernant les espèces, il s'agit principalement du hêtre, du frêne, du châtaignier et du chêne.

Section Gestion des déchets

Le taux de recyclage des déchets en Ville de Renens s'est stabilisé à 64%, ce qui est un excellent résultat, sachant que l'exigence cantonale est de 60% et que la moyenne nationale se situe à 54%. L'évolution de la quantité des déchets est également stable (voir graphique). Elle suit la démographie de la Commune. Après avoir sensibilisé la population renanaise au tri des déchets de façon continue, le Service Gestion urbaine-Développement durable se lance un nouveau défi: celui de sensibiliser la population au « moins de déchets », le meilleur déchet étant bien sûr celui que l'on ne produit pas !

Dans le courant de l'année, un groupe de travail composé de différents services de l'Administration a travaillé à la nouvelle version du Règlement de la taxe déchets pour entreprises décrite ci-dessous.

Taxe déchets pour entreprises

A Renens, la taxe au sac est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013, et avec elle, la taxe forfaitaire de base qui est calculée à partir des coûts réels engendrés par la gestion des déchets urbains. La taxe de base habitant sert de base de calcul pour la taxe forfaitaire facturée aux entreprises et aux commerces. Jusqu'ici, un coefficient de pondération allant de 1 à 5 était appliqué en fonction du domaine d'activité et du nombre d'employés à plein temps de l'entreprise.

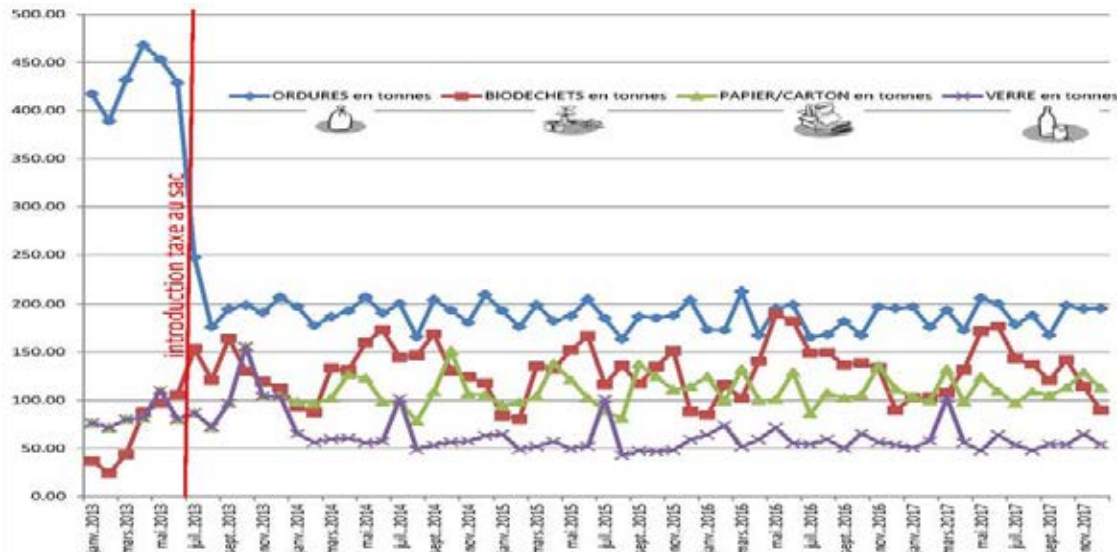
Or un recours déposé auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), a révélé un certain flou dans la Directive municipale concernant la taxe de base pour les entreprises et les commerces.

En effet, dans cette procédure menée par un entrepreneur renanais, il est apparu que la Directive alors en vigueur ne respectait pas totalement le critère de la légalité et qu'elle n'était plus conforme aux principes dégagés par la jurisprudence. C'est pourquoi la Directive a été complètement revue et remodelée. Les articles composant l'ancienne version étaient trop réducteurs et laissaient une marge d'interprétation trop importante, offrant des possibilités de recours non-négligeables. Aussi, chaque article a été repensé afin, d'une part, de colmater les failles juridiques constatées et, d'autre part, de préciser du point de vue technique ce qui est autorisé pour une entreprise dans sa gestion des déchets et ce qui est obligatoire.

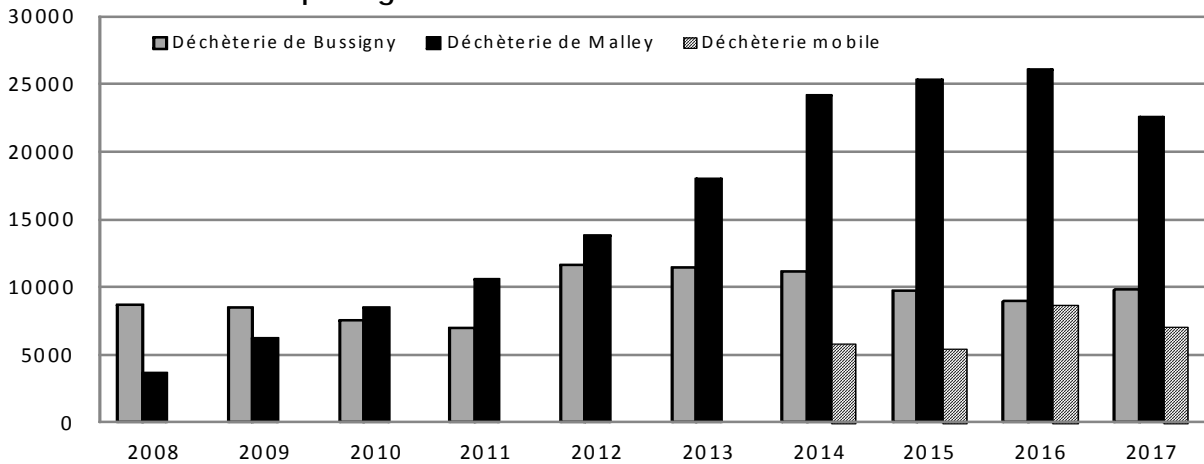
Cette nouvelle directive, beaucoup plus précise et détaillée, permettra au Service Gestion urbaine-Développement durable des prises de position bien plus claires et aisées, et limitera les moyens de recours pour les entreprises. Le fait que la taxe soit évolutive

ne dénature en aucune manière la position municipale prise lors de l'établissement de la Directive précédente. La nouvelle Directive est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Evolution des tonnes de déchets collectées en porte-à-porte 2013 - 2017



Evolution du nombre de passages des habitants de Renens en déchèterie



Par ailleurs, dans sa séance du 10 octobre 2017, la Municipalité a dénoncé, pour le 31 décembre 2018, la convention qui la lie actuellement à la déchèterie intercommunale de Bussigny.

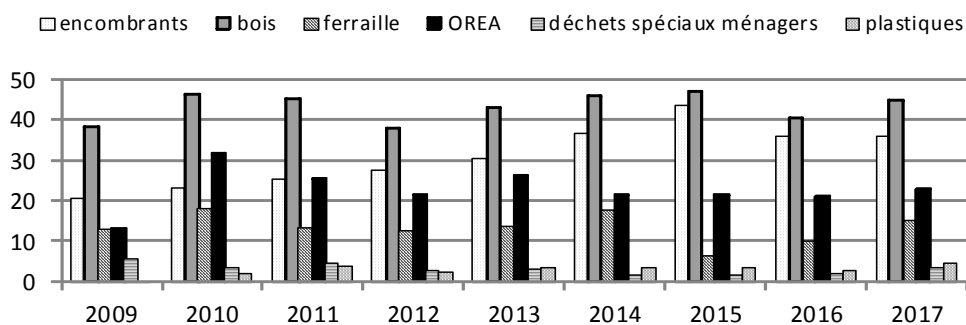
En effet, alors que 22'000 passages de Renanais ont été enregistrés en 2017 à Malley, seuls 10'000 passages ont été comptés à Bussigny.

De plus, le coût du passage à Malley se trouve être trois fois moins élevé qu'à Bussigny.

Enfin, le propriétaire du terrain hébergeant la déchèterie de Bussigny a dénoncé le contrat de bail pour 2020.

La décision de renoncer aux services de la déchèterie de Bussigny a donc été prise et communiquée aux communes partenaires.

Dès 2019, les Renanais se dirigeront vers la déchèterie de Malley et vers les déchèteries mobiles de quartier mises à leur disposition (50 dates).



Déchets collectés aux déchèteries mobiles de quartier (en tonnes)

Conteneurs enterrés

La Ville poursuit ses efforts en subventionnant la mise en place de conteneurs enterrés dans les quartiers à forte densité d'habitation; par le biais de son règlement, elle oblige aussi les nouvelles constructions à être équipées de telles infrastructures. Il en résulte pour 2017 la mise en place de 29 nouveaux conteneurs dans les quartiers suivants:

- la Croisée (Rue du 24 Janvier 1A à 1E - Rue de Lauzanne 49A à 49H)
- rue de l'Avenir / Avenue de Saugiaz
- chemin du Chêne 18
- place de la gare 14 - 22
- chemin de la Roche 2, 4, 6, 8, 14, 16

Ces équipements permettent aux locataires de se débarrasser de leurs déchets à tout moment de la semaine et engendrent une importante économie d'échelle pour les transporteurs, ce qui se traduit par une baisse du prix de la collecte des déchets en porte-à-porte.



Mise en place de conteneurs enterrés

Prix Green award 2017

Laissons ici Biomasse Suisse expliquer pour quelles raisons la Ville de Renens a été honorée du 1^{er} prix Green award 2017:

Voir "Revue de presse" aux pages 189 et 190.



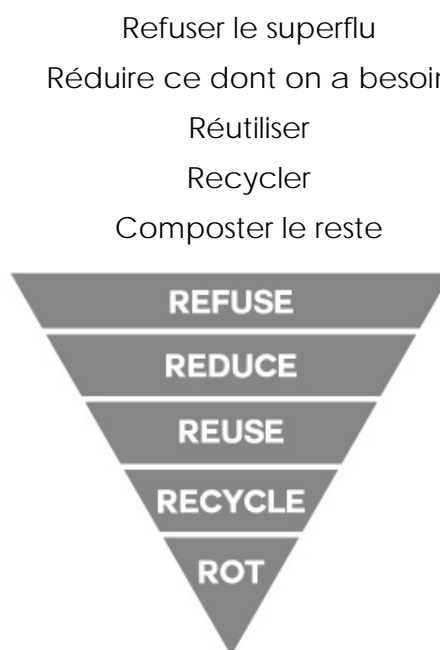
Remise du prix Green award 2017

Soirée Zéro déchets

La Ville de Renens est la première commune suisse à être devenue membre de l'Association ZeroWaste Switzerland. Cette collaboration a débuté avec une conférence donnée par l'association le 7 novembre 2017. Les points abordés lors de cette soirée étaient les suivants:

- C'est quoi, le "zéro déchet" ?
- L'association ZeroWaste Switzerland
- Pourquoi tendre vers le "zéro déchet" ?
- Comment faire concrètement?

Le principe des 5 R (en anglais), traduit ci-dessous, fournit des pistes de réflexion sur nos modes de consommation, ainsi qu'une marche à suivre permettant de réduire nos déchets et, ce faisant, de minimiser notre empreinte écologique. Le but n'est pas de se priver, mais de se responsabiliser, de questionner l'ensemble de nos habitudes actuelles, et de consommer plus intelligemment.



Principe des 5 R



Soirée Zéro déchets

Section Développement durable

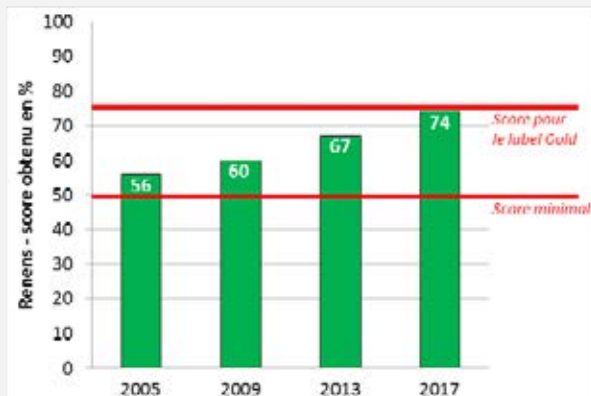
Réaudit Cité de l'énergie

Le label "Cité de l'énergie" a été créé en 1988 pour mettre en évidence le rôle-clé que jouent les communes dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 adoptée par la Confédération. Déployé dans le cadre du programme national *SuisseEnergie*, il récompense les communes mettant en œuvre une politique énergétique durable dans les six domaines suivants: aménagement du territoire, bâtiments et installations communales, approvisionnement énergétique et dépollution, mobilité et transports, organisation interne, information et coopération.



La Ville de Renens a obtenu sa première labellisation en 2005, suite à un audit chargé d'évaluer toutes les actions mises en œuvre sur le territoire communal. Cet examen permet de chiffrer le pourcentage de mesures réalisées par rapport au potentiel maximal d'actions réalisables. Un score minimal de 50% est nécessaire pour l'obtention du label. Une commune obtenant un score de plus de 75% est jugée comme figurant parmi les plus performantes énergétiquement et obtient le label "Cité de l'énergie GOLD". À ce jour, seules 46 communes suisses ont obtenu le label GOLD et Renens s'en approche.

Pour pouvoir conserver leur label, les villes sont auditées tous les quatre ans. Le dernier réaudit de la Ville de Renens s'est terminé au printemps 2017 sur un score de 74%! Les scores qu'elle a obtenus jusqu'ici montrent une progression constante récompensant la réalisation de ses engagements en matière d'énergie et de développement durable depuis 2005.



Graphique Cité de l'énergie

Une délégation de la Ville de Renens s'est déplacée le 25 septembre 2017 à Fribourg pour recevoir officiellement ce label lors de la Journée Nationale de l'Énergie.

Une Fête de l'énergie

Afin de célébrer le renouvellement du label, une journée festive dédiée à la population a été organisée le 30 septembre 2017 sur la place de Malley-Gare, au centre de ce futur site urbain que les Villes de Prilly et

Renens développent conjointement et qui respectera les objectifs de la société à 2000 watts. Animations, stands techniques et points de restauration ont été fréquentés toute la journée par un public plutôt familial. En parallèle, une projection gratuite du film "La Révolution silencieuse" a été programmée au Cinétoilette Malley Lumières. Suite à celle-ci, des allocutions de Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline De Quattro, d'une représentante de l'Office Fédéral de l'énergie, et des Syndics de Prilly et de Renens ont permis de présenter au public leurs visions de notre avenir énergétique.



Fête de l'énergie

Et la suite?

Au vu du score obtenu lors du dernier réaudit, la Municipalité a décidé de soumettre une demande de labellisation "Cité de l'énergie GOLD" en 2019. L'année 2018 sera donc consacrée à la mise en œuvre d'actions supplémentaires, notamment dans les domaines de la planification énergétique du territoire communal, des indicateurs caractérisant l'évolution de celui-ci, des contrôles énergétiques des chantiers, du suivi et de l'optimisation énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, de la mobilité des entreprises, ainsi qu'à l'organisation d'une conférence sur l'énergie et le développement durable à l'attention des collaborateurs de la Ville.

Subventions du Fonds pour le développement durable

Pour rappel, le Fonds communal pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 ct par kilowattheure consommé, prélevé sur l'ensemble des factures de consommation d'électricité payées sur le territoire de Renens. Il est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Des directives et des conditions d'octroi, ainsi qu'un règlement d'application, sont en vigueur depuis 2009.

En 2017, les actions suivantes ont été subventionnées par la Fonds:

- l'établissement de bilans énergétiques pour des bâtiments
- l'installation de panneaux photovoltaïques (PV)
- l'installation de capteurs solaires thermiques
- l'isolation et le remplacement de fenêtres d'un bâtiment
- le changement de gros appareils ménagers

- l'achat de vélos électriques
- l'achat d'accessoires pour vélo: casque et remorque
- l'achat de batteries pour vélos
- l'achat de véhicules électriques
- l'achat de véhicules à gaz
- l'achat de scooters électriques
- la participation à l'action "bike to work": Architram, TL, TVT Services, SIE, Stucky, ORIF, Ville de Renens
- la souscription à un abonnement Mobility
- la mesure communale de mobilité douce: Bike4Car
- la mesure communale pour le développement durable: Semaine européenne du Développement durable 2017
- la mesure communale pour le développement durable: Campagne Mix électricité RoE
- la mesure communale: installation de PV sur le toit du collège du Léman
- la mesure communale: sacs biodégradables du marché
- Eco-logement
- l'achat de puces Trakv
- le nettoyage rivière par des étudiants

Semaine européenne du Développement durable

Pour l'édition 2017, le service Gestion urbaine-Développement durable a proposé d'organiser deux manifestations.

Le mercredi 31 mai, une action: pieds d'arbres et bombes à graines.

L'action consistait à mettre les pieds d'arbres de la rue du Midi à disposition de la population pour y planter légumes et fleurs. Un stand a été tenu pour y distribuer gratuitement quelques plantes et sachets de graines. L'entretien de ces pieds d'arbres a été effectué par les participants dans le courant de l'année. Cette action n'a pas rencontré le succès escompté auprès des habitants du centre, mais elle sera reprise ultérieurement dans d'autres quartiers.

Une animation complémentaire destinée aux plus jeunes permettait la fabrication de bombes à graines (argile et graines de fleurs) qui ont été dispersées en ville ou emmenées à domicile.



Stand "bombes à graines"

Le samedi 3 juin, une action d'information et de sensibilisation "Sacs à vrac", accompagnée d'une exposition de photos originales sur le thème des déchets, a remporté un joli succès public.

Cette deuxième action consistait à distribuer des sacs en toile accompagné d'une notice explicative, afin d'encourager la population aux achats sans emballage superflu. Une exposition de photos originales de 12 clichés a été installée sur la Place du Marché pour interpeller les passants sur un ton humoristique sur la quantité de déchets que nous produisons.

Le visuel des sacs a été confié à l'association Atelier 6 à Renens, et l'achat des sacs équitables à Ecographic à Lutry.



Semaine du Développement durable

Cercle des indicateurs

La Ville de Renens a décidé d'adhérer en 2017 au Cercle des indicateurs et relèvera donc périodiquement les indicateurs centraux communs qui reflètent le développement durable, soit l'environnement, l'économie et la société.

La fonction principale des indicateurs centraux est d'évaluer l'état actuel du développement durable et son évolution au niveau de la stratégie politique de la commune. Ces indicateurs permettent de compléter une évaluation globale, sans redondance avec les indicateurs spécifiques choisis pour le label "Cité de l'énergie".

Depuis 2003, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a développé, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) des "indicateurs centraux du développement durable". Tous les deux ans, les cantons relèvent les données relatives aux 34 domaines du développement durable, tandis que les villes le font tous les quatre ans.

Les autres communes participant à ce cercle sont les: Fribourg, Lancy, Onex, Yverdon-les-Bains, Nyon, Genève et Lausanne.

L'intérêt de cette évaluation est d'avoir une vue d'ensemble de l'état du développement durable dans une collectivité en faisant ressortir les points faibles et

les points forts. Il est aussi intéressant de pouvoir se comparer à d'autres Communes, et l'échange entre les divers acteurs de ce cercle est très profitable pour la Ville de Renens.

Valorsa SA

La société Valorsa SA est un centre de compétence technique qui gère la documentation et les informations essentielles en ce qui concerne la gestion, la collecte, le transport et le traitement des déchets, en accord avec les 101 communes du périmètre ouest-vaudois et les autorités cantonales. Elle se charge également de collecter, transporter, trier, valoriser, traiter et faire incinérer les déchets urbains de ces 101 communes.

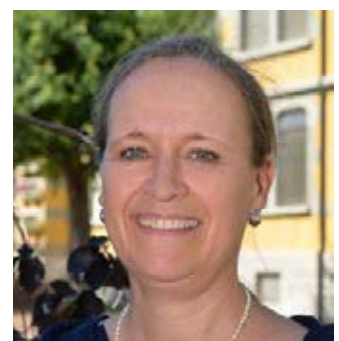
Lors de l'Assemblée générale du mois de juin 2017, Mme Patricia Zurcher Maquignaz a été élue au Conseil d'administration (CA) de Valorsa, constitué de neuf membres représentant les cinq districts présents sur le périmètre Valorsa. Elle y représente, avec M. Jean-Daniel Luthi, président du CA, le district de l'Ouest lausannois pour la durée de la législature en cours.

L'intérêt de la Ville de Renens, en tant que chef-lieu du district de l'Ouest et principal actionnaire de Valorsa, de faire partie de ce CA est multiple. Cela lui permettra notamment de veiller à la bonne gestion de cette société, tant sur le plan financier que sur celui de l'impact écologique des décisions qui y sont prises. La Ville de Renens sera attentive aussi à nourrir la créativité, l'esprit d'initiative et l'ouverture d'esprit du CA face aux nouveaux défis en matière de gestion des déchets, et travaillera activement à la qualité de l'information et des actions de sensibilisation, outils indispensables à une évolution positive dans ce domaine.



Le Conseil d'administration de Valorsa

URBANISME-TRAVAUX



Directrice:
Mme Tinetta Maystre, Municipale

Chefs de service:
M. Martin Hofstetter, Urbanisme
M. Christophe Sarda, Travaux

URBANISME

Le Service de l'urbanisme est actif dans les domaines suivants:

- Aménagement du territoire
- Planification régionale et communale
- Projets d'espaces publics: rues et places, servitudes de passage public
- Analyse juridique
- Police des constructions et commission de salubrité
- Système d'information du territoire (SIT)

Planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'organisation du bâti et la répartition des équipements et des activités dans l'espace urbain fait partie des tâches quotidiennes du Service de l'urbanisme.

Dans ce but, il exerce les obligations légales qui découlent de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Pour chaque projet, il gère la mise en œuvre des diverses stratégies urbanistiques à travers le plan directeur communal (PDcom), le règlement du plan d'extension (RPE), les plans de quartier et les plans partiels d'affectation. L'Office de la police des constructions (OpolCo) applique ces contraintes légales dans le traitement des dossiers de permis de construire.

La coordination nécessaire de ces multiples enjeux représente une des principales missions du Service de l'urbanisme, qui a la tâche de planifier et de faire vivre les futurs plans de quartier dans le respect des nombreuses prescriptions légales et des procédures assurant la participation citoyenne.

Pour l'aider à élaborer une stratégie efficace et transparente, le Service de l'urbanisme s'appuie sur la Commission municipale Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT) et la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) du Conseil communal sur un plan politique ; il collabore avec le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) sur un plan technique pour les projets régionaux.

Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT)

Cette commission est transversale dans sa composition, regroupant les services Urbanisme, Travaux, Sécurité publique, Administration générale, Fi-

nances, Gestion urbaine et l'Office du logement. Les sujets qu'elle traite ont un impact considérable sur le développement urbain de Renens. Elle a tenu au total 10 séances en 2017 durant lesquelles les dossiers suivants, parmi les plus importants, ont été traités:

- Le nouveau passage inférieur des Coulisses à Malley.
- Un projet de construction au chemin du Chêne 15-19.
- L'évolution du projet d'une nouvelle construction à la rue de Lausanne 62 sur le site du Closel et le traitement des oppositions après sa mise à l'enquête.
- La création d'un trottoir et d'une bande cyclable au chemin de Jouxens.
- La dernière variante du projet du BHNS et les négociations foncières liées à ses emprises.
- Le projet de passerelle du 1^{er}-Août.
- L'avancement du plan de quartier des Entrepôts comprenant notamment les points de négociation avec les CFF (EMS, affectation des rez, ...), le statut des surfaces de circulation, l'emprise de la servitude de passage public et ses coûts d'entretien.
- Les projets de la SCHR pour ses bâtiments à l'avenue des Paudex 10 et 12 et au chemin de Borjod 2 à 10.
- L'aménagement d'un giratoire au carrefour Paudex/Bugnon.
- Le projet de démolition du restaurant de la piscine de Renens; celui-ci sera remplacé par une zone de détente et une buvette.
- le changement de statut de la gare de Renens en centre régional permettant des horaires élargis pour les commerces CFF.
- La zone de rencontre de la place de la Gare sud.
- L'étude pour un nouveau concept d'affichage.
- Le projet de réfection du collecteur du ruisseau de Broye et la mise à ciel ouvert de ce dernier.
- La présentation de la dernière variante de la place du Terminus dans le cadre du chantier du tram.
- Les conséquences du report du tram sur les travaux de la passerelle Rayon Vert et l'affectation de ses locaux de la tête nord.

Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

La Commission est composée de 13 membres (3 PLR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC).

Le Service de l'urbanisme a participé à 2 séances de la CUAT en 2017 lors desquelles il a présenté l'avancement de l'ensemble des projets en cours dont le Plan directeur intercommunal (PDi) et a participé au traitement de la motion de M. le Conseiller communal François Delaquis intitulée "pour une adaptation du Règlement du plan d'extension - Police des constructions, aux nouvelles conditions climatiques et énergétiques", qui a été classée par le Conseil communal dans sa séance du 5 octobre 2017.

Etudes urbaines

En 2017, le Service s'est consacré principalement aux dossiers suivants:

Collaboration avec le bureau du Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Le Service de l'urbanisme participe aux séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL qui traite de thèmes généraux dans l'Ouest. Il participe également au groupe de travail mis en place pour le futur plan directeur intercommunal (PDi) que les communes de l'Ouest ont confié au SDOL. La Conseillère municipale en charge de l'urbanisme participe au Groupe décisionnel du PDi en tant que membre du bureau.

Plan directeur intercommunal (PDi)

Mise en suspens temporaire du mandat et prise d'acte du rapport de diagnostic territorial et enjeux

Selon la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les plans directeurs communaux (PDCoM) doivent être révisés tous les 15 ans environ. Le Plan directeur cantonal (PDCn) de 2008 exige en plus des communes qu'elles initient la révision de leurs plans généraux d'affectation (PGA) d'ici 2018. Pour cela, les PDCoM, sur lesquels s'appuient les PGA, doivent être mis à jour.

Les Municipalités des 8 communes de l'Ouest lausannois souhaitent valoriser au maximum le travail de planification effectué depuis une dizaine d'années aux niveaux communal, intercommunal dans le cadre du SDOL, et de l'agglomération. À l'automne 2013, elles ont ainsi signé une convention pour élaborer un plan directeur intercommunal (PDi) afin d'avancer ensemble sur les dossiers, de manière cohérente et en ayant la plus grande partie commune possible. En 2015, la procédure de marchés publics a permis de trouver le groupement de mandataires. De plus, un préavis intercommunal ainsi qu'une convention de collaboration intercommunale ont été élaborés, confiant au SDOL le pilotage du projet.

En juin 2017, le travail a été ralenti par des divergences avec les mandataires sur les prestations à fournir et leur financement. Un avenant a été signé et a permis de reprendre le travail en novembre 2017.

En novembre également, la Municipalité a pris acte du rapport de diagnostic territorial et enjeux, aboutis-

sant ainsi une première étape de l'élaboration du plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi). Parallèlement, les groupes de travail ont avancé dans les phases suivantes, notamment celles des objectifs et des principes.

Pour rappel, les principales étapes de l'élaboration du PDi sont:

- Diagnostic territorial et enjeux
- Objectifs et principes
- Mesures et programmes d'actions

Un groupe de travail technique (GT) et un groupe décisionnel (GD) suivent de près l'élaboration du rapport et apportent leur expertise lors de séances intercommunales. Les travaux du PDi sont également suivis par deux groupes de concertation, l'un représentant les groupes politiques des 8 Conseils communaux et le second représentant les associations concernées.

Ilot de la Savonnerie

Mise en place d'une démarche participative pour début 2018

Débuté en 2004, la rénovation du centre-ville de Renens a vu la réalisation de nombreux chantiers qui ont depuis changé son visage. Le square de la Savonnerie, le passage de plusieurs rues adjacentes en zone de rencontre et bien sûr la Place du Marché ont participé directement à la modernisation de la quatrième ville du Canton.

L'ilot de la Savonnerie, avec six parcelles propriétés de la Commune, représente la prochaine étape de ce renouveau. Dès ses prémices, le projet s'est voulu bien plus qu'une simple opération immobilière sur l'un des rares espaces comprenant une maîtrise communale du sol.

La redéfinition de ce quartier emblématique situé en plein cœur de la Commune a régulièrement suscité des attentes diverses de la part des citoyens (demandes des sociétés locales pour une Maison des associations, interpellations au Conseil communal pour exploiter judicieusement le potentiel de ces lieux en matière de politique du logement ou socio-culturelle). Au fil des ans, l'ensemble de ces sollicitations a conféré un poids symbolique particulier à ce lieu.

Afin de répondre et de faire fructifier cet engouement public, la Municipalité avait annoncé, en 2015 déjà, lors du vote du préavis sur le devenir du quartier, l'intégration d'une démarche participative au sein du projet Savonnerie. Cette procédure est désormais fixée officiellement en début d'année 2018. Elle permettra à la population de prendre part à la définition d'un lieu vivant, ouvert et répondant aux besoins de notre société, notamment en matière de logement.

Plan de quartier P41 "Les Entrepôts"

Première étape

En 2017, CFF Immobilier a déposé à l'enquête une partie des bâtiments projetés sur sa parcelle située

dans le plan de quartier P41 "Les Entrepôts". Le projet déposé ne concerne qu'une partie du plan de quartier, soit deux bâtiments sur trois qui longent les rails ainsi que sept immeubles d'habitations. Ce projet s'inscrit dans un futur quartier piéton, avec trois parkings en sous-sol, permettant de créer un centre axé sur la mobilité douce.

En complément à la demande de permis de construire, les CFF ont également finalisé et déposé le dossier concernant le projet routier. Avec la Ville, ils ont décidé d'opter pour une servitude de passage public

sur l'ensemble des passages stratégiques du quartier qui seront réservés à la mobilité douce. Ce choix garantit l'égalité de traitement et la continuité de passage pour tous ; il offre ainsi aux futurs habitants et usagers des axes de circulation bien éclairés, entretenus et accessibles.

La servitude de passage public implique les mêmes conditions que pour le domaine public (DP), sauf que les réseaux et les constructions souterraines restent à la charge des propriétaires.



Parc du Simplon – Aménagements extérieurs (Bureau Hager)

Deuxième étape

En parallèle aux procédures légales, CFF Immobilier avait, à la fin 2016, initié un concours d'architecture pour les quatre immeubles situés le long de l'axe de mobilité douce. Le lauréat, le bureau d'architecture HHF architekten de Bâle, a développé son propre projet qui s'intègre au plan de quartier. Il propose néanmoins de se différencier de la proposition du plan du bureau Ferrari/Hager. En effet, si deux blocs situés au nord-est poursuivent et continuent le principe de rez-de-chaussée avec des commerces et des espaces publics attenants, les rez des deux blocs situés au sud-ouest ne sont pas uniquement privés, mais proposent des studios de type "atelier" traversant et étroits. La hauteur de plafond de 3 mètres permet de moduler le degré de relation sociale avec l'extérieur. Cette proposition introduit dans ce quartier des opportunités d'usages multiples et innovants. L'entrée de ces studios-appartements s'exprime également par un espace tampon avec la rue piétonne permettant ainsi de différencier des magasins clairement orientés vers le public.

Les appartements aux étages sont organisés autour d'une cage d'escalier centrale. Ce principe est développé de manière similaire sur les quatre blocs. La typologie des appartements s'articule à partir de "points de vue" qui relie visuellement l'entrée avec la loggia

et traverse l'espace de jour. Ce dispositif permet d'obtenir une grande variété typologique d'appartements. En attique, le projet propose la construction de vastes terrasses.

Ces quatre immeubles seront situés entre le futur parc du Simplon et la gare offrant ainsi aux habitants une situation idéale.

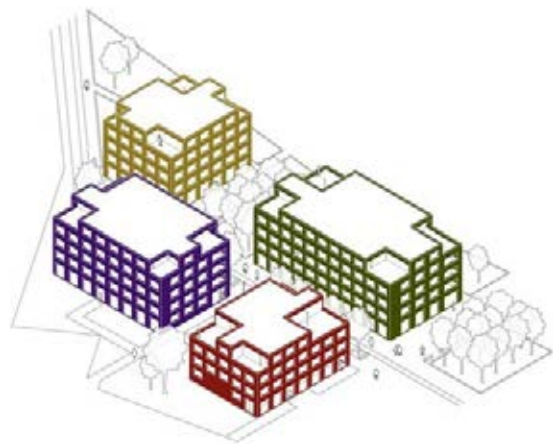


Schéma axonométrique des futurs bâtiments situés face au parc (HHF architekten)

Axe de mobilité douce sur le chemin du Closel

La Ville de Renens a mandaté Le bureau Urbaplan en 2016 pour étudier la création d'un axe de mobilité douce, sécurisé, cohérent et confortable sur le chemin du Closel. Ce mandat fait suite à la demande d'améliorer ce chemin en lien avec la halte de Malley, en réponse à une opposition de Pro Vélo formulée dans le cadre de la mise à l'enquête du Plan d'affectation cantonal (PAC).

Le chemin du Closel s'inscrit dans un site à forts enjeux de planification, tant local que régional, dont plusieurs sont en cours actuellement. Il est compris dans le secteur de Malley qui constitue un des projets-phare de développement à court terme du Plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et du Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM). Ce chemin doit être considéré comme un prolongement du passage inférieur des Coulisses et de la future place de la Coulisse de l'autre côté des voies.

L'étude d'Urbaplan, qui comprend l'ensemble du chemin du Closel depuis l'avenue du Léman (Renens) jusqu'au futur passage inférieur des Coulisses (Prilly), identifie les contraintes les plus importantes suivantes:

- nécessité d'avoir une coordination très précise avec tous les projets importants de ce secteur en pleine mutation: CSM, saut-de-mouton, Centre administratif des Transports publics de la région lausannoise

(TL) de Perrelet, Garage-atelier du tram et les Ateliers de la Ville,

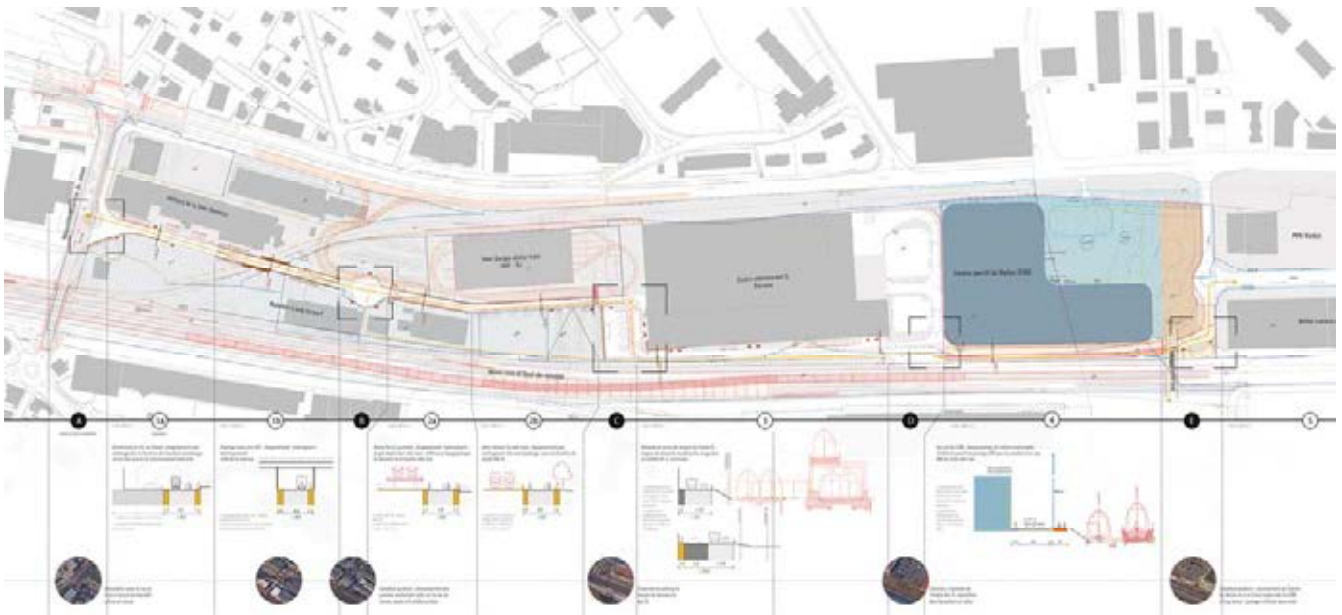
- raccord entre les propriétaires afin de créer un passage continu cohérent,
- raccord avec le futur passage inférieur des Coulisses.

Le chemin du Closel est privé. Les coûts de chantier sont en principe à la charge des propriétaires. Le rôle de la Commune est de coordonner les différents projets afin d'aboutir à une vision concertée et cohérente.

Le Service de l'urbanisme doit encore organiser une séance avec les divers propriétaires qui bordent le chemin du Closel (CFF, TL, Villes de Prilly et de Lausanne, plusieurs bénéficiaires de droits distinct et permanents - et la Ville de Renens pour les Ateliers de la Ville) pour les informer du résultat de cette étude et leur proposer de se coordonner et de participer financièrement au projet.

Les TL ont initié un atelier créatif afin d'élaborer un Masterplan pour le site de Perrelet en décembre 2017.

La synthèse de ces réflexions sera remise à la Municipalité au printemps 2018.



Plan de l'axe de mobilité douce au chemin du Closel

Plan de quartier "Chêne"

Le bureau CCHE, mandaté par la Ville de Renens, a développé le plan de quartier (PQ) "Chêne 1" en même temps que le PQ "Kodak". Après plusieurs années de travail, dont plusieurs présentations et discussions en séances de la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux, de la Commission Urbanisme et aménagement du territoire et à la Cellule de pilotage technique, la procédure du PQ a connu un ralentissement depuis 2015.

Lors de la visite des biens communaux le 10 mai 2017,

la Municipalité in corpore a visité le quartier du Chêne et après concertation a décidé de réactiver en priorité le dossier du PQ "Chêne", en le séparant du PQ "Kodak".

Pour rappel, le but du PQ "Chêne 1" vise trois objectifs prioritaires, soit:

- améliorer les espaces publics et semi-publics dans le quartier,
- développer des logements de qualité,
- maintenir des activités sur le site.

Le bureau d'architecture CCHE a présenté en 2017 une stratégie consistant à construire en deux étapes. La première étape s'appuie sur la réglementation en vigueur permettant ainsi de construire un ensemble continu en périphérie.

La seconde étape, qui serait réalisée une fois le plan de quartier en vigueur, permettra la création d'un cœur d'îlot ainsi que le rehaussement de l'immeuble en front de rue. Des passages de mobilité douce seront aussi créés à l'intérieur du périmètre. Cette solution offre l'avantage de dégager des surfaces importantes en pleine terre permettant de réaliser la balade fleurie conformément aux planifications communales.

Les architectes ainsi que le représentant du propriétaire proposent d'aménager une série de commerces et d'espaces pour diverses occupations (artisanat, bureau d'étude, crèche) au rez de la rue de la Chenalette.

Cette nouvelle stratégie doit être étudiée par le Service de l'urbanisme afin d'assurer un niveau de qualité élevé et le maintien de la mixité sociale de ce quartier.



UNE PROMENADE FLEURIE

Plan de quartier du Chêne - Balade fleurie

Plan de quartier "La Croisée II" – Espaces publics

Ce plan de quartier qui valait permis de construire demandait une attention soutenue pour définir des aménagements extérieurs de qualité ainsi que la réalisation d'un parc qui relie les nouveaux bâtiments le long de la rue de Lausanne à l'avenue du 24-Janvier.

Quatre espaces délimités par des cheminements piétons reliant l'avenue du 24-Janvier jusqu'aux entrées des nouveaux immeubles ont été aménagés avec différents jeux en bois pour enfants. Ces jeux s'adressent à trois tranches d'âge ; les tout-petits jusqu'à trois ans disposent de jeux adaptés à leur âge (toupie, jeux sur ressorts), les plus de quatre ans ont un ensemble de jeux avec une passerelle et un toboggan, et pour les plus grands, une balançoire ainsi qu'un hamac ont été mis à leur disposition.

Sur la dernière surface, un chêne symbolisant "l'arbre à palabre" a été planté. Des bancs en béton avec des assises en bois entourent ce chêne.

Les massifs verts qui varient d'épaisseur et de longueur permettent d'avoir des plantations d'arbres disposés aléatoirement, tout en maintenant une continuité piétonne avec un trottoir large et protégé au sud.

Seize bancs ont été disposés sur l'ensemble du parc créant ainsi une unité et un lieu pour tous.

Pour rappel, l'aménagement complet du parc est financé par le propriétaire, qui le remettra ensuite à la Commune pour la prise en charge de son entretien.

Régime de circulation de l'avenue du 24-Janvier

Un sens unique sur l'avenue du 24-Janvier (sens descendant) et un contresens cycliste ont été instaurés au printemps 2017. Cette modification du tracé routier améliore et "tranquillise" la circulation sur ce secteur qui est en zone 30. Elle a fait l'objet d'une validation au sein du groupe Mobilité (PoOuest-Travaux) ainsi que d'une mise à l'enquête publique.

Ce projet offre de nombreux avantages. En plus, de proposer une piste cyclable continue et sécuritaire en dehors de la voie de circulation, la principale amélioration est la modération du trafic au sein du quartier.

La mise en place des différents obstacles incitent les automobilistes à rouler de manière plus attentionnée. Ces obstacles prennent la forme de places de stationnement disposées de part et d'autre de la voie de circulation et obligent ainsi les véhicules à adapter leur vitesse.

Suite aux travaux, ce tronçon de route met à disposition 15 places de stationnement dont une place de livraison ainsi qu'une place handicapée qui n'existaient pas auparavant.



Avenue du 24-Janvier – Nouveaux aménagements

Malley

La transformation du périmètre Malley se poursuit. L'avancement général a été présenté à la population durant l'été dans le cadre de la campagne de communication "Malley Replay". Le site a accueilli l'exposition "Malley s'affiche" et diverses rencontres permettant de s'informer et de s'exprimer sur les différents projets en cours.

La réalisation du nouveau centre sportif de Malley (CSM) a bien démarré. Le démontage des constructions de l'ancienne patinoire et les travaux de terrasse-

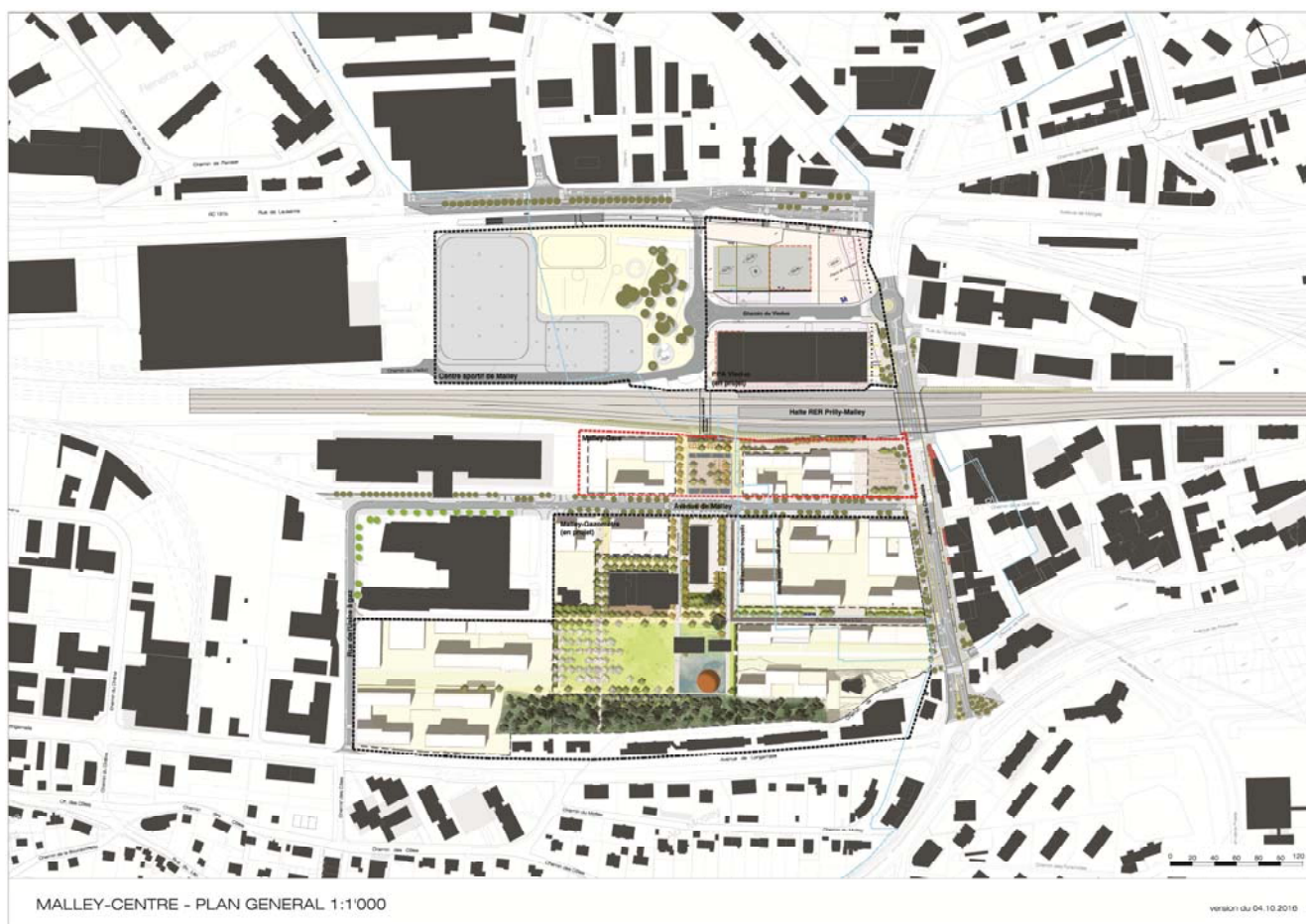
ment du site ont été exécutés. La patinoire provisoire, installée sur les terrains des anciens abattoirs, est opérationnelle depuis cet été.

Le plan de quartier Malley-Gare, la modification de la limite communale et le projet routier Avenue de Malley et rue de l'Usine à gaz ont été approuvés définitivement. Le concours d'architecture a été lancé. Ses résultats sont attendus au printemps 2018.

Le projet du plan de quartier Malley-Gazomètre a été élaboré, certifié Site 2000 watts et soumis à l'examen cantonal. Sa mise à l'enquête est planifiée au 2^e semestre de 2018.

La création du passage inférieur des Coulisses (PiC) a été acceptée. L'appel d'offres a été lancé, le montant de la subvention cantonale ratifié et son projet approuvé définitivement. Le début des travaux est programmé pour avril 2018.

La création de la structure de gestion dédiée à Malley est organisée. La convention entre Prilly et Renens la définissant a été établie, la vision de projet précisée, le soutien cantonal confirmé et le préavis intercommunal est en cours de rédaction. Sa mise en place est prévue pour 2018.



Plan général de Malley

Affichage publicitaire

Mandat d'étude pour l'élaboration d'un concept d'affichage

Elément constitutif de l'espace public, la thématique de l'affichage englobe divers aspects: outre les volets commerciaux, culturels, politiques, de prévention et de sécurité routière, l'affichage a des impacts réels sur la qualité de vie en ville (impact visuel, obstacles physiques, agression commerciale, etc.). Afin d'aborder ce projet sous l'angle d'une politique urbaine à part entière et lui assurer ainsi une cohérence globale, sa conduite a été confiée au Service de l'urbanisme.

Actuellement, le concept d'affichage, ses principes, la réglementation et le marché qui en découlent sont

obsolètes et nécessitent une révision. La première étape du processus de révision a été la résiliation, en 2016, des conventions d'affichage avec effet à fin 2020. En 2017, celui-ci s'est poursuivi par une réflexion menée par un groupe de travail interne à l'Administration (Service de l'urbanisme et Administration générale) et le bureau Paysage SA, mandaté par la Municipalité pour l'élaboration d'un plan et d'un concept d'affichage global. Les résultats de cette étude seront présentés à la Municipalité début 2018 et serviront de base à l'élaboration d'un nouveau concept d'affichage communal, d'un règlement spécifique, documents qui permettront l'ouverture de la concession à la concurrence.

Soutien juridique

En 2017, l'appui juridique au Service de l'urbanisme a consisté pour une large part à l'analyse de dossiers de police des constructions en collaboration avec l'Office de la police des constructions, concernant plus particulièrement:

- Les établissements publics
- Les dossiers importants: gare de Renens, parc du Simplon, etc.
- Les constructions illicites

Certains dossiers d'urbanisme nécessitent également un soutien juridique, comme par exemple la finalisation du règlement du plan de quartier de Malley-Gazomètre, la reprise du plan de quartier du Chêne, le règlement municipal d'usage accru du domaine public, entré en vigueur au 31 mai 2017, et l'élaboration d'un nouveau concept d'affichage.

Les autres services du CTC ont également bénéficié de soutien juridique dans les procédures de marchés publics ou dans la rédaction de directives (directives taxes déchets entreprises) et de modèles. En 2017, les liens avec le Service des bâtiments se sont développés, plus particulièrement avec l'Office du logement. L'entrée en vigueur de la LPPPL va en effet permettre des synergies importantes entre les deux services, nécessitant un appui juridique fort.

La collaboration avec l'Administration générale s'est développée sur plusieurs points, notamment dans le suivi des procédures judiciaires, l'aide à la rédaction de courriers stratégiques, etc. Un groupe de travail a été également créé avec le Secrétariat municipal pour l'élaboration d'une nouvelle réglementation sur les établissements publics.

SIT

Pour rappel, le SIT est un système d'information du territoire (programme Geoconcept) qui permet de gérer l'entier du territoire communal dans différents domaines. Toutes ces informations sont regroupées afin de fournir un outil décisionnel pertinent avec une vue d'ensemble de la Commune. Les données sont exploitées par différents services et sont mises à jour régulièrement.

Le SIT s'étoffe de plus en plus et plusieurs données ont été rajoutées cette année tant dans Geoconcept que sur le Geoweb, comme par exemple, l'éclairage public, la gestion des arbres communaux, les pistes cyclables et Cadouest.

Des mises à jour ont été faites pour certains thèmes déjà actifs: degrés de sensibilité au bruit, gérances et propriétaires, cadastre, parcelles communales et bâtiments communaux, bâtiments projetés, établissements scolaires, parkings deux roues et installations solaires.

Le suivi de l'entreprise Geoconcept pour le SIT a été indispensable pour l'aide au développement des différents thèmes mis à disposition autant dans le programme Geoconcept que sur le Geoweb et a permis de valoriser bon nombre de données diffusées.

Les projets en cours sont la mise en fonction d'un Geoweb pour le public et l'intégration des établissements publics et des garages.

Police des constructions

Nouvelle organisation de la police des constructions

La création en 2016 du nouvel Office de la police des constructions (OPolCo) rattaché au Service de l'urbanisme, et l'engagement d'un nouveau collaborateur technicien-inspecteur a permis une meilleure organisation du travail:

- Analyse de toutes les demandes d'autorisation de construire ou changement de destination et suivi des dossiers jusqu'au permis de construire par la responsable de l'office,
- Présence sur le terrain, suivi du chantier et finalisation des dossiers jusqu'au permis d'habiter par le technicien,
- Gestion administrative des dossiers par la secrétaire,
- Appui juridique concernant les travaux illicites, les réponses aux oppositions et l'élaboration de nouveaux règlements par la juriste.

En deuxième partie de l'année, la secrétaire de l'office a mené à bien la mise en service du logiciel de traitement des dossiers de police des constructions OFISA.

La délégation de certaines compétences à la Direction, en particulier en ce qui concerne le traitement des autorisations municipales et les permis d'habiter/d'utiliser a permis une simplification du travail et une réduction de la durée de la procédure.

Commission de salubrité

La composition de la Commission de salubrité a été renouvelée. Elle est désormais composée de la responsable de l'Office, du technicien-inspecteur et d'un ingénieur en sécurité auquel il est fait appel ponctuellement. Un médecin est à disposition au cas où son expertise serait nécessaire.

Le contrôle des aspects de sécurité incendie est désormais pris en charge en interne par le technicien qui s'est formé dans ce domaine.

Nature en ville et espaces publics

Durant l'année 2017, la police des constructions a été particulièrement active dans le domaine de la promotion de la nature en ville et de la biodiversité ainsi que la création d'espaces extérieurs collectifs.

En effet, si la pression immobilière sur l'espace urbain devient de plus en plus importante, il est devenu primordial d'accorder une plus grande attention aux aménagements extérieurs. La présence d'espaces végétalisés et d'arbres est nécessaire au bien-être des personnes par leur présence visuelle (effet apaisant de la végétation, expression des saisons). De plus, la

végétation participe activement au confort d'été et à la lutte contre les surchauffes estivales particulièrement importantes en milieu urbain.

Des grands arbres sont régulièrement abattus lors de nouvelles constructions. Ainsi, l'office est attentif à ce que de nouveaux arbres majeurs soient plantés en pleine terre et à ce que les aménagements fassent intégralement partie des projets, au même titre que les bâtiments, quand bien même ceux-ci n'apportent pas de revenu direct et quantifiable aux promoteurs.

Dans un espace rare et très disputé, les espaces collectifs tendent à disparaître. Dans l'analyse des projets

qui lui sont soumis, la police des constructions promeut tout espace ou aménagement permettant la détente, la rencontre et le vivre-ensemble.

Les constructeurs sont vivement encouragés à végétaliser toutes les toitures plates. La présence de capteurs solaires n'est pas un obstacle mais au contraire renforce leur efficacité en évitant la surchauffe des toitures.

La promotion de la nature en ville et de la biodiversité est menée à toutes les échelles. Ainsi, ces aspects ont été renforcés dans la finalisation du règlement du plan de quartier Malley-Gazomètre.



Projet FAM - Rue de la Paix 7B

Energie des bâtiments

La collaboration avec un bureau technique en physique du bâtiment s'est poursuivie en 2017. Chaque dossier de demande d'autorisation concernant des nouvelles constructions ou des rénovations impliquant un volet énergétique est contrôlé. Pour les autorisations municipales touchant à l'enveloppe des bâtiments, le contrôle ponctuel aide le propriétaire à s'assurer que les nouveaux éléments mis en place sont efficaces.

L'Office de la police des constructions poursuit son travail de sensibilisation des architectes et des propriétaires afin que les capteurs solaires soient pris en compte dans le développement des projets et qu'ils soient correctement intégrés à l'architecture.

Etablissements publics / promotion économique

En 2017, l'OPoCo a réalisé un grand travail pour mettre en conformité les établissements publics. En effet, depuis début 2016, la Police des constructions est tenue de contrôler la conformité des établissements publics au regard de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) à chaque demande de modification de l'exploitation (nouvelle licence, modification d'une licence, changement de propriétaire ou de l'exploitant).

Les tâches de contrôle, de conseils et de suivi des travaux pour la mise en conformité des locaux ont constitué un travail important pour l'office en 2017. Sur les 108 établissements ou commerces avec vente d'alcool que compte la Commune, 55 ont été visités cette année.

Ce travail est fait en coordination avec les organes communaux et cantonaux de la Police du commerce (PolOuest et Police cantonale du commerce) et avec la promotion économique avec lesquelles la coopération est optimale.

La police des constructions a participé activement à la révision du Règlement sur les établissements publics dont la rédaction et la mise au point touche à sa fin.

En matière de commerce également, le groupe de travail créé en 2016 avec le secrétariat général, la promotion économique et PolOuest a poursuivi ses activités d'échanges et de coordination dans ce domaine.

Affichage publicitaire

A l'origine de la réflexion sur la place de l'affichage public dans l'espace urbain, la police des constructions a participé activement au groupe de travail chargé d'étudier cette question et de développer un concept d'affichage global.

En ce qui concerne les autorisations d'enseignes pour compte propre, chaque demande est analysée en tenant compte de son impact sur le bâtiment et sur l'espace dans lequel il prend place.

Une réflexion globale sur les enseignes et le traitement des vitrines reste à faire.

Information

En plus du suivi des procédures administratives liées aux autorisations, l'office de la police des constructions assure un service d'information sur toute question relevant des constructions.

Avec la pénurie de logements qui perdure, nombre de propriétaires cherchent à valoriser leurs biens, que ce soit par des travaux de construction ou des travaux de transformation. Avant de se lancer dans un projet et de mandater un professionnel, nombre d'entre eux consultent la Commune pour s'informer sur les droits à bâtir ou la faisabilité d'un projet. Dans l'optique qu'une administration est un service à la population et aux propriétaires, de nombreuses consultations sont offertes sous la forme de séances, d'entretiens téléphoniques ou directement à la réception.

Quelques dossiers de construction en 2017

Reconversion des anciennes Imprimeries Réunies de Lausanne (IRL)

La reconversion des anciennes Imprimeries Réunies de Lausanne, aujourd'hui Ateliers de Renens, s'est poursuivie en 2017.

Les besoins de jeunes entreprises évoluant très rapidement dans un contexte économique fragile, la police des constructions a dû se montrer très réactive et proactive pour répondre aux demandes tout en respectant les procédures administratives légales. Ainsi, plusieurs entreprises ont pu agrandir et adapter leurs locaux.

Gare Sud

Le plan de quartier de la gare est en cours de réalisation: les deux immeubles de part et d'autre du bâtiment voyageurs ont été mis à l'enquête publique et n'ont fait l'objet que d'un nombre restreint d'oppositions qui sont en cours de traitement. La construction du bâtiment Ouest devrait commencer en 2018.

Le bâtiment historique de la gare n'a, par contre, pas encore abouti. Le premier projet présenté par les CFF est en cours d'adaptation pour répondre tant aux enjeux économiques, patrimoniaux que collectifs. En effet, il est important que ce bâtiment emblématique du patrimoine de Renens conserve sa fonction première avec un espace public représentatif et ouvert à tous.

Trois commerces ont été aménagés dans le passage sous voies.

Finalisation de quelques grands projets

Le grand chantier du quartier de la Croisée est arrivé à terme et les logements ont été très rapidement occupés. Des arbres ont été plantés et les équipements de jeux ont été immédiatement investis par les enfants.

Un restaurant et de nombreux commerces se sont installés au rez-de-chaussée des bâtiments.



La Croisée - Place de jeux

Côté Ouest, l'école partage provisoirement ses locaux avec la garderie le Tournesol qui a déménagé de l'avenue du Château pour permettre la construction d'un nouveau bâtiment adapté aux besoins des tout-petits. Cette cohabitation a été rendue possible avec quelques adaptations des équipements et la bonne volonté des usagers.

La construction du grand immeuble le long des rues de l'Avenir et Saugiaz s'est également terminée et les habitants se sont installés. Les aménagements extérieurs ont été finalisés avec la plantation de quelques arbres et l'installation de jeux pour les enfants.



Avenir-Saugiaz - Aménagements extérieurs

Activités de la police des constructions en chiffres

Demandes d'autorisations de construire avec consultation cantonale (procédure complète avec ou sans enquête publique) et procédure simplifiée avec autorisation municipale

De 2010 à 2013, le nombre de dossiers de demandes d'autorisation de construire traités a été stable, soit 68 pour 2010, 74 pour 2011, 78 pour 2012, 68 pour 2013.

On observe ensuite une hausse avec 82 dossiers traités en 2014 et 103 en 2015. Pour 2016 et 2017, on constate une légère baisse avec 95 dossiers traités pour 2016 et 86 pour 2017.

Cette année, 86 dossiers de demande d'autorisation ont été déposés à la Commune.

Parmi ceux-ci:

57 dossiers ont été soumis à l'enquête publique:

- 14 transformations et agrandissements
- 9 aménagements de commerces, cafés, etc.
- 8 mises en conformité
- 8 nouvelles constructions
- 5 remplacements/échanges d'antennes de téléphonie
- 5 aménagements routiers
- 3 démolitions
- 2 extensions du chauffage à distance
- 2 installations de conteneurs enterrés
- 1 demande préalable d'implantation

22 dossiers ont été traités par le biais d'une autorisation simplifiée avec autorisation municipale:

- 9 pour divers travaux de rénovation et de réaménagements intérieurs et extérieurs
- 5 pour des demandes diverses
- 4 pour le raccordement d'un bâtiment au chauffage à distance
- 3 pour des aménagements temporaires
- 1 pour la création de places de parc de stationnement

7 dossiers ont été soit abandonnés soit pas encore été mis à l'enquête car ils sont incomplets.

Permis de construire y compris les autorisations municipales:

Par ailleurs, 57 permis ont été octroyés durant l'année, dont:

- 25 pour des transformations/rénovations intérieures et extérieures,
- 7 pour des remplacements d'antennes de téléphonie mobile,
- 6 pour la création de logements,
- 6 pour l'aménagement de café-restaurant, commerces, clinique dentaire,
- 2 pour des démolitions,
- 2 pour des projets routiers,
- 2 pour l'aménagement de conteneurs enterrés,
- 2 pour des mises en conformité,
- 1 pour l'aménagement de places de parc,
- 1 pour l'aménagement d'un parc public,
- 1 pour la création d'un immeuble administratif,
- 1 pour des changements de destination,
- 1 pour des raccordements/extensions au chauffage à distance.

Coûts de construction

Le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire octroyés en 2017, s'élève à CHF 54'212'684.-.

Le dossier le plus important est la reconstruction du Silo bleu à l'avenue du Silo 5 avec la création de logements pour 276 étudiants.

Permis d'habiter/d'utiliser

16 permis ont été octroyés, dont:

- 5 pour de nouvelles constructions (villas, immeubles, logements)
- 6 pour des transformations diverses,
- 5 pour de nouveaux aménagements (café, espace de dégustation, discothèque, crèche).

Dossiers divers

En outre, la police des constructions a traité différents dossiers relatifs aux sujets suivants:

Etablissements publics

55 dossiers concernant la mise en conformité d'établissements publics en lien avec des demandes de changements de licences ou de changements d'exploitants.

Travaux illicites

5 dossiers concernant des logements créés sans autorisation.

Salubrité

3 dossiers concernant des locaux ou des logements insalubres.

Affichage public

47 dossiers concernant l'affichage public, les enseignes et la pose de banderoles temporaires.

Installations solaires

15 demandes pour la pose de capteurs solaires dont 5 m² de capteurs thermiques et 381 m² de capteurs photovoltaïques. Ces 15 demandes concernent uniquement la pose ponctuelle de capteurs sur des bâtiments existants. L'installation de capteurs dans le cadre de projets de construction ou de rénovation n'est pas comptabilisée ici.

Nouveaux logements

En 2017, 295 logements ont été réalisés, dont:

- 119 appartements à la Croisée
- 86 appartements à l'avenue de Saugiaz-Avenir
- 30 appartements au chemin du Chêne 18
- 18 appartements à la rue du Lac 93
- 8 appartements à l'avenue de la Poste 18
- 8 appartements au chemin de Broye 18 à 24
- 8 appartements au chemin des Côtes 4
- 7 appartements à la rue de la Paix 7b
- 5 appartements à la rue du Simplon 30-30a
- 2 appartements au chemin d'Arzillier 1
- 3 studios au chemin des Côtes 7
- 1 studio au chemin des Pallettes 23

A la fin de l'année, 299 logements sont en cours de construction, dont:

276 studios au Silo bleu

8 appartements à la rue de Verdeaux 10a

6 appartements à la rue du Lac 79

4 appartements au chemin des Novalles 1

4 appartements au chemin des Jonquilles 4 à 10

1 appartement à la rue de Verdeaux 3

Récapitulatif des dossiers traités par la Police des constructions de 2013 à 2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Demandes d'autorisations de construire	68	82	103	95	86
Permis de construire	35	38	45	48	57
Permis d'habiter	17	13	19	27	16
Dossiers courants	23	39	47	42	32
Etablissements publics	-	-	-	22	55
Travaux illicites	-	-	-	3	5
Salubrité	2	2	6	3	3
Affichage	26	21	36	35	47
Autorisations panneaux solaires	16	17	16	17	15
Total des dossiers traités	187	212	272	292	316

TRAVAUX

Le Service des travaux gère les activités principales suivantes:

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- Entretien routier
- Eclairage public

Mobilité

Axes forts – Tram - BHNS

Tram

Les diverses séances dévolues au projet du tram ont porté sur la préparation des plans de détail ainsi que sur certaines améliorations sur les réseaux. Certains plans ont été améliorés par des relevés complémentaires comme le mail du marché ou la rue de Lausanne. Divers appels d'offres complémentaires ont été préparés en vue du démarrage des travaux.

La procédure relative au suivi des oppositions est toujours pendante au Tribunal Administratif. L'année 2017 a permis de consolider certains plans de détails.

BHNS

L'étude du projet, menée à un niveau intercommunal (Prilly, Renens et Crissier), sous l'égide du bureau Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL), en coordination avec le Canton et les TI a permis de mettre à l'enquête le projet d'ouvrage. Son financement avait été adopté par le Conseil communal par le biais du préavis N° 117-2011.

Lors de la mise à l'enquête, le projet a suscité quelques oppositions sur la commune de Renens. La légitimité du principe même du BHNS n'est toutefois pas remise en cause.

Gare de Renens

La coordination de ce vaste projet, l'un des plus importants alliant urbanisme et mobilité en Suisse romande, est placée sous la responsabilité de la Ville de Renens. Elle nécessite un travail d'échanges constants

entre les différents partenaires techniques et politiques. La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du lot 3, présidée par la Conseillère municipale en charge des travaux s'est réunie 8 fois durant l'année, le Groupe technique Gare (GT), présidé par le chef de projet Gare, 9 fois et le Comité de pilotage stratégique (COPI) 2 fois. De nombreuses séances de coordination ont également eu lieu pour l'organisation spécifique des chantiers sur le quai 3, mais également pour préparer les chantiers au sud comme au nord.



Image de synthèse de la tête sud de la passerelle Rayon Vert

En 2017, les CFF ont poursuivi les travaux pour le réaménagement de la gare, le nouveau passage inférieur voyageurs (PIV) de la gare et sa future zone commerciale sud.

Le nouveau PIV a été partiellement ouvert le 28 janvier 2017. Sa sortie côté nord ne permettait temporairement plus de traverser la rue de Lausanne en souterrain durant les travaux de raccordement à l'ancien passage sous la rue de Lausanne. Cette traversée s'est dès lors faite uniquement par le biais d'un passage piétons. Avec un flux important et continu de personnes en provenance du passage, la circulation sur l'axe rue de Lausanne - rue du Terminus - route de Busigny s'en est vue altérée de façon transitoire.

L'emplacement de cette sortie avait été étudié en tenant compte du projet du tram. Initialement, les deux chantiers devaient se faire en parallèle. Malheureusement, la complexité inhérente au projet du tram et les nombreux recours déposés n'ont pas permis cette simultanéité.

Les autorités rennaises, de concert avec les CFF, les TI et la Police de l'Ouest lausannois ont tout mis en œuvre pour atténuer les nuisances inévitables provoquées par un chantier de cette ampleur.

Une société privée a été mandatée par les CFF afin de canaliser le flux des piétons et de laisser ainsi passer les voitures durant les heures de pointe le matin ainsi qu'en fin de journée.

Un trottoir provisoire a été aménagé par les CFF entre les voies et la rue de Lausanne afin de permettre aux piétons de rejoindre directement l'arrêt de bus du 1er-Août sans avoir à traverser la route.

Les feux des bus de la ligne tl n° 32 ont été déplacés le 3 février afin de fluidifier le trafic.

Durant les 2 mois qu'ont duré ces travaux, les personnes à mobilité réduite, celles avec des poussettes ou des valises, ont dû accéder à la gare depuis la place sud par la rampe. L'accès aux quais pouvant alors se faire en ascenseur.

Dès la fin du mois de mars 2017, l'ancienne rampe et les escaliers au nord de la rue de Lausanne ont été reliés au passage inférieur actuel et permettent à nouveau la traversée piétonne sous la rue de Lausanne.

Les feux du carrefour du Terminus ont pu être reprogrammés avec moins de phases et donc moins d'attente pour les automobilistes.

Cette situation au nord perdurera jusqu'au démarrage des travaux du tram.

Mise en service du nouveau passage inférieur voyageurs en gare de Renens

Après plusieurs mois de travaux, le passage inférieur est prêt. Bien qu'il ne s'agisse que d'une première étape, elle permet déjà d'améliorer la mobilité en gare de Renens.

Première amélioration concrète pour les voyageurs du projet Léman 2030 et pour fêter cet ouvrage accessible par rampes, au nord comme au sud, le passage sous voies a été inauguré le 5 avril en présence de Mme Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat, de M. Bernard Pittet, directeur adjoint de Léman 2030, des autorités communales ainsi que de la population. 3 panneaux «Avant-Après» ont été dévoilés, qui rappellent l'évolution des lieux.



Inauguration du passage inférieur voyageurs

Ce nouveau passage inférieur, d'une longueur de 60 m et d'une largeur de 9.40 m, permet un accès aisé aux quais à l'ensemble des 25'000 utilisateurs qui l'empruntent chaque jour. A la fin des travaux, chaque quai sera accessible par escalier et par rampe.



Entrée du nouveau passage inférieur voyageurs au sud

En juin, les travaux de la gare de Renens sont entrés dans une nouvelle phase qui concerne principalement les quais et les voies. Du nord au sud, les quais seront allongés et élargis les uns après les autres. Ils seront également rehaussés, pour permettre l'accès à niveau aux trains, et connectés aux passages inférieurs voyageurs avec les accès définitifs (rampes et escaliers).



Construction plateforme voie 7 et bordures du futur quai 4

De juin à septembre, les travaux se sont concentrés sur la partie nord de la gare avec la construction de la bordure du futur quai 4, ainsi que les nouveaux tracés des voies nord.

L'ancienne voie 6 a été définitivement supprimée afin de libérer l'espace nécessaire à l'élargissement des quais. La construction du nouveau quai 3 a débuté en septembre.

En Juillet, d'importants travaux, essentiels au projet Léman 2030, ont eu lieu à l'entrée de la gare modifiant le nombre de voies à disposition pour le trafic ferroviaire. Un horaire spécial a été mis en place, avec, entre autres, la mise en place de bus entre Allaman et Lausanne durant un week-end.

Après une longue phase de travaux souterrains entrepris par les CFF pour la mise en service du passage inférieur voyageurs, les travaux pour la construction des nouveaux quais ainsi que de leurs accès définitifs a pu démarrer.

A partir du 16 septembre, la voie 5 a été démontée et le quai 3, permettant d'y accéder, a été partiellement fermé, entraînant quelques désagréments pour

les usagers, car il est plus étroit. Le demi-quai côté nord ainsi que l'ensemble de l'ancienne marquise ont été démontés. La construction du futur quai et la mise en place des nouvelles bordures ont pu être réalisées dès octobre.

Après la construction d'un nouvel escalier d'accès au passage inférieur voyageurs, les travaux du quai 3 se sont poursuivis en décembre avec le montage d'une première partie de marquise côté Lausanne.

La zone de la gare poursuit sa mue. La passerelle Rayon Vert a été mis en chantier en octobre; elle permettra de relier aisément les rives nord et sud de la gare. Une subvention de près de 11 millions de francs a été acceptée par le Grand Conseil pour financer cette passerelle

Travaux du projet intercommunal de la passerelle Rayon Vert

Suite aux travaux CFF de démolition du demi quai 3, les travaux pour la passerelle Rayon Vert, projet intercommunal, ont pu démarrer.



Démolition du demi quai 3 et début du chantier Rayon Vert

Les installations de chantier de l'entreprise de génie civil mandatée par les communes ont été mises en place à la route de Bussigny en octobre. Des sondages géotechniques ont été effectués pour confirmer la nature du sous-sol. Les fondations sont prêtes.



Bétonnage des fondations Rayon Vert sur quai 3

En novembre, la construction des murs d'appuis et d'accès à la future passerelle a débuté avec

quelques travaux de nuit pour les coffrages de plus de 6 mètres de haut à proximité des voies. Le trafic ferroviaire doit être maintenu en tout temps et les différentes entreprises doivent se partager des espaces très confinés. Fin décembre, les 2 murs ont été bétonnés et décoffrés, les escaliers seront terminés en 2018.



Coffrage murs voiles Rayon Vert - Chantier entre les voies en service, espace restreint

Portes ouvertes sur la mobilité de demain et cérémonie du 1^{er} coup de pioche pour la Passerelle Rayon Vert

Le premier coup de pioche de ce chantier emblématique de la mobilité de demain dans tout l'Ouest lausannois a donné lieu à une cérémonie officielle le 23 septembre sur la Place du Marché. Les différents acteurs ayant dessiné les contours de la Passerelle Rayon Vert, les orateurs, M. Clément, Mme Maystre, M. Reszo, M. Farra, M. Pittet ainsi que Mme Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat, ont souligné les enjeux communs de cette réalisation pour toute une région.

Réuni sur la Place du Marché, le public a pu découvrir les détails de ce projet majeur sur une série de supports disposés aux alentours de la gare ainsi qu'au centre-ville. Lors de cette manifestation, organisée en partenariat avec les CFF dans le cadre de leurs journées portes ouvertes du projet Léman 2030, un programme varié d'animations a été proposé au public. La visite du chantier agrémentée de photos, les concerts et la navette Renens-Flon-Renens ont su ravir les participants durant ce week-end dédié à la mobilité.



1^{er} coup de pioche du chantier Rayon Vert, de g. à d.: M. P. Grütter, chef de projet gare; Mme C. Wyssa, Présidente du SDOL; M. B. Pittet, Directeur adjoint du Projet Léman 2030 CFF; Mme T. Maystre, Municipale; Mme N. Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat et Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines; M. J-F Clément, Syndic.

Informations sur les travaux à la Gare

Plusieurs canaux d'informations sur ce chantier sont mis à disposition:

Un totem posé sur la place de la Gare au sud présente tous les projets de la région et fait une part belle aux actualités du développement de la gare. Il informe sur les travaux en cours.

Les sites internet www.leman2030.ch ainsi que www.renens.ch "Renens en Mouvement" permettent de trouver des informations actualisées sur les chantiers, des photos ainsi que les avis de bruit. Ces informations sont également régulièrement relayées dans le journal Carrefour Info.

Le pavillon d'information Léman 2030 de l'Ouest lausannois, situé à la rue de Crissier 4b à Renens, ouvre ses portes les premiers mercredis du mois de 17h00 à 19h00. Des visites guidées ont également été organisées en dehors de ces horaires. Il a également accueilli le dernier poste de la Chasse aux trésors organisée à Renens dans le cadre des portes ouvertes sur la mobilité de demain. En 2017, ce pavillon a accueilli:

- environ 110 visiteurs lors des 12 ouvertures publiques,
- environ 150 visiteurs lors des 23 visites de groupes,
- environ 40 visiteurs (invités politiques, médias et des projets) lors de l'inauguration publique du passage inférieur le 5 avril,
- environ 400 visiteurs lors des portes ouvertes sur la mobilité de demain et la pose de la 1^{re} pierre de la passerelle Rayon Vert les 23 et 24 septembre,
- 10 visiteurs lors de l'ouverture à Noël,
- 100 visiteurs lors des 15 séances ou visites de groupes organisées par la Ville de Renens.

Le "Petit journal de la gare de Renens". Plus qu'un site internet, ce journal propose une nouvelle manière de voir la gare de Renens et ses alentours, et particulièrement les travaux qui y ont lieu en informant par les réseaux sociaux.

Il permet de suivre les coulisses du chantier et de faire connaissance avec ses nombreux passants, visiteurs et habitants qui rendent ce lieu si important dans la vie des renenais et de l'Ouest lausannois.

Le journal électronique accueille également de façon régulière une planche BD faite par l'artiste Goullagoulik et intitulé "L'esquisse d'une gare".

Le site internet www.lepetitjournaldelagarederenens.ch et les comptes Instagram et Facebook ont vu le jour en été 2017.

Zone de rencontre de la place de la Gare sud

La mise en place d'une zone de rencontre sur la place de la Gare sud fait partie des mesures prévues pour diminuer le trafic et renforcer l'interface des transports publics afin qu'elle fonctionne avec l'augmentation du nombre de bus et d'usagers. Prévus dans le cadre du projet Rayon Vert, elle avait été mise à l'enquête publique lors de la procédure d'approbation des plans



en 2013 et avait été validée par le biais du permis entré en force depuis lors.

Ce projet a pu être mis en place de façon temporaire du 4 mai au 4 juin 2017 par les étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) dans le cadre d'un enseignement sur les aménagements des espaces publics (semaine ENAC - Faculté environnement naturel, architectural et construit). Suite au premier retour positif sur cette expérience, le temps d'essai a été prolongé jusqu'à la fin 2017 afin de dresser un bilan plus complet sur ce régime de circulation novateur. Celui-ci a ainsi pu être testé en situation réelle. Il a fait l'objet d'évaluations par PoOuest, par les tl et par une étude de suivi au sein de l'EPFL.

Ces évaluations ont montré que la situation est satisfaisante, tant en termes de vitesse que de sécurité. Les Municipalités de Chavannes-près-Renens et de Renens se sont déterminées fin décembre sur le maintien de cette zone en vue d'une publication du statut définitif dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) et dans le journal 24heures au début 2018.

Le Canton, par le biais de sa Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a également eu l'occasion d'évaluer la zone de rencontre à l'essai et a demandé un renforcement des aménagements actuels, après dite publication, par des marquages au sol et des panneaux d'indications. Ces aménagements seront étudiés et chiffrés en 2018.



Inauguration zone de rencontre mai 2017

Passerelle de mobilité douce du 1^{er}-Août – Adjudication du mandat d'étude

Les plans de quartier P41 "Les Entrepôts" et P40 "Gare Sud" prévoient tous deux la réalisation d'une passerelle de mobilité douce sur le tunnel du passage du 1^{er}-Août pour relier ces deux quartiers en devenir.

Cette passerelle, de 20m de long sur 2,5m de large au minimum, longera le pont ferroviaire. Elle reliera le quai sud de la gare au quartier des Entrepôts qui accueille actuellement le Gymnase de Renens (GyR) avec ses 1'200 étudiants et enseignants puis, à terme, 1'500 emplois et 600 habitants.

Le cahier des charges a été établi par le Service des travaux avec le support des Services Urbanisme et Gestion urbaine-Développement durable. Le suivi du projet sera confié au Service des travaux qui rapportera à la Commission des espaces publics (CEP) afin d'assurer la prise en compte des aspects architectu-

raux et paysagers. La CEP rendra compte de l'avancement du projet à la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (Comut) pour le suivi politique.

La Municipalité a validé le programme, l'organisation de projet et la procédure pour les études et la réalisation de la passerelle de mobilité douce du 1er-Août.

Le Service des travaux a lancé un appel d'offres avec l'aide d'un mandataire. Quatre bureaux y ont répondu. L'offre du bureau Monod-Piguet+associés Ingénieurs Conseils SA, à Lausanne, a été jugée la plus avantageuse du point de vue prestations/prix par le Comité d'évaluation.

Les études ont démarré en fin d'année, une mise à l'enquête est prévue fin 2018, le préavis de construction en 2019 et la construction prévue entre 2019 et 2020.

Réseau vélos

Le Service a participé à de nombreux ateliers concernant le plan directeur intercommunal (PDI) pour définir les grands enjeux de la mobilité vélos dans l'Ouest lausannois.

Des négociations ont eu lieu avec PubliBike pour moderniser les stations de vélos en libre-service.

L'agglomération de Lausanne-Morges est la première région de Suisse à se doter de nouvelles stations PubliBike compatibles avec le smartphone. L'adaptation des stations a eu lieu en automne 2017 avec une reprise de l'exploitation du réseau le 29 novembre qui a été célébrée en présence des médias, des autorités et des partenaires.

Les utilisateurs disposent maintenant de 180 vélos électriques et de 80 vélos mécaniques. En raison de la géographie vallonnée de l'agglomération de Lausanne-Morges, la flotte se compose désormais à 70 % de vélos électriques. Le réseau a également été étendu, il compte aujourd'hui 30 stations, contre 26 auparavant.

Stationnement vélos

Un recensement des places de stationnement vélos et deux roues a été entrepris sur le territoire renonais. Il a été reporté dans le Service d'information du territoire (SIT).

Mobilité

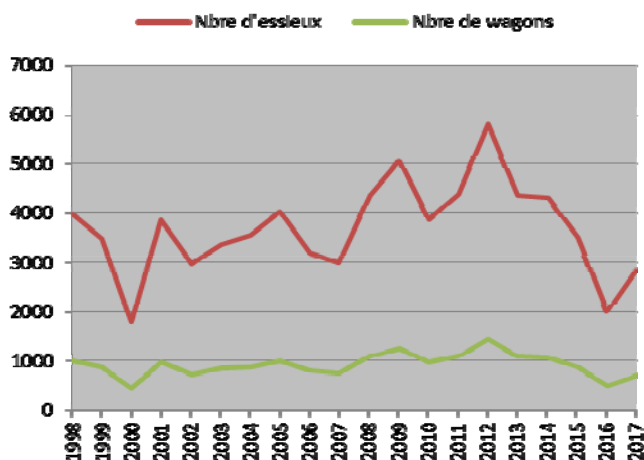
Le service des travaux a participé à de nombreuses séances concernant la gestion coordonnée le trafic de l'agglomération Lausanne-Morge, l'image directrice des tl, le jalonnement cycliste au sein de l'Ouest lausannois, au sein du groupe de travail mobilité, lors de séances régulières avec PolOuest ainsi qu'avec le groupe vélo de l'Ouest lausannois.

Voies industrielles

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle n° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA. En 2017, aucune

réparation n'a été effectuée sur ce tronçon.

Il est relevé que, depuis 2013, les livraisons par les voies industrielles ont fortement chuté. Des tractations devront être menées avec la société Tamoil courant 2018 afin de régler, par convention, les futurs travaux à entreprendre.



Génie civil / Canalisations

Chaussées

Diverses interventions ont été effectuées durant l'année:

- L'entretien annuel de 1'800 dépotoirs, grilles de routes et ouvrages de décantation a été réalisé selon la directive cantonale de juin 1996.
- La réfection de la chaussée sur le chemin de la Chenalette, la pose du revêtement final après travaux et tassement des fouilles du chauffage à distance (CAD) et d'une conduite de gaz posés en 2016.
- Dans le cadre du crédit cadre, préavis n° 74-2015 pour la réfection des revêtements routiers phoniques, la campagne de réfection a eu lieu sur les chaussées suivantes: avenue du 1^{er}-Mai, avenue du 24-Janvier (tronçon compris entre l'avenue du Temple et la rue de Verdeaux), avenue des Paudex, avenue de Longemalle. Certains tronçons sont tributaires d'autres chantiers comme le tram ou le passage inférieur du Léman et seront effectués lorsque les conditions de travaux le permettront. La surface posée est d'environ 6'600m²



Purge chaussée 24-Janvier



Réfection
Chenalette



Promenade des Cornouillers

- Dans le cadre du chantier des immeubles de la rue de l'Avenir – avenue de Saugiaz, la chaussée et le trottoir côté immeubles ont été requalifiés par les promoteurs, le trottoir opposé a été réfectionné par la Commune.
- Suite à de gros orniérages dus à la charge des véhicules tl, un rabotage a été effectué à l'avenue de Florissant et à l'arrêt "Perrelet" à la rue de Lausanne pour garantir la sécurité des véhicules deux roues.
- Le Service des travaux a dû intervenir pour combler des trous dans la chaussée qui se sont formés suite à l'effondrement d'anciens collecteurs abandonnés.



Trou chaussée



Collecteurs

Les travaux suivants ont été effectués:

- Curages et contrôles TV de plusieurs collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement (environ 2 kilomètres).
- Réhabilitation d'un collecteur d'eaux claires à la rue du Léman par système de gainage.
- Réalisation d'un collecteur d'eaux claires au chemin des Côtes pour la récupération des eaux de surface.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les constructions (bâtiments et/ou villas) suite à la mise en séparatif du réseau communal au chemin des Airelles.

Séparatifs - Contrôle des raccordements privés

- 50 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés. 32 ont été déclarés conformes et 18 non conformes. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas).

Chantiers

Préavis en cours

Préavis N° 58-2014 – Crédit d'ouvrage pour l'élargissement du passage inférieur du Léman (PIL) et la création d'un trottoir ouest sur le tronçon supérieur de la rue du Léman

La réalisation du passage inférieur du Léman est toujours en cours; les travaux pour le déplacement et le renouvellement des services multi-fluides sont réalisés.

Les travaux suivent le programme établi en conformité avec le calendrier annoncé. Le nouveau trottoir ouest sur le tronçon inférieur de la rue du Léman est terminé, un mur de soutènement, prévu dans le projet, a été réalisé et un garde-corps posé. La mise en service de ce trottoir pourra être effectuée lorsque le passage inférieur du Léman sera élargi et que le carrefour de la Croisée sera adapté avec l'arrivée des travaux du tram

La démolition des murs d'aile et du radier du passage inférieur des véhicules sont terminés.

Préavis N° 80-2015 – Crédit d'étude de projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, le détournement du Galicien, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne

En 2017, les prestations d'ingénieur hydraulicien ont été allouées pour la suite de l'étude et celles du bu-

reau d'aide au maître de l'ouvrage (BAMO) pour l'étude d'impact sur l'environnement (EPIE).

La modélisation 3D des ouvrages a été réalisée. La construction des modèles réduits des ouvrages et les essais sur les modèles réduits sont en cours.



Modélisation puit



Pose du tapis autour du Gymnase de Renens

Préavis N° 95-2016 – Paudex-Bruyère – Collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires (EU+EC)

Les travaux sont terminés et le préavis sera clôturé en 2018.

Préavis N° 71-2015 – Mise en séparatif du tronçon supérieur de la rue de l'Avenir

Les travaux sont terminés et le préavis sera clôturé en 2018.

Préavis N° 88-2015 - Chemin des Airelles - Mise en séparatif

Le projet de mise en séparatif du chemin des Airelles a été finalisé avec la pose du tapis sur la chaussée. Les travaux ont été réalisés pendant le mois de juillet 2017. Le préavis sera clôturé en 2018.



Pose du tapis sur la montée du chemin des Airelles

Préavis n° 93-2016 - Adoption du projet routier pour le réaménagement de la rue du Simplon et l'avenue du Silo

Les travaux d'aménagement du trottoir à la rue du Simplon ont été terminés avec la pose de la dernière couche d'enrobé autour du Gymnase de Renens (GyRe) et sur le trottoir parallèle à l'avenue du Silo. Afin de garantir la sécurité des élèves de l'établissement scolaire, cette intervention a été réalisée pendant les vacances de Pâques, en avril 2017.

Préavis N° 97-2016 – Remplacement du déversoir du ruisseau de Broye dans la Mèbre

Les travaux sont terminés et le préavis sera clôturé en 2018.



Déversoir avant travaux



Déversoir Broye nouveau collecteur traversée Mèbre



Déversoir après travaux

Préavis bouclés

Préavis N° 96-2016 – Avenue du 24-Janvier – Secteur Sécheron/Paix – Réfection des collecteurs

Montant du préavis:	CHF	705'500.00 HT
Dépenses totales:	CHF	512'142.26 HT
Moins-value:	CHF	193'357.74 HT

Coordination avec prestataires de services et suivi de chantiers

- Plusieurs séances de coordination des infrastructures de l'Ouest lausannois dans lesquelles sont représentées les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly et St-Sulpice, ainsi que les services multi-fluides Eauservice Lausanne, le service du gaz et du chauffage à distance de Lausanne (CAD), CadOuest, le service de l'électricité de la Ville de Lausanne, Swisscom et le SIE SA. Ces séances sont dirigées par SDOL.
- Suivi des chantiers de tiers afin de permettre de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.
- Fourniture des plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires pour information à des tiers pour chaque établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles.

Etudes

- Réalisation d'un collecteur d'eaux claires au chemin du Chêne.
- Suivi de l'étude et participation du Service des travaux en tant que Maître d'ouvrage pour la réalisation du projet routier à la rue du Simplon et à l'avenue du Silo dans le cadre du plan de quartier P41 "Les Entrepôts".
- Création d'un trottoir au chemin de Jouxens sur le

domaine public DP9, parcelle N° 331, propriété de la Ville de Renens et parcelle N° 2733.

- Prolongement du trottoir à la rue du Simplon vers le passage inférieur du 1^{er}-Août. Aménagement du rond-point et élargissement du trottoir existant côté ouest.
- Etude pour la création d'un trottoir à la rue du Lac, côté nord, vers le giratoire du passage inférieur du Léman, en vue du futur plan de quartier.
- Evaluation de l'état actuel de la chaussée à l'avenue du 24-Janvier et à la rue du Lac afin de déterminer les mesures d'entretien sur la chaussée ainsi que le niveau de dégradation de ces routes. Un relevé d'état visuel sommaire a été complété par une étude structurale avec la réalisation d'une campagne de sondages sur la chaussée qui a eu lieu pendant le mois de décembre 2017.
- Projet de giratoire au carrefour Paudex-Bugnon.

Demandes de permis ou d'autorisations pour l'utilisation temporaire du domaine public

Suivi et contrôle des travaux, effectués suite à l'attribution des permis, en collaboration avec le responsable Signalisation – Chantiers – Enseignes de PoOuest. En fonction des nombreux chantiers privés, la surveillance de ceux-ci sur le domaine public (DP) a été plus accrue.

Permis délivré	123
Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public.....	9
Fouilles pour câbles/Téléphone.....	29
EauService Lausanne.	11
Chauffage à distance (CAD).....	7
Gaz Lausanne	14
SIE/TVT	16
Echafaudages	2
Bennes.....	3
Dépôts sur domaine public	7
Autres.....	25

Le nombre de permis de fouilles ou de demandes d'utilisation du domaine public a augmenté de près de 20 % par rapport à l'an dernier.

Déclarations de conformité

Les contrôles d'attribution des plaques de garage ne sont plus du ressort du service des travaux, ces derniers ont été repris par la Direction générale de l'environnement (DGE). Une convention a été signée entre la DGE et l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA).

Contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des piscines

Piscine AquaSplash

3 contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont été effectués entre juin et août 2017. Les rapports d'analyse ont démontré la conformité des échantillons prélevés concernant les germes aérobies mésophiles et l'Escherichia coli.

Piscine de la résidence "En Belle Vue"

La piscine privée de la résidence "En Belle Vue" est également soumise aux exigences de l'arrêté cantonal sur l'hygiène des piscines fréquentées par le public. Les échantillons sont prélevés une fois par mois par le Service des travaux et sont transmis au laboratoire cantonal pour analyse. L'ensemble des analyses effectuées a été conforme aux règlements en vigueur. La piscine est vidangée deux fois par an selon les normes en vigueur.

Les rapports d'analyse ont démontré la conformité des échantillons prélevés concernant les germes aérobies mésophiles et l'Escherichia coli.

Chauffage à distance (CAD)

Le Service des travaux a collaboré avec le CAD pour son extension sur le territoire communal, à l'avenue des Paudex en direction de Prilly, dans le parking de la piscine pour le futur raccordement de la piscine AquaSplash, ainsi qu'au chemin du Chêne pour le raccordement d'un bâtiment privé.

Travaux de mensurations géométriques (Théodolite)

- Création d'une base de points altimétriques et planimétriques en numérique sur tout le territoire communal pour améliorer la précision de tous les levés et faciliter l'intégration de ces données dans la future mensuration numérique de notre commune, actuellement en cours d'établissement.
- Levés et création de plans et profils pour les projets de mise en séparatif et de trottoirs.
- Levés des nouveaux collecteurs dans le cadre de mises en séparatif.
- Implantations et contrôles de divers objets pour le service des travaux et la gestion urbaine et développement durable.
- Réalisation de plans topographiques du parc du Chêne et du parc de la rue du Lac pour leurs aménagements futurs.

Autres travaux

- Report de tous les relevés sur notre base cadastrale, amélioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale en numérique.

- Etablissement des plans de situation pour fouilles avec l'emplacement des canalisations d'eaux usées (EU) et d'eaux claires (EC), de gaz et pour l'éclairage public, Romande Energie et le SIE SA.
- Photos de l'avancement des travaux sur divers gros chantiers actuels.
- Photos pour la page Facebook communale et le Journal Carrefour Info.

Affaires régionales

Entente intercommunale des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice

Préavis clôturés

Préavis N° 55-2014 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre situé à Chavannes-près-Renens, secteur 4 Blancherie/Concorde

Montant du préavis intercommunal	CHF 395'000.00 TTC
Dépenses totales	<u>CHF 320'836.80 TTC</u>
Moins-value	CHF 74'163.80 TTC
Participation de Renens, selon préavis n°55-2014 (30.37%)	CHF 119'962.00 TTC
Montant des dépenses (30.37% de CHF 320'836.80)	<u>CHF 97'438.15 TTC</u>
Moins-value pour Renens	CHF 22'523.85 TTC

Préavis N° 79-2015 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur 5 Concorde/autoroute

Montant du préavis intercommunal	CHF 270'000.00 TTC
Dépenses totales	<u>CHF 190'818.65 TTC</u>
Moins-value	CHF 79'181.35 TTC
Participation de Renens, selon préavis n°79-2019 (31.03%)	CHF 83'781.00 TTC
Montant des dépenses (31.03% de CHF 190'818.65)	<u>CHF 59'211.00 TTC</u>
Moins-value pour Renens	CHF 24'570.00 TTC

Préavis en cours

Préavis N° 98-2016 – Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre situé à Chavannes-près-Renens, secteur autoroute/route de la Maladière

Ce préavis est terminé, il sera bouclé en 2018.

Préavis N° 15-2017 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens secteur 8 "CFF/Forêt"

Le préavis a été voté en septembre et les travaux seront réalisés en 2018.

Etude et divers

Un transfert de propriété d'un tronçon de collecteur d'amenée Mèbre et Sorge sur la station d'épuration (STEP) de Vidy à Epura SA a été effectué. Ce tronçon se situe dans l'emprise des installations de la STEP de Vidy.

Une étude a été lancée pour la sécurisation du collecteur intercommunal d'eaux usées et de la berge en rive droite après la sortie du voutage de la Mèbre à la rue du Simplon. Les travaux débuteront en 2018.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge du dossier représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les Conseils communaux les adoptent.

Suite à la demande des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens pour la modification et une analyse pour la révision de la clé de répartition des coûts de ladite STEP, un travail en groupe a débuté en février 2017. 5 séminaires ont eu lieu et ont abouti sur deux variantes qui seront proposées en 2018.

Au 31 décembre 2017, la population raccordée à la STEP de Vidy est de 21'075 habitants.

Eclairage public

En 2017, l'éclairage public a fonctionné durant 4'202 heures.

Le parc d'éclairage public de la commune de Renens compte 1'790 luminaires, dont le 8% est installé après compteur et 31 en Led dynamique. La puissance installée en décembre 2017 est de 176'79 kW, soit une diminution de 2.6% de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2017.

Les tournées de nuit ont permis de lancer 158 missions d'intervention.

Le SIE SA a effectué en tout 235 interventions de dépannage et a procédé à:

- 119 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires
- 33 réparations d'appareillages et câblage.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 91 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 6 jours ouvrables. 74 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser:

- 89 remplacements de lampes
- 332 contrôles électriques qui ont permis de détecter 10 départs présentant des défauts (soit 3% de défauts sur les contrôles réalisés).

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public sur des tronçons dotés de luminaire équipés d'ampoules à vapeur de mercure, des travaux de génie civil ont eu lieu à la rue des Alpes, à l'avenue des Paudex, à la rue du Léman, au parc Frehner et à la rue du Censuy. Ces travaux ont fait l'objet d'une étude par le Service des travaux. Il s'agit de la réalisation de sondages pour la recherche des conduites, ainsi que de l'exécution des socles pour l'implantation de nouveaux mâts.

A fin 2017, le solde des luminaires dotés de lampes à vapeur de mercure se monte à 53 pièces.

De même, et afin de garantir une meilleure capacité d'intervention et d'entretien, certains luminaires existants ont été déplacés sur le domaine public.



Rénovation de l'éclairage public à la rue des Alpes

Les technologies évoluant rapidement, ainsi que le nombre de fournisseurs capables de fournir des équipements compatibles avec nos critères, une réflexion est menée en collaboration avec le SIE SA afin d'équiper nos luminaires de détecteurs. Ces systèmes, déjà posés sur le site du collège du Censuy et à Mont-Robert, ont permis d'économiser 40 % d'énergie comparée à un luminaire standard avec abaissement.

CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES- SPORT



Directrice:
Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale

Cheffe de service:
Mme Michelle Dedelley

CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES-SPORT

Le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport gère les activités suivantes:

- Politique culturelle
- Politique de la jeunesse
- Activités scolaires de compétence communale
- Bibliothèques publique et scolaire
- Camps de vacances
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles
- Location de biens communaux
- Activités et projets sportifs

Faits marquants

L'année 2017 marque l'aboutissement de deux processus importants de politique culturelle pour Renens et l'Ouest lausannois: l'ouverture de la Ferme des Tilleuls en mai et la signature de la convention de subventionnement multipartite du TKM Théâtre Kléber-Méleau en décembre. Outre cette reconnaissance de la part des collectivités publiques pour le financement d'institutions régionales, le service culturel a organisé la deuxième édition du Tarmac Festival. Avec une thématique orientée vers le rapport entre arts vivants et espace public, la programmation a réuni amateurs et professionnels avec des propositions dont l'enjeu était d'exploiter le contexte urbain: questionnement sur la place de la femme dans la ville, occupations de "non lieux", exploitation des infrastructures qui font la ville. Un effort particulier a été mis sur la médiation culturelle, avec différentes actions à l'attention des publics dont l'adhésion a confirmé la nouvelle dynamique donnée au festival.

En mars, la bibliothèque du Léman a organisé en partenariat avec la Comédie française et Brigitte Prost, maître de conférences à l'Université de Rennes, un projet d'envergure autour de Molière. Exposition, conférences scolaires et publiques ainsi que visites commentées ont permis d'entrer de différentes manières dans l'univers de l'auteur, en parallèle avec la création d'Amour et Psyché par Omar Porras au TKM.

Offre musicale proposée par la Ville depuis 2011, la Saison musicale a franchi en 2017 un cap en terme de fréquentation. Ce résultat est non seulement dû à la qualité de la programmation qui s'adresse à un large public mais également grâce à la communication qui a pu être consolidée.

Le service a été particulièrement actif dans les nombreuses tâches péri et parascolaires de compétence communale: la prestation des devoirs accompagnés accueille toujours environ 400 élèves tout au long de l'année avec la volonté affichée de bonifier cette prise en charge en collaboration avec les doyennes des établissements primaires et les quelque soixante encadrants provenant d'horizons très différents. Chacun d'entre eux a été rencontré durant l'été, afin de connaître mieux le contenu de leur travail, mutualiser les expériences et partager les bonnes pratiques.

Le Conseil d'Etablissement dont la présidence est assurée par la directrice du service et le secrétariat par l'adjoint de la cheffe de service, a été particulièrement proactif. Une conférence publique sur le thème des nouvelles pédagogies a été organisée sous son égide à la Salle de spectacles et l'élaboration d'un questionnaire sur le thème de la sécurité aux abords et dans les périmètres scolaires a rencontré un grand succès de participation auprès des parents d'élèves avec plus de 1'600 réponses, soit environ 60% des sondés.

Enfin, suite au chantier des nouveaux locaux scolaires de Maurabia sur le site du Léman, une solution alternative à l'indisponibilité de la salle de sport pendant deux ans a pu être concrétisée en collaboration avec l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens au chemin du Chêne qui a accueilli, durant la période des travaux, les élèves des établissements primaire Est lors de l'année scolaire 2017 et recevra les élèves du secondaire l'an prochain.

En 2017, malgré le paysage de plus en plus morose de la presse, le service a néanmoins bénéficié de plus d'une soixantaine de retours dans les médias pour une sélection de projets organisés à l'interne. La majorité des articles ont été relayés par les quotidiens et les hebdomadaires.

Enfin, le service CJS, par la variété de ses activités et compétences professionnelles, a offert plusieurs opportunités de formation auprès des jeunes avec une apprentie à l'administration rue de Lausanne 21, un apprenti à la bibliothèque et à la Salle de spectacles, ainsi que des stagiaires probatoires et en formation au CRA et à Ondallaz.

Culture

2^e édition du TARMAC Festival les 9 et 10 juin

Une programmation de qualité a convaincu un public curieux, interpellé et conquis par la richesse et l'origi-

nalité des nombreux spectacles et performances des troupes invitées.

Les prestations des jeunes artistes de l'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens, des danseuses de la Cie Junior Le Marchepied, de même que le projet Third Floor Group mis en place par quatre comédiens de La Manufacture, ont été particulièrement appréciés. Légèreté et humour décalé étaient au rendez-vous avec les Zurichois de la Cie zeitSprung et leur déambulation participative *Yellow*. Les performances de Georg Traber (la tour de perche *Heinz Baut*) et du couple de dessinateurs Fiona Könz et Gregor Vogel (*I draw you drawing me*) n'ont pas manqué de capter l'intérêt du public. Cette édition du TARMAC Festival s'est terminée sur l'impressionnant spectacle de danse contemporaine, *Momentum* exécuté par les trois danseurs de CocoonDance, accompagnés des sons inventifs du DJ Franco Mento, sur proposition du Théâtre du Crochetan.

Deux projets de médiation ont été proposés: l'un par l'atelier La Ruche du TKM autour du jeu du comédien et l'autre à l'intention des familles et des personnes plus âgées autour du mouvement.

La disposition des installations a été repensée afin d'investir la Place du Marché et ses abords de manière plus agréable, permettant de valoriser le déroulement des spectacles et procurer un meilleur confort à l'intention du public. Cinq associations membres du FAR (Forum des Associations de Renens) ont assuré la gestion de la buvette et des stands de nourriture.



La compagnie zeitSprung en "Yellow"

Association des Amis du Tarmac Festival

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Tarmac Festival a eu lieu le 29 mars, ainsi que deux séances de comité les 29 mars et 7 novembre. Le procès-verbal est à disposition.

Animations au centre-ville

Les animations de la Place du Marché ont débuté le samedi 29 avril avec la prestation de l'orchestre d'harmonie "La Clé d'Argent". Au total, vingt animations musicales et une démonstration de danse Flamenco et de judo ont animé la Place du Marché tous les samedis matin de la belle saison. Les animations sont susceptibles d'être annulées en cas de mauvais temps.

Les horaires ont été adaptés pour débiter à 10h et se terminer à 14h. Une nouvelle buvette tenue par trois jeunes à l'enseigne de "Boulette point" a proposé une petite restauration de qualité avec des produits frais, sains, locaux et bon marché.



Ouverture printanière des animations du samedi sur la Place du Marché

Noël - Place du Marché et square les 13, 16 et 17 décembre

Le mercredi, sous tente chauffée, un atelier de confection de photophores a été organisé par les animateurs du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Sous la houlette de l'école Krys Danse, plus de 60 enfants ont ensuite présenté plusieurs tableaux chorégraphiques et le jeune public a été invité à danser avec les membres de l'école.

À l'extérieur, les promenades à poney ont connu, comme à leur habitude, un immense succès.

Samedi, en raison d'une météo peu clémente, un public moins nombreux que les années précédentes est venu rendre visite aux artisans ainsi qu'aux petites chèvres chamoisées et poneys. L'animation musicale était quant à elle assurée par le steelband "les Inoxydables".

Le dimanche après-midi, l'ambiance était à la fête au milieu des giboulées de neige avec le groupe "Old Distillery jazz band" et les promenades à poney.

Le Père Noël, quant à lui, était accompagné d'un poney samedi et a fait une entrée très remarquée dimanche, tracté par six chiens polaires.



Arrivée remarquée du Père Noël

Le marché de Noël présentait une vingtaine d'artisans et sa traditionnelle buvette. Quelques commerces du centre-ville ont ouvert leurs portes le dimanche après-midi.

Coop, Migros et la Sicol (Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest lausannois) ont contribué financièrement à ces différentes animations.

Fête nationale du 1^{er} août

Sur recommandation du SDIS la Ville de Renens a supprimé la zone des feux d'artifices au public pour des raisons de sécurité. Le site étant trop confiné pour gérer la mise à feu de différents engins pyrotechniques privés devenus trop dangereux.

La fête a commencé très tôt le matin avec la Diane jouée par l'orchestre d'harmonie "La Clé d'Argent" dans les rues de Renens. Puis, sur le site du Censuy, le groupe de yodel "Alpenrösli" a donné le coup d'envoi de la soirée suivi par les discours de M. Daniel Collauti, représentant de l'Eglise catholique, M. Gérard Duperré, président du Conseil communal et de M. Jean-François Clément, syndic.

La partie officielle ayant cédé la place au cortège aux flambeaux, le public a ensuite pu admirer le feu traditionnel du 1^{er} août. Les feux d'artifice se sont déroulés sous le contrôle des pompiers et de l'artificier. Francis Lachat a animé le bal avec succès et les hockeyeurs du HC Vipers de Renens se sont chargés de la restauration et de la vente des boissons.

Plus de 1'500 personnes étaient présentes lors de cette belle soirée d'été.

Projets culturels

Saison de spectacles

2'450 spectateurs (2'217 en 2016, 2'700 en 2015) ont assisté aux six représentations de la onzième saison de spectacles, dont la programmation, orientée humour et musique du monde, rencontre toujours un large succès auprès du public.

133 abonnements ont été vendus (141 en 2016, 171 en 2015) qui garantissent un public fidèle régulièrement présent à chaque représentation. Un tarif "jeune" particulièrement attractif pour les moins de 25 ans a également été reconduit.

Le programme 2017:

- 16 février - Théâtre Loyal du Trac - Théâtre - 201 personnes
- 24 mars - Jean-Luc Lemoine - Humour - 563 personnes
- 28 avril - Swiss Yerba Buena Rice Jazz Band - 324 personnes
- 6 octobre - Sandrine Viglino - Humour - 252 personnes
- 10 novembre - Nathanaël Rochat et Thomas Wiesel - Humour - 557 personnes
- 1^{er} décembre - Voices of Africa - Gospel et danses - 532 personnes



Théâtre Loyal du Trac en ouverture de saison

5^e saison musicale

La particularité de la programmation consiste à proposer des concerts courts permettant de découvrir ou faire découvrir la musique classique. Les deux œuvres proposées au début de la saison se sont adressées aux familles. La première, *Flûte! Les enfants ont disparu...* du compositeur genevois Robert Clerc avec la Cie du Rossignol et des solistes de l'Orchestre de la Suisse romande était inspirée du conte *Le Joueur de Flûte de Hamelin* des frères Grimm, pour un public dès 5 ans. La seconde, *Les Fantastiques Aventures de Max la Chenille*, du compositeur vaudois Daniel Eisler créée par l'Orchestre des Variations Symphoniques était proposée aux enfants dès 3 ans. La fréquentation a été très supérieure aux attentes avec plus de 400 personnes venues de tout le canton.

Films-conférences Exploration du Monde

Comme l'année précédente plus de 1'000 personnes ont assisté aux films commentés par leurs réalisateurs dans le cadre du cycle des films/conférences d'Exploration du Monde. Le public a pu découvrir la ville de San Francisco, la Bretagne, le Vietnam, le Québec et le Guatemala. Ce rendez-vous dominical de fin d'après-midi est très apprécié des seniors, mais parfois, le thème intéresse plus largement et permet de mélanger étudiants et retraités offrant ainsi de belles rencontres.



Exploration du monde au Vietnam

Les Concerts d'été – 29 et 30 juin à la Place du Marché

Au programme de ces deux soirées: le jeudi "scène ouverte" avec les jeunes chanteuses et chanteurs de l'Ecole de musique La Source, puis Mary Jan (pop-chanson) et Elektrees (Reggae-dub-électro).

Vendredi la soirée a débuté au son Cubano de Sincra-neo et s'est terminée au rythme de la Salsa en compagnie de Madera Latina.

Près de 300 personnes étaient présentes les deux jours. MM. Carlos et Tony Garcia ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes et la gestion de la buvette pour la sixième année consécutive.

Cinéma en plein air "La Piazzetta"

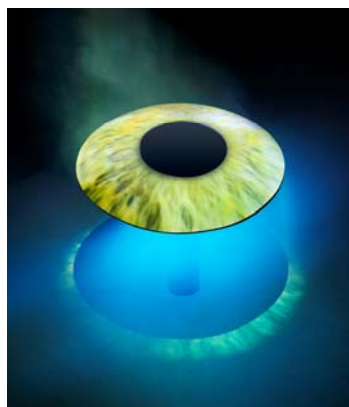
La Piazzetta n'a pas eu lieu cette année en raison des 50 ans de TVT services qui a investi, aux mêmes dates, la Place du Marché pour un ciné festival exceptionnel.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

Le Conseil de Fondation du TKM, présidé par Mme Myriam Romano-Malagrifa et constitué en 2015, s'est réuni à deux reprises dans le cadre de ses tâches inaliénables alors que le comité de direction, composé d'un représentant respectivement de Prilly et de l'Etat de Vaud et de deux représentants de Lausanne et Renens, s'est rencontré à plusieurs reprises afin de finaliser la convention multipartite de subventionnement en faveur du théâtre. Cette dernière a été signée le 8 décembre 2017, après avoir été adoptée par les législatifs des huit communes du district de l'Ouest lausannois ainsi que par celui de la commune de Jouxten-Mézery, par la Ville de Lausanne et l'Etat de Vaud, tous membres de la fondation. Cette convention de quatre ans, renouvelable, permettra au TKM un fonctionnement pérenne par la contribution des collectivités publiques signataires de CHF 8.- par habitant à la fin de la période conventionnée en 2020. Le rapport d'activités du TKM est à disposition.

Prix d'encouragement de la Ville de Renens

Pour la 5^e année consécutive, la Ville a attribué le 29 juin 2017, deux Prix d'encouragement à des étudiants de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) encore en formation. Outre un chèque remis par Monsieur le syndic, les lauréats 2017 --- Célestine Claudin, 2^e année de Bachelor en design graphique, et Eduardo Rennó, 1^{ère} année de Master Type Design – auront la possibilité de présenter leur travail au printemps 2018 à l'espace CJS.



Expo lauréat du prix d'encouragement @ECAL2017
Younès Klouche

Du 9 au 25 mars 2017, les lauréats 2016, Isabelle Baudrat, étudiante en design industriel, et Patrick Muroli de la section cinéma, avaient transformé l'espace CJS en un lieu surprenant, où des images de parties de corps humains étaient projetées sur des champignons géants.

La Ferme des Tilleuls

La Ferme des Tilleuls a ouvert ses portes le 13 mai en présence des autorités communales, de représentants de l'Etat de Vaud et de nombreuses personnalités issues du monde de la culture, de la société civile et de différents partenaires institutionnels et privés.

Les travaux de rénovation de la ferme et du rural, ainsi qu'une partie des aménagements extérieurs ont permis d'explorer le potentiel du site tant du point de vue de l'activité culturelle que de celle du café, géré par l'association "I Lake Lausanne", sous-locataire de la fondation. Au cours de cette première année d'exploitation, le conseil de fondation s'est réuni quatre fois pour ses tâches inaliénables:

- l'engagement du personnel,
- l'approbation des comptes 2016 et du budget 2017,
- l'approbation de la convention avec l'association "Un autre regard",
- la validation de la programmation 2018.

Le bureau quant à lui, composé de la présidente du conseil Mme Marianne Huguenin, de la vice-présidente Mme Myriam Romano-Malagrifa, de la secrétaire Mme Michelle Dedelley et de l'administrateur M. Emmanuel Dayer s'est rencontré à raison d'une séance tous les 15 jours environ. Outre le suivi des affaires courantes, il a coordonné plusieurs groupes de travail, procédé à la signature du bail de sous-location avec l'exploitant du café, élaboré un accord avec l'artiste Danielle Jacqui pour l'implantation du Colossal d'Art Brut ORGANUGAMME II, ébauché une convention pour la donation d'une partie du Colossal à la Collection de l'Art Brut, collaboré avec la ville à la préparation du dossier nécessaire à la section Monuments & Sites pour l'obtention de la subvention cantonale, participé à la commission de construction pour la rénovation de l'annexe. La Ferme des Tilleuls a été fermée en novembre pour permettre la fin des travaux de pose des fenêtres et des volets.

Le rapport d'activités de la fondation est à disposition et les informations concernant la rénovation du bâtiment sont disponibles page 50, direction Bâtiments-Domains-Logement-Cultes.



Etranges rencontres lors de l'ouverture de la Ferme des Tilleuls
@Bastien Genoux

Apéritif culturel

L'apéritif culturel a eu lieu le mercredi 8 février à l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens, installée depuis le printemps 2016 à Renens. Une cinquantaine d'invités ont pu à cette occasion découvrir les différentes disciplines circassiennes dispensées par l'école renanaise, mais aussi prendre connaissance des événements culturels et récréatifs proposés à Renens tout au long de l'année.

Commission culturelle

La Commission culturelle s'est réunie à quatre reprises. M. Benoit Moreau a remplacé Mme Noëlle Reymond, Mme Kenza Majbar a remplacé Mme Patricia Zurcher pour représenter la communauté étrangère et M. Laurent Voisard a succédé à Mme Dea Bllaca pour le Parti socialiste.

La Commission a procédé au choix du lauréat du Mérite culturel d'encouragement et a fait des suggestions à la Municipalité pour le Mérite culturel de reconnaissance.

Quatre demandes de soutien ont été soumises à examen, lesquelles ont reçu une réponse positive:

- Cie du Rond Point pour sa création Vinci avait raison présentée au Contexte Silo fin septembre 2017
- Collectif nunc pour sa création théâtrale "Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis" prévue au Contexte Silo en février 2018
- Baptiste Oberson pour la diffusion de la publication "Rencontrés dehors (entre autres)"
- Octavio de la Roza pour sa création "Swan Lake" et sa représentation le 14 avril à l'Espace D.

La Commission culturelle a également fait l'acquisition d'une œuvre d'Aurélien Brun, diplômé de l'ECAL, qui a reçu le Prix d'encouragement de la Ville de Renens et nommé au Swiss Design Award.

La composition complète des membres de la Commission culturelle est disponible sur le site renens.ch.

Conférence des Villes suisses en matière culturelle – www.skk-cvc.ch

La Ville de Renens est depuis janvier 2017 le 27^e membre de la Conférence des Villes suisses en matière culturelle. Remplissant les conditions d'adhésion, à savoir être reconnue comme ville-centre, disposer d'un service de la culture, justifier d'une politique culturelle et soutenir des institutions d'importance régionale ou nationale, la ville peut ainsi participer au dialogue national au niveau culturel et offrir à des artistes actifs sur son territoire des résidences à l'étranger.

Municipaux de la culture

Les municipaux de la culture de l'Ouest lausannois se sont réunis à trois reprises sous la présidence de Mme Sylvie Pittet-Blanchette, conseillère municipale d'Ecublens. Cette nouvelle dynamique a permis de faire

connaissance des lieux et acteurs culturels du district, de partager les bonnes pratiques et de préparer l'argumentaire de la convention de subventionnement multipartite du TKM.

Affichage culturel

Les 66 emplacements mis à disposition par la SGA sont constamment sollicités car très efficaces pour communiquer auprès du public.

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

Ce fonds participe au financement de quatre grandes institutions culturelles lausannoises: l'Opéra, le Ballet Béjart, l'Orchestre de chambre de Lausanne et le Théâtre de Vidy. En 2017, Renens a rejoint le programme de la carte Cultissime (carte-cultissime.ch) mis en place par le fonds en 2015. Cette offre permet aux jeunes de moins de 25 ans d'avoir accès à moitié prix aux institutions culturelles financées par le fonds. Encore trop peu de jeunes de Renens en ont bénéficié malgré une communication sur le site internet de la Ville, dans le Carrefour Infos et une information spécifique par le biais du secteur jeunesse et du Conseil des jeunes.

Le rapport d'activité du Fonds est à disposition.

Projets organisés en partenariat avec des tiers

Chaque année, de nombreuses sociétés locales reçoivent le soutien de la Ville par la mise à disposition de locaux à des tarifs préférentiels. Elles participent à l'animation de la vie locale et intègrent dès lors le programme des activités culturelles de la Salle de spectacles. Certaines sociétés organisent leur fête depuis de nombreuses années, mais de nouvelles profitent pour la première fois de telles prestations. C'est le cas, en 2017 de l'association Kud Vez, qui a présenté des musiques et des danses folkloriques serbes. Tous les ayants-droit bénéficient d'un équipement culturel professionnel et de conseils pour la mise en valeur de leurs activités. La Salle de spectacles a accueilli la 3^e saison de Zigzag Théâtre, qui propose du théâtre pour le jeune public dans le district de l'Ouest lausannois. Zigzag a présenté "Coïncidences" de la jeune Cie valaisanne "Courant d'Cirque" et mis sur pied un atelier de découverte du cirque à l'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens. Une représentation scolaire pour les élèves de Renens et un spectacle public ont été présentés.

"Scenicprod" est une mesure d'insertion socioprofessionnelle qui accueille de jeunes adultes en difficulté. Elle ambitionne de mettre "l'art au service de la réinsertion" par un spectacle pluridisciplinaire. "Le Bal des Pêcheurs" joué à deux reprises, est né de ce processus de création sous la direction de Cisco Aznar.

L'Etablissement secondaire de Renens a investi la Salle de spectacles durant une semaine pour répéter et présenter "Queen project" une comédie musicale que les élèves et les professeurs avaient préparée durant l'année scolaire. Ce projet d'établissement a connu un immense succès et a été joué devant plus de 2'500 spectateurs.

La 7^e Feria Flamenca de Renens avec la participation "La Moneta", star du flamenco, et de "Tributo a Keta-ma", a enthousiasmé son public. Les artistes reviendront l'année prochaine. Pour ces accueils, les organisateurs de la Feria ont fait l'acquisition d'un plancher de danse professionnel avec le soutien de la Ville de Renens. La Feria attire à la Salle de spectacles un très nombreux public venant de toute la Suisse romande, mais aussi de Suisse alémanique.



"La Moneta" star de la 7^e Feria flamenca de Renens

Labo'cirque a présenté "Jour de Cirque", un spectacle avec des jeunes talents du cirque contemporain suisse. L'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens assurait la première partie avec ses élèves les plus avancés.

L'association Germanofolies, plateforme dédiée à la promotion de la langue et de la culture allemandes auprès de la jeunesse de Suisse romande, a invité Florian Franke et son groupe originaire de Wuppertal en Allemagne. Ces concerts ont réuni plus de 3'500 étudiants de Suisse romande.

À la fin de l'année, l'orchestre de l'école de musique de Renens associée au Chœur de l'école de musique vaudoise en réseau et aux musiciens de l'école de musique de la Clé d'Argent ont présenté un concert musical "La Fontaine et le Corbeau".

Ces collaborations contribuent à faire connaître la Salle de spectacles de Renens à de très nombreux jeunes de la région.

Association "Espace TILT"

Le collectif d'artistes aborde les enjeux sociaux d'aujourd'hui, en dialogue avec le milieu urbain et ses habitants. La Ville met à sa disposition un espace d'exposition dans les locaux du service CJS. Avec "Pool talk", un architecte français, Jean Benoit Vétillard était invité à reconfigurer les lieux du 12 avril au 12 mai. Dès le mois de juin, le collectif a initié un chantier participatif sur le terrain de la Savonnerie, Les jardins de l'Avenir, pour y construire une cabane. Entre le 14 septembre et le 8 octobre, TILT a fait venir deux plasticiens de Sarajevo en parallèle à des aquarelles du Zurichois Christoph Zihlmann. Comme chaque année, TILT a été l'hôte du festival des Urbaines qui, début décembre, a investi le sous-sol du Corso pour clôturer le festival avec deux concerts en présence d'environ 70 personnes.

Le rapport d'activité est à disposition.

Ecal Cinéma - Place du Marché

Depuis 2012, la Ville de Renens organise une projection en plein air sur la Place du Marché le 1^{er} jeudi du mois de juin. Cinq films ont été présentés sous un ciel étoilé et révélant le talent prometteur des étudiants, salué par environ 70 spectateurs.

- "Tonnerre de Brecht" de Nicolas Rohrer (fiction)
- "La Séance de 15h" de Pauline Jeanbourquin (documentaire)
- "Comme des Loups" d'Aude Sublet (fiction)
- "Martien" de Maxime Pillonel (fiction)
- "La Sève" de Manon Goupil (fiction)



Ecal cinéma sur la Place du Marché

Cirque Starlight

"D'ici là" a été le titre évocateur du spectacle célébrant le trentième anniversaire de la troupe du Starlight. Nouveauté en 2017, la caravane du cirque jurassien s'est installée pour la première fois, du 25 au 31 mai sur le site de Verdeaux pour plusieurs représentations scolaires et un spectacle public. L'Ecole de cirque de Lausanne-Renens a bénéficié des installations de Starlight pour les représentations de son spectacle bisannuel.

Salle de spectacles

En 2017, 150 manifestations ont été programmées dans la salle principale ainsi que 410 réunions planifiées dans les autres salles du bâtiment. L'utilisation de la Salle de spectacles est quasi au maximum de ses possibilités, car il faut encore compter le temps pour la préparation des manifestations (répétitions, aménagement, montage technique, etc.) qui représente plus de 60 jours. Enfin, pour garantir l'exploitation continue des locaux, l'équipe des concierges consacre 2 jours hebdomadaires ainsi que la pause estivale pour le nettoyage et l'entretien du bâtiment. Avec les travaux urgents, plus de 100 jours y sont consacrés. A noter que cette année a été mise en ligne la page www.sallespectacles.renens.ch, la nouvelle carte de visite de la Salle, contenant toutes les conditions et

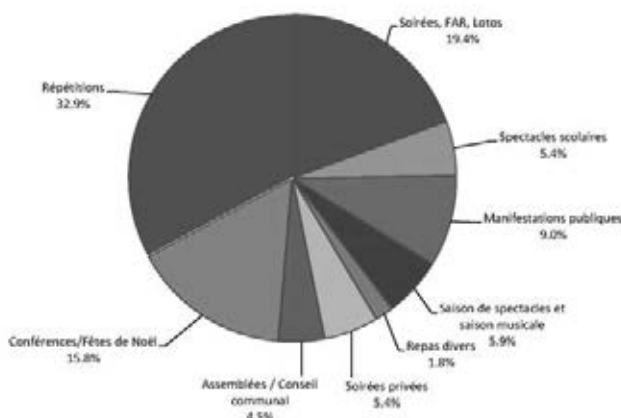
informations techniques utiles aux organisateurs de manifestations.

Utilisateurs de la salle principale

Le service CJS propose un programme culturel avec une saison de spectacles d'humour et des concerts de musique du monde, une saison musicale de concerts classiques et un cycle de films/conférences. A cette offre culturelle s'ajoutent des manifestations comme la cérémonie des mérites, la fête des aînés ou de l'enfance, les séances d'information pour le public ou pour les collaborateurs, les séances du Conseil communal et les manifestations des établissements scolaires: séances d'information aux parents, spectacles pour ou par les élèves et promotions de fin d'année. Ces activités se déroulant le plus souvent en semaine ou le dimanche représentent un tiers des réservations.

Les sociétés locales et les associations culturelles organisent leurs soirées annuelles. Les écoles de musique, les sociétés musicales ou les chœurs présentent leurs concerts. Certaines sociétés développent des animations musicales dansantes ou des expositions. D'autres, leur repas de soutien, leur loto ou leur fête de Noël. L'ensemble de ces activités, proposées le plus souvent le samedi, représente le deuxième tiers des réservations.

Les organisateurs privés complètent ce programme en proposant des concerts de musique actuelle ou classique, des fêtes culturelles, des représentations théâtrales ou de cirque, des soirées dansantes et des conférences. La salle est aussi louée aux entreprises pour des séminaires ou des assemblées. Et parfois le dimanche, en cas de disponibilité, la salle est louée pour des manifestations privées. Ces activités privées représentent le dernier tiers des locations, mais elles représentent 88% du total des produits des locations et des services.



Salle de spectacles - Nombre et nature des locations

Selon les besoins, l'équipe de la Salle de spectacles est renforcée par l'intervention d'un prestataire technique ou du personnel de service ou de nettoyage pour permettre la réalisation des manifestations et la mise à disposition des locaux le week-end.

Le matériel technique doit être régulièrement renouvelé pour répondre aux besoins. Cette année, la table de mixage du son et les amplis ont été remplacés,

ainsi que la moitié des praticables et les antennes wifi. Le renouvellement du mobilier s'est poursuivi avec l'achat d'une série de tables.

Une mise en passe a été réalisée dans tout le bâtiment afin d'améliorer la sécurité et la gestion de l'accessibilité des locaux par les utilisateurs. En parallèle, la porte des loges a été changée, l'armoire informatique et les amplis pour la sonorisation de la salle ont été déplacés pour libérer l'espace scénique. Enfin, le service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes a mandaté un expert extérieur pour analyser l'état du bâtiment dans la perspective d'une rénovation à prévoir ces prochaines années. Le bâtiment est en exploitation depuis 1955, il a été partiellement rénové en 1998 et il est recensé à l'inventaire cantonal des Monuments et Sites.

Secteur jeunesse

Durant l'année 2017 le secteur jeunesse a entamé une réflexion sur sa mission ainsi que sur les objectifs futurs. Des réunions avec une intervenante extérieure ainsi que la visite et la rencontre d'autres professionnels ont pu donner à l'équipe différents éclairages pour avancer dans ce travail.

Dans sa volonté d'être un lieu de formation, un stagiaire a été accueilli durant 6 mois au secteur jeunesse. Il a plus particulièrement suivi le travailleur social de proximité dans ses activités. L'équipe est efficacement secondée par une équipe de monitrices et moniteurs fidèles au CRA depuis plusieurs années.

En plus des activités présentées ci-après, le secteur jeunesse a participé à plusieurs activités telles le Tarmac Festival et la fête de Noël.

En terme de politique de la jeunesse, Mme Romano-Malagrifa, conseillère municipale représente la Ville de Renens au sein de la Plateforme jeunesse, lieu d'échange et de partage pour une vision commune et coordonnée de la politique de la jeunesse dans l'Ouest lausannois, ainsi que dans la commission de Lausanne Région "prévention et dépendances" laquelle a organisé, entre autre, un forum sur le harcèlement. De plus, David Burnier, travailleur social de proximité est vice-président du Groupe coordination jeunesse réunissant les professionnels actifs auprès de la jeunesse dans l'Ouest lausannois.

Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)

Accueils ados

Les adolescents ont été accueillis par l'équipe d'animation les mardis, mercredis, jeudis et vendredis en fin de journée de 16h à 20h à 156 reprises. Une baisse de fréquentation a été relevée cette année. Pour y pallier un projet de camp, prévu en février 2018, a été mis sur pied avec l'équipe d'Ondallaz. 21 participants de 13 à 15 ans se sont rencontrés à plusieurs reprises au CRA durant l'automne pour préparer le camp, l'idée étant qu'ils s'impliquent sur son organisation.

Des jeux-vidéo sont désormais proposés lors des accueils et de nouvelles actions de promotion ont été mises en place dès l'automne. Ces démarches ont permis d'avoir de nouveaux jeunes aux accueils de manière plus régulière.

Mercredis des enfants

Du jardinage, de la cuisine, du théâtre, des jeux de société ou encore des bricolages sont proposés les mercredis après-midis à l'intention des enfants de 6 à 12 ans. En moyenne 12 enfants par mercredi participent aux animations. Une boum organisée par les enfants a réuni plus de 60 personnes en décembre.

Sorties du mercredi

13 sorties ont été organisées avec une participation totale de 158 enfants. Au programme: initiation à la taille de pierre, visite des pompiers, escalade, peinture à la Fondation de l'Hermitage, initiation à la voile, cinéma...

Centres aérés

Cinq centres aérés ont eu lieu à l'intention des enfants de 6 à 12 ans. Durant les différentes périodes des vacances scolaires à savoir en avril, juillet, août et octobre plusieurs thématiques sont proposées entre 8h et 18h: "L'univers", "Nature et découverte", "Les médias", "Fabrique toi-même" et "Pirates". Ces semaines sont l'occasion de promouvoir des valeurs telles que l'écologie, le respect et le fairplay, ceci dans une approche locale permettant de créer du lien. 21 enfants par jour et en moyenne ont participé aux différents centres aérés.



Centre aéré estival

Soirée LGBT (lesbian, gay, bi, trans)

Pour la deuxième année consécutive, à la suite de la semaine d'action contre l'homophobie, une soirée de film LGBT a été organisée le 17 mai à l'occasion de la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Un film, les pensées de Paul, et divers courts-métrages ont été projetés. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation.

Repas du vendredi

Les repas du vendredi sont des moments de partage bien appréciés par le public. En moyenne une vingtaine de personnes de différentes tranches d'âges sont venues sur 35 vendredis durant l'année. Le caractère participatif permet aux usagers de s'investir pour l'élaboration des repas.



Repas du vendredi du CRA une fois n'est pas coutume, installé à la Savonnerie

Atelier découverte

Le 3 mai a eu lieu une soirée "La force des Jardins" en collaboration avec la Ferme des Tilleuls. Le photographe suisse Mario Del Curto est venu parler de son travail, de ses rencontres et de ses coups de cœur ainsi que de l'exposition en cours présentée à la Ferme des Tilleuls. Une dizaine de personnes étaient présentes.

Projets transversaux

Fresque collective au Centre de Rencontre et d'Animation

Dans le cadre d'une collaboration avec la FEDEVACO et EIRENE-Suisse l'artiste peintre muraliste et éducateur de rue nicaraguayen Michael Hammond était invité pour la réalisation d'une fresque sur les murs du CRA et faire vivre une expérience créatrice participative. Une vingtaine de personnes, tous âges confondus, ont participé à cette démarche durant la semaine du 30 octobre au 3 novembre.

Quartiers de l'Amitié

18 animations ont eu lieu à la rue du Lac. En moyenne, 30 enfants et jeunes ont participé aux animations les mercredis durant les périodes scolaires et les jeudis/vendredis durant les vacances estivales. Au programme: une bibliothèque de rue en collaboration avec Bibliomédia, deux chasses aux trésors, des tournois de pétanque et kubb, slackline, jeux coopératifs et de société. Durant toutes ces activités, un projet de fresque participative a été mené par Lailah Simonds en collaboration avec les habitants du quartier sur le mur d'un bâtiment de la rue du Lac. Toutes les animations se sont terminées par des goûters préparés avec des produits bios par les enfants du quartier.

Fête de la rue du Lac

Le 27 septembre, une fête de quartier a marqué la fin de la saison des "Quartiers de l'amitié". Au programme de cette fête, inauguration de la fresque avec partie officielle, exposition photos du projet et repas canadien. Le tout dans une ambiance conviviale avec la participation des enfants et adultes du quartier dans

les préparatifs de la fête. Près d'une centaine de personnes étaient présentes.



Ambiance champêtre à la rue du Lac

Nuit du conte

La "Nuit du conte" a connu un grand succès, le 11 novembre à Globlivres et au CRA, avec la particularité cette année d'un conte pour les enfants dès 3 ans. Grâce à l'espace garderie et jeux situé au premier étage du CRA, il était possible de suivre les autres contes dès 17h pour les plus grands. Des pâtisseries confectionnées par les jeunes ont été dégustées tout au long de la manifestation.

A 18h, un cortège lumineux a sillonné les rues jusqu'au local de l'AVIVO avec comme récompense une soupe mijotée par l'association. Un dernier conte musical s'est donné à Globlivres. Plus de 70 personnes ont participé à cette édition.

Groupe Intergénérationnel

Depuis 10 ans le Groupe Intergénérationnel (Avivo, Pro Senectute et le secteur jeunesse) propose des projets créant des ponts entre générations. Cette année, une collaboration a été mise en place avec un enseignant de l'Etablissement secondaire de Renens. Le projet est de rénover un bateau avec une classe tous les vendredis après-midi. Le groupe d'élèves est accompagné par des seniors qui les aident dans leur travail: ponçage, peinture ou travaux sur bois. L'objectif est de terminer le chantier au printemps 2018.

Travail social de proximité

Permanence - Accompagnement social

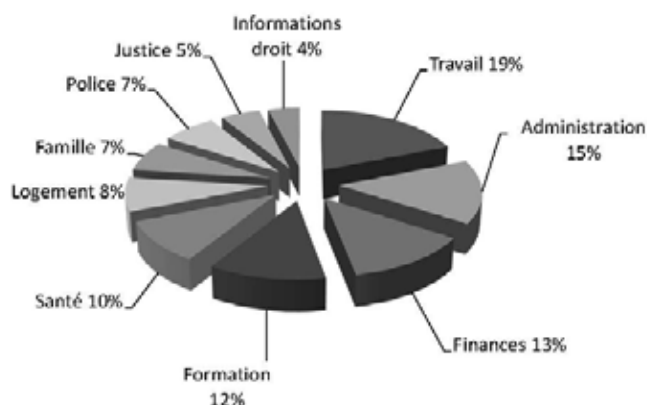
Le travailleur social de proximité (TSP) reçoit les jeunes pour un accompagnement individuel tous les jeudis ou sur rendez-vous, de 16h à 18h30. La majorité des demandes sont simples et n'entraînent pas une intervention sur la durée. En revanche, le TSP peut assurer un suivi si la situation du jeune le nécessite et à sa demande selon le principe de "libre adhésion".

43 jeunes ont été soutenus représentant 155 interventions.

Répartition des âges: 16-25 ans, avec une moyenne supérieure à 21 ans.

Répartition des sexes: 21% de filles, 79% de garçons.

Types de soutiens:



Ouverture des salles de sport

Chaque année la Ville de Renens met à disposition des jeunes deux salles de sport, le samedi au 24-Janvier sur inscription et le dimanche au Léman en accueil libre. Cette activité remporte toujours un vif succès et répond à un réel besoin.

Salle du 24-Janvier (sur inscription): 17 ouvertures, 51 périodes de 90 minutes. 824 jeunes ont bénéficié de l'offre. Activités pratiquées: principalement du foot (61%), du parkour (34%) et du basket (5%).

Salle du Léman (accueil libre): 9 ouvertures et près de 580 jeunes au total. L'activité de prédilection dans cette salle est le football.

Coup de Pouce

Le projet "Coup de Pouce" permet à l'administration de faire appel à des jeunes pour effectuer des travaux de mise sous pli, pose d'affiches ou d'aides diverses lors de manifestations, contre une indemnité financière. Ce projet est très demandé par les jeunes. Durant l'année écoulée 179 jobs ont été confiés à 51 jeunes, dont 41% de filles et 59% de garçons. Relevons que chaque année, les principales manifestations organisées par le service CJS font appel aux coups de pouce à la plus grande satisfaction des deux parties.

Délégation jeunesse

Depuis deux ans le délégué jeunesse de Renens est président de la Chambre Consultative de la Jeunesse du Canton de Vaud. Cette instance permet d'avoir un regard sur les questions de jeunesse. Elle siège 4 fois par année et réunit des professionnels du milieu de la jeunesse du canton de Vaud. Durant l'année écoulée, elle s'est intéressée notamment aux thèmes de la transmission d'information chez les jeunes, du suicide des jeunes et des radicalisations.

Soutien de projets

Un soutien a été octroyé à deux groupes, l'un pour le financement d'un projet de voyage humanitaire et l'autre pour des conseils d'organisation d'événement.

Conseil des Jeunes

Le délégué jeunesse conseille et encadre le Conseil des Jeunes de Renens (CDJ). Ce dernier s'est réuni à plusieurs reprises et a organisé des débats internes, notamment sur l'insertion des jeunes. Le groupe a organisé la soirée des 18 ans qui s'est tenue le 27 octobre au refuge de Renens. Sur le thème de l'élégance, 70 jeunes ont participé à un concours de shooting photos. Les candidats ayant récolté le plus de "like" sont repartis en limousine!



Passeport vacances

En augmentation de 12,5% par rapport à l'édition précédente, 64 enfants ont acquis le passeport vacances. Cette augmentation s'explique par une meilleure campagne de promotion, mais aussi par l'évolution des habitudes des familles dans l'organisation de leurs vacances.

À Renens, 11 activités très prisées ont été organisées:

- Basket découverte
- A la découverte des écritures du monde
- Taekwondo
- Capoeira
- Apéro choc sous les tropiques
- Sortie escalade
- Danse et peinture de folie
- Cours de percussion
- Zumba
- Baptême de plongée en piscine
- Boxe thaïlandaise.

Le rapport d'activité est à disposition.

Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

Après un hiver timide et des camps de ski rendus compliqués par le manque de neige, l'année 2017 a été riche en animations. L'équipe pédagogique a poursuivi le développement des activités nature proposées aux élèves des classes de Renens, grâce notamment à une formation en éducation à l'environnement suivie par l'animatrice socioculturelle.

Les camps de vacances ont connu à nouveau un beau succès avec plus de 220 enfants accueillis. L'équipe, aidée d'une quarantaine de moniteurs temporaires, a proposé des camps sur différents thèmes

tels que "Charlie Chaplin", "le loup garou" ou "les œufs". Les surprises et aventures vécues par les enfants ont été relatées dans les colonnes des traditionnels journaux de colos édités lors de chaque nouveau camp.

Pour répondre à une demande des jeunes de plus de 13 ans et dans le but d'élargir l'accueil à Ondallaz, un projet de camp pour adolescents (13-15 ans) pendant les relâches 2018 a été initié dès l'automne. Pour l'organiser l'équipe d'Ondallaz s'est associée à celle du CRA et les 21 participants inscrits ont rapidement pris part à des séances de préparation pendant les accueils libres du CRA pour concocter un camp selon leur propre programme.

Sous la conduite d'une stagiaire, des enfants participant aux camps d'été se sont entraînés, à Ondallaz et en septembre à Renens, afin de participer avec leurs animateurs à la 1020 Run à Verdeaux dans la catégorie "Défi".



Distribution de potion magique à Ondallaz

Camps scolaires:

Camp d'hiver:

- Camp de ski des relâches du 20 au 24 février 2017; 24 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Camp de Pâques:

- Du 10 au 13 avril, 30 enfants de 6 à 9 ans (4 jours)
- Du 18 au 21 avril, 32 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Camps d'été:

- Du 3 au 14 juillet, 30 enfants de 9 à 13 ans (12 jours)
- Du 7 au 11 août, 27 enfants de 6 à 9 ans (5 jours)
- Du 14 au 18 août, 26 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Camps d'automne:

- Du 9 au 13 octobre, 26 enfants de 6 à 9 ans (5 jours)
- Du 16 au 20 octobre, 31 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Activités scolaires de compétence communale

Devoirs accompagnés

Environ 400 élèves de 4^e à 8^e année primaire ont été inscrits à la prestation facultative des devoirs accompagnés. Celle-ci, de compétence communale et en-

tièrement gérée au sein du service CJS depuis 2013, offre un espace d'étude encadré tous les lundis, mardis et jeudis durant l'année scolaire à 15h15-17h ou 16h05-17h30. Environ 60 encadrants sont engagés chaque année pour assurer les 40 groupes répartis dans tous les collèges primaires de Renens. Ces engagements comprennent un entretien d'évaluation et la remise de plusieurs documents décrivant et organisant la prestation. De plus, une formation est organisée chaque année, animée par les doyennes référentes des devoirs accompagnés, ainsi que trois séances plénières durant lesquelles sont échangées des informations diverses et des expériences de bonnes pratiques. En été 2017, chaque encadrant a été reçu pour un entretien individuel utile à mieux connaître l'implication de chacun. Cette démarche a permis de bien cerner les réalités de terrain, aider à résoudre les problématiques rencontrées individuellement et s'enrichir des modèles et expériences partagées.

La finance d'inscription à charge des parents se monte à CHF 150.- pour toute l'année ou CHF 100.- pour un semestre. 20 aides financières ont été octroyées par le Service Enfance et Cohésion sociale pour le premier semestre de l'année scolaire 2017-2018.

Les devoirs accompagnés se déroulent en bonne collaboration avec les directions des deux établissements primaires qui interviennent essentiellement sur le plan pédagogique et en lien avec les enseignants.

Activités sportives et sport scolaire facultatif

La Municipalité et la direction du service CJS sont toujours attentives au fait que les élèves de Renens puissent avoir accès à un maximum d'activités sportives, complémentaires aux dispositions légales de la loi scolaire. C'est dans cette optique qu'une solution originale a été trouvée afin de pallier l'indisponibilité de la salle de sport de Maurabia durant la période des travaux d'octobre 2017 à août 2019. Un partenariat avec l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens, qui occupe de spacieux locaux au chemin du Chêne, a été conclu pour accueillir, dans un premier temps, les élèves de l'Etablissement primaire Est du Censuy et libérer ainsi la salle de gym de ce même collège à l'intention des élèves du secondaire. L'acceptation d'un préavis par le Conseil communal a été nécessaire pour libérer les fonds pour la mise en œuvre de ce projet. De même des experts du Service cantonal de l'éducation physique et du sport (SEPS) ont validé l'adéquation des équipements de l'Ecole de cirque. Les disciplines circassiennes ont d'ailleurs été reconnues par le SEPS comme étant particulièrement adéquates en remplacement provisoire des enseignements d'éducation physique.

Les périodes de sport scolaire facultatif connaissent toujours beaucoup de succès auprès des trois établissements scolaires de Renens et représentent, avec les joutes sportives, une belle occasion pour les différents clubs sportifs locaux de présenter leurs disciplines respectives et d'inciter les élèves à poursuivre une activité sportive après l'école.

Pour des raisons d'organisation et d'indisponibilité du doyen responsable, les cours complémentaires de natation n'ont pas pu être organisés cette année dans les établissements primaires, mais reprendront en 2018.

Le détail des activités sportives financées par la Ville

figurent dans les rapports d'activités des établissements scolaires ci-après.

Transports scolaires

En 2016, le contrat avec l'entreprise Car Postal avait été résilié en raison de l'ouverture du site du Censuy. L'année 2017 a permis de vérifier que les prévisions étaient justes: l'entier des transports a en effet pu être réalisé uniquement par le bus scolaire communal.

Planification scolaire

Le groupe planification scolaire piloté par la direction CJS s'est réuni à une seule reprise en 2017, en présence d'une représentante de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire responsable de la planification cantonale. L'objet de cette réunion était d'amorcer la réflexion autour de la rénovation du site Verdeaux-Pépinières et permettre ainsi à la Municipalité de mandater les services concernés à élaborer le programme nécessaire à lancer un concours d'architecture en 2018.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

En raison des besoins en locaux exprimés par la commune de Prilly, la plateforme administrative des PPLS a déménagé à Renens, dans les bureaux mis à disposition par la Commune. Ce changement permet une meilleure réactivité du service en faveur des bénéficiaires de Renens, sans impact financier pour les collectivités subventionnantes puisque les trois collaboratrices concernées se partagent des espaces de travail existants à la rue de Lausanne 21.

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

En 2017, l'OSP a fait l'objet d'une réorganisation cantonale au niveau de sa gouvernance. Les régions ont été redistribuées et Renens, faisant partie de l'OSP Venoge dont le siège était à Morges, intègre dès le 1^{er} septembre 2017 la région Lausanne. Plusieurs collaborateurs ont donc rejoint leurs collègues de Renens dans les locaux de la rue de la Savonnerie. Ce changement permet aux habitants de Renens de bénéficier des services de l'OSP sans avoir à se déplacer à Morges, à la satisfaction de la Municipalité. A part l'achat de mobilier, cette mesure ne devrait pas générer de frais pour la Ville de Renens.

Les représentantes de la Municipalité de Renens, Mmes Myriam Romano-Malagrifa et Michelle Dedelley ont assisté à une séance avec les autres communes membres de l'OSP Venoge pour l'approbation des comptes 2016.

Conseil d'Etablissement

Le Conseil des établissements scolaires primaires et secondaire de Renens (CET) a siégé à quatre reprises, les 24 janvier, 9 mai, 3 octobre et 28 novembre. En plus de poursuivre son mandat d'origine qui consiste à promouvoir des passerelles de communication entre tous les partenaires de l'école publique, le CET a mené à bien deux projets conséquents en 2017: conduire une enquête d'opinion sur les questions de sécurité aux

alentours et à l'intérieur des bâtiments scolaires avec une participation remarquable des enseignants et des parents d'élèves de plus de 60% (plus de 1'600 questionnaires retournés) et organiser une conférence publique sur le thème des pédagogies nouvelles dispensée par le chercheur français Bruno Hourst le 16 novembre à la Salle de spectacles.

Par ailleurs, un groupe de travail a été constitué, sous la houlette de Mme Myriam Romano-Malagrifa, conseillère municipale et présidente du Conseil d'Etablissement, dont l'objectif est de réactiver la fête des écoles à Renens à l'horizon 2019.

Jubilaires des Etablissements scolaires

Pour témoigner sa reconnaissance pour leurs 20 ou 30 ans de service ainsi que la perspective de leur prochaine retraite, la Municipalité a partagé avec 12 membres des personnels pédagogiques, administratifs ou infirmiers des trois établissements scolaires de Renens, un repas à la buvette de la Salle de spectacles le mercredi 29 mars 2017. Chaque retraité-e ou jubilaire s'est vu remettre une petite attention financière ainsi qu'un panier garni.

Bibliothèque publique et scolaire du Léman & Centre de documentation scolaire des Pépinières

Bibliothèque publique

"Ils ne savaient pas que cela était impossible, alors ils l'ont fait". Mark Twain

L'année 2017 a vu l'un des rêves de la bibliothèque se réaliser sous la forme d'un événement exceptionnel: accueillir un auteur mondialement (re)connu à Renens! Molière, puisqu'il s'agit de lui, a vécu plusieurs semaines parmi les lecteurs de la bibliothèque, et l'exposition mise en place, dont le point d'orgue fut la présentation de costumes de la Comédie-Française, a réjoui les nombreux amateurs de théâtre sous toutes ses formes.

De nouvelles manifestations ont vu le jour au cours de l'année, tandis que d'autres, déjà proposées l'année précédente, étaient reconduites; toutes, ponctuelles ou régulières, ont cependant remporté un succès réjouissant.

Manifestations à la bibliothèque

Diantre! Molière est à Renens! 1^{er} mars - 7 avril, vernissage le 28 février

Programmée à l'occasion de la création par le TKM de la pièce "Amour et Psyché" d'après Molière, l'exposition a été réalisée par Brigitte Prost, maître de conférences en études théâtrales à l'Université Rennes 2 et spécialiste de Molière, en collaboration avec la bibliothèque scolaire et publique.

L'exposition a notamment proposé à ses visiteurs un décor grandeur nature des Fourberies de Scapin, des panneaux retraçant la vie de Molière et son parcours théâtral, des portraits au fusain de comédiens jouant

Molière, mais surtout la présence de douze costumes prêtés gracieusement par la Comédie-Française!



Les costumes de théâtre prêtés par la Comédie française

L'exposition était soutenue par deux conférences: "Tout ce qu'on croit savoir sur Molière" de Brigitte Prost, au TKM le 2 avril et "Molière auteur galant" par Lise Michel, professeure assistante à la section de français de l'UNIL, le 4 avril à la salle polyvalente de la Vaudaire. Ces conférences ont réuni une trentaine d'amateurs pour la première, une dizaine pour la seconde.

Toutes les classes du secondaire ont assisté à une conférence donnée par Brigitte Prost sur la vie de Molière et l'exposition a été visitée par toutes les classes du secondaire, ainsi que par plusieurs classes du primaire. Le public y avait accès pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Samedi des bibliothèques de lecture publique le 11 mars

Traditionnellement en mars, un samedi est consacré au "Samedi des bibliothèques". L'occasion de mettre en valeur les liens qui unissent deux lieux à la fois si différents et semblables que la Bibliothèque du Léman et Globlivres. Sur le thème du jeu, et en compagnie de la ludothèque le Potiron, les bibliothèques ont accueilli ensemble les passants de la Place du Marché entre 10h et 13h. L'après-midi, le programme de la bibliothèque était construit autour des jeux, sans oublier les livres pour autant: igloos de lecture, pour écouter une histoire lue par papa ou maman dans une vraie tente de camping, à la lampe de poche, jeux intergénérationnels, dessins pour réaliser une fresque familiale, puis l'heure incontournable du conte, par l'Oreille qui parle.



L'heure du conte par l'Oreille qui parle

Conférence de Sophie Rigal-Goulard le 19 mai

Dans le cadre du projet "Animations Familles dans les bibliothèques" rassemblant une dizaine de bibliothèques de la Riviera et initié par Pro Familia Vaud, la bibliothèque a proposé à ses jeunes lecteurs une rencontre de deux heures avec Sophie Rigal-Goulard, auteure de romans pour jeunes (Les 4 sœurs, 10 jours sans écrans, etc.). Intitulée "L'envers du décor", son intervention a conquis le public; à grand renfort d'anecdotes, Mme Rigal-Goulard a su transmettre sa passion de l'écriture et a enchanté une trentaine d'enfants qui garderont un magnifique souvenir de ces échanges avec une "vraie" écrivaine.

La Ferme des Tilleuls les 5 septembre et 6 octobre

"Voyage vers..." la bibliothèque! L'exposition de Mario Del Curto est accueillie par le biais d'un tirage sur bâche de "Port" (Singapour, 2014) accroché dans l'espace ouvert. Pour l'accompagner, ainsi que la sélection thématique qui a été effectuée dans le fonds documentaire de la bibliothèque, un carnet, mis à disposition sur les deux lieux, présente une trentaine de titres en rapport avec l'exposition. L'enrichissante collaboration avec la Ferme des Tilleuls se poursuivra au gré des expositions futures.

Lis-moi une histoire! Les 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre

Projet du Mouvement des Aînés Vaud et de l'Ecole des Grands-Parents, "Lis-moi une histoire" est venu s'inscrire tout naturellement dans le programme des familles de la bibliothèque, réunissant jusqu'à une vingtaine de spectateurs, enfants et parents confondus. Destinées aux enfants de 4 à 8 ans, les lectures animées par deux personnes "âgées" durent 45 minutes et sont proposées gratuitement. A l'issue d'un bilan effectué en novembre 2017 avec les différents partenaires impliqués, et en regard des retours très positifs, il a été décidé de reconduire l'expérience en 2018.

Rallye pour un centre aéré du CRA le 12 octobre

Un groupe d'une quinzaine d'enfants entre 6 et 11 ans est venu à la bibliothèque assister à un atelier sur les médias disponibles à la bibliothèque, passant de la découverte de sites Internet d'actualités adaptés aux enfants aux périodiques tels que "Campus Junior" ou "Mazette". Les bibliothécaires leur ont fait expérimenter le jeu du "Ni oui ni non": fous rires garantis! Pour terminer la visite, à la demande des enfants, une partie de cache-cache a été improvisée dans les rayonnages du secteur adulte...

Conférence "Zéro déchet" le 7 novembre

Concernée par la réponse à une interpellation relative à la réduction des emballages dans la commune, la bibliothèque a fait l'acquisition de plusieurs ouvrages traitant du sujet et les a présentés au public lors de la conférence "Zéro déchet" à la salle polyvalente de la Vaudaire organisée par le service Gestion urbaine et Développement durable avec le soutien de la bibliothèque.

Semaine romande de la lecture les 21 et 24 novembre

La bibliothèque, ayant rejoint le mouvement en 2016, a choisi cette année de valoriser son fonds de bandes dessinées, jeunes et adultes en prônant que "Lire une BD, c'est aussi lire!". Pour cela, les bibliothécaires ont rédigé des bulles "coups de cœur" qu'elles ont disposés sur les titres qu'elles souhaitaient faire connaître et préparé un concours basé sur des planches de BDs pour les jeunes et les adultes. Si les coups de cœur ont remporté un énorme succès, les titres aimés des bibliothécaires étant prisés, les concours ont connu une moins grande réussite, notamment du côté des adultes.

Ludothèque le Potiron le 29 novembre

Initiés lors du "Samedi des bibliothèques", les liens tissés entre les deux institutions ont débouché sur un après-midi jeux de société à la bibliothèque. Entre 14 et 17 heures, une vingtaine d'enfants de 5 à 14 ans ainsi que plusieurs adultes ont joué avec une sélection de jeux préparés par la ludothèque.

Manifestations "hors-les-murs"

TARMAC Festival

La bibliothèque a proposé un stand "Livres en scène" le samedi sur le gazon du Square. La deuxième vie des livres était à découvrir ce jour-là, sous forme de sculpture éphémère, de mobilier urbain (bancs et sièges réalisés par des élèves de l'Etablissement secondaire) ou encore à travers un atelier de pliage, transformant des livres défraîchis en objets à l'usage souvent inattendu. De nombreux enfants et adultes ont profité des compétences des bibliothécaires dans ce domaine pour s'informer et se former à cet art ancestral!

Livres en liberté: Juillet à la piscine et juillet-octobre à la Galicienne

Donnant "contre bons soins" des livres désherbés pendant l'année à ceux qui les désirent plutôt que de les mettre au pilon, la bibliothèque a renouvelé l'action "Livres en liberté". Que ce soit à Aquasplash ou à la Galicienne, le concept de don et d'échange du livre a parfaitement fonctionné.

Pour la première fois, sur l'invitation de la bibliothèque, Globlivres a participé à l'action à la piscine, mettant à disposition des livres en langues étrangères, et remportant un joli succès.

Quant à la Galicienne, après y avoir quelque peu adapté le lieu d'accueil des livres, la collaboration se poursuit sans problème avec la bibliothèque de Prilly.

Parallèlement à ces événements, la bibliothèque a aussi mis à disposition ses locaux pour accueillir d'autres services: la CISE a organisé pour la seconde année consécutive sa permanence Info-Natu à la Bibliothèque du Léman le 19 septembre, réunissant plus de vingt personnes, tandis que le Service Enfance et Cohésion sociale a mis à profit le fonds d'albums jeunesse pour organiser une soirée de formation des accueillantes en milieu familial le 23 mai.

Bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire, qui délivre sur deux sites des prestations du Plan d'Etudes Romand aux classes, travaille en très étroite collaboration avec ses partenaires: directions scolaires, commissions de bibliothèque, enseignants et naturellement les élèves. L'excellente collaboration qui règne entre la bibliothèque et l'école permet de proposer entre autres des animations pédagogiques de qualité, dont le programme est régulièrement revu et adapté en fonction des besoins. Depuis la rentrée scolaire 2017, le programme couvre l'entier des degrés de la scolarité obligatoire, offrant un cursus "Bibliothèque et sciences de l'information" sur mesure à tous les élèves de Renens.

Bibliographie "Respectons nos diversités" en partenariat avec l'Unité PSPS

En 2015, suite à l'inauguration du fonds Berty Michoud (du nom de la légataire qui a permis la création du CDS des Pépinières), et au vu de sa très riche sélection, une collaboration a été initiée entre la bibliothèque et l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) afin de proposer une bibliographie sur les thématiques de la diversité. Cette bibliographie, étoffée et retravaillée maintes fois, a finalement vu le jour en mai 2017. Composés de 323 titres, les documents sont classés selon des chapitres tels que Diversité d'orientation sexuelle et de genre, Egalité entre filles et garçons, entre femmes et hommes, Différence physique / situations de handicap, etc.

Chacun de ces thèmes présente des ouvrages pour les trois cycles de la scolarité obligatoire, et le catalogue est complété par des ouvrages de références destinés aux adultes.

"Respectons nos diversités" a été distribué en version imprimée auprès de toutes les bibliothèques scolaires du canton, ainsi qu'auprès des unités PSPS de Vaud et de Genève. Elle est accessible gratuitement également sous Internet.

Par ailleurs, la bibliothèque a également été sollicitée par le Centre d'action non violente (CENAC) dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme 2017. Le CENAC a dispensé aux élèves de 11^e des ateliers de lutte contre le racisme (décryptage des images, décodage des clichés), la bibliothèque a quant à elle élaboré une riche bibliographie thématique, dont plusieurs titres ont été repris par le CENAC dans un dossier distribué aux élèves et à leurs parents.

Semaine romande de la lecture les 20 et 24 novembre

Pour la deuxième année consécutive, l'école s'est mobilisée lors de cette semaine pour vivre un événement certes simple, mais riche de culture et de partage. En effet, sous l'impulsion de la bibliothèque, un moment de lecture commune a été partagé pour la première fois par les trois établissements scolaires. Des 2'300 élèves à la directrice ou au directeur en passant par les secrétaires ou les infirmiers scolaires, chacun a consacré une période, le lundi 20 novembre à 11h, à la lecture placée sous le signe de la lecture-plaisir. Couronnée de succès, cette initiative a ravi tous les participants.

Journée "Savoir lire à l'école et pour la vie" (organisée par la HEP)

Dans le cadre de la Journée cantonale de formation continue des enseignants organisée par la HEP et sur invitation de la Coordination des bibliothèques scolaires du canton, la responsable de la bibliothèque a participé à l'animation d'un atelier intitulé "Lire en collaboration avec les bibliothèques scolaires". Cet atelier a réuni au total une trentaine de participants issus de divers établissements scolaires, et son objectif était de proposer des exemples d'animations pédagogiques réalisées par les bibliothécaires de Renens.

Queen Project

Trois bibliothécaires scolaires ont participé au spectacle musical Queen Project mis sur pied par l'Etablissement secondaire, leur permettant de créer un lien supplémentaire avec les élèves et les enseignants.

Inondation au CDS des Pépinières (suite et fin)

Suite à l'inondation du 24 juin 2016 ayant endommagé un grand nombre de lectures suivies stockées au CDS des Pépinières, quelque 900 ouvrages ont été rachetés et catalogués par l'équipe scolaire. L'équipement a été confié à l'entreprise Polyval, à l'entière satisfaction de la bibliothèque. Pendant le processus de résolution de ce sinistre, le nombre de lectures à disposition des classes a proportionnellement baissé en fonction du nombre de lectures restées accessibles.

Statistiques 2017

Les produits statistiques de ce système diffèrent de manière significative de l'ancien système, et les données ici fournies doivent encore être comparées avec précaution avec les années précédentes.

Centre de documentation scolaire des Pépinières (scolaire) - Livres prêtés

	2017	2016	2015
Elèves, classes et enseignants	10'783	11776	11051
Lectures suivies	1'675		1013
Total	12'458	11'776	12'064

Bibliothèque du Léman (publique et scolaire) - Livres prêtés

	2017	2016	2015	
			janvier-juillet	août-décembre
Jeunes	15'934	37'964 toutes catégories confondues	10734	5879
Adultes	14'122		7378	6056
Classes	6'430		2685	1723
Garderies	Inclus dans la catégorie "Adultes"		322	Inclus dans la catégorie "Adultes"
Lecteurs "spéciaux"	138		846	-
Sous-total			22067	13658
Total	36'624	37'964	35'725	

Total cumulés Léman et Pépinières

	2017	2016	2015
Nombre de prêts	49'082	49'740	47'789

Moyenne de prêt journalier: 297 (Léman et Pépinières)
 2016 300 (Léman et Pépinières)
 2015 301

Jours d'ouverture au public: 165 (Léman)
 2016 166 (Léman)
 2015 159

Le lundi, jour fermé au public, est à disposition des classes.

Nombre de lecteurs ayant eu au moins une activité aux guichets pendant l'année, toutes catégories confondues en 2017:

Léman: 1'212
 Pépinières: 276

Visites de garderies

En 2017, la Bibliothèque du Léman a organisé 38 visites de garderie (36 en 2016), ces structures étant accueillies par les bibliothécaires de la partie publique.

Bibliothèque scolaire (Léman et Pépinières)**Visites des classes**

	Léman			Pépinières			Totaux		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Classes primaires	111	75	72	161	155	157	272	230	229
Classes secondaires	18	13	10	-	-	-	18	13	10
Totaux	129	88	82	161	155	157	290	243	239

Animations pédagogiques

	Léman			Pépinières			Totaux		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Classes primaires	55	82	20	68	76	44	123	158	64
Classes secondaires	38	14	28	-	-	-	38	14	28
Totaux	93	96	48	68	76	44	161	172	92

Au total, les bibliothécaires scolaires ont organisé 451 accueils de classes sur les deux sites, visites et animations pédagogiques confondues, pour les élèves des établissements primaires et secondaires de Renens (en 2016: 415, 2015: 331).

Bibliothèque Globlivres

Soutenue par la Ville, la bibliothèque interculturelle a participé une nouvelle fois en mars au samedi des bibliothèques de BiblioVaud en collaboration avec la Bibliothèque publique du Léman et à la Nuit du conte, en partenariat avec le CRA. Le rapport d'activités est à disposition.

Sport

1020 Run

Pour sa 11^e édition, le samedi 23 septembre, le rendez-vous sportif populaire de Renens a battu son record de fréquentation avec un peu plus de 770 participants, soit environ 25% de plus qu'en 2016. La 2^e édition du Défi, relais donnant la possibilité de parcourir 10 km en équipe en se passant le témoin à chaque boucle de 2,5 km a vu son nombre d'équipes passer de 4 en 2016 à 17 dont trois composées d'enfants et d'animateurs d'Ondallaz.

Edition riche en émotion grâce à la participation d'environ 50 jeunes qui ont "couru pour Killian", un jeune de 14 ans décédé accidentellement aux Grisons durant l'été. Émotion également avec la présence et la participation de deux "Joëlettes" de la Fondation JUST for SMILES, chaises montées sur roues qui permettent à des personnes handicapées de participer à la course. Just For Smiles est le nouveau partenaire caritatif de la course, succédant à Terre des hommes après cinq années d'un excellent partenariat. Cette institution permet à des personnes en situation de polyhandicap de vivre les joies du sport, ski, course à pied ou voile, grâce à des équipements adaptés. Une partie des finances d'inscriptions et les revenus de l'action "Cours avec ton Coeur" ajoutés à différents partenariats ont permis de récolter la somme de CHF 3'750.-.



Toujours plus d'athlètes se pressent au portillon de la 1020 Run

Comme chaque édition et dans un esprit d'encouragement à l'activité sportive, les participants peuvent choisir parmi plusieurs catégories de course accessibles à tous les niveaux de préparation. La gratuité pour les moins de 20 ans fait de 1020 Run l'une des dernières courses à pratiquer cette facilité pour les jeunes. Membre du Trophée lausannois qui regroupe 13 compétitions hors stade de la région lausannoise, 1020 Run compte parmi ses participants les meilleurs coureurs de la région.

Le jour de la course une équipe fidèle et compétente de plus de 50 bénévoles œuvre à la réussite de cette

journée. Comme chaque année, deux sociétés locales, Palimé Danse et le Sentoo club étaient en charge de l'animation et de la sécurité du parcours. Pour cette édition, la restauration a été assurée par trois Food trucks dont deux de Renens (crêpes, burritos et pizza). La Nébuleuse tenait également un stand proposant la bière renanaise laquelle a rencontré un grand succès par une belle et chaude journée d'arrière été.

En ville en forme

Pour sa cinquième année consécutive, tous les mercredis au départ de la Place du Marché, le projet de sport urbain a attiré en moyenne une dizaine de personnes par cours. Cette année le service CJS a décidé de dynamiser ce concept afin de le faire connaître et le rendre plus attractif. Une nouvelle affiche ainsi que le logo ont été modernisés pour permettre une promotion plus large. Un clip vidéo de présentation de la prestation a été réalisé et diffusé sur le site de la Ville et les réseaux sociaux. Afin d'ouvrir le cours à un plus vaste public, le cours de 10h a été adapté aux personnes moins mobiles. Une autre amélioration a été d'élargir l'offre afin que les participants puissent pratiquer une activité physique avec régularité. Les cours ont en effet eu lieu de mi-mars à mi-octobre avec une pause pendant les vacances de Pâques et quatre semaines en été.

Conférence des municipaux du sport

Les municipaux des huit communes de l'Ouest lausannois se sont réunis à quatre reprises sous la présidence de Mme Myriam Romano-Malagrifa afin de coordonner les efforts déployés pour la promotion du sport dans le district. Une première réunion s'est tenue en février à l'Ecole de cirque afin de présenter cette institution désormais établie à Renens mais rayonnant plus largement dans la région.

Mérites de la Ville de Renens 2017

Lors de la soirée du mardi 15 novembre, la Municipalité de Renens a récompensé des personnalités dont l'engagement, la créativité ou le charisme contribuent au rayonnement de la Ville. Six mérites ont été remis par M. Jean-François Clément, Syndic, et les membres de la Municipalité.

Mérite Culturel de reconnaissance

Noëlle Reymond - Musicienne et contrebassiste, distinguée pour l'ensemble de sa carrière artistique.

Mérite Culturel d'encouragement

Baptiste Oberson - Plasticien diplômé de l'Ecole d'arts visuels de Bienne, président de l'association Tilt, récompensé pour son travail atypique autour de l'écriture.

Mérite Jeunesse

Avdulla Breznica - Investi depuis plusieurs années dans l'organisation d'événements pour la jeunesse renanaise.

naise, honoré pour la mise en place du street workout dans les Jardins de l'Avenir à Renens (pratique sportive entre gymnastique et musculation) ainsi que pour son engagement en tant que moniteur sportif.

Mérite de l'Intégration

Verena Berseth - Conseillère communale à Renens, ancienne municipale et députée au Grand Conseil, distinguée depuis de nombreuses années par son combat contre les injustices et la défense des plus démunis, mais aussi pour son engagement militant et philanthropique en faveur de l'intégration pour tous et de la cohésion sociale.

Mérites Coup de Coeur

Lorraine Moinat et Yvan Gaillard - Enseignants à l'Établissement secondaire du Léman, à qui l'on doit de nombreux projets mis sur pied pour et avec les élèves (Festimixx, Grease, Queen Project).

Pierre Mathez - Véritable figure renanaise, remercié pour son investissement personnel dans la Société philatélique de Renens et plus généralement pour son savoir exceptionnel ainsi que sa passion communicative dans cet art.

Avec son prix, chaque lauréat s'est vu remettre un diplôme d'honneur spécialement conçu par l'Atelier-Musée Encre & Plomb. La Municipalité de Renens décerne ses Mérites sportifs depuis 1987, culturels depuis 1998, de l'intégration depuis 2002 et jeunesse depuis 2009.



Les lauréats 2017 des Mérites de la Ville de Renens

Société Coopérative de la Piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation s'est réunie en général tous les quinze jours pendant la saison d'exploitation et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 16 mai au 10 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 161'220 non inclus les titulaires de cartes multi-entrées, ce qui représente une excellente année.

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

CIGM – Centre intercommunal de glace de Malley S.A.

Le conseil d'administration a siégé 8 fois et le Comité de direction a tenu 15 séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée pour la dernière fois le 21 septembre 2016 et aucune autre n'a eu lieu depuis. Suite aux nombreux travaux débutés en janvier 2017, aucun événement n'a pu avoir lieu à la patinoire de Malley.

Comptes

Situation financière au 31.03.2017 :

Total des dépenses	CHF	3'978'027.-
Total des recettes	CHF	1'434'310.-

Excédent de charges d'exploitation	CHF	2'543'717.-
------------------------------------	-----	-------------

Participation des communes pour la couverture de l'excédent des charges :

Lausanne	CHF	1'725'000.-
Prilly	CHF	530'000.-
Renens	CHF	530'000.-

Contribution de 18 communes de Lausanne région	CHF	452'447.-
--	-----	-----------

Total	CHF	3'237'447.-
-------	-----	-------------

Excédent de recettes	CHF	693'730.-
----------------------	-----	-----------

Fête du printemps

À l'occasion des vingt ans de sa constitution, le FAR (Forum des Associations de Renens) a proposé une fête du printemps créative sur le thème de la bande dessinée avec plusieurs concours et animations thématiques samedi 25 mars sur la Place du Marché dès 15h. Le public est venu en nombre participer aux nombreuses animations, spectacles et démonstrations, mais aussi faire honneur aux différents stands tenus par les membres du FAR. Le moment fort de la journée a été le traditionnel embrasement du Bonhomme hiver qui a permis, comme chacun le sait, la venue des beaux jours ! Le

8 septembre, une exposition organisée à la Maison du Peuple à Renens a permis au public de voir ou revoir les plus belles réalisations des lauréats du concours de BD.



L'hiver part en fumée lors de la fête du printemps!

Subventionnement et relations avec les sociétés locales sportives, récréatives et culturelles

Les dispositions de la politique de subventionnement des sociétés sportives et de loisirs ont pour principal objectif d'encourager les associations à compter davantage de membres actifs domiciliés à Renens, de développer le mouvement junior et de contribuer à pérenniser leur activité.

En 2017, 14 sociétés sportives renanaises se sont

partagé environ CHF 68'000.- de subventions au bénéfice de leurs 2460 membres actifs dont 730 vivent à Renens et parmi eux 598 juniors. Les 10 sociétés de loisirs qui ont reçu un subventionnement total de CHF 38'000, regroupent 995 membres actifs dont 250 de Renens (190 juniors).

	Montant subvention	Membres	Membres Renens	Proportion Renanais	Juniors	Juniors Renens	Utilisation hebdomadaire des locaux scolaires
Renens Basket	4'785.00	198	74	37%	88	59	62h hebd. 116h weekend + vacances
Biriba's Capoeira	850.00	41	7	17%	29	7	3.25h hebd. 45h weekend
Cercle du Dragon	2'310.00	36	15	42%	24	14	Propres locaux
Cheerleading Club Renens	2'773.75	89	13	15%	59	9	38h hebd. 118h weekend + vacances
FC Renens	15'205.00	429	221	52%	311	195	23.75h hebd. Installations du Censuy
Gym	6'625.00	194	123	63%	113	85	24.75h hebd. 18h weekend
Judo Club	4'830.00	128	55	43%	73	51	27.75h hebd. 65h weekend + vacances
Renens Handball	1'050.00	102	12	12%	48	11	12.5h hebd.
Lausanne 4 clubs (Hockey)	10'000.00	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	13	Propres locaux
Renens Natation	12'712.39	875	111	13%	459	89	Piscine
Renens Sentoo Club	1'045.00	50	9	18%	29	7	10h hebd.
CTI Tram	1'395.00	32	11	34%	9	5	8h hebd. 32h weekend
Tennis	4'855.00	289	82	28%	98	66	Propres locaux
First Move	2'035.00	32	11	34%	27	9	8.5h hebd.
Société philatélique	1'000.00	42	11	26%	0	0	Propres locaux
Palimé Dance	3'960.00	51	61	61%	49	40	8h hebd.
Scouts de l'Ouest	2'265.00	58	21	36%	28	17	Propres locaux
Ecole de Cirque	1'750.00	436	31	7%	388	30	Propres locaux
Ecole de musique La Source	8'820.00	281	89	32%	252	86	Propres locaux
Kud Vez	950.00	51	9	18%	42	9	6h hebd.
Choeur de dames	1'000.00	24	9	38%	0	0	2.5h hebd.
Orcade	500.00	20	6	30%	0	0	Propres locaux
Fanfare la Clé d'Argent	16'000.00	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	25h hebd.
	106'716.14	3'458.00	981.00	28%	2'126	802	

Locations

Locaux scolaires

En collaboration régulière avec le service d'entretien de chaque collège, le service CJS coordonne la planification de la mise à disposition des locaux scolaires afin que chaque club bénéficiaire puisse s'entraîner dans les meilleures conditions, en fonction de leurs besoins en lien avec les disponibilités. Les locaux sont attribués selon le type d'activité et les contraintes de chaque discipline.

Suite à la fermeture de la salle de sport de Maurabia au Collège du Léman, les entraînements des sociétés locales ont été déplacés dans la salle double du Collège du Censuy. Une partie des entraînements du Renens Basket ont pu avoir lieu au Gymnase de Renens grâce à un accord de partenariat négocié avec la direction de ce dernier.

Des salles de classe sont mises à disposition des différentes ambassades qui en font la demande afin de dispenser aux élèves concernés des cours de langue et culture d'origine (ELCO). Ces cours, leur organisation et financement sont pris en charge par les différentes communautés.

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Pavillon des Corbettes - Salle droite	Lundi Mercredi Vendredi	15h30 – 18h00 14h45 – 18h45 16h00 – 20h30
Ambassade de Turquie	Collège du Village - 1 ^{er} étage	Mardi Mercredi	16h00 – 18h30 13h00 – 18h00
	Collège du Caudray	Samedi	11h00 – 15h00
Consulat général d'Italie	Pavillon des Corbettes - Salle gauche	Lundi Mercredi	15h30 – 19h30 13h00 – 17h00
Association Undran Mongolie	Collège du Village - Rez	Samedi	12h00 – 18h00

Société coopérative du Refuge

La nouvelle organisation du Refuge de Renens mise en œuvre au printemps 2016 est désormais fonctionnelle et les premiers bénéficiaires apparaissent à la satisfaction des usagers, mais également des coopérateurs. Chacun apprécie la possibilité de pouvoir réserver le refuge en tout temps sur internet. La réception du service CJS est toutefois toujours fréquemment sollicitée pour différentes interventions administratives ou pour répondre à des questions complémentaires de la part des locataires. Quasiment plus aucune réservation ne se fait au guichet. L'une des conséquences de cette meilleure visibilité est l'augmentation du nombre des coopérateurs, le public se rendant compte de l'intérêt financier d'une telle formule dès la seconde location déjà.

Le travail du gardien donne entière satisfaction et garantit un meilleur état général du refuge, de par le soin que celui-ci apporte à améliorer la prestation d'accueil, mais également en raison des exigences quant à l'état de propreté des lieux lors de leur restitution par les locataires.

189 locations ont été enregistrées, représentant une moyenne mensuelle de 15 occupations lesquelles se concentrent tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

Chalet "Mon Beau Pays" à Ondallaz-sur-Blonay

Petite saison pour le chalet Mon Beau Pays avec 140 jours de location, soit une occupation en-deçà des années précédentes (162 en 2016, 172 en 2015, 142 en 2014). Les mois de janvier et de mai ont été particulièrement faibles, probablement en raison du faible enneigement en début d'année.

Etablissement secondaire

Organisation

La Conférence des maîtres est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction. Ce dernier est compétent pour la promotion et l'orientation des élèves et il assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Faits marquants de l'année en cours

Au-delà des activités pédagogiques et des nombreux projets faits au sein des classes, l'année 2017 a aussi vu la réalisation du projet « Queen ». Ce projet d'éta-

blissement réalisé avec plus de 200 élèves, des enseignants, les membres du conseil de direction, les secrétaires, du personnel communal, des infirmières et des bibliothécaires ont exécuté cette comédie musicale qui a eu lieu durant la semaine du 15 au 20 mai 2017. La scène de la Salle de spectacles de Renens a donc vibré au son de la musique rock permettant ainsi à

des centaines de spectateurs de vivre des émotions uniques dont chacune et chacun se souviendra certainement pendant longtemps. La Direction de l'établissement profite de ce rapport pour remercier, à nouveau, les différents acteurs de ce projet d'envergure et qui marquera ainsi la vie communale.

Répartition des classes dans les collèges et dotations en élèves

Bâtiment de la Vaudaire						Bâtiment du Joran					
Salles	Classes		Garçons	Filles	Total	Salles	Classes		Garçons	Filles	Total
V310	9VG/1	Mme Lugon	7	9	16	J111	9VG/3	M. Arnet	12	6	18
V309	9VG/2	Mme Moinat	10	8	18	J207	9VG/4	Mme Bradley	7	14	21
V305	9VG/5	Mme Silva	10	12	22	J211	9VG/6	Mme Hoznour	10	10	20
V404	9VG/7	Mme Juste	8	14	22	J210	9VP/1	M. Fornallaz	8	13	21
V301	9VG/8	Mme Delabays	9	12	21	J101	9VP/2	Mme Lindenberger	7	13	20
V311	9VP/4	M. Gogniat	9	12	21	J204	9VP/3	M. Baumann	8	14	22
V402	10VG/6	M. Bouvard	10	8	18	J116	10VG/2	Mme Chiari	8	10	18
V312	10VG/7	Mme Bachmann	10	10	20	J103	10VG/3	M. Ahatri	10	10	20
V415	10VG/9	M. Powolny	14	5	19	J203	10VG/4	Mme Slama	10	9	19
V401	10VP/4	Mme Guignard	8	12	20	J205	10VG/5	M. Triscornia	6	12	18
V406	11VG/2	Mme Dupasquier	8	10	18	J105	10VG/8	M. Gigon	8	9	17
V412	11VG/3	M. Roth	9	6	15	J201	10VP/1	M. Thorens	7	13	20
V403	11VP/1	Mme Raigoso	9	15	24	J206	10VP/2	Mme Guarino	6	12	18
V302	11VP/2	Mme Bodmer	11	11	22	J213	10VP/3	M. Guignard	8	11	19
V411	DES/2	M. Desbaillet	5	4	9	J104	11VG/1	Mme Käslin	10	8	18
						J107	11VG/4	M. Perrinjaquet	9	10	19
						J215	11VG/5	M. Dorthe	11	6	17
						J115	11VG/6	Mme Pidoux	10	7	17
						J110	11VG/7	Mme Mangiola	6	9	15
						J113	11VP/3 12RAC1	Mme Paccaud	11	12	23
						J112	/1	Mme Morgenthaler	8	11	19
						J114	DES/1	M. Trépey	5	5	10
						J216	DES/3	Mme Rosselet	6	4	10
						J106	DES/4	M. Bassegoda	4	4	8

Nombre d'élèves par volée	
9 ^e :	242
10 ^e :	226
11 ^e :	188
RAC:	19
DES:	37

Activités en lien avec le budget communal

Sport

Sports scolaires facultatifs tels que: basket, football féminin, cirque, danse, cross training, plongée sous-marine et agrès.

Culture

Cette année scolaire a bien sûr été marquée par la réussite de la comédie musicale « Queen » qui a fait suite à « Grease ». Cette réalisation n'a été possible qu'avec le soutien de la Commune, de l'Etat de Vaud et de l'investissement de tous. Elle amène une cohé-

sion à l'établissement et plein d'étoiles dans les yeux des adultes comme dans ceux des enfants.

Cela ne nous a pas empêché de continuer, durant l'année, d'offrir aux élèves de nombreuses possibilités d'approcher les lieux de culture et de s'enrichir dans ce domaine.

Le TKM, considéré un peu comme "notre" théâtre, a offert un superbe « Amour et Psyché » que quelques classes ont eu le plaisir de voir. Dans la lancée, une exposition sur Molière organisée par la bibliothèque a permis à tous les élèves de l'établissement de mieux comprendre l'époque de Molière et de voir des costumes qu'il est rare de pouvoir approcher de si près.

Plusieurs classes sont aussi allées voir un « Roméo et Juliette » étonnant en japonais qui les a ravis. Le TKM est un théâtre plein d'audace à l'image de son directeur qui, garde certainement dans son escarcelle, encore de nombreuses surprises.

Nous nous sommes aussi rendus avec deux classes à la maison de Quartier de Chailly pour assister à un magnifique spectacle « Journal d'Anne Frank » ainsi qu'à Vidy pour assister à « L'Avare ».

L'incontournable exposition Ai WeiWei unique en Suisse a été vue par tous les élèves de 10^e et interprétée grâce à l'aide d'une visite guidée indispensable pour entrer dans l'univers de cet artiste, symbole de la dissidence chinoise.

Quant au slam, il fait désormais partie des incontournables de notre établissement et chaque année nous découvrons de nouveaux talents parmi nos élèves.

Nous terminerons par la nouvelle venue dans notre espace culturel, la Ferme des Tilleuls, magnifique endroit avec lequel nous avons initié une belle collaboration et dont nous nous réjouissons de voir l'évolution.

Activités de prévention

Groupe « 1020 Santé »

Pour rappel le groupe « 1020 Santé » de l'école est composé de deux médiateurs, de l'infirmière scolaire et de la déléguée PSPS.

Le groupe de santé élargi « 1020 Santé » regroupe l'équipe de santé de l'ESR, le CRA, Profa, le délégué à la jeunesse ainsi que la responsable de la bibliothèque. Ce groupe souhaite assurer une collaboration entre les différents acteurs (école primaire et secondaire, gymnase, ville) qui sont des personnes ressources pour nos élèves.

Tout au long l'année:

- Rencontre et partage d'expériences avec les délégués de la CRENOL
- Collaboration avec le comité Festimixx
- Rencontre avec les membres du groupe santé de l'école et intervenants externes (Bibliothèque, CRA, PROFA, HEPL,...)
- Participation à des formations continues et à des conférences dans le but de préparer les futurs projets santé et prévention
- Communication entre les différents intervenants et mise en valeur des activités proposées via le Magic collège, stand de flyers, mails aux enseignants.

Février à mai 2017:

- Accompagnement d'un élève transgenre.
- Collaboration avec Vogay et le CRA pour préparer trois matinées de projection+débat du film « Les pensées de Paul », accompagnées d'intervenants externes. Un dossier pédagogique a été transmis aux enseignants.

Un groupe témoin de 6 classes a passé un questionnaire en ligne avant/après la projection du film.

Les réponses ont été analysées et ont donné naissance à un document de réflexion pour le groupe « 1020 santé ».

Journée contre l'homophobie du 17 mai 2017

Présentation de la semaine d'action contre l'homophobie, la transphobie et le sexisme lors de la journée de rencontre 17 actions contre l'homophobie à Coppet.

Bilan de l'équipe santé

Le service de santé scolaire est composé de

- 3 infirmier/ères scolaires à temps partiel (3x50%) se partageant les différents bâtiments scolaires. Chacun étant référent pour un établissement et une direction, tout en privilégiant la collaboration avec tous les établissements.

- 2 médecins scolaires à temps partiel.

Les infirmier/ères sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants pour permettre à l'élève de suivre son cursus scolaire dans les meilleures conditions qui soient. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'Unité PSPS les infirmier/ères:

- Consultent les rapports des visites de santé préscolaire faites chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté et assurer ainsi une intégration de l'élève harmonieuse et sécuritaire. (maladie, handicap ...). Cela correspond à environ 200 nouveaux arrivants pour cette année dont quelques élèves nécessitant une réunion de préparation en lien avec une maladie chronique ou un handicap.
- Proposent aux parents de 2^e P un entretien dont les objectifs sont de faire connaissance, de donner des informations sur la fonction d'ISC mais aussi de recueillir la perspective des parents et des enfants sur ce qui est important pour eux par rapport à la santé de l'enfant à l'école.

Environ 200 familles ont reçu cette invitation cette année scolaire et 70% sont venues nous rencontrer.

- Organisent, avec le médecin scolaire, le contrôle des carnets de vaccinations en 3^e P et offrent la possibilité de compléter, les vaccinations recommandées à cet âge par l'OFSP. (DTPa-IPV et ROR). Cette année 26 élèves ont été vaccinés sur environ 200 carnets de vaccination saisis sur l'outil informatique.
- Présentent le service de santé scolaire dans les classes 7^e P par une animation santé, ainsi qu'en distribuant aux parents, une recommandation d'un bilan de santé à faire chez leur médecin traitant. Cette année, 15 classes ont reçu une visite.
- Proposent aux élèves de 9 P la possibilité de recevoir les vaccins recommandés à cet âge par l'OFSP. (Hépatite B, HPV (pour les filles) ainsi que les rappels DTPa-IPV et ROR). Cette année, 155 élèves ont été vaccinés, sur environ 240 carnets de vaccination saisis sur l'outil informatique.

- Recommandent aux élèves de 11^e de faire un bilan de santé chez le médecin traitant.
- Effectuent, sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, des dépistages des troubles de la vue. 13 dépistages ont été faits cette année.
- Elaborent selon les besoins, en collaboration avec les élèves, les parents et tout partenaire de soins concernés, des BSP (Protocoles en besoins de Santé Particuliers) afin de contribuer à l'intégration scolaire et sociale d'élèves porteurs d'une maladie chronique ou d'une incapacité physique. Cette année 59 BSP ont été élaborés.
- Guident et orientent les enfants et leurs familles en difficultés vers les services adéquats en favorisant les relations et l'information.
- Assurent les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence. Organiser et offrir aux enseignants une formation de premiers secours en collaboration avec le médecin scolaire et la direction afin de permettre, en cas d'absence de l'équipe infirmière, une prise en charge optimale des élèves malades ou accidentés au quotidien dans l'établissement, en sortie ou en camp. Soutient la direction dans la mise en place d'un protocole de gestion des premiers secours (modalités de communication et de transports) Organiser et gérer l'ensemble des pharmacies dans le cadre scolaire.

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseaux internes ou externes aux établissements primaires et secondaire. Les divers projets organisés cette année ont permis de créer des liens avec les partenaires de l'école mais aussi avec des partenaires externes.

Au secondaire, en mai 2017, le Queen Project a donné la possibilité aux élèves et adultes de l'établissement de vivre une expérience riche, encourageant un bon climat: le sentiment d'appartenance, la sensibilisation au bien vivre ensemble, mieux se connaître et se respecter sont aussi des compétences travaillées lors d'un tel projet.

Actuellement, l'équipe commence à se réunir avec des partenaires internes et externes de l'école afin de réfléchir à un projet sur le thème du harcèlement. L'équipe infirmière a déjà suivi plusieurs journées de formation sur cette thématique.

Au primaire Est, « Eau les mains » a permis aux élèves, de façons ludique, de travailler sur le thème de l'hygiène des mains, en collaboration avec l'équipe de la clinique dentaire de Renens et l'Eprovette à l'Unil. La bibliothèque scolaire a, en lien avec ce projet, mis à disposition des mallettes pédagogiques. Ce projet d'Etablissement a permis également de rendre visible le groupe santé auprès des élèves, des parents et des enseignants.

Au primaire ouest, Le projet « Eau les mains » a été différé pour l'automne 2018 dû à l'implication nécessaire de l'Équipe PSPS sur le projet « (Cyber) harcèlement: tous concernés ! ». La population concernée est celle des élèves de 6 à 8P/DEP/accueil et les enseignants. Ce projet vise la reconnaissance des dangers présents dans les réseaux sociaux, les situations de harcèlement et de conflit, et en prendre conscience. Cher-

cher des solutions par une autoréflexion, des débats, pendant la création des flyers, des jeux de rôle et des ateliers animés par des intervenants externes. Les enseignants ont pu participer à une conférence et à une formation pour intégrer des équipes ressources créées dans les différents bâtiments.

L'équipe infirmière participe à l'intégration des futurs 1P en animant une séance avec les parents et les enfants dans le projet « sur le chemin de l'école ». Nous avons également eu l'honneur d'être invitée lors d'une réunion de la plateforme « encouragement précoce » organisée par le secteur d'intégration de la commune.

Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues, à des supervisions ainsi qu'aux activités de l'établissement telles que promotion, activités sportives et culturelles.

Camps, Courses d'école et autres activités

01.01.2017 – 31.07.2017

9^e: camps de ski autonomes à Leysin

11^e: voyages d'études

01.08.2017 – 31.12.2017

10^e: camps de volée (activités diverses proposées aux élèves telles que VTT, polysport, marche dans le Jura, théâtre, cuisine, etc)

Après-midi de sport pour les classes de 9^e, 10^e, 11^e année et DES.

Tournoi cantonal de foot le 10 mai 2017 et finale suisse à Bâle pour le 14 juin 2017 pour les 9^e et 10^e filles.

Joutes sportives de fin d'année scolaire du 26 juin au 30 juin 2017.

Tournoi de football (9^e et 10^e) et d'unihockey (11^e) à Noël.

Les activités mises sur pied depuis quelques années, à savoir pour les 10^e une journée pour découvrir le ski de fond dans la région des Rasses et pour les élèves de 9^e et DES non nageurs, une semaine de cours intensifs de natation (un cours par jour) en juin à la piscine de Renens.

Pour toutes ces activités particulières, il faut relever le soutien important de la commune pour financer les transports et le matériel.

Divers et conclusion

Fort est de constater qu'au-delà du respect des grilles d'enseignement, les élèves et les partenaires de l'école vivent un quotidien riche en événements et en activités particulières contribuant ainsi à l'épanouissement et à un regard sur la société environnante de qualité.

Tout cela, nécessite d'énormes engagements en temps et plus particulièrement en financement pour un résultat dont le bilan se résume à: une école où il fait bon vivre et à apprendre dans la sérénité baignée dans le respect mutuel.

Il est donc indispensable que les acteurs engagés aujourd'hui soient aussi présents à l'avenir pour perpétuer ces multiples activités et défis pédagogiques.

Etablissement primaire de Renens-Est

Organisation de l'établissement

Le Conseil de direction de l'Etablissement primaire de Renens-Est est constitué de la directrice, Mme Boyer, des doyennes, Mmes Morim Vinagre et Bouchard et des doyens, MM Corbaz et Roth. L'équipe est complétée par deux secrétaires, Mme Pérez et M. Stifani, et d'une apprentie, Mme Valeria Teixeira. Le Conseil de direction s'assure du bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de 4 à 12 ans de la zone de recrutement de Renens-Est.

Pour mener à bien notre mission, plusieurs mesures sont organisées au sein de l'établissement:

- le soutien en classe: différenciation, co-enseignement, assistantat ;
- le soutien ciblé: cours intensifs de français (CIF), appui, programme personnalisé, MDCI (maître spécialisé), aide à l'enseignement et renfort pédagogique (octroyés par le service de l'enseignement spécialisé) ;
- les structures particulières pour les élèves à besoins particuliers: la classe de développement (DEP) pour les élèves en âge de 6P à 8P / le groupe ressources (RESS) de 3P à 5P / la classe d'accueil (ACC) pour les élèves du cycle 2 / la classe d'enseignement spécialisé (COES) pour les enfants en âge de 3P à 4P.

Afin de garantir un climat en classe propice aux apprentissages, l'établissement a mis sur pied:

- le projet d'intervention pour les élèves à comportement inadéquat mis en place grâce à une allocation de la direction pédagogique ;
- la médiation scolaire ;
- un groupe de promotion de la santé constitué d'une déléguée PSPS, des infirmières et de la médiatrice.

Faits marquants de 2017

Depuis août 2017, l'Etablissement de Renens-Est compte un nouveau collège: La Croisée. Situé à proximité du 24-Janvier, ce bâtiment accueille actuellement trois classes enfantines. Le reste des locaux est occupé par le Tournesol, dans l'attente des nouveaux bâtiments du Château 19, en phase de construction.

2017 a également été marqué par le départ à la retraite de M. Johan Daman, fort apprécié au sein de notre établissement, en tant qu'enseignant spécialisé et doyen. Nous le remercions chaleureusement pour toutes ses compétences mises au service de l'école et des élèves fragilisés. Le Conseil de direction a choisi de poursuivre à quatre doyen-ne-s et de ne pas pourvoir ce poste.

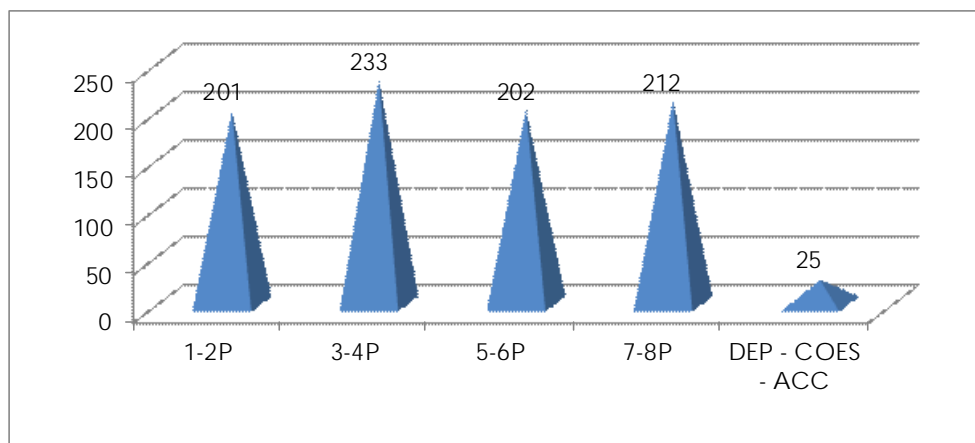
14 élèves domiciliés en dehors de la commune fréquentent notre établissement.

12 élèves de Renens fréquentent un autre établissement scolaire.

Répartition des classes et dotations élèves

Bâtiments	Nombre de classes	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
La Croisée	3	3	-	-	-	-
24-Janvier	8	-	3	4	-	1 groupe Ressources /1 classe DEP
Florissant	11	3	4	3	-	1 classe COES
Nénuphar	9	4	4	-	-	1 classe Accueil
Roseau	15	-	-	4	11	-
Mont-de-By	2	1	1	-	-	-
	48	11	12	11	11	3

Statistique des élèves au 1^{er} octobre (Contrôle DGEO)



Activités en lien avec le budget communal

L'établissement a à cœur de proposer « l'école autrement » et encourage les activités sportives, culturelles et pédagogiques qui permettent aux élèves de découvrir leur environnement et d'apprendre le respect, la curiosité, le fair-play, la persévérance et l'implication.

Sport

Sport scolaire facultatif: avec le soutien de la commune et du canton, les deux établissements primaires collaborent pour mettre sur pied des activités de sport scolaire facultatif. Les objectifs visés sont de donner la possibilité aux élèves du cycle 2 (5P à 8P) de pratiquer et de découvrir de nouvelles disciplines sportives, de perfectionner leurs connaissances et de faciliter leur choix d'une activité qui peut ensuite être poursuivie au sein d'un club. Badminton, handball, mini-volley, danse africaine, hip-hop, cirque, judo, basket-ball, tchoukball, natation, et football telles sont les activités proposées entre 12h¹⁵ et 13h¹⁵. L'intérêt ne faiblit pas puisque 212 élèves sont inscrits (+ 30 élèves par rapport à 2016).

Activités sportives: grâce au soutien de la commune, notamment par la mise à disposition du bus scolaire ou la prise en charge des frais de transports publics, toutes les classes de l'établissement ont eu l'occasion de profiter de nombreuses activités sportives, notamment:

- cours de natation à la piscine couverte de la Plaine à Chavannes pour les 4P et 8P ;
- joutes sportives pour tous les degrés ;
- tournoi de Unihockey pour les 8P ;
- tournoi de mini-volleyball (ballon par-dessus la corde) pour les 7P ;
- marches collectives par bâtiment scolaire ;
- activité à la patinoire de Malley d'octobre à mars ;

Culture

Pendant cette année, les élèves ont eu l'occasion d'assister à plusieurs représentations:

- Spectacle « Ne m'appellez plus jamais mon petit lapin » par Zig-Zag - 9 et 10 mars – Classes 4P, 3-4P et COES;
- Spectacle « Loup y es-tu » par Anne-Claire Monnier - 25 avril - Classes 1-2P;
- Courts métrages d'animation avec l'association Base-Court en présence d'un réalisateur - 1^{er} et 4 mai – Classes 3P;
- Opéra « Les Zoocrates » à l'Opéra de Lausanne - 5 mai - Classes 6P;
- Cirque Starlight - mai 2017 – 10 classes de degrés mélangés;
- Spectacle « Cliquez sur j'aime » par Narcisse - 20 septembre - Classes 8P et DEP;
- Ateliers de bruitage de courts métrages avec

l'association Base-Court - 14 novembre – Classes 6P;

- Spectacle « Pierre et le loup » conté par Benjamin Cuhe - 21 novembre - Classes 4P et 3-4P;
- Spectacle « Voices of Africa » - 1^{er} décembre – Classes 7P et Accueil.

En complément de ces activités, la direction encourage les enseignant-e-s à visiter les nombreuses expositions de la région. La gratuité des transports (frais pris en charge par la commune) permet aux élèves de profiter de ces offres régulièrement.

D'autre part, l'établissement compte deux projets dans le domaine musical:

- L'orchestre d'instruments à vent, poursuit le dur apprentissage de la musique dans une classe de 8P avec l'aide de M. Vuille, professeur de musique, et des coaches mis à disposition par l'Ecole de musique de Renens. L'orchestre participera à Festimix en 2018.
- Le chœur Voix Nord-Sud, en tant que tel, a donné son dernier concert en mai. Les trois enseignants, MM. Stettler, Magana et Diserens, ont décidé de poursuivre ce projet en constituant un chœur commun aux deux établissements primaires, avec des élèves de 6^e année. Le chœur a été renommé pour l'occasion « Est 2 West ».

La bibliothèque est associée à ces activités culturelles. Une animation pédagogique est organisée pour les classes. Les élèves ont ainsi l'occasion de découvrir le centre de documentation des Pépinières ou la bibliothèque du Léman.

Activités de prévention

Les activités de prévention sont organisées chaque année. Elles visent le bien-être des élèves et sont mises en place par la direction, en collaboration avec le groupe santé et les services compétents.

- Prévention routière: animation donnée par la PoI Ouest destinée aux élèves de toutes les classes ;
- Prévention délinquance donnée aux élèves de 8P ;
- Prophylaxie dentaire: une première visite de classe par l'assistante en prophylaxie dentaire a été effectuée dans toutes les classes 1-2P de l'établissement. Une deuxième animation a été effectuée dans les classes 1-2P ainsi que dans les classes de 7P et la DEP. Les parents des élèves de 1P-2P sont invités à assister à la leçon de prophylaxie, sur inscription.
- Visites dentaires: toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour le contrôle dentaire, durant les mois de janvier et février. Le déplacement a été assuré par les bus scolaire lorsque les distances étaient trop importantes et le temps limité.
- Education sexuelle: les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation PROFA. Ils ont lieu dans les classes de 3P, 6P, 8P et sont, en principe, accompagnés d'une séance d'information aux parents.
- Pommes à la récré: Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines dans l'année scolaire. Du 30 janvier au 10 février et

du 20 novembre au 1^{er} décembre – 323 abonnements.

- Le jeudi, je mange un fruit: toujours dans le cadre d'un programme prioritaire de la promotion de la Santé au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, une initiative a été lancée par le Groupe Santé de notre établissement afin que chaque enfant vienne avec un fruit à la récréation du jeudi.
- D'autres activités pédagogiques sont proposées aux classes intéressées:
- Pro Natura: 6 classes de 1-2P, 3P et 4P bénéficient de cette prestation offerte par la Ville de Renens ;
- Baril énergie: inscription facultative pour les 5 classes de 5-6P et 1 classe DEP ;
- Maison énergie: inscription facultative pour les classes 5-6P et DEP ;
- Animation-Déchets: inscription facultative pour les classes de 1P à 4P (cycle 1) et la COES.

Camps et courses d'école

Janvier à février:

Camps de ski à Ondallaz 4 classes de 8P
Camp de ski aux Mosses 1 classe de 8P

Mars à juin:

Ecole à la montagne à Ondallaz 6 classes de 7P

Septembre à novembre:

Semaine verte à Ondallaz 6 classes de 6P

Toutes les classes ont bénéficié d'une course d'école en fin d'année scolaire. Ces sorties, à visée pédagogique ou culturelle, sont subventionnées par la Ville de Renens.

Transport scolaire

Le bus scolaire prend en charge des courses pour transporter certaines classes éloignées à la gymnastique, à la rythmique ou à la natation ainsi qu'à la visite dentaire. Ces transports sont nécessaires puisque plusieurs sites ne sont pas équipés de locaux spécifiques.

Locaux

Les locaux scolaires sont principalement des classes. Le taux d'occupation est de 92 %. Dans chaque site scolaire, des salles de dégagement sont utilisées pour des activités de soutien aux élèves, de dédoublement ou de cours intensifs de français et d'allemand.

Conclusion

Le Conseil de direction se félicite de pouvoir compter sur le soutien indéfectible de la Municipalité et des services communaux, pour permettre à nos élèves de découvrir le monde qui les entoure et de se « confronter » aux arts, à la culture et au sport. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à rendre possible cette belle école, lieu de vie.

Etablissement Primaire de Renens-Ouest

Organisation de l'établissement

L'établissement accueille des élèves de 4 à 14 ans, de la 1P à la 8P.

Le Conseil de direction de l'établissement primaire de Renens-Ouest s'est stabilisé en 2017 dans son état de 2016. Il est composé du directeur, Monsieur Arnaud Aguet, et de trois doyennes et doyens: Madame Vanessa Besson, doyenne pédagogique (5-6P) et administrative, Monsieur Yves Flaction, doyen pédagogique (7-8P) et responsable des activités sportives et des remplacements, Madame Mélanie Destagnol, doyenne pédagogique (1-4P) et de la relation avec les structures préscolaires. Enfin, Monsieur Romain Richard, doyen de l'Enseignement spécialisé, en charge de la pédagogie intégrative.

Le secrétariat occupe deux personnes pour 1,65 ETP: Madame Christine Rochat, secrétaire de direction à 85% et Madame Sandra Rossi, secrétaire à 80%.

Faits marquants de 2017

L'établissement engage dès la rentrée un enseignant spécialisé EPH (éducation physique), permettant enfin de décharger, partiellement, le Conseil de direction de certains aspects organisationnels liés à ce domaine d'expertise (camps, SSF, Joutes, etc.).

La fermeture d'une classe de développement et l'ouverture d'un « espace ressource » constitue un pas de plus vers une prise en charge intégrée des élèves relevant de l'enseignement spécialisé. Les enfants concernés sont désormais maintenus dans des classes ordinaires et bénéficient d'un suivi pédagogique individualisé dans le cadre de l'espace ressource, mais de manière ponctuelle et en fonction de leurs besoins. L'objectif est ici de limiter la stigmatisation et d'améliorer l'intégration sociale sur le long terme, notamment en termes de formation(s).

L'accueil, au sein de l'établissement, d'une classe ordinaire de l'enseignement spécialisé (COES) dès le mois d'août, vient souligner la volonté forte d'inscrire l'établissement dans le maillage régional des COES et la prise en charge intégrative des élèves issus de structures institutionnelles de l'enseignement spécialisé. Avec l'ouverture de cette classe de degré 7-8P, c'est ainsi tout le spectre 1P-11S qui est désormais couvert sur le plan régional (CRENOL).

Dès la rentrée d'août, de fortes dégradations dues à l'humidité sont constatées dans le Pavillon des Pépinières, lequel produit des champignons inquiétants au niveau du plancher qui pourrit en certains endroits. Des travaux sont planifiés et exécutés pendant les vacances d'automne. À la suite de ces derniers, malheureusement, des dégâts réapparaissent dans le courant de l'automne et l'hiver.

Mme Romano, nous informe dans le courant de l'automne que le bâtiment scolaire de Sous-Biondes devra être fermé à l'horizon 2019, pour cause de fortes dégradations des structures. En décembre, l'annonce en est faite aux enseignantes concernées qui regrettent vivement cette réalité et expriment leur tristesse.

Concernant la planification scolaire et les travaux devant être menés de longue date sur le site Pépinières-Verdeaux-Saugiaz, la Municipalité valide, dans sa séance du 13 novembre, le principe de lancer les études avec la perspective du dépôt d'un préavis pour un crédit d'études au printemps 2018.

Activités en lien avec le budget communal

Sport

Sports scolaires facultatifs

Organisés par les établissements et financés par la Commune, ils rencontrent un grand succès.

Badminton, capoeira, basket, tchoukball, kin-ball, handball, judo, danse hip-hop, danse africaine, mini-volley, cirque, natation et tennis sont les activités proposées et suivies par les élèves de 5P, 6P, 7P, 8P, DEP et ACC.

De mars à juin 2017: 137 élèves.

D'octobre à décembre: 132 élèves.

Natation

11 cours de natation pour chaque classe de 4P organisés par les établissements à la piscine de la Plaine à Chavannes (6 classes → 128 élèves).

Après-midi sportifs

Organisés par les établissements, les élèves de 1P à 6P, ainsi que les classes DEP, ACC et COES bénéficient de 2 à 4 après-midis sportifs par année scolaire et par classe. Transport: bus scolaire (34 classes → 620 élèves).

Pour les 7P, c'est 3 après-midis patinoire par classe et financés par la Commune. Transport: à pied (5 classes => 86 élèves).

Pour les 8P, ACC, DEP et COES, c'est 5 à 6 cours par classe à la piscine de la Plaine à Chavannes. Transport: bus scolaire (7 classes → 116 élèves).

Joutes

Noël: tournois pour les 7P, 8P, DEP, ACC et COES (13 classes → 207 élèves).

Juin: une journée par degré est organisée par les établissements (2P / 3P / 4P / 5P / 6P / 7P + ACC / 8P + DEP + COES → 44 classes → environ 706 élèves).

Culture

- Création d'une commission culturelle inter-établissements primaires, gérée par les doyennes (Vanessa Besson et Géraldine Bouchard)
- Février 2017: 5-6P, cirque « Coïncidences »
- Mars 2017: 3P et 3-4P, « Ne m'appellez plus jamais mon petit lapin »
- Juin 2017: 7P, « Cirque Starlight »
- Septembre 2017: « Cliquez sur j'aime » Slam, Narcisse (8P, DEP, COES) et « La jeune fille et son aigle », projection du film au cinéma (5-6P).

- Novembre 2017: « Pierre et le loup » B. Cuche (4P et 3-4P)
- Décembre 2017: « Voices of Africa » (7P et ACC)

Activités de prévention

- PAM en 3P (1 classe)
- Action innocence en 6P (1 classe)
- Prévention routière 1P-8P
- Prévention de la délinquance numérique (8P, DEP, ACC)

Camps et courses d'école

En 2017, 8 classes de l'établissement sont parties en camp de ski, 5 à l'école à la montagne et 5 en semaine verte.

Organisés par les établissements et financés par la Commune et les parents, chaque classe de 8P, ainsi que les DEP et ACC vont une semaine en camp de ski à Ondallaz ou aux Mosses (8 classes → 131 élèves).

Transport scolaire

La Direction encourage régulièrement les enseignants à visiter les expositions de la région. À chaque sortie, le transport est pris en charge par la Commune via les carnets Mobilis, ce qui permet aux familles modestes de ne pas chaque fois devoir engager de l'argent.

De nombreuses classes se déplacent donc lors d'activités culturelles diverses, telles que « BDfil » ou « le livre sur les quais » à Morges, par exemple.

De nombreuses classes sont transportées de leur collège à la salle de gym (gym ou rythmique) ou à la piscine couverte de Chavannes.

Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux (salle de gymnastique ou de rythmique notamment) sur place et ne peuvent être considérés, ainsi, comme « unité de fonctionnement » à part entière.

D'entente avec le service concerné, les enseignants peuvent aussi faire appel au bus scolaire pour les sorties « après-midis sportifs ». Les 45 classes en bénéficient deux fois par année scolaire et peuvent donc se rendre hors des frontières communales. Elles peuvent, par exemple, aller luger au Chalet-à-Gobet, se faire déposer à St-Sulpice et revenir au collège en marchant, aller faire la piste vita à Vidy, etc.

Cette année 2017, nous avons cependant constaté des retards réguliers dans le transport des élèves d'un bâtiment à l'autre. Cela est principalement lié à la difficulté de faire « tenir » un horaire aussi « serré » dans un environnement urbain aussi compliqué que Renens. Monsieur Giller fait au mieux et limite les retards dans toute la mesure de son possible. Mais nous constatons qu'il est simplement parfois impossible pour lui d'y parvenir.

Locaux

Plusieurs problématiques importantes concernent la vétusté de nos locaux ont été évoquées avec la Commune au cours de l'année 2017. Les pavillons sont en

fin de vie, comme le collège de Sous-Biondes et celui des Pépinières. La gravité de la situation rend l'avancement des travaux en termes de planification scolaire aussi inévitable qu'urgent. Cette démarche est en cours.

À Verdeaux, deux petits locaux ont été attribués aux PPLS dans l'ancien appartement du concierge afin de pouvoir assurer in situ le suivi thérapeutique et administratif des élèves COES. Après analyse, il a été demandé que la cloison séparant ces locaux soit abattue afin de ne faire qu'une seule pièce de travail. Les travaux débutent courant décembre 2017.

Conclusion

2017 marque la stabilisation de l'établissement et de ses structures de direction. L'avenir se révèle cependant mouvementé mais porteur des attentes d'enseignantes et enseignants qui se réjouissent de se retrouver dans des structures renouvelées.

Le Conseil de direction tient à remercier l'autorité communale pour son écoute, sa réactivité et l'esprit positif dans lequel nos collaborations se développent.

Répartition des classes

	Verdeaux	Pépinières	Simplon	Caudray	Sous-Biondes	Total
1-2P		5	3	1	2	11
3P		2	2			4
4P		3	2			5
3-4P					1	1
5P		2	1	1		4
6P		2	2			4
5-6P		1			1	2
7P	5					5
8P	5					5
DEP7-8	1					2
OESP1	1					1
Accueil	1					1
Total par collège :	13	15	10	2	4	44

Tableau statistique du nombre d'élèves par volée et par bâtiment

Collège de Verdeaux 17-18 - Effectifs	
7P	86
8P	97
OESP1	5
ACC	10
DEP1	11

Collège des Pépinières 17-18 - Effectifs	
1P	45
2P	53
3P	43
4P	65
5P	55
6P	45

Collège du Cauderay 17-18 - Effectifs	
1P (classe multi)	7
2P (classe multi)	6
6P	15

Collège de Sous-Biondes 17-18 - Effectifs	
1P	21
2P	22
3P	9
4P	10
5P	12
6P	7

Collège du Simplon 17-18 - Effectifs	
1P	24
2P	25
3P	38
4P	45
5P	19
6P	34

INFORMATIQUE-POPULATION-SÉCURITÉ PUBLIQUE



Directeur:
Olivier Golaz, Municipal

Chef de service:
M. Olivier Fontanellaz, Informatique-Population

Répondant communal de la Police de l'Ouest lausannois:
PLt. Christian Hautle

INFORMATIQUE-POPULATION

Le Service Informatique (SIR)

- Administre
 - Réseau (WAN - LAN - Wi-Fi)
 - Serveurs
 - Bases de données
 - Postes de travail
 - Téléphonie (Centrale et appareils)
 - Périphériques (imprimantes, scanner, etc)

-
- Gère
 - Achats du matériel et des logiciels
 - Licences et contrats
 - Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
 - Sauvegardes
 - Respect des directives

-
- Soutient les utilisateurs
 - Helpdesk 1^{er} et 2^e niveau
 - Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
 - Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
 - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
 - Formation
-

Faits marquants

L'année 2017 a été marquée par un gros chantier informatique; le remplacement des applications informatiques de gestion. En effet les projets H20-ERP et H20-AJE ont mis à contribution quasiment toute l'Administration.

Plus spécifiquement pendant la reprise des données entre le 31 juillet midi et le 14 août au matin, soit 8.5 jours ouvrables, les accès aux données ont été pratiquement impossibles. Cette phase cruciale a nécessité la mobilisation des collaborateurs du Canton pour le RCPers (Registre cantonal des personnes), des fournisseurs Abacus-Innosolv-Ofisa-T2i et naturellement bon nombre de collaborateurs de la Commune, principalement les services Finances, SPOP et Informatique.

Ce fut un accouchement difficile, mais le bébé est magnifique. Reste maintenant à le nourrir...

Au niveau cantonal, peu de grands changements annoncés. On relèvera toutefois, quelques avancées au niveau de la cyberadministration avec le développement de l'authentification en lien avec la Confédération et un portail commun pour les communes. Le Registre des Entreprises (RCEnt) est par contre toujours en attente.

Sur le plan fédéral, lors de la Conférence Suisse de l'Informatique, les intervenants de la Confédération ont présenté la stratégie nationale (CH -> Canton -> Villes) en matière de cyberadministration avec l'annonce de déménagement par Internet (eDemenagement), le vote électronique (eVoting), l'authentification forte et universelle (eID) et la signature électronique.

Des solutions "Cloud" pour les communes deviennent de plus en plus intéressantes. Pour l'instant ces solutions peuvent satisfaire les petites communes (1 à 10 postes informatiques). Au-delà, l'attractivité des coûts, la fiabilité et la sécurité ne sont pas établies. Mais l'idée d'externaliser les ressources informatiques entrent petit à petit dans les mœurs. Limitée probablement dans un premier temps au niveau de l'infrastructure (IaaS). A suivre.

Applications / Développements

H20-ERP: Remplacement des applications informatiques de gestion

Démarré en 2016 avec le portail des Ressources Humaines, ce projet s'est poursuivi avec la mise production de la paie en janvier 2017, puis en août ce fut le tour de la gestion des Débiteurs, des Créanciers, des Investissements, de la Comptabilité générale, du Contentieux, de la Facturation, de la Gérance, du Contrôle des habitants, du Registre des Entreprises, du Registre des Electeurs et de la gestion des Chiens.

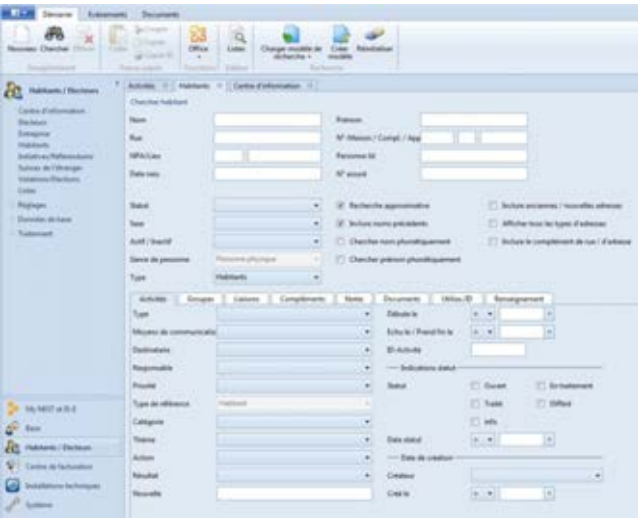
Certaines fonctionnalités, comme la gestion des caisses, la gestion des visas pour les factures et la gestion des engagés, sont encore à l'étude.

Nest

Développé par la société st-galloise Innosolv, le logiciel Nest est implémenté dans plus de 400 villes de 80 à 110'000 habitants. Plus ¼ de la population suisse est gérée avec ce logiciel.

Cette société, créée en 1996, occupe 35 collaborateurs et sa solution gère de manière centralisée les

adresses (habitants, personnes physiques et morales), les objets (parcelles, chiens, contrats) et la facturation y compris celle de l'Accueil de jour et de la Police des constructions.



Abacus

Le nouveau logiciel du Service des Finances s'appelle Abacus de la société éponyme st-galloise. Cette société, créée en 1985 occupe plus de 230 collaborateurs et sa solution est implémentée chez plus de 37'000 clients.

Le périmètre applicatif englobe la gestion des Débiteurs, des Créanciers, des Investissements, de la Comptabilité générale et analytique ainsi qu'une solution de Gérance.



H20-AJE: Remplacement du logiciel de gestion du Réseau

Depuis août, l'ensemble des structures d'accueil de jour des enfants travaille avec le nouveau logiciel Kibe de la société bernoise CSE IT Solution. Cette société, créée en 1995, occupe 10 collaborateurs et sa solution est implémentée dans plus de 1000 infrastructures en Suisse et au Liechtenstein.

Le logiciel est interfacé avec les registres des habitants de Crissier et de Renens ainsi qu'avec Nest pour la facturation et Abacus pour le salaire des Accueillantes.

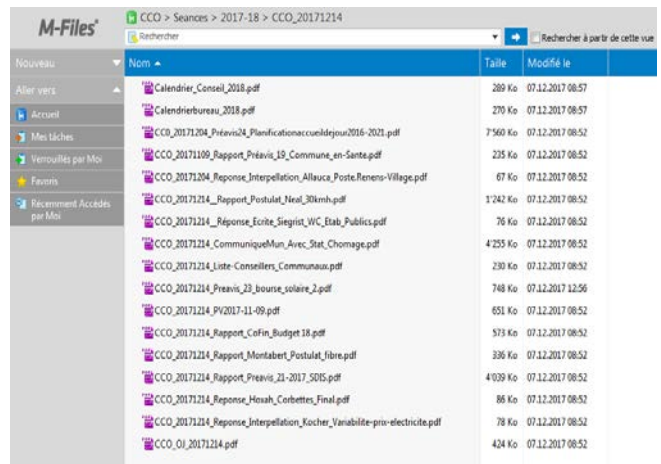


H20-GED: Mise en place progressive d'une Gestion Electronique des Documents

Une étudiante de l'ETML (Ecole Technique et des Métiers de Lausanne) est venue faire un travail personnel pour son diplôme de Technicienne en informatique de gestion. Ce travail a consisté à analyser la gestion du courrier de la Municipalité et de mettre en place dans la GED des processus concrets.

Par ailleurs, l'utilisation de cette GED permettra aux membres du Conseil communal d'accéder aux documents des séances en remplacement de Dropbox.

(Observation 9 de la Commission de Gestion)



Réseau informatique

H20-LAN: Modernisation du réseau et déploiement du Wi-Fi

Fibre: Afin de réduire au maximum les risques de coupures (maintenance ou accidents) du réseau informatique, il est devenu impératif de doubler les liaisons fibres des sites importants. Ainsi, une première boucle a été réalisée cette année, à savoir Lausanne 35 – CTC – 24-Janvier – Lausanne 35. Ainsi le CTC et le Colège ont 2 chemins d'accès pour atteindre le centre de calcul de Lausanne 35.

Le réseau de fibre a été étendu à la Farandole, aux Globe-Trotteurs et aux Collèges de Florissant et du Simplon. Des travaux sont encore à réaliser à l'intérieur des collèges pour les accès Internet des Ecoles.

Après des mois de perturbations avec des connexions "cuivres", une solution "fibre" a été installée à Ondallaz. Les accès à Internet et au réseau communal sont enfin stables.

xDSL: Le nouveau site scolaire de la Croisée, qui abrite également le Tournesol durant les travaux à Château-17, s'est doté d'une connexion Internet à l'aide d'un router de la société UPC-Cablecom.

Un autre router, mais Swisscom cette fois-ci, a été installé dans le Pavillon de Florissant pour une start-up.

Wi-Fi: Les anciennes antennes Wi-Fi sur les sites de Lausanne-21 (CJS), Lausanne-25 (ECS) et Lausanne-37 (Salle de spectacles) ont été remplacées. Le réseau Wi-Fi a été déployé et validé par le Canton sur les sites scolaires de la Croisée et du Simplon. Il a également été installé dans les casernes de pompiers de Prilly et de Renens selon les recommandations de l'ECA.

Ajoutons que la modernisation du réseau Wi-Fi à la Salle de spectacles a permis de répondre à un souhait (Remarque 4) de la Commission de Gestion.

Pour les accès Wi-Fi publics, la solution d'authentification n'a pas encore été trouvée. En effet, pour ce type de connexion, il est impératif de se conformer à la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT notamment Article 14 al. 4: *Si un acte punissable est commis au moyen d'internet, le fournisseur d'accès est tenu de fournir à l'autorité compétente toute indication permettant d'identifier l'auteur du délit*).

Statistiques

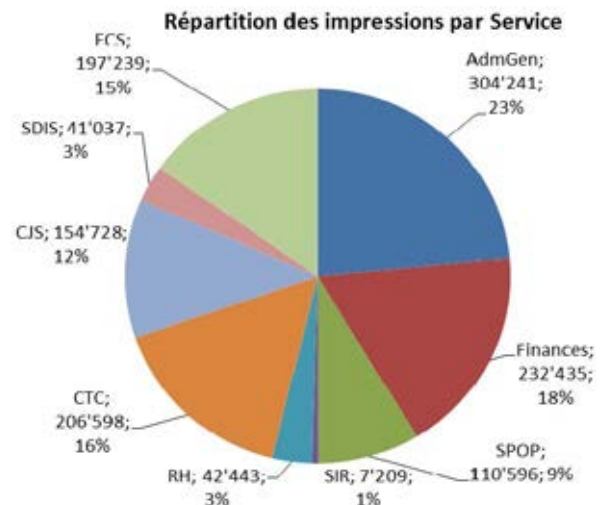
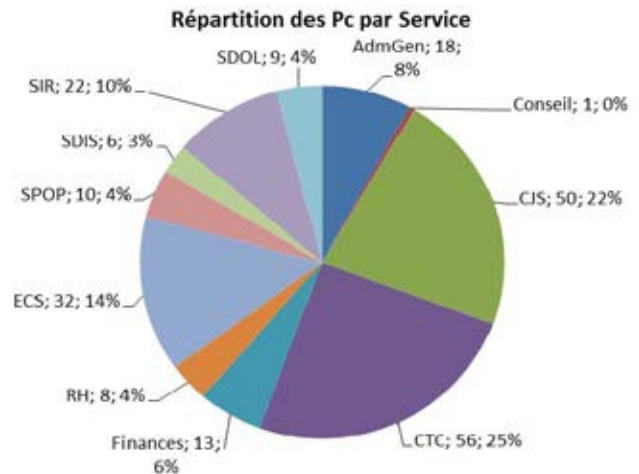
Répartition des interventions du support			
Service	Incidents	Demandes	Totaux
AdmGen	112	196	308
CJS	231	247	478
CTC	248	405	653
Finances	99	147	246
CCO	9	31	40
RH	38	102	140
ECS	149	135	284
SPOP	32	10	42
SDIS	12	9	21
SDOL	39	56	95
SIR	56	474	530
Externes	19	42	61
Totaux	1'044	1'854	2'898

Sécurité

L'année 2017 a été particulièrement fructueuse pour les pirates informatiques de tous genres. Heureusement, l'impact au niveau de l'Administration est resté très discret, les attaques ont très vite été contenues grâce à la technologie mise en place et à la vigilance des collaborateurs du SIR.

Toutefois, un des principaux acteurs de la sécurité reste l'utilisateur. Ainsi, les 13 et 26 janvier, Monsieur Stéphane Koch, spécialiste dans le domaine de piratage informatique, a présenté les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux, la messagerie et le surf Internet en général. Si la présentation était intéressante, on ne peut que regretter la faible participation des collaborateurs. Ce domaine concerne tout le monde, tous les jours et aussi à titre privé.

Dans le but d'améliorations continues, le SIR a démarré un état des lieux de la sécurité ainsi qu'une évaluation des risques. La tâche est certes ardue et nécessite l'accompagnement de spécialistes par le biais d'un audit. La Commission de Gestion va d'ailleurs dans ce sens (Observation 8).



Le Service de la Population (SPOP)

- Enregistre
 - Annonces d'arrivée et de départ
 - Changements d'adresse et d'état civil
 - Demandes de carte d'identité suisse
 - Demandes de permis de séjour/d'établissement
 - Déclarations de garantie
 - Décès

-
- Délivre
 - Attestations de domicile pour les dossiers de naturalisation
 - Attestations de vie
 - Actes de mœurs

-
- Notifie
 - Les décisions du Service cantonal de la population

Faits marquants

Le SPOP a été très impliqué dans la mise en place du nouveau logiciel Nest. En effet, la reprise de données de plus de 100'000 habitants avec leurs mutations s'est avérée plus ardue que prévu. Cela a nécessité des corrections manuelles conséquentes. Cependant il est utile de préciser que les guichets sont restés opérationnels pendant toute la durée de la migration.

Nouvelles directives

Intégration et primo-information

Dans le parcours d'arrivée et d'intégration des étrangers en Suisse, le Contrôle des habitants (CdH) joue un rôle clé puisqu'il est la 1^{re} porte d'entrée et un lieu central pour recueillir et transmettre des informations.

Par ailleurs, depuis plusieurs années le Canton œuvre pour soutenir le travail effectué par les CdH en matière d'accueil et d'information. Ces missions d'intégration sont d'ailleurs prévues par la loi. Dès lors, la Confédération, les cantons et les communes informent chaque nouvel habitant des conditions de vie en Suisse ainsi que des offres d'intégration existantes.

Dans les faits à Renens, le SPOP

- Remet le matériel cantonal "Bienvenue dans le Canton de Vaud" dans la langue appropriée.
- Informe, par la remise d'un flyer, de l'existence des cours de français dans la Commune
- Informe les primo-arrivants que le SPOP est la porte d'entrée pour tout renseignement sur les démarches administratives dans la Commune et remet la brochure Bienvenue à Renens. Si nécessaire les informe de l'existence des permanences Info-Conseil Migration à Renens.

Accord sur la libre circulation des personnes pour les ressortissants de Bulgarie et de Roumanie

Par décision du 10 mai 2017, le Conseil Fédéral a décidé d'activer, avec effet au 1^{er} juin 2017 et pour une année, la clause de sauvegarde à l'égard des ressortissants de la Bulgarie et de la Roumanie.

Cette décision a pour effet de réintroduire un nombre maximum d'autorisations de séjour B pour une année en faveur des ressortissants des pays susmentionnés. Le contingent des permis est prévu à hauteur de 996 autorisations de séjour B pour l'ensemble de la Suisse. En revanche, le nombre d'autorisation de séjour de courte durée L reste illimité.

En outre, le principe de la priorité de la main-d'œuvre indigène ainsi que le contrôle à priori des conditions de travail sont des mesures qui ne sont pas réintroduites.

BVA

Par courrier daté du 29 juin 2017, la Fondation BVA a communiqué à ses partenaires et aux communes vaudoises sa décision de stopper au 30 juin la saisie et l'utilisation des adresses vaudoises. Dans ce courrier la Fondation BVA a toutefois indiqué continuer et développer ses activités de mailings en utilisant des bases de données externes nationales. Le 3 juillet dernier le BVA a procédé à la suppression définitive de sa base de données en présence d'un représentant du bureau de la préposée à la protection des données du canton de Vaud.

Concrètement, pour les Contrôles des habitants vaudois (CdH), cela signifie que la transmission des adresses à la Fondation BVA ne doit plus se faire. préciser que la commune de Renens avait déjà renoncé à transmettre les données au BVA.

Papier de base de nouvelle génération pour les titres de séjour

Pour éviter les falsifications le nouveau papier comprend un nouveau filigrane, ainsi qu'une nouvelle bande iridescente.

Expulsions gérées par le SPOP-VD

Auparavant envoyées au Greffe, les ordonnances d'expulsion transmises par la Justice de Paix transitent désormais par le SPOP, qui se charge d'informer les différents services communaux et de coordonner notamment avec le CSR pour le suivi des dossiers.

Statistiques

Au 31 décembre 2017, la population de Renens compte **21'075 habitants** en résidence principale. Elle est composée de 51.22% d'étrangers répartis en 112 nationalités.

Après une légère baisse de la population résidente en 2016 (-0.26%), en 2017 la croissance est à nouveau de retour (1.54%).

Il faut relever qu'avec l'arrivée du nouveau logiciel de nouvelles statistiques sont apparues. Par contre, la définition de personnes en séjour diffère sensiblement de celles des années précédentes mais correspond à la définition cantonale.

En termes de prestations, hormis l'accueil au guichet et le traitement du courrier, le Service de la population a exécuté un nombre important de transactions.

Il faut comprendre par transaction tout événement lié à un habitant pour lequel le Service de la population entreprend une action. Pour en simplifier la lecture, les transactions ont été regroupées comme suit:

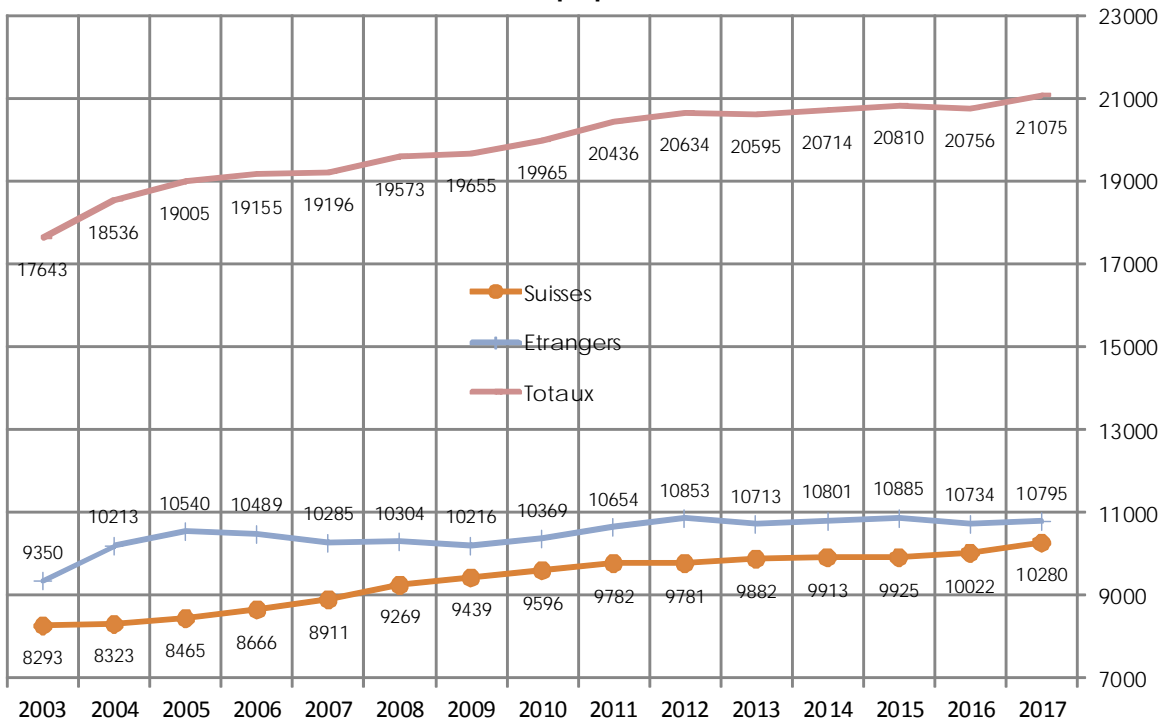
Adresse: Arrivées, départs, changements d'adresse.

Etat Civil: Naissances, passages à la majorité, mariages, changements de nom/prénom, séparations, décès, changements d'origine, tutelles.

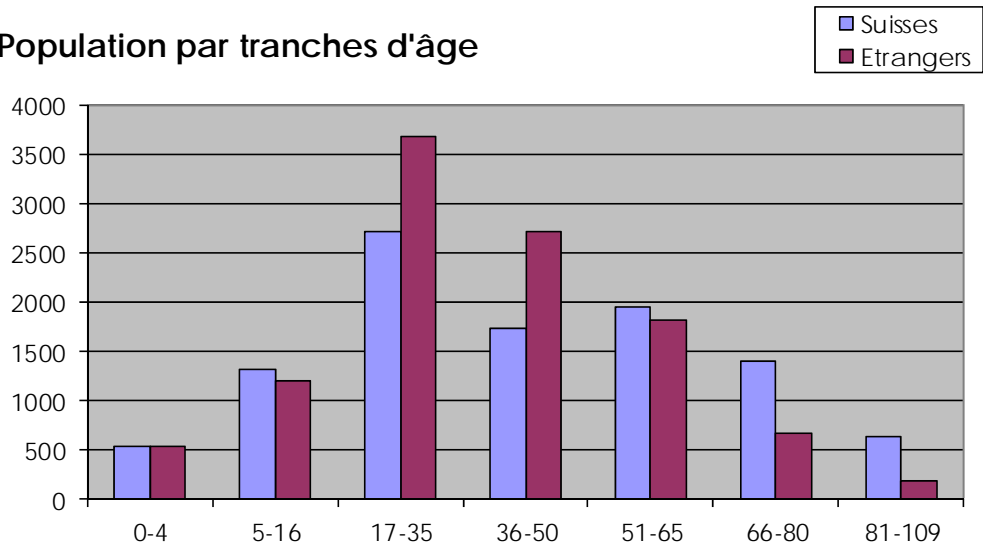
Internes: Suivi des paiements, confidentialité, corrections

Répartition des transactions 2017	
1 - Adresse	3'075
2 - Etat civil	1'596
3 - Internes	32'083
4 - Papiers	4'166
Total	40'920

Evolution de la population de Renens



Population par tranches d'âge

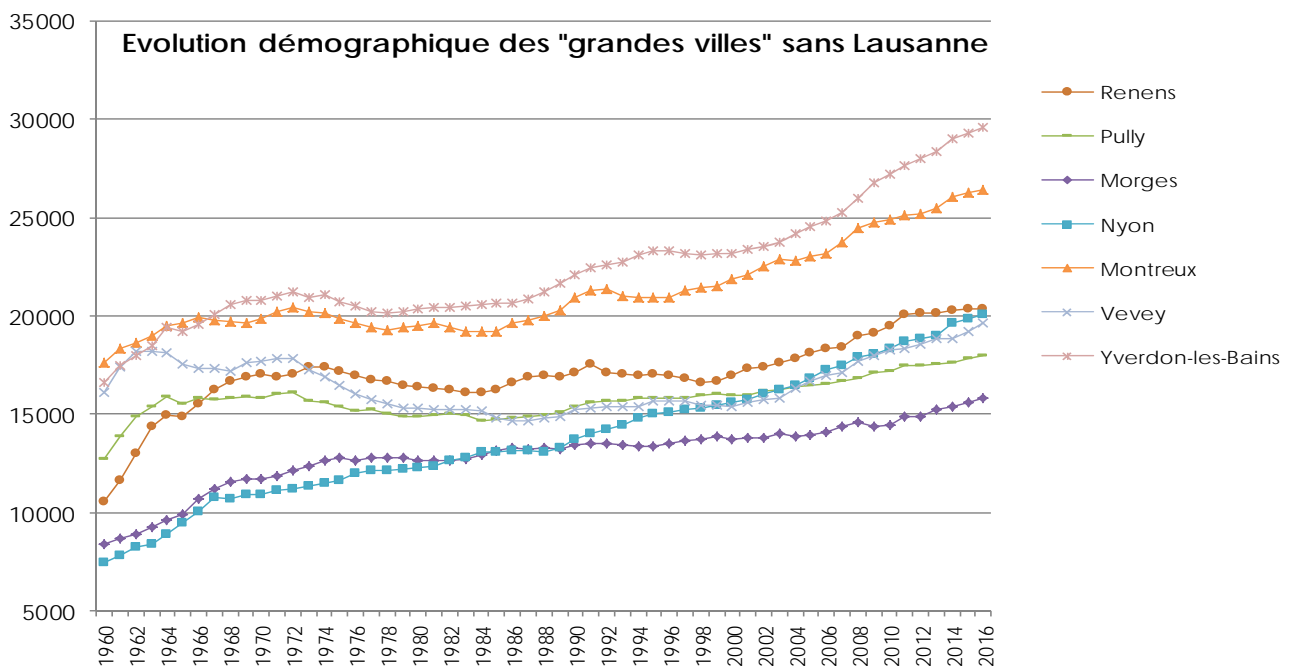
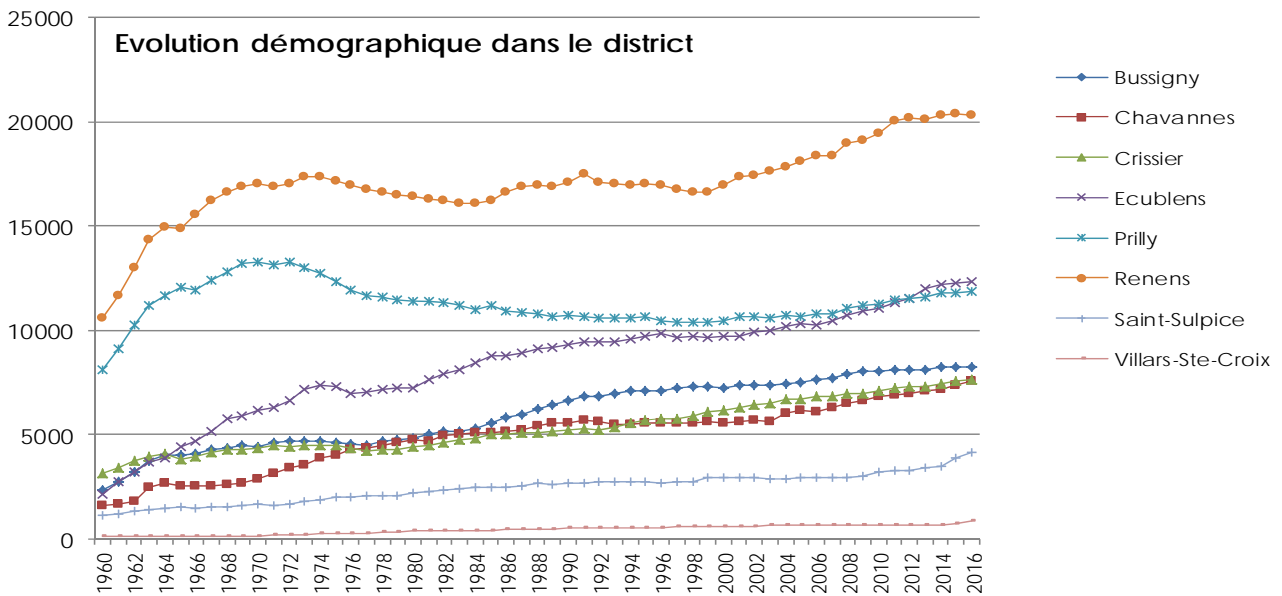
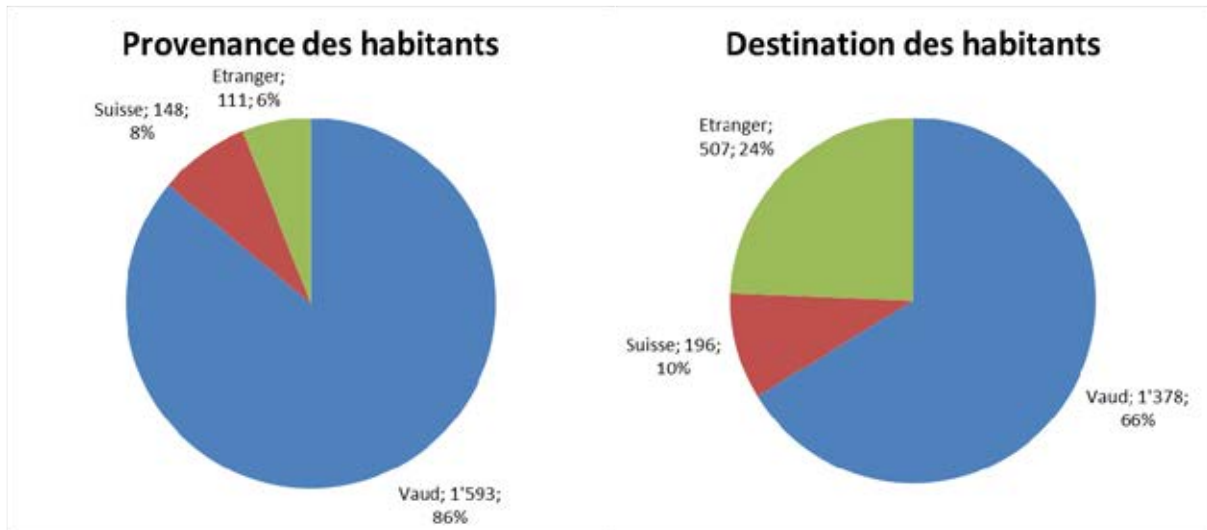


Habitants selon état civil			
Suisses	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	2'588	2'358	4'946
Marié	1'846	1'898	3'744
Divorcé	343	644	987
Veuf	96	488	584
Partenariat annulé	3	1	4
En partenariat enregistré	9	6	15
Total Suisses	4'885	5'395	10'280
<i>Etrangers</i>			
<i>Célibataire</i>	<i>2'739</i>	<i>2'130</i>	<i>4'869</i>
<i>Marié</i>	<i>2'562</i>	<i>2'293</i>	<i>4'855</i>
<i>Divorcé</i>	<i>382</i>	<i>405</i>	<i>787</i>
<i>Veuf</i>	<i>54</i>	<i>216</i>	<i>270</i>
<i>Partenariat annulé</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>En partenariat enregistré</i>	<i>8</i>	<i>4</i>	<i>12</i>
<i>Non marié</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
Total Etrangers	5'746	5'049	10'795
Résultat total	10'631	10'444	21'075

Habitants selon pays		
Portugal	3'111	14.76%
Italie	1'616	7.67%
France	997	4.73%
Espagne	812	3.85%
Kosovo	594	2.82%
Turquie	498	2.36%
Serbie	399	1.89%
Macédoine	196	0.93%
Bosnie et Herzégovine	189	0.90%
Autres nations	2'383	11.31%
Etrangers	10'795	51.22%
Suisses	10'280	48.78%
Total habitants	21'075	100.00%

Habitants établis		
Etablissement CH	7'609	36.10%
Bourgeois CH	2'671	12.67%
Séjour B	3'583	17.00%
Etabli C	6'816	32.34%
Provisoire F	187	0.89%
Courte durée L >= 12 Mois	130	0.62%
Requérant d'asile	65	0.31%
Diplomate/fonctionnaire avec immunité	4	0.02%
Fonctionnaire sans immunité	6	0.03%
Famille fonct. int.	2	0.01%
Frontalier G >= 12 Mois	2	0.01%
Total habitants	21'075	100.00%

Habitants en séjour		
Séjour hebdomadaire	501	56.80%
Séjour annuel	18	2.04%
Suisse non résident	20	2.27%
Courte durée L <= 4 Mois	6	0.68%
Courte durée L > 4 à < 12 Mois	35	3.97%
Frontalier G non résident	107	12.13%
Non attribué	195	22.11%
Total habitants	882	100.00%



Répartition de la population résidente étrangère par nation en 2017

Nationalité	Hommes	Femmes	Total	Nationalité	Hommes	Femmes	Total
Afghanistan	26	9	35	Liban	11	5	16
Albanie	4	9	13	Libéria	0	1	1
Algérie	27	21	48	Lituanie	1	4	5
Allemagne	45	48	93	Luxembourg	9	8	17
Angola	16	18	34	Macédoine	99	97	196
Argentine	1	4	5	Madagascar	5	2	7
Arménie	3	8	11	Malaisie	3	1	4
Australie	1	6	7	Mali	3	0	3
Autriche	5	6	11	Maroc	26	44	70
Bélarus	0	1	1	Maurice	7	4	11
Belgique	29	26	55	Mauritanie	2	4	6
Bénin	5	0	5	Mexique	5	4	9
Bolivie	2	5	7	Moldova	1	2	3
Bosnie et Herzégovine	100	89	189	Mongolie	1	5	6
Brésil	34	108	142	Mozambique	1	0	1
Bulgarie	31	18	49	Népal	0	1	1
Burkina Faso	1	0	1	Nicaragua	3	1	4
Burundi	1	0	1	Niger	1	1	2
Cameroun	28	23	51	Nigéria	2	1	3
Canada	6	11	17	Norvège	2	0	2
Cap-Vert	15	16	31	Nouvelle-Zélande	1	0	1
Chili	48	32	80	Pakistan	6	8	14
Chine	39	44	83	Paraguay	0	2	2
Chypre	0	1	1	Pays-Bas	10	5	15
Colombie	10	19	29	Pérou	9	13	22
Congo (Brazzaville)	2	3	5	Philippines	3	5	8
Congo (Kinshasa)	37	47	84	Pologne	33	25	58
Corée (Sud)	1	16	17	Portugal	1697	1414	3111
Costa Rica	1	1	2	République dominicaine	6	8	14
Côte d'Ivoire	13	8	21	République tchèque	1	2	3
Croatie	20	19	39	Roumanie	33	57	90
Cuba	1	2	3	Royaume-Uni	27	12	39
Danemark	3	1	4	Russie	13	15	28
Egypte	7	1	8	Rwanda	1	0	1
El Salvador	1	0	1	Sao Tomé-et-Principe	0	1	1
Equateur	34	55	89	Sénégal	4	4	8
Erythrée	63	60	123	Serbie	202	197	399
Espagne	456	356	812	Serbie-et-Monténégro	2	0	2
Etats-Unis	12	11	23	Singapour	0	1	1
Ethiopie	11	8	19	Slovaquie	7	9	16
Finlande	6	9	15	Slovénie	7	6	13
France	579	418	997	Somalie	20	13	33
Gambie	3	0	3	Sri Lanka	37	33	70
Ghana	3	0	3	Suède	4	6	10
Grèce	10	13	23	Syrie	24	29	53
Guinée	5	3	8	Taiwan (Taipei chinois)	4	0	4
Haiti	3	2	5	Tchad	0	1	1
Hongrie	10	14	24	Thaïlande	5	14	19
Inde	44	31	75	Togo	13	11	24
Indonésie	1	1	2	Tunisie	35	53	88
Irak	11	11	22	Turquie	265	233	498
Iran	18	18	36	Ukraine	5	11	16
Irlande	2	1	3	Uruguay	0	1	1
Israël	1	3	4	Venezuela	0	1	1
Italie	902	714	1616	Vietnam	21	29	50
Japon	8	9	17	Zimbabwe	1	1	2
Kazakhstan	0	2	2	Autres pays*	3	5	8
Kenya	1	1	2	Totaux	5746	5049	10795
Kosovo	316	278	594	(*) Ressortissants étrangers n'ayant pu prouver leur nationalité de manière formelle au moment de son entrée en Suisse			
Lettonie	3	1	4				

SÉCURITÉ PUBLIQUE



Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secréariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Renens est M. Olivier Golaz. En 2017, le représentant de cette commune a participé à 14 séances du Comité de Direction, au cours desquelles 44 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2017 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de neuf, soit Mmes Elodie Joliat, Suzanne Sisto-Zoller et MM. Maximilien Anhorn, François Delaquis, Yoann Sengstag, Gérard Duperrex, Ali Kilingç, Milica Maksimovic et Jeton Hoxha.

Répondant communal

Pour Renens, le répondant communal est le premier-lieutenant Hautle. Dans la continuité des années précédentes, et au rythme d'une séance hebdomadaire, le répondant communal a rencontré le municipal de

la Sécurité publique et le secrétaire municipal. Ces séances ont notamment permis d'échanger sur différents dossiers politiques et/ou techniques concernant tant la ville de Renens que la POL. En plus du traitement des questions, interpellations et postulats du Conseil communal, le répondant a œuvré dans plusieurs groupes de travail. Il a également participé aux séances de l'Observatoire de la sécurité, ainsi qu'aux séances bilatérales entre le Service des travaux et le service de la signalisation de la POL.

Les différentes séances ont permis de traiter de nombreux dossiers tels que les problèmes et nuisances au centre-ville de Renens qui ont fait l'objet de doléances, d'œuvrer en étroite collaboration afin de trouver des solutions face aux problématiques de campement sauvage dans le secteur de l'Usine-à-Gaz et de mettre en place, en collaboration avec les autres services de la Ville, un groupe de travail pour une meilleure gestion des demandes en lien avec les établissements publics et la rédaction d'un nouveau règlement sur lesdits établissements.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaefer.

Unité territoriale

Après avoir mis l'accent sur le travail proactif, la visibilité et l'évolution de l'activité des Assistants de Sécurité Publique (ASP), les Unités territoriales poursuivent leur évolution afin d'offrir les meilleurs services possibles à la population de l'Ouest lausannois. En 2017, les Unités territoriales ont encore affiné leurs procédures internes afin de développer le travail de proximité. Ainsi pour la première fois en 2017, des policiers des Unités territoriales ont suivi une formation spécifique au domaine de la police de proximité. Placée sous quatre thèmes principaux, "réseau et partenariats", "les mineurs", "migration et société en mutation" et "renseignement de proximité", ils ont pu suivre quatre journées sur ces thèmes d'actualité.

Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de cycles qui sont laissés à l'abandon dans l'Ouest lausannois. S'agissant de déchets/épaves, la police se charge de les retirer du domaine public afin de les placer en fourrière avant de s'en débarrasser selon la procédure. Souhaitant se libérer de cette mission de maintenance et stockage, la POL a établi un partenariat avec la Société coopérative Démarche, sous forme de convention, afin que les cycles, aban-

donnés soient pris en charge. Sur avis de la POL, cette coopérative, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique est déléguée afin de s'occuper de la prise en charge des cycles. Cette pratique a permis de trouver une solution utile et durable pour les cycles qui, une fois réparés, sont remis en circulation pour une nouvelle vie. Mis en application depuis le mois d'août 2017, le premier bilan s'est avéré concluant.

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Renens

Dans le cadre de son activité à Renens, le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est occupé de différentes problématiques. Il s'est, entre autres, chargé d'apporter le soutien à un propriétaire de parcelle afin de mettre un terme à la problématique de stationnement sauvage sur sa propriété mettant en danger la circulation des piétons, d'intervenir en qualité de conciliateur auprès de voisins en litige suite à différents agissements qui créaient un climat délétère, de trouver des solutions viables face au comportement d'un citoyen de la commune, qui avait occupé les services de police à près de trente reprises pour ses accès de colère, hurlements et autres agissements provoqués par un déséquilibre psychique, de procéder à un rappel à la loi à l'endroit de propriétaires de chien qui laissaient leur animal divaguer sans laisse malgré l'obligation de le faire, d'intervenir auprès d'un propriétaire afin qu'il évacue des véhicules épaves qui faisaient office de refuge aux S.D.F.



Atelier sur les fondements de la sécurité routière dispensé par l'Unité Trafic aux voiries du district - février 2017

Service de la signalisation

En 2017, le service est intervenu à 17 reprises à la suite d'accidents de la circulation à Renens. 233 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre du chantier de la gare, l'élargissement du passage inférieur de la rue du Léman, la pose de collecteurs et du chauffage à distance à la rue du Bugnon et environs, la requalification des avenues du Simplon et du 24-Janvier, de la rue de l'Avenir et du chemin des Aïrelles ainsi que l'amélioration du réseau de fibre

optique. Les policiers sont également intervenus lors de 45 manifestations, dont la Course pédestre 1020 Run, le Meeting Renens-Natation et la Fête nationale du 1^{er} août. Enfin, 527 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.



Cérémonie d'assermentation du 29 mars 2017

Statistiques pour Renens

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

Activité générale de la POL

	Assistance	996
	Lésion corporelle / bagarre	134
	Dommage à la propriété	170
	Incendie	25
Événements 3922	Infraction à la loi sur les étrangers	76
	Appréhension / arrestation	186
	Trouble de la tranquillité / nuisance	799
	Stupéfiants	67
	Violence domestique	45
	Prévention	1'424
		Brigandage
	Vol simple	118
	Vol par effraction	149
Vols / cambriolages 477	Vol par effraction véhicule	25
	Vol introduction clandestine	17
	Vol qualifié	91
	Vol véhicule	70
Circulation 856	Contrôle circulation	381
	Accident	147
	Infraction à la loi sur la circulation routière	271
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	57

Police Proximité

Unité Trafic	Infractions radar	Nombre de contrôles	151
		Véhicules contrôlés	34'733
		Véhicules en infraction	3'371
		% d'infractions	9.71%
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	108
		Véhicules contrôlés	5'533'818
		Véhicules en infraction	9'898
		% d'infractions	0.18%
	Signalisation	Interventions	822

Police Administrative

Commission de police	Audiences		14
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	1'705
		Domaine public	4'397
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	17'068
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Solde année précédente	21
		Naturalisations ordinaires	132
		PV d'audition	8
		Rapports SPOP	8
		Autres rapports	-
		Dossiers retournés	5
	En attente de rédaction		108
Notifications	Commandements de payer reçus		2'379
	Mandats reçus		140
Police du commerce	Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de salles: 968	Janvier	46
		Février	56
		Mars	112
		Avril	101
		Mai	89
		Juin	82
		Juillet	37
		Août	43
		Septembre	99
		Octobre	94
		Novembre	135
		Décembre	74

*Une ordonnance pénale fait notamment suite à:

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

Observatoire de la sécurité

Le Comité directeur, composé de 9 personnes, s'est réuni à une seule occasion cette année sous la présidence de M. Olivier Golaz. Les membres du Comité directeur sont: M. Olivier Golaz, Municipal Informatique-Population-Sécurité publique, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Mme Karine Clerc, Municipale Enfance-Cohésion sociale, M. Michel Veyre, Secrétaire municipal, M. Georges Chevallaz, Chef de service Enfance-Cohésion sociale, Mme Carole Camandona, Doyenne Etablissement secondaire, M. Alain Penneyre, Chef de service Gestion urbaine-Développement durable, M. Nicolas Perelyguine, Délégué à la jeunesse, M. Christian Hautle, Répondant PolOuest pour la Commune de Renens, Mme Isabelle Casale, Secrétaire (PV).

Au cours de cette séance, l'Observatoire de la sécurité a:

- fait un bilan de l'année 2016 au parc des Cèdres. Il a été constaté qu'il y a eu un changement dans l'attitude globale entre les personnes qui sont venues dans le parc lors des spectacles. Il n'y a pas eu de besoin réel pour l'été 2017 mais il faut continuer la démarche dans le sens du contrat de quartier.
- décidé de prendre à sa charge les heures de secrétariat de Railfair suite à la nouvelle convention à hauteur de CHF 3'500.-/an.
- soutenu un projet de fresque murale à la rue du Lac à hauteur de CHF 2'000.-. "Au-delà des murs" est né d'échanges avec des jeunes du quartier de la rue du Lac. Ce projet a été exécuté du 12 avril au 27 septembre, les mercredis toutes les deux semaines de 14h à 17h ainsi que tous les jeudis et vendredis de 14h à 17h durant les vacances d'été. Le mur se trouve dans le passage entre la rue du Lac 23BCDE et la rue du Lac 25A sous le couvert à côté du parc à motos.
- soutenu le projet de fresque murale présenté par le service Gestion urbaine-Développement durable à hauteur de CHF 4'000.- pour rendre plus agréable et accueillant le passage qui relie la rue de la Mèbre à la rue de la Source. Deux artistes graffeurs de talent, Philippe Baro de Barograff (Lausanne) et Shem de SHEM DESIGN (Lausanne) ont proposé une ambiance subaquatique où se côtoient le commandant Cousteau, des sirènes et une tortue.



Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)



Préambule

Le SDIS Malley arrive au terme de sa 4^e année d'existence. Le système de fonctionnement et de gestion mis en place fonctionne. Néanmoins force est de constater que la gestion d'un SDIS assurant la sécurité d'un bassin de population d'environ 35'000 habitants et en pleine mutation et demande une grande disponibilité de ses membres de jour comme de nuit. Cette disponibilité devient de plus en plus difficile à trouver pour le personnel de milice. Si les interventions de jour sont pour le moment assurées, il n'en demeure pas moins que la charge de travail administrative et technique ne diminue pas. Le SDIS est régulièrement sollicité pour des demandes concernant l'accessibilité aux bâtiments, le réseau d'eau d'extinction, l'emplacement des commandes techniques sapeurs-pompiers. Toutes ces tâches nécessitent une grande disponibilité en journée. La présentation d'un préavis communal visant à professionnaliser le poste de Commandant du SDIS n'a malheureusement pas abouti et l'Etat-Major du SDIS ne peut que regretter cette décision.

Néanmoins le SDIS continuera à assurer la sécurité de ces concitoyens avec la même énergie et le même enthousiasme que jusqu'à présent lors selon ses possibilités et ses disponibilités. Plusieurs projets vont se concrétiser en 2018, notamment la mise en service du nouveau système d'aide à l'engagement et le programme ProSDIS qui devrait amener un changement fondamental des mentalités et de fonctionnement pour les sapeurs quant à la mise sur pied du personnel en cas d'alarme. Quant au projet VIDIS, le SDIS continuera à travailler avec les partenaires concernés afin de trouver la meilleure solution et que le maximum de personnes y trouve son compte.

Composition de l'Etat-major

La composition de l'Etat-major, au 1^{er} janvier 2017 était la suivante:

Maj. CHARREY Thierry	Commandant
Cap. STRAUSS Patrick	Commandant remplaçant
Cap. GERARDI Renata	Quartier-Maitre
Cap. RODRIGUES Ivo	Chef instruction
Cap. KOKOT Philippe	Chef matériel
Cap. GANDINI Didier	Chef du DPS
Cap. RELVA André	Chef du DAP
Cap. RODRIGUES Luis	Officier technique

Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie à plusieurs reprises et a suivi les activités suivantes du SDIS:

- Le 3 février pour le rapport annuel.
- Le 6 mai, pour le concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Cossonay-Penthalaz.

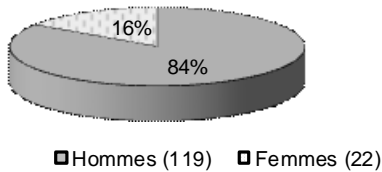
- Le 10 juin, pour l'exercice DPS à la Rama.
- Le 4 novembre, lors de la revue annuelle du SDIS.

Lors de ces séances, la Commission du feu a traité les objets suivants:

- Les comptes 2016
- Budget 2018
- Promotions et nominations 2017
- Recrutement

Effectif et organisation

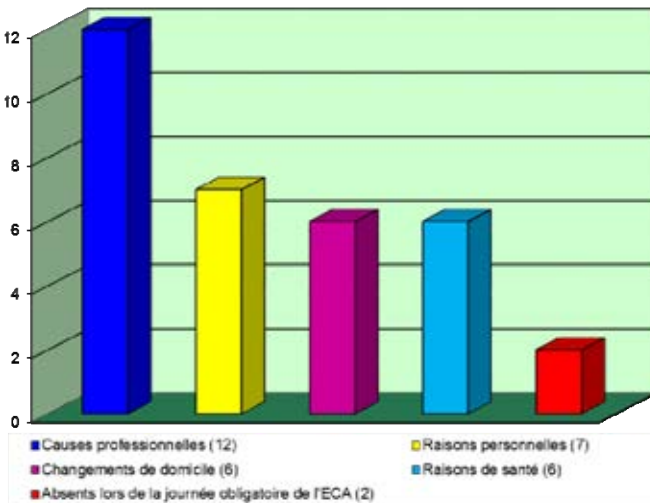
L'effectif du SDIS au 1^{er} janvier 2017 était de 141 officiers, sous-officiers et sapeurs.



Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers-Secours (DPS), fixé à 30 personnes par l'ECA, le SDIS compte 50 porteurs et 38 chauffeurs.

Au 31 décembre 2017, l'effectif global du SDIS est de 111 personnes: 16 Officiers, 16 Sous-Officiers et 79 Sapeurs.

Le SDIS a enregistré 33 démissions en 2017, elles sont réparties dans les catégories suivantes:



Le SDIS a également reçu la démission d'un cadre. Le Plt Steve IMESCH qui nous quitte après 20 ans de service. Le SDIS ne peut que le remercier pour toutes ces années passées au service de la collectivité pour son investissement parfois sans compter.

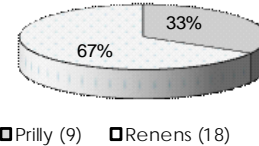
Recrutement

Le recrutement a eu lieu le 2 novembre, date du recrutement cantonal.

Les personnes nées en 1993, 1994, 1995 et 1996 ainsi que celle âgées de 18 à 35 ans et arrivées dans les communes entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 août 2017, ont été invitées, ce qui représente 2'890 personnes.

30 personnes se sont présentées au recrutement, 10 sur l'Organe d'Intervention (OI) Prilly et 20 sur l'OI Renens.

Cette soirée de recrutement a permis d'incorporer 27 recrues, 9 sur l'OI Prilly et 18 sur l'OI Renens dont 5 femmes.

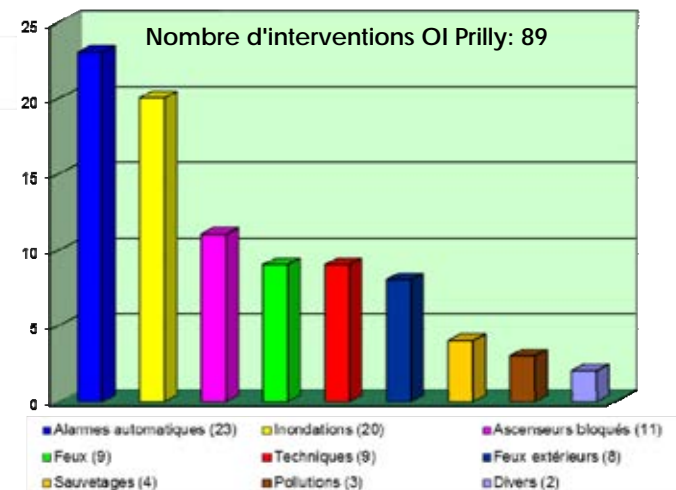
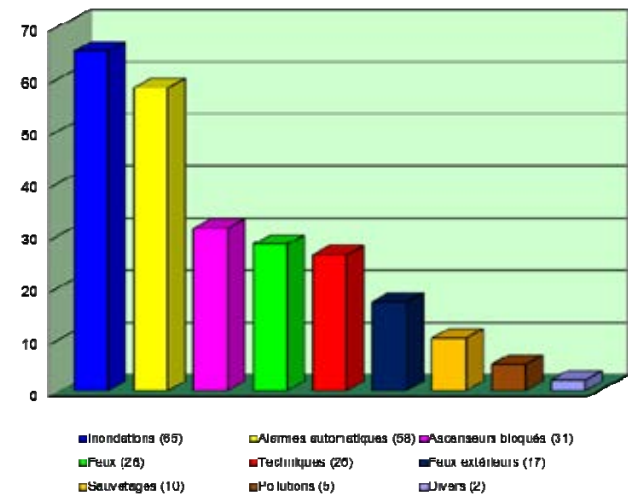


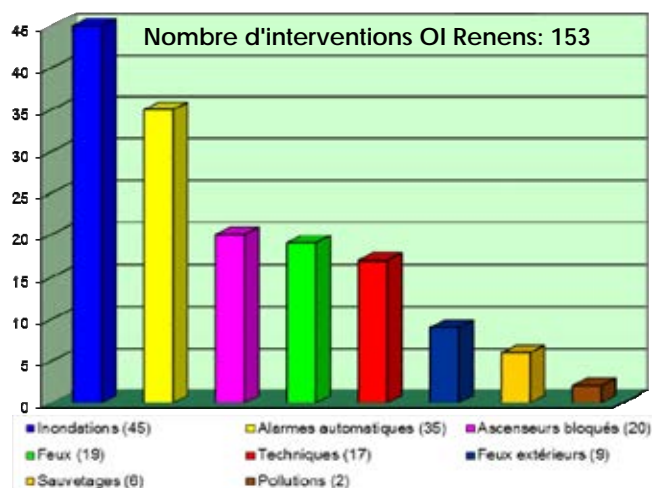
Activités du SDIS

Cette année est dans la moyenne du nombre d'interventions réalisées les années précédentes. S'il est à noter une diminution des alarmes automatiques grâce notamment à la levée de doute mise en place par l'ECA, il est à noter également une augmentation des inondations et des sauvetages de personnes dans les ascenseurs.

Nombre d'interventions: 242

Réparties en 2'267 heures d'intervention et 1'487 intervenants. Le SDIS peut compter sur 6 intervenants en moyenne par alarme et 12 pour un feu de bâtiment.





Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres. Ce qui représente 6'253 heures toutes sections confondues.

Comme c'est devenu une habitude depuis la fusion, cette année n'a pas fait exception et les exercices se sont fait en commun avec des groupes mixtes constitués des membres des 2 OI.

Exercices de sections

Le DPS a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants:

- Exercices à postes multiples: ouverture rapide et correcte d'une BH, mise en place d'un stop-fumée, travail du TOOTEM, manipulation et déplacement correct avec une lance.
- Travail de surveillant dans le Sécurité Surveillance Liaisons et remplissage des protocoles.
- Sensibilisation aux dangers ferroviaires
- Les différents consommateurs. Mousse moyenne et lourde, canon, rideau.
- Pour les spécialistes, l'utilisation des moyens Éléments Naturels Cantonaux
- Déploiement dans les cages d'escalier et pertes de charge.
- Exercice d'engagement 1:1 avec le SPSL-SP chez SICPA pour un feu dans les sous-sols, sauvetage et événement chimique.
- Présentation du Soutien Sanitaire Opérationnel et matériel de décontamination (EPI)

Le DAP a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants:

- Communication Radio
- Ouverture des BH
- Manipulation des lances
- travail du TOOTEM
- Engagement TP
- Introduction des AO palier

- Engagement des échelles
- Utilisation de la caméra thermique et du détecteur multi-gaz

Formation des nouveaux sapeurs-pompiers (recrues)

27 recrues ont débuté leur carrière par deux jours de cours de base organisés par l'ECA. Ils ont ensuite suivi une formation complémentaire dispensée en interne lors de 6 exercices qui leur ont permis de mettre en pratique les thèmes suivants:

- Mise en service des BH
- Le déploiement des conduites selon le mode de stockage
- Engagement du TP
- Engagement des échelles
- Manipulation de la lance et TOOTEM
- Pol Route avec Police de l'Ouest
- Les échelles
- Communication Radio

Cours de cadres

Les officiers et sous-officiers ont suivi des exercices sur les thèmes suivants:

- Rappel sur la conduite d'intervention: Prise de décision, analyse des fumées, orientation codification en couleur des façades.
- Engagement sur différents types d'événement et prise de décision
- Détection incendie
- Engagement ABC
- Procédure feu de voiture au gaz
- Procédure aéronef (sécurité et BPS)
- Présentation et préparation des exercices 2018
- Recrutement (entretien et évaluation aux tests physiques des recrues).
- Visites sur différents sites de Prilly et Renens: Malley 2.0, TL, nouveaux bâtiments.

Formation Appareil de Protection Respiratoire (APR)

Cette année la formation APR a été organisée par le Cap. Ivo Rodrigues et le Sergent Juan Rodriguez.

Les porteurs d'appareil respiratoire, tous membres du DPS, ont participé à 6 exercices spécifiques, lors desquels ils ont exercé:

- la piste d'entraînement du CFECA
- la mise en service de l'appareil, à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules
- la maison du feu de la Rama avec
 - * engagement des AO à l'échelle 1:1,
 - * manipulation des lances et TOOTEM
 - * feu de voiture
- la sécurité des équipes APR (ARE, gestion de l'effort et concentration)
- la recherche en milieu inconnu à l'aide de la caméra thermique et en grande surface

- le travail du surveillant dans le SSL et remplissage des protocoles
- test 12 minutes.

Formation des chauffeurs

Les chauffeurs ont effectué tout au long de l'année des heures de conduites sur les différents véhicules lourds. L'ensemble des chauffeurs de l'OI Prilly ont été formés sur le nouveau tonne-pompe, ce qui représente 97,50 heures de formation supplémentaire.

3 samedis matins d'exercice sur les thèmes suivants:

- AO machiniste
- Manipulation des berces
- Manipulation des cellules TPM
- Chainage des véhicules
- Utilisation et mise en place d'éléments spécifiques: mât d'éclairage, canon, génératrice embarquée, échelles sur les toits, treuil

2 samedis complets sur le circuit du TCS à Cossonay pour un cours de perfectionnement à la conduite.

Revue du SDIS

La présentation du SDIS aux autorités, aux invités, au public ainsi que la partie officielle s'est déroulée le samedi 4 novembre sur la Place du marché de Prilly

Instruction cantonale et fédérale

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA.

En 2017, les membres actifs du SDIS ont participé à 125 reprises à ces cours pour un total de 213 jours de formation.

Interventions 2017

L'année 2017 a été marquée par quelques interventions nécessitant l'engagement de moyens importants.

Le mercredi 15 février à 10h07, le SDIS a été alarmés pour un feu de cave Av. du 1^{er}-Mai 11C à Renens. Cette intervention a nécessité l'engagement de 13 personnes pour un total de 40 heures.



Les 4 instructeurs fédéraux du corps ont collaboré à plusieurs cours cantonaux en qualité de chef de classe et de commandant de cours et ont suivi les cours de formation continue dispensés par l'ECA.

Le Cap Ivo Rodrigues a suivi avec succès le cours fédéral d'instructeur protection respiratoire.

Le Commandant a également suivi le cours fédéral sur la gestion des événements majeurs qui s'est déroulé à Locarno.

Concours de la FVSP

Le SDIS a participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers le samedi 6 mai à Cossonay-Penthalaz. Plusieurs membres du SDIS ont participé à ces joutes dans les disciplines suivantes:

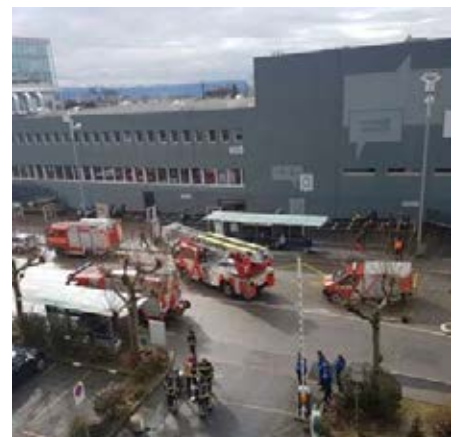
- - Equipe Appareil de Protection Respiratoire qui se classe 4^e
- - Equipe tonne-pompe qui se classe 2^e avec mention très bien et félicitations du jury
- - Gymkhana jusqu'à 30 ans avec la 1^{re} place, la 13^e place et la 17^e place
- - Gymkhana 31 ans à 40 ans avec la 7^e place
- - Gymkhana 41 ans et plus avec la 11^e place

Remerciements

Cette année le SDIS remercie le remplaçant du commandant, le Capitaine Patrick STRAUSS pour ces 10 années passées en tant que chef de l'instruction.

Un grand merci également au Plt Christophe Saunier et à l'App. Julien Pittet pour la formation des chauffeurs sur le nouveau tonne-pompe afin qu'il puisse être opérationnel dès sa réception.

Le mardi 7 mars à 10h06, le SDIS a été alarmés pour feu d'établissement public sauna Ch. du Viaduc 12 Fitness Black Gym à Prilly. Cette intervention a nécessité l'engagement de 14 personnes pour un total de 30,50 heures.



Le vendredi 10 mars à 15h17, le SDIS a été alarmés pour un feu de fourgonnette Ch. de la Pommeraie 15 à Prilly. Cette intervention a nécessité l'engagement de 14 personnes pour un total de 35 heures



Le mardi 21 mars à 12h21, le SDIS a été alarmés pour un feu d'atelier industrie au Garage de l'Etoile Rte de Cossonay 101 à Renens. Cette intervention a nécessité l'engagement de 15 personnes pour un total de 45,25 heures.



Le samedi 20 mai à 7h28, le SDIS a été alarmés pour une inondation dans le magasin OBI Rue du Silo11 à Renens. Cette intervention a nécessité l'engagement de 9 personnes pour un total de 22,50 heures.



Le samedi 10 juin à 22h05, le SDIS a été alarmés pour feu d'appartement locatif Rue de l'Industrie 9 à Renens. Cette intervention a nécessité l'engagement de 11 personnes pour un total de 35,75 heures.



Le lundi 10 juillet à 19h42, le SDIS a été alarmés pour de multiples inondations. Cette intervention a nécessité l'engagement de 37 personnes pour un total de 252,50 heures.



Le dimanche 3 septembre à 6h32, le SDIS a été alarmés pour une inondation hall d'entrée locatif Av. de la Vallombreuse 73 à Prilly. Cette intervention a nécessité l'engagement de 15 personnes pour un total de 55,75 heures.



Le dimanche 15 octobre à 19h40, le SDIS a été alarmés pour une alarme automatique au dépôt des TL Ch. du Closel 13 à Renens. Cette intervention a nécessité l'engagement de 13 personnes pour un total de 52 heures.



Le lundi 18 décembre à 22h45, le SDIS a été alarmés pour un feu d'appartement locatif Rue de l'Industrie 9 à Renens. Cette intervention a nécessité l'engagement de 14 personnes pour un total de 23,50 heures.

Locaux – matériel – équipement - véhicules

Les principales acquisitions à charge du SDIS pour le matériel ont été les suivantes:

- Un Ford KUGA pour les chefs d'intervention
- Etiquettes + prise jack pour indetification des porteurs
- Clés universelles
- Clés KABA 5000 pour les membres du DPS
- Cônes de signalisation bright-star jaune
- Mousquetons de sécurité
- Ceintures de maintien M-drop
- Armoire de séchage pour les masques APR
- Coffre-fort
- Caisse à outils
- Gilets d'identification pour le groupe audiovisuel
- Lampes torche à LED
- Sacs d'intervention
- Diverses bandes patronymiques et grades

Le matériel fourni par l'ECA a été le suivant:

- Tonne-pompe 2000 litres pour l'OI Prilly
- Valise de reconnaissance pour APR
- TRIVOREX et papier PH pour les interventions ABC
- Double cales de roue pour blocage de véhicule
- Mallettes RAKO avec matériel de rétablissement
- Vélos de fitness pour test de performance APR
- Dérivation pour ligne guide
- Division avec 2 vannes à écrou hexagonal
- Housses de protection pour bouteilles APR
- T-shirt sapeurs-pompiers

Distinctions – promotions – nominations

Avec effet au 4 novembre 2017, la Municipalité a promu au grade de Lieutenant:

Sgt FELIX Gilles

Primes d'ancienneté:

5 ans App. OCHSNER Julien
 Sap CHASSOT Stéphane

10 ans Cap. RODRIGUES Luis
 App. TERME Yüksel

15 ans App. SALIHU Sulejman
 Sap. GONZALEZ Jorge

25 ans Plt DELALOYE Sébastien
 Plt SAUNIER Christophe

Conclusion

Perspectives 2018

Formation de base des nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève

Formation continue du personnel du DPS et du DAP sur le règlement de la FSSP, les véhicules et le matériel à disposition

Implication dans la Commission Opérationnelle VIDIS 20-25

Continuer et intensifier la collaboration avec les partenaires

Remerciements

Pour terminer, le commandant, au nom de l'Etat-major, remercie toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de ceux-ci pour leurs absences régulières, et souvent imprévisibles, que nécessite un engagement dans un service comme celui du SDIS. Quelques mots de remerciements également à l'intention des employeurs des intervenants, qui permettent au système de volontariat de perdurer en laissant partir leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population. Il tient également à remercier tous les partenaires, la Commission du feu, les Autorités des villes de Prilly et Renens pour l'excellente collaboration. Ses remerciements vont également à l'ECA pour la mise à disposition du matériel pour assurer les différentes missions.

ENFANCE-COHÉSION SOCIALE



Directrice:
Mme Karine Clerc, Municipale

Chef de service:
M. Georges Chevallaz

ENFANCE-COHÉSION SOCIALE

La Direction Enfance-Cohésion sociale gère les activités principales suivantes:

- Réception des usagers
- Enfance
- Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
- Accueil collectif préscolaire; crèches, garderies, jardins d'enfants
- Accueil collectif parascolaire; UAPE, APEMS, réfectoire scolaire
- Accueil familial de jour
- Clinique dentaire scolaire
- Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance
- Aînés
- Réseau aînés
- Prestations en faveur des aînés
- Intégration
- Secteur de l'intégration
- Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE)
- Prestations sociales diverses
- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales
- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)

Faits marquants

Les faits marquants de cette année ont été:

- Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 des nouvelles conditions salariales des accueillantes en milieu familial, ainsi que des nouvelles directives de l'Accueil Familial de Jour – AFJ
- Changements des logiciels de gestion – Finances et RH de la Ville - ainsi que celui de la gestion de l'accueil de jour des enfants, soit le remplacement de Bambino par CSE.Kibe (préavis 102-2016)
- Déménagement provisoire au 1^{er} août 2017 de la garderie Le Tournesol à la Croisée en vue de la

construction d'une nouvelle garderie à Château 17, ainsi que participation active à l'élaboration du projet de construction (préavis 72-2015)

- Lancement du nouveau programme "Pas de retraite pour ma santé!" ayant pour but d'encourager les seniors à adopter une alimentation adaptée et à pratiquer une activité physique régulière
- Organisation du Colloque Partenaires Petite Enfance Renens sur le thème de l'Intégration/Inclusion, avec notamment la participation de Mme Patricia de Meyer, cheffe de l'OAJE et Mme Sylvie Lacoste, secrétaire générale de la FAJE
- Élaboration du 1^{er} rapport sur la planification en matière d'accueil de jour des enfants AJE préscolaire et parascolaire 2016-2021 (préavis 24-2017)
- Aboutissement du projet Apollo par la conférence des Municipaux et Chef-fe-s de service des affaires sociales du district. Le projet a été accepté en votation par l'ensemble des communes du district. (préavis 22-2017)
- Fin du Mini-pic I 2014-2017 et conceptualisation du programme Mini-pic II 2018-2021 par le secteur Intégration aboutissant à une nouvelle convention liant l'État de Vaud et la Ville de Renens pour ces quatre prochaines années
- Organisation d'une demi-journée de formation sur la thématique de la migration et de l'emploi "Permis de travail... Et alors? Emploi et migration: freins et moteurs de l'intégration sur le marché du travail" avec ateliers, table ronde et concert
- Travail important d'information réalisé avec le Greffe municipal, en vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois le 1^{er} janvier 2018, avec comme corollaire une forte augmentation des demandes de naturalisation et une affluence exceptionnelle à la Permanence Info-Natu

ENFANCE

Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit: l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2017, le réseau propose 713 places qui se répartissent comme suit:

Occupation des structures d'accueil du réseau Renens-Crissier					
Structures d'accueil	préscolaire	UAPE	APEMS	Accueil familial	Total structure
Crèche le Tournesol	17				17
Globe-Trotteurs Renens	34				34
UAPE Censuy		24			24
Garderie Farandole	37	30			67
Baumettes Renens	27				27
Ste-Famille Renens	27	24			51
APEMS Léman			48		48
APEMS 24-Janvier			48		48
Accueil familial Renens				209	209
Sous-total à Renens	142	78	96	209	525
La Roue Enchantée, Mex	25				25
Les Petits Momes Crissier	44				44
UAPE Pré Fontaine, Crissier		24			24
APEMS Vernie Crissier			60		60
Accueil familial Crissier				35	35
Total type d'accueil	211	102	156	244	713

En outre, une collaboration spécifique avec les jardins d'enfants renanais, les Lapins bleus et le Pinocchio, permet d'offrir des places d'accueil d'urgence.

L'organe décisionnel du Réseau Renens-Crissier est le Comité de pilotage (CoPil), composé d'un représentant par commune et d'un représentant par entreprise. La présidence est assurée par la Municipale du service Enfance – Cohésion sociale de Renens, la vice-présidente par son homologue de la Commune de Crissier, et le secrétariat par le chef du service Enfance – Cohésion sociale de Renens.

Le CoPil s'est réuni à 4 reprises en 2017. Les thèmes des séances ont principalement porté sur:

- la modification de la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants)
- la mise en place du nouveau logiciel informatique dédié à la petite enfance (KIBE)
- l'adhésion du réseau à la Faïtière des réseaux d'accueil de jour des enfants du canton de Vaud (FRAJE), anciennement FRAVE constitué en association.
- la gestion de la liste d'attente

Liste d'attente centralisée du réseau

La liste d'attente centralisée donne la possibilité aux parents de s'inscrire directement et en une seule fois pour toutes les structures du réseau. L'inscription est valable trois mois, renouvelable et modifiable directement par les parents au moyen d'un accès internet. Le gestionnaire de réseau est la personne de contact pour répondre aux parents sur les questions relatives aux inscriptions.

À fin décembre, la liste d'attente concernant les enfants de Renens comprenait 240 enfants correspondant à 160 places, répartis comme suit:

- 191 enfants en âge préscolaire correspondant à 127 places
- 49 enfants en âge parascolaire correspondant à 33 places

Pour 119 demandes, aucune solution de placement n'a pu être proposée aux parents dans les délais qu'ils demandaient.

Les nouvelles directives et nouveaux barèmes tarifaires de l'accueil de jour de l'enfance sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Le réseau a mis en place le module de base du nouveau logiciel petite enfance KIBE.

Coordination des structures de l'enfance

Des rencontres entre les différents responsables des lieux d'accueil préscolaires, parascolaires et de l'accueil familial de jour ont été organisées afin de favoriser les synergies, et de développer des activités communes.

Le développement de projets de soutien pédagogique aux équipes s'est poursuivi, notamment dans les colloques des différents lieux d'accueil. Grâce à la plateforme d'encouragement précoce, mise en place par le secteur Intégration, des cours de perfectionnement sur ce thème ont pu être organisés et financés par le Canton, via le Mini-pic, (précision sous Intégration – Plateforme encouragement précoce).

Thèmes, liens intergarderies

Le thème "fil rouge" qui a relié les différents lieux d'accueil de Renens a été "l'Intégration" jusqu'à l'été puis "la narration".

Le premier colloque organisé par les Partenaires Petite Enfance le 27 avril sur le thème intégration/inclusion a été l'occasion pour les équipes des divers lieux d'accueil de mettre en mots leurs pratiques professionnelles, en particulier dans ce qu'elles ont de préventif et de favorable à l'apprentissage du vivre ensemble. L'exemple d'un enfant souffrant d'un handicap et les mesures permettant son inclusion au sein d'une structure sont à relever.

Ce colloque s'adressait aux professionnels de l'éducation de l'ensemble du réseau, aux différents partenaires, associations et services du monde de la petite enfance. L'intérêt cantonal de ce colloque s'est manifesté notamment par la présence de Mme Patricia de Meyer, Cheffe de l'OAJE et Mme Sylvie Lacoste, Secrétaire générale de la FAJE.

Les différentes équipes éducatives des structures d'accueil ont assisté à la conférence publique du 14 novembre, animée par le Professeur Serge Tisseron, sur le thème "Apprivoiser les écrans et grandir", organisée en collaboration avec le secteur intégration. Cette soirée a attiré un large public, composé de parents, de professionnels de l'enseignement et de l'éducation, ainsi que le personnel des structures d'accueil collectif de Renens et les accueillantes en milieu familial.

Accueil collectif préscolaire

Crèche "Le Tournesol"

Durant l'année 2017, 44 enfants âgés de 4 mois à 2 ans et demi ont été accueillis au Tournesol, la plupart à temps partiel. 24 d'entre eux fréquentaient déjà le Tournesol en 2016. 18 nationalités ont été représentées. Le revenu moyen des parents a été de CHF 9'732.-

Les passages des enfants dans les groupes au sein du Tournesol et dans les autres structures (Globe-Trotteurs, Farandole, Pinocchio, Lapins Bleus) se sont faits en grande partie en août.

Cette année a été marquée par le déménagement provisoire dans les locaux scolaires de la Croisée, à l'av. du 24-Janvier 1D, afin d'épargner aux enfants les désagréments du chantier prévu pour l'agrandissement du Tournesol à Château 17. En collaboration avec le CTC et l'école, des aménagements spécifiques ont été effectués pour pouvoir accueillir les enfants selon les normes de l'OAJE.

Diverses activités de motricité, de découvertes, d'éveil, de créativité, ainsi que des sorties à l'extérieur ont été proposées: à la bibliothèque, au bord du lac ou au marché.

Pour que les enfants soient à l'aise au Tournesol, les liens entre leurs parents et l'équipe sont particulièrement importants. Afin de les favoriser, des "jardins aux chansons", ont été organisés: 30 minutes de chansons avec les enfants et leurs parents. Un "jardin aux

livres" sur le même principe a été proposé: découvrir une histoire et des livres en compagnie des parents. Les goûters du monde où les parents apportent des spécialités culinaires de leur pays ont toujours du succès auprès des familles. Les parents ont été invités à venir partager le goûter d'anniversaire de leur enfant. Ils ont participé également aux fêtes de l'été et de Noël.



Le goûter des trotteurs

Plusieurs réunions de parents ont été proposées au cours de l'année: l'une sur le thème de "l'alimentation: de la tétée à la cuillère", l'autre sous la forme d'un film de présentation de la vie quotidienne dans l'institution et enfin une réunion d'informations pour les parents dont les enfants sont passés du groupe des bébés au groupe des trotteurs.

Des personnes en formation ont bénéficié de l'apport du travail de terrain ainsi que du suivi de praticiennes-formatrices: deux stagiaires de l'école supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE), une apprentie assistante socio-éducative, une gymnasienne assistante socio-éducative, 2 jeunes venus découvrir le métier d'éducateur de l'enfance durant une semaine. De plus, deux personnes dans le métier d'intendance envoyées par le CGPI ont bénéficié d'un emploi temporaire au Tournesol.

En plus du travail régulier sur le projet pédagogique, l'équipe a consacré une partie de son temps de préparation hors enfants à une réflexion sur les modalités du suivi des personnes en formation. Ce travail a donné lieu à un document complet rédigé à cet effet.



Le parcours de motricité sur la terrasse

Crèche garderie "Les Globe-Trotteurs"

80 enfants issus de 77 familles ont bénéficié des 34 places d'accueil de la garderie. 26 nationalités différentes ont été représentées et ont contribué à enrichir le quotidien des enfants. Le revenu moyen a été de CHF 8'431.40.

Pour faire vivre la richesse de cette diversité, l'équipe éducative a mené les différents projets de rencontres habituels: les petits déjeuners ouverts aux parents; les jardins parents-enfants qui permettent aux familles de vivre une activité proposée dans le groupe de leur enfant; les réunions de parents d'automne pour faire connaissance avec les parents et la vie du groupe; les fêtes d'été et de Noël. Certains événements spontanés ont permis un partage culturel. Par exemple, à l'occasion de la fermeture des cuisines du traiteur Afiro, les parents ont eu l'opportunité de proposer un repas pour le dîner des enfants. Ainsi, les enfants ont pu découvrir des spécialités de Roumanie, du Pérou, de Turquie.

Les autres projets réguliers ont continué: activités à la salle de gymnastique de l'Hôtel-de-Ville, visite et repas chez Afiro, emprunts de jeux à la ludothèque, fréquentation de la bibliothèque du Léman, activité en forêt au canapé forestier en toutes saisons, initiation libre à un toucher sain et respectueux à travers le programme de massage entre enfants.

Les parents ont également pu bénéficier d'une réunion de parents sur le thème de la frustration et des limites.

Les équipes éducatives des Globe-Trotteurs ont collaboré avec les différentes structures d'accueil du réseau lors des passages des enfants d'un lieu d'accueil à l'autre. Des visites avec le Tournesol ont été organisées, tandis que la fête du jubilé de la Farandole a été l'occasion pour les groupes d'enfants de visiter cette garderie. D'autres visites encore ont été organisées avec l'UAPE du Censuy pour les nouveaux écoliers.

Différents moments de formation ont été mis en place pour les professionnels de l'accueil. Une journée pédagogique a été organisée le 24 juin, précédée par une soirée de formation animée par la cellule Partenaires Enfance & Pédagogie. À l'occasion de l'accueil d'une enfant de parents sourds, les professionnels des Globe-Trotteurs et de l'UAPE ont bénéficié d'une sensibilisation à la surdité par une intervenante du Centre "Les Chemain'S", situé à Renens.

La garderie Les Globe-Trotteurs a continué de contribuer à la formation des professionnels. Une apprentie assistante socio-éducative a terminé avec succès sa formation et une nouvelle personne a été engagée pour entreprendre la sienne. Deux éducatrices en formation de l'École Supérieure en Éducation de l'Enfance (ESEDE) ont été accueillies en stage. Enfin, des étudiants de la HES-SO EESP sont venus mener des observations dans le cadre d'un module à option de leur formation d'éducateur social.

Les équipes éducatives ont eu recours dans plusieurs situations aux prestations de l'Office cantonal de l'Enseignement Spécialisé pour l'accueil d'enfants à besoins particuliers.

UAPE du Censuy

49 enfants issus d'autant de familles ont bénéficié des 24 places d'accueil de l'UAPE du Censuy. 16 nationalités différentes ont été représentées et ont contribué à enrichir le quotidien des enfants. Le revenu moyen a été de CHF 9'286.33.

La journée scolaire du petit écolier est intense et l'UAPE se doit d'y répondre en proposant des alternatives pédagogiques et éducatives lui permettant de se ressourcer, malgré l'environnement collectif potentiellement stressant. Ainsi, diverses activités sont proposées dans les intervalles des cours, des trajets, des repas. Lors des vacances scolaires et lorsque l'UAPE est ouverte, les enfants ont pu profiter:

- d'activités de gymnastique animées par une collaboratrice certifiée Jeunesse et Sports;
- d'activités de cuisine; de sorties sur les places de jeux de la région, en forêt ou au bord du lac;
- de repas chez le traiteur Afiro;
- de diverses sorties: grillade au canapé forestier, sorties à la patinoire de Malley ou à la neige au Chalet -à-Gobet

Les vacances scolaires d'août sont orientées sur l'accueil et l'intégration des nouveaux enfants, sur la mise en place de l'organisation annuelle.

L'UAPE du Censuy a collaboré au passage des enfants entre les différentes structures de la Ville: visite de l'APEMS du Léman avec les enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2017; visite d'une ferme itinérante à l'occasion de la fête des 50 ans de la Farandole permettant, au passage, aux enfants de tisser des liens; accueil de deux groupes des Globe-Trotteurs, qui composent l'essentiel des enfants accueillis.

Les parents ont également été invités à divers moments. Deux réunions ont permis à ceux-ci de travailler sur les questions pédagogiques des limites et des frustrations, ainsi que sur les rôles et responsabilités de chaque personne entourant l'enfant: l'école, la famille et l'UAPE. Les parents ont participé à deux Jardins parents-enfants, leur donnant l'occasion de découvrir leur enfant dans le contexte de l'UAPE, d'échanger avec l'équipe éducative sur les pratiques pédagogiques, d'intégrer un groupe de parents, voire de tisser des liens de ressource. Les familles ont été invitées à la fête d'été, en commun avec la garderie Les Globe-Trotteurs, et à la fête de Noël. Les parents des enfants accueillis dans les structures d'accueil du réseau et intéressés par une place en accueil parascolaire à la rentrée 2018 ont été conviés à une séance d'information et d'inscription qui s'est déroulée le 29 novembre à l'UAPE du Censuy.

L'équipe éducative a participé à différents moments de formation:

- Participation d'une diététicienne de Fourchette Verte à un colloque en vue de la labellisation de l'UAPE du Censuy dès le 1^{er} août 2017.
- Le 29 mai une soirée pédagogique avec la cellule Partenaire Enfance & Pédagogie a posé les bases de la réflexion qui a été menée le 24 juin lors de la journée pédagogique annuelle.

- L'UAPE du Censuy bénéficiant, pour quelques enfants accueillis, d'un soutien du Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation, une délégation a participé à une rencontre de travail et d'échange avec la commission d'intégration précoce.

Garderie-UAPE La Farandole, 50 ans déjà!

Fifty, pesëdhjetë, fünfzig, cinquenta, pedeset, πενήντα, cincuenta, خمسون cinquante ans d'accueil et de partage avec les enfants et les familles rennaises. Cette année, l'institution a fêté ses 50 ans d'existence. Une année émaillée de nombreux moments forts pour les équipes, les enfants et leurs familles.

Un clin d'œil au passé

Ce clin d'œil au passé a été relaté par des photos et des objets vintage encore utilisés à la garderie: tables en formica rouge, fourres de duvet aux imprimés graphiques, établi en bois de grand-papa, passoires à salades en aluminium pour faire de la musique. La Farandole a été créée en 1967 par l'Entraide familiale de Renens en collaboration avec la Commune de Renens et l'usine de bas IRIL. Elle est devenue communale en 2009 et a déménagé à la rue de l'Industrie 4 en 2010. Elle a, en un demi-siècle, accueilli plus de 2500 enfants et leurs familles.

Des actions ancrées dans le présent

Aux couleurs de La Farandole, plusieurs démarches ont été menées par 24 collaborateurs et collaboratrices et plusieurs bénévoles:

- Un samedi brunch-photos offert aux familles, concocté et cuisiné par les équipes de logistique, éducatives et avec les enfants.
- Un moment de vivre ensemble pour faire découvrir à travers un montage photos la vie et la pédagogie vécue à la Farandole.
- Un intervalle pour permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger, de prendre le temps de s'arrêter avec les équipes éducatives.
- Une grande fête en été qui s'est déroulée sur deux jours, durant lesquels plus de 500 personnes ont été accueillies. Le jardin de La Farandole s'est mué en ferme pédagogique afin d'accueillir de nombreux invités. Les garderies du réseau, les familles, amis, municipaux, anciens collaborateurs et collaboratrices étaient conviés à partager un moment convivial en participant à des ateliers cuisine, livres, créativité et en découvrant les animaux de la ferme présents dans le jardin. C'est avec un plaisir non dissimulé que petits et grands ont observé les cochons, promené les chèvres, touché une poule, porté les lapins, Pendant que d'autres invités se pressaient à la soupe froide du traiteur AFIRO, aux fontaines à chocolat, au bar à café Pappy John et aux fameuses tartes aux légumes.

Année marquée aussi par le match de foot parents-enfants au parc des Biondes chez les écoliers, les moments parents-bébés en nurserie, la naissance de trois bébés au sein des équipes et la réussite du CFC d'assistante socio-éducative de l'apprentie troisième année. Environ 18 mamans ont été accueillies dans le cadre des cours de français-bain de langue avec Polycours et le partenariat avec Appartenance se pérennise.

Un regard vers le futur

Les équipes éducatives travaillent et réfléchissent au quotidien aux notions pédagogiques mises en place. Quels objectifs les équipes éducatives désirent-elles se fixer en lien avec les enjeux sociétaux, sociaux et contextuels? Les choix menés jusqu'à présent semblent-ils encore judicieux? Comment les adapter aux groupes d'enfants actuels?

Les choix confirmés en 2017 à La Farandole visent avant tout à ancrer les enfants dans leur présent, les aider à devenir des personnes coopérantes, créatives et autonomes, sachant appréhender les différences et la richesse de l'interculturalité.

En 2017, La Farandole a accueilli 110 enfants à temps partiel ou à plein temps de 19 nationalités différentes. Soit 56 enfants dans le secteur nurserie, trotteurs et moyens, 54 enfants en secteur UAPE-jeunes écoliers. Le revenu moyen des familles a été de CHF 9'128.-

Les équipes éducatives, logistiques et administratives des trois institutions Lapins bleus, Pinocchio et Farandole ont travaillé ensemble autour de la thématique d'intégration lors de colloques formatifs. Elles ont œuvré main dans la main pour accompagner différentes situations demandant un accompagnement spécifique, afin de viser une prise en charge inclusive de l'enfant et de sa famille. Des outils de travail transversaux ont pu être mis en place lors des colloques d'équipe hebdomadaire et des colloques du soir formatifs.

Toutes les équipes se sont formées dans le cadre de l'ECA, à la sensibilisation aux incendies et aux comportements à adopter en cas de sinistre.



La ferme à la Farandole

Jardin d'enfants communal Le Pinocchio

En 2017, 60 enfants de 2 ½ à 4 ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au Pinocchio, dont 115 dépannages.

Cette année l'équipe éducative du Pinocchio a prolongé sa réflexion entamée en 2016 sur les stéréotypes et approfondi les notions d'intégration-inclusion par des actions au sein du Jardin d'enfants. Les problématiques liées à la compréhension de la vie au Jardin d'enfants par les familles non francophones ont été abordées et de nouvelles solutions envisagées.

Un livre photo relatant la journée au Pinocchio permet d'explicitier différemment la vie au Jardin d'enfants, tant aux enfants qu'aux parents.

Afin que chaque famille puisse s'approprier les lieux et que les enfants se sentent rassurés, un grand panneau des photos de toutes les familles a été mis en place.

De nombreux parents ont aussi participé aux moments de partage "chantons dans notre langue maternelle".

Les éducatrices utilisent maintenant couramment le soutien gestuel auprès des enfants, en informant et explicitant la démarche aux parents. Un carnet illustré de photos des enfants en train de signer a été confectionné, afin que les enfants et les parents puissent s'identifier à ce mode de faire très ludique. Cette pratique permet aux enfants non-francophones ou en difficulté de lien verbal d'entrer en communication différemment avec leurs pairs.



La photo des familles

Jardin d'enfants communal Les Lapins bleus

En 2017, 90 enfants de 2 ½ à 4 ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux Lapins bleus, dont 79 dépannages.

Les 20 places proposées aux Lapins bleus autorisent l'accueil régulier de situations d'urgence. Le partenariat mis en place avec les pédiatres, le CSR et d'autres organismes communaux et cantonaux ont permis une prise en charge rapide de situations humaines difficiles au sein de familles. La disponibilité et le travail de mise en confiance effectué par l'équipe éducative aboutit souvent par une mise en place d'un projet à plus long terme avec ces familles.

Dans le cadre du projet d'intégration-inclusion mené

avec les autres institutions du réseau, le Jardin d'enfants Les Lapins bleus a continué son travail avec l'UAT Kanumera: fabrication de biscuits, moments de jeux et de bricolages, chansons en commun. Les enfants et les personnes âgées s'épanouissent lors de ces moments de partage.

Les occasions de réflexion lors des colloques et la participation de la responsable d'animation de l'UAT Kanumera à la soirée de formation inter-garderies ont permis aux différents partenaires de faire évoluer ces moments et de les intégrer dans la vie des institutions. L'investissement, l'utilité et la pérennité de ces moments intergénérationnels, mis en place depuis 2013, ont été reconnus par Pro Senectute Vaud qui a remercié les deux équipes de leur engagement.

Le pique-nique interculturel d'été a rassemblé plus de 250 personnes dans les locaux du Jardin d'enfants. Moment de partage, de découvertes culinaires, de respect et de nombreuses petites joies.



Activité à l'UAT Kanumera

Accueil familial de jour de Renens-Crissier

L'accueil familial de jour (AFJ) articule ses activités autour de trois axes: la relation avec les familles, la collaboration avec les accueillantes en milieu familial et l'administration.

La relation avec les familles

Les coordinatrices ont été disponibles pour écouter les familles et répondre le mieux possible à leur besoin. C'est ainsi que 98 nouveaux enfants ont été placés au sein de l'AFJ pour un total de 314 enfants sur l'année, chez 54 accueillantes en milieu familial (AMF). L'AFJ a eu le plaisir d'accueillir 22 nationalités différentes tout au long de l'année 2017.

Dans le souci du bien-être des enfants, les coordinatrices ont organisé plusieurs bilans entre les familles et leur accueillante, qui ont permis de résoudre quelques situations délicates.

Chiffres pour l'année 2017 - Accueil familial

	Total	Renens	Crissier
Enfants placés	314	277	37
Enfants placés de Crissier à Renens		36	
Enfants placés de Renens à Crissier			11
Nombre d'heures de garde	242'827.50	190'860.25	51'967.25
Accueillantes agréées en 2017	54	43	11
Nouvelles accueillantes en 2017	3	2	1
Enquêtes socio-éducatives en 2017	6	6	-

La collaboration avec les accueillantes en milieu familial

Au cours de l'année, 6 accueillantes ont résilié leur contrat, en raison d'un déménagement ou d'une autre orientation professionnelle. Afin de recruter de nouvelles accueillantes, les coordinatrices ont examiné 11 dossiers de personnes intéressées et ont réalisé 6 enquêtes socio-éducatives pour ne retenir que 3 candidates (2 pour Renens et 1 pour Crissier). La Municipalité a délivré 2 autorisations d'accueil provisoire pour 18 mois, période pendant laquelle elles entreprennent le cours de préparation à l'activité d'accueillante organisée par la CIAFJ (Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour) et une autorisation définitive d'accueil d'enfants pour une durée de 5 ans, la candidate ayant précédemment exercé à Prilly.

Afin de garantir un accueil de qualité auprès des enfants, les coordinatrices ont maintenu un lien régulier avec les accueillantes, en assurant un contrôle et une surveillance de l'accueil, mais également un soutien. Dans le cadre de la formation continue, les AMF ont assisté à une présentation du service de l'ORPM (Office régional de protection des mineurs) et à la conférence publique de Serge Tisseron. Elles ont aussi participé à 3 soirées de groupe de parole animées par une pédopsychiatre, ainsi qu'à une rencontre de soutien organisée par la CIAFJ. De plus, dans la continuité du projet de l'AFJ sur l'éveil aux livres, les accueillantes ont suivi deux soirées de formation approfondie sur ce sujet avec la présidente de l'association "Osons les livres". Ces formations ont été mises en place en collaboration avec les bibliothèques de Renens et de Crissier. Le projet des "valises voyageuses" a remporté un franc succès. En effet, avec le soutien du secteur Intégration, ce sont 10 valises remplies de 15 livres chacune qui ont été distribuées et c'est avec un grand enthousiasme que les AMF ont accueilli ce support pédagogique à leur domicile.

L'administration

Les coordinatrices ont suivi diverses formations continues ou séances de coordination organisées par l'OAJE, ou par la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé. De plus, Mme Nathalie Schneeberger, coordinatrice à l'accueil familial de jour, a terminé et réussi avec succès la "Formation à la coordination de l'accueil familial de jour" à l'EESP en novembre 2017.

Grâce à une forte implication de l'ensemble du personnel de l'AFJ, les nouvelles directives de l'AFJ et les mesures de revalorisation des conditions salariales des AMF ont pu entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2017 comme prévu, suivi de l'introduction progressive du nouveau logiciel de gestion de l'enfance KIBE au 1^{er} août 2017.

Avec les nouvelles directives, les heures "entre école" ne sont plus facturées aux parents, ce qui a eu comme conséquence de diminuer de près de 20'000 le nombre d'heures comptabilisées en 2017 (en relation avec 2016). Dans les faits, le nombre d'enfants accueillis a augmenté, passant de 245 à 314, avec la charge de travail que cela représente pour les accueillantes et le personnel de l'AFJ.

Accueil collectif parascolaire

APEMS du Léman - APEMS du 24-Janvier

Au cours de l'année 2017, l'APEMS du Léman a accueilli 69 enfants et l'APEMS du 24-Janvier 81 enfants sur les différentes tranches horaires de la journée.

Cette année scolaire 2016-17, les enfants ont découvert "l'Australie" au travers des diverses activités proposées par l'équipe éducative. Ils ont également participé à un projet "adopter un koala". Grâce à leurs dons, les enfants ont adopté pour une année Matari, petit koala d'un an et fait planter 20 arbres d'eucalyptus.



Certificat d'adoption de Matari

En fin d'année scolaire, une fête a permis de rassembler familles et APEMS autour d'un apéritif préparé par les enfants. Ceux-ci ont présenté à leurs parents un chant et une histoire créés par les deux sites. Ce moment si particulier permet aux familles de rencontrer

d'autres familles, de passer du temps avec l'équipe éducative des APEMS et de découvrir toutes les activités vécues par leurs enfants durant l'année.

Sur 187 jours ouvrables en 2017, les APEMS ont accueilli sur les différentes tranches horaires:

Année civile	2016	2017	2016	2017
	APEMS du Léman	APEMS du Léman	APEMS du 24-Janvier	APEMS du 24-janvier
Matin	2415	2830	2897	2089
Midi	5235	5993	5965	6440
Mercredi Midi	768	818	1058	1058
Après midi	3356	3753	5400	5935
Jours d'ouverture	187	186	187	186
Moyenne journalière à midi	35.13	39.43	40.01	42.36
Moyenne mercredi à midi	20.21	21.53	27.84	27.84

Réfectoire scolaire du Temple

Le réfectoire, situé à la salle de paroisse de Renens-Village, est destiné aux élèves de la 3^e à la 8^e primaire.

Il peut accueillir jusqu'à 35 places pour des repas chauds, livrés par le traiteur AFIRO et facturés aux parents au prix de CHF 7.50. En 2017, ce sont 4'494 repas (3'504 en 2016) qui ont été livrés par le prestataire.

Au 31 décembre 2017, 43 enfants étaient inscrits au réfectoire. La moyenne des présences s'est située

entre 20 et 26 enfants (17 et 22 en 2016) selon les jours et les périodes de l'année (camps de ski, camps d'école).

De plus, 10 places "pique-nique" sont également à disposition. Même s'il est vrai que seules deux places sont régulièrement utilisées, tant que les 35 places pour les repas chauds suffisent à satisfaire la demande, les places "pique-nique" sont maintenues, d'autant qu'elles n'ont aucun impact financier pour la commune.

2017	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	2017
Moyenne présence journalière	19.76	22.27	22.65	25.70	25.67	26.33	0.00	23.67	25.85	26.50	24.09	23.38	22.16
Moyenne inscriptions	24.35	25.00	25.00	29.60	28.95	30.71	0.00	26.00	28.90	29.75	28.27	27.88	25.37
Total repas facturés	336	334	521	257	540	553	0	213	518	318	530	374	4494

Clinique dentaire scolaire

Tout au long de l'année, la Clinique a mené diverses activités, dans les domaines de la prophylaxie, du dépistage et des soins dentaires. On peut relever notamment:

- Les dépistages du printemps avec une animation, et ceux de fin d'année pour les classes secondaires au collège du Léman. Les enfants apprennent à se brosser les dents dans le cadre des animations et reçoivent une brosse à dent.
- Le passage de l'assistante en prophylaxie selon un calendrier défini avec les écoles.
- Au printemps l'Établissement scolaire de Renens-Est a organisé avec les infirmières et le groupe santé une activité sur l'hygiène, à laquelle ont participé la

Clinique dentaire scolaire ainsi que "l'Éprouvette", le Laboratoire public de l'Université de Lausanne. La Clinique dentaire scolaire a élaboré une affiche sur l'hygiène et a distribué des brosses à dents et dentifrices aux patients.

- L'équipe de la Clinique dentaire a participé également à deux cours sur la communication interculturelle.
- La mise en place d'un nouvel horaire d'ouverture de la Clinique dès le 21 août: ouverture d'un vendredi matin sur deux et ouverture pendant les relâches de février.
- La participation de la médecin-dentiste à un échange avec les logopédistes du service PPLS de

CRENOL dans le but de comprendre le fonctionnement des deux structures et d'intensifier la collaboration.

- L'adaptation de la Clinique aux nouvelles normes en radioprotection.



Tableau sur l'hygiène dans la salle d'attente



La star de la Clinique dentaire scolaire a bien compris comment se brosser les dents

Quelques chiffres

Dépistage	2'365 élèves, dont 2'235 ont été contrôlés
Diagnostic	45.50% des élèves sans caries, 23.80% avec caries, 3.70% des enfants ne reçoivent pas les soins nécessaires
Rendez-vous	1912 rendez-vous pris dont 101 manqués (70h)
Patients	672 patients traités, dont 162 nouveaux
Moyens techniques	297 radiographies, 165 photos avec le diagnocam
Prestations	221 h de nettoyages dentaires par l'assistante dentaire, 93h par la médecin dentiste
Prophylaxie	11h de démonstrations sur comment se brosser les dents par l'assistante dentaire

COHÉSION SOCIALE

Prestations en faveur des Aînés

Réseau des Aînés

Le réseau des Aînés s'est réuni à deux reprises en 2017. Ces réunions permettent de prendre connaissance de l'actualité de chacun, d'échanger des informations et de réfléchir à de nouvelles actions en faveur des Aînés à soutenir ou à mettre en place.

Lors de la séance d'avril, les partenaires ont accueilli Mme Nathalie Nikiema, conteuse et porteuse de la manifestation "La nuit du conte" organisée le 11 novembre à Renens. Il a également été question de l'avancée du groupe de travail Mobilité et des propositions d'amélioration en faveur des personnes à mobilité réduite, notamment la pose de mains courantes ou de bancs supplémentaires.

Lors de la séance du 2 novembre ont été évoqués les projets en cours de réflexion du Contrat de Quartier, couvrant le périmètre entre la gare Sud et Préfaully, sur les communes de Renens et Chavannes (voir sous

Intégration), ainsi que le projet intergénérationnel qui a réuni les compétences des jeunes et des seniors pour remettre à neuf un bateau. Un retour sur les manifestations organisées par la Ville de Renens en faveur des Aînés a été donné. Le bilan du programme "Pas de retraite pour ma santé!" a été très positif.

Fête des Aînés

Du 16 au 18 juin, l'association Al-Andalus a organisé la 7^e édition de la Feria Flamenca à Renens. Profitant de cet événement, la Direction Enfance-Cohésion sociale a proposé d'accueillir la compagnie Perujo pour la Fête des Aînés, le jeudi 15 juin à la Salle de spectacles. C'est ainsi que Sylvia et Antonio Perujo ont présenté un spectacle de flamenco, accompagnés de danseuses et musiciens venant d'Espagne. L'occasion de diversifier l'offre proposée pour cette manifestation et de faire voyager les invités sur les rythmes et couleurs de l'Andalousie.

Sur les 3'275 invitations qui ont été envoyées aux Aînés de la Commune, environ 580 personnes ont répondu présentes.

L'accueil et le service ont été assurés par une dynamique équipe de bénévoles, soit des représentantes de l'AVIVO, de l'APREMADOL, deux apprentis de la Commune, ainsi que par des collaboratrices et collaborateurs du service Enfance-Cohésion sociale.



Fête des Aînés

Accueil des nouveaux retraités

Pour l'édition 2017, 330 personnes arrivées en âge AVS en 2016 et 2017, ainsi que leurs conjoints, ont été invitées à participer à la 7^e édition de l'Accueil des nouveaux retraités, le jeudi après-midi 21 septembre 2017 à la Salle de spectacles. Cette réception bisannuelle est destinée à remercier les personnes arrivant à l'âge AVS du travail effectué pendant tant d'années et à fêter leur accès à la retraite.

Après la partie officielle, les invités ont écouté M. René Goy, directeur adjoint de Pro Senectute Vaud, et M. Stéphane Der Stépanian, responsable du programme AvantAge en Suisse romande, dans une conférence intitulée "La retraite, un temps de la vie à inventer".

La manifestation s'est terminée par un apéritif et les aînés ont pu faire connaissance avec les diverses associations œuvrant dans le domaine des seniors, invitées pour l'occasion à tenir des stands pour présenter leurs activités.



Accueil des nouveaux retraités

Programme "Pas de retraite pour ma santé!"

Le programme cantonal "Ça marche! Bouger plus, manger mieux" a pour mission de promouvoir une activité physique et une alimentation, favorables à la santé de la population, et propose aux communes vaudoises le projet "Pas de retraite pour ma santé", afin d'encourager et aider les seniors à bouger suffisamment pour leur santé. Ce programme s'adresse à des personnes en âge de la retraite, autonomes dans leur vie quotidienne et ayant une activité physique régulière inférieure à 2h30 par semaine. En collaboration avec le programme cantonal et les Ligues de la Santé, le service Enfance-Cohésion sociale a ainsi organisé pour la 1^{re} fois une "Journée découverte", le mercredi 13 septembre 2017 à la Salle de spectacles.

La matinée a été l'occasion pour les 82 personnes inscrites (soit le maximum de places disponibles), de suivre deux conférences: l'une sur le thème de l'activité physique présentée par le Dr. Pierre-Olivier Lang, du CHUV, l'autre sur le thème de l'alimentation par Mme Laurence Margot, diététicienne du Programme "Ça marche!"

Après le repas de midi servi par un traiteur, les participants ont été invités à tester les activités physiques proposées: Urban training, vélo électrique, Nordic Walking, gymnastique Hommes, rythmique Jacques-Dalcroze, judo.

Des stands d'information étaient également présents: "Ça marche! Bouger plus, manger mieux" - Espace Prévention Lausanne - Pro Senectute Vaud - AVIVO - Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme.

Cette "journée découverte" a été suivie par des rencontres actives, qui réunissent tous les jeudis matins, à la salle de judo, un groupe d'une douzaine de personnes pour une activité physique tout en douceur.

Au vu du succès rencontré lors de cette première édition, une nouvelle "Journée découverte" est d'ores et déjà prévue en avril 2018, ainsi que plusieurs conférences sur les thèmes du bien-être et de la santé.



Flyer d'information

Octogénaires - Nonagénaires - Centenaires

Depuis janvier 2016, une carte de vœux "maison" est envoyée à chaque octogénaire, de la part du service et de la Municipalité. En 2017, ce sont ainsi 71 Renanaises et 40 Renanais qui ont reçu une carte d'anniversaire.

En 2017, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 29 personnes. À cette occasion, il leur a été remis un cadeau d'une valeur de CHF 200.-, le livre "Renens de la campagne à la ville" et une corbeille fleurie ou deux bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 4 centenaires, respectivement de 100 ans, 101 et 102 ans.

Bons de repas

Cette année, 503 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI ont reçu 22'908 bons de repas, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens et Ecublens.

Chaque bénéficiaire reçoit un carnet de 12 bons (CHF 5.- l'unité, soit une valeur de CHF 60.-) par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année.

À noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

Statistique du nombre de bénéficiaires et de bons par année

	2017	2016	2015
Bénéficiaires	503	556	487
Bons reçus	22'908	23'232	20'160

Transports des personnes à mobilité réduite

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV (Transport handicap Vaud) ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et par personne et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est équivalent au prix d'un billet de TL, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques (médicales) ou de loisirs.

Pour Renens, en 2017, 181 bénéficiaires (195 en 2016, 207 en 2015) ont effectué 4'850 courses, soit 1'477 courses médicales et 3'373 courses loisirs, subvention-

nées par la Commune pour un total de CHF 77'750.80 (CHF 82'054 en 2016, CHF 85'099.- en 2015).

Sur le total de ces courses, 4'298 (4'359 en 2016, 4'331 en 2015) ont été assurées par Taxis Service, soit le 88.61% (87.11% en 2016, 84,75% en 2015).

Le coût moyen par bénéficiaire s'est porté à CHF 429.56 (CHF 420.78, CHF 410.67 en 2015). Le coût moyen de la course a légèrement diminué à CHF 16.03 (CHF 16.39 en 2016, CHF 16.63 en 2015).

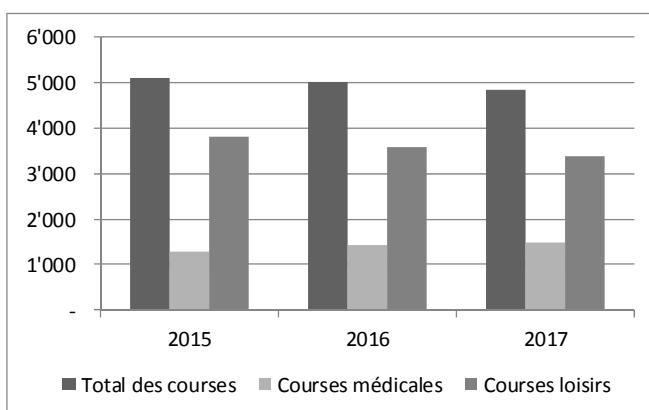
L'analyse de ces chiffres confirme la tendance à la baisse du nombre total de courses, couplée avec une baisse du nombre de bénéficiaires. Il faut savoir que de nombreux bénéficiaires utilisent également d'autres formes de transport, comme le recours aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l'association BEMS (Bénévoles Mèbre-Sorge).

Les statistiques de cette dernière association sont désormais accessibles en ligne sur leur site.

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

Suivi du nombre de courses THV et Taxi Service 2010-2017

	2015	2016	2017
Bénéficiaires	207	195	181
Total des courses	5'110	5'004	4'850
Courses médicales	1'292	1'430	1'477
Courses loisirs	3'818	3'574	3'373
Montant total	85'099	82'054	77'751



Intégration

L'année 2017 a été une année chargée pour le Secteur intégration qui a non seulement poursuivi les projets existants mais également développé de nouvelles collaborations et de nouveaux projets.

La première phase du Mini-PIC s'étant déroulée de 2014 à 2017, 2017 a été une année charnière pour,

d'une part, tirer le bilan des quatre dernières années et, d'autre part, mettre en place le Mini-PIC II (2018-2021). La conceptualisation de ce dernier a par conséquent impliqué un travail réflexif, stratégique et administratif conséquent. La remise des documents du Mini-PIC II s'est déroulée en deux temps: des documents présentant une esquisse des projets, des objectifs et des finances ont été soumis au canton en mai 2017 qui les a acceptés dans le courant de l'été. Un dossier présentant les documents finaux a été déposé en novembre 2017 et a conduit à la signature de la convention liant l'État de Vaud et la Ville de Renens. Cela a induit des échanges et des séances de coordination avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avec lequel la collaboration est excellente. D'autres séances de coordination ont eu lieu au niveau cantonal et national et ont permis d'échanger avec les délégués à l'intégration des autres cantons ainsi qu'avec les associations et les services fédéraux.

Par ailleurs, le Secteur oriente et conseille toute personne ou association faisant appel à ses services. Outre les demandes individuelles, le Secteur a par exemple conseillé la travailleuse sociale logement du Centre social régional de Renens (CSR), pour son projet de sensibilisation de la population aux expulsions. Le Secteur est également régulièrement sollicité pour participer à des recherches ou des formations en lien avec l'intégration.

Cependant, une grande partie de son travail consiste à développer ou à coordonner des activités spécifiques. Parmi celles-ci, nous pouvons citer:

Semaine d'action contre le racisme - Ateliers CENAC

Le CENAC (Centre pour l'action non violente) a animé 12 ateliers (2 périodes) avec des élèves de 11^e de l'Établissement secondaire de Renens. Accompagnés de leurs enseignants, 204 élèves, entre 15 et 16 ans, ont participé au projet "Mur des dénonciations". Ces ateliers avaient pour objectif la sensibilisation des élèves à la notion de stéréotype à travers le cliché du "méchant", notion véhiculée dans les programmes télévisés et les films destinés au jeune public et aux adultes. Il s'agissait de rendre les jeunes attentifs à la construction de stéréotypes et à leur usage dans la vie de tous les jours. Une évaluation a permis de vérifier que les objectifs du projet étaient atteints. Un dossier pédagogique a été remis aux élèves et aux enseignants et permettra de prolonger les discussions autour de ces thématiques.

La Fête des Voisins

Fort de succès des années précédentes, la Ville de Renens a renouvelé sa participation au mouvement "Immeubles en Fête" en soutenant l'organisation de la Fête des Voisins en mettant à disposition des "kits d'organisation" comprenant des affiches annonçant la fête, des invitations à distribuer aux voisins, ainsi que des ballons et des t-shirts à l'effigie de la fête. Cette année, 15 fêtes ont été organisées à travers toute la ville (rues du Lac, de la Chenalette, du Simplon, de la Source; avenues de Florissant, de la Gare; allée de

Vorsiaz; chemins des Pépinières, de Pré-fleuri, du Mottey, des Biondes).



La Fête des Voisins en 2017 (chemin du Mottey)

Des collectifs ont également organisé leur Fête des voisins: le CRA et le collectif Église Action biblique. Initiées par les habitants et les concierges, elles se sont déroulées, pour la plupart, le 19 mai avec une météo incertaine ayant conduit à l'annulation de certaines fêtes. Les retours ont été très positifs et les organisateurs se sont déclarés prêts à recommencer l'année prochaine. Organisée à Renens depuis cinq ans, la Fête des Voisins est l'occasion de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Exposition photographique "itinéraires entrecoupés"



Exposition "Itinéraires entrecoupés"

Du 23 octobre au 9 novembre a eu lieu une exposition de photos intitulée "itinéraires entrecoupés", présentant des portraits de bénéficiaires de l'aide sociale et réalisée par la photographe vaudoise Ghislaine Heger. Avec ce travail, l'auteure a souhaité questionner les représentations pouvant exister à l'égard des bénéficiaires de l'aide sociale. En entrant dans l'histoire singulière des 23 personnes ayant participé à ce projet, l'artiste nous permet de poser un autre regard sur ces personnes et leur situation. Les photos ont été expo-

sées dans les locaux de la bibliothèque interculturelle Globlivres et à l'extérieur au square de la Savonnerie, ces deux lieux assurant ainsi une bonne visibilité à ce travail photographique qui a par ailleurs fait l'objet d'une publication soutenue par le Secteur. Cette exposition a servi de support à différents événements et échanges notamment pour les professionnels du CSR et pour les membres du Conseil Intercommunal de l'ARASOL.

Le Réseau cohésion sociale

Sous la coordination du Secteur intégration, le Réseau réunit deux fois par an plus de trente partenaires issus du tissu associatif renonais actifs dans le domaine de la cohésion sociale. Ceux-ci ont assisté à la présentation de l'exposition photographique "itinéraires entrecoupés" décrite ci-dessus ainsi qu'à celle des activités de la fondation PROFA.

Ces séances ont également permis de constituer un groupe de travail pour l'organisation de la journée des associations du 26 octobre 2017.

Enfin, comme chaque année, le répertoire du Réseau a été mis à jour en décembre et est disponible en format électronique sur le site de la Ville.

Les activités liées à l'apprentissage du français

Plateforme régionale des prestataires de cours de français

Pour la deuxième fois, le Secteur intégration a organisé une séance réunissant les différents prestataires de cours de français de Renens. Ceux-ci ont ainsi pu partager diverses informations et points particuliers concernant leur organisation et leurs formations respectives. La rencontre a également permis de dresser le bilan de l'année 2016, parler de l'actualité 2017 et se projeter pour 2018. Une nouvelle rencontre est prévue en février 2018.

Par ailleurs et vu son succès, le Secteur intégration a mis à jour et réédité le flyer "Du français pour vous à Renens". La brochure, qui présente de manière succincte les différentes offres de cours de français à Renens et les autres prestations permettant de pratiquer le français, a été distribuée aux différents partenaires du Secteur et est disponible sous sa forme électronique sur le site de la Ville.



Collaboration avec Polycours

Financés par le BCI, la Ville de Renens et par l'Institut Polycours, la 4^e édition des "Cours de français pour femmes ayant des enfants en structure d'accueil collectif de jour" s'est tenue de septembre 2016 à juin

2017 à raison de 2 heures par semaine, pour un total de 60 heures de cours, dans les locaux de la Farandole.

Pour mémoire, ce projet permet à des femmes migrantes ayant des enfants en structure d'accueil collectif de jour à Renens de progresser en français oral et écrit, mais également de prendre confiance en elles et en leurs compétences, notamment à travers les cours de Brain Gym. Les objectifs ont été pleinement atteints cette année avec 8 participantes de 4 nationalités (Kosovo, Turquie, Somalie et Sri-lanka). Outre leurs progrès en français, elles ont aujourd'hui plus d'assurance, sont fières de ce qu'elles ont accompli et ont noué des liens forts. Elles ont reçu une attestation de participation à la formation.



Quelques participantes - Polycours 2017

Vu le succès rencontré par ce projet qui permet de toucher un public difficilement atteignable autrement, il a été décidé de le reconduire pour l'année scolaire 2017-2018. Répondant à une réelle demande à Renens, la 5^e session a commencé à la rentrée de septembre 2017 avec 7 participantes régulières et 5 ponctuelles.

Projet "1001 Histoires"

Pour la 5^e année consécutive, la Ville de Renens soutient le projet "1001 Histoires" de l'Institut suisse Jeunesse et Médias qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et de la langue du récit dans leur langue d'origine. L'objectif est d'encourager la lecture et l'écriture à travers la construction d'une représentation positive du livre et ainsi améliorer l'égalité des chances avant l'entrée à l'école. Il semblerait en effet que les enfants en bas âge accèdent plus facilement au langage et à la lecture dans la langue d'accueil s'ils ont été familiarisés au récit et à la narration dans leur langue d'origine dès leur plus jeune âge. Cette année, il a été décidé de cibler les animations sur deux langues: le portugais et l'espagnol. Les animations se sont déroulées à raison d'une fois par mois et par langue dans les locaux du CRA pour un total de 17 animations.

Ateliers citoyenneté de l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM)

Depuis 2013, le Secteur soutient financièrement, conceptuellement et sur le plan organisationnel, les ateliers citoyenneté de l'UVAM, destinés spécifiquement aux femmes. En 2017, l'UVAM a organisé quatre ate-

liers qui portaient sur la thématique de l'école. Les ateliers ont permis aux mères et grands-mères d'élèves adolescents issus de la migration de mieux comprendre les enjeux et les problématiques liés au système scolaire et à la gestion des élèves adolescents issus de la migration. Ces rencontres ont également permis des échanges d'informations et d'expériences entre élèves du secondaire, enseignants du corps professoral et (grands-)mères d'élèves.

Cours de français écrit et commercial (Français en Jeu)

Le cours de français écrit et commercial, organisé par l'association Français en jeu, a été soutenu financièrement par le Secteur en 2017. Ce cours, est spécifiquement destiné aux personnes allophones en situation de précarité sociale et économique, disposant d'un niveau B1 en français écrit et oral. Il soutient les participants dans leur apprentissage du français par l'amélioration de leurs compétences à l'écrit, leur permettant ainsi d'acquérir une plus grande autonomie dans la rédaction de documents personnels ou à visée professionnelle. Constatant une baisse de fréquentation et l'émergence de nouveaux besoins, ce cours sera remplacé dès 2018 par le "Cours citoyenneté et intégration". Destinée aux adultes migrants en situation de précarité résidant à Renens, ayant entamé ou souhaitant déposer une demande de naturalisation, cette prestation permettra de compléter les animations proposées par l'équipe de la permanence Info-Natu.

Les aides ponctuelles et individuelles

Le Secteur offre une permanence conseil téléphonique ou sur rendez-vous. Les personnes viennent également directement à la réception du Service Enfance-Cohésion sociale pour obtenir des renseignements; elles sont alors orientées vers les organismes ou associations concernées ou reçues individuellement par la Déléguée à l'intégration lors d'un rendez-vous ultérieur. Les demandes sont diverses et variées: cours de français, reconnaissance de diplômes étrangers, recours possible lors d'une procédure de renvoi, droit des étrangers, services d'interprétariat, démarches de naturalisation, scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en Suisse, recherche de locaux pour des cours de langue et culture d'origine, coordonnées et offres des associations de Renens, etc.

Le Secteur intégration est également sollicité pour des aides à l'élaboration, à la rédaction et aux modalités de financement de projets.

Les projets réalisés au sein du Programme d'intégration communal (mini-PIC 2014-2017)

Information et Conseil (pilier 1)

Le Secteur intégration a mis en place une série de mesures dans le domaine de l'information et du conseil visant à améliorer l'accès à l'information et l'accueil des primo-arrivants à Renens.

Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité (mesure 3)

La formation en communication interculturelle destinée au personnel de la Ville de Renens s'est déroulée sur trois matinées. Le groupe de douze participants en provenance de plusieurs services (Enfance-Cohésion sociale, CTC, CJS et Administration générale) a suivi trois modules animés par Mme Véronique Schoeffel.

Les apports théoriques ainsi que les discussions ont notamment permis d'aborder des questions liées aux stéréotypes et aux préjugés, aux différents styles de communication verbale et non verbale ainsi qu'à l'identité interculturelle. Cette formation permet aux participants de tenir compte de la variable interculturelle lors d'interactions avec la population renanaise et suscite la création de synergies entre personnes travaillant dans des domaines différents.



Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité 2017

Au vu d'un bilan très positif, le Secteur intégration réitérera cette formation en 2018, toujours pour le personnel communal. Dans un avenir proche, cette formation pourrait, dans une version légèrement remaniée, être proposée au personnel des assurances sociales et du CSR.

Mémo d'accueil pour les primo-arrivants (mesure 5)

Ce mémo (carte "aide-mémoire" de format A5) est distribué chaque année au personnel communal ayant participé à la formation "Sensibilisation à la communication interculturelle et gestion de la diversité". Il reprend notamment les points indispensables dont il faut tenir compte dans une situation d'interaction interculturelle et synthétise les notions et compétences abordées lors de la formation.

Conférences info-apéro (mesure 6)

Le 4 mai durant la pause de midi, le Secteur a organisé un "info-apéro", en collaboration avec le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la problématique des mariages forcés. Cette conférence, ayant réuni plus d'une vingtaine de personnes, a porté sur les diverses formes des mariages forcés, l'ampleur de cette problématique en Suisse et dans le canton de Vaud, les outils de dépistage et de prise en charge à disposition, ainsi que les services d'aide disponibles dans la région de l'Ouest lausannois.

La deuxième conférence info-apéro a été organisée le 5 octobre en collaboration avec le Centre islam et société de l'Université de Fribourg sur le thème de la radicalisation et selon la même formule. Une quarantaine de participant-e-s ont assisté à cette séance intitulée "Djihadisme, de quoi parle-t-on? Racines et impacts".

Ces conférences s'adressent au personnel communal, aux partenaires du Réseau cohésion sociale et de la plateforme "encouragement précoce", aux membres de la CISE, ainsi qu'aux conseillères et conseillers municipaux. Une documentation sur les sujets abordés est transmise aux participants.

Au vu des échanges constructifs et de l'intérêt des participants, le bilan de ces conférences est très positif. D'autres conférences de ce type seront proposées en 2018.

Manifestation d'accueil pour les primo-arrivants (mesures 11-12)



La deuxième manifestation d'accueil pour les nouveaux habitants de Renens s'est déroulée le 8 juin. Cette cérémonie a réuni plus de deux cents personnes à la Salle de spectacles. La population a été accueillie par les membres de la Municipalité et a pu échanger tant avec les représentants des services de l'Administration que des associations et clubs renenais autour de stands d'information et d'un apéritif dînatoire convivial. L'animation musicale a été assurée par un groupe de musique turc. Cette cérémonie sera reconduite en 2018.

Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois (mesures 15-16)

Gérée par le CSP Vaud et son service social la Fraternité, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois pour les migrants est ouverte un mercredi sur deux de 13 heures à 16 heures, dans les locaux de la rue de l'Industrie 1.

La permanence permet à chacun d'exposer sa demande et d'être conseillé par un travailleur social. Les motifs de consultation sont très divers: renouvellement de permis, assurances sociales et prestations sociales, demandes relatives au statut de séjour, au mariage, au logement, au travail, etc. En général, les demandes se traitent en plénum, permettant ainsi de créer des synergies et des solidarités entre les participants. Si nécessaire, un suivi est proposé sur rendez-vous.

Pour la première année de fonctionnement, soit d'avril

2016 à avril 2017, ce sont 27 permanences qui ont eu lieu, permettant de recevoir 119 personnes (62% de femmes et 38% d'hommes). 97 situations ont pu être prises en charge, dont 23% concernait des couples. Les pays de provenance des consultants sont majoritairement extra-européens (71%).



Flyer de la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois

Formation et travail (pilier 2)

Dans le cadre du 2^e pilier du Mini-PIC, la Ville de Renens vise à promouvoir et développer des activités destinées aux familles allophones; elle soutient également des projets contribuant à l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des personnes migrantes vivant à Renens.

Plateforme "Encouragement précoce" (mesures 18-19)

Depuis 2015, le Secteur a mis en place un réseau de partenaires réunissant les professionnels de la Petite Enfance de Renens ainsi que les associations actives dans ce domaine. Cette année, le réseau s'est réuni le 15 juin et le 2 novembre: l'association PanMilar a présenté son nouveau projet "Suivi post-partum avec interprète à domicile" et le BCI a exposé les projets liés à l'encouragement précoce soutenus dans le PIC. Le flyer "Pour vos enfants à Renens" et son lexique ont également été présentés et diffusés lors de ces plateformes.

Ateliers pédagogiques 2017 (mesure 20)

Animée par Mmes Sylvie Mezzena et Kim Stroumza, chercheuses et professeures à la HETS de Genève, la formation "Ateliers Encouragement précoce: l'intégration des familles dans les structures d'accueil de la petite enfance - analyse de l'activité" a eu lieu pour la 2^e année consécutive. Axés sur la pratique professionnelle et s'adressant aux partenaires de la plateforme "Encouragement précoce", ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du programme de formation continue des structures ordinaires d'accueil de la petite enfance.

La formation sera reconduite dans le cadre du Mini-PIC II (2018-2021) et légèrement modifiée: les formations 2018 et 2020 seront destinées à tout le personnel travaillant dans les structures d'accueil pour enfant, alors que les formations 2019 et 2021 seront exclusivement destinées aux accueillantes en milieu familial.

"Sur le Chemin de l'Ecole" (mesure 21)

Pour la 9^e année consécutive, le Secteur Intégration a proposé le projet "Sur le chemin de l'école" à 22 familles allophones de Renens, pour un total de 24 enfants représentant 12 nationalités différentes. Les animations se sont déroulées du 28 mars au 14 juin 2017,

à raison de 2 heures par semaine le mardi ou le mercredi matin, dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Les deux animatrices ont abordé différentes thématiques de manière ludique et interactive afin de préparer les enfants à leur future entrée à l'école. Outre le programme de socialisation au français, les familles ont également bénéficié d'une sensibilisation aux problématiques de la santé grâce à la visite des infirmières scolaires et de l'assistante en prophylaxie dentaire. Enfin, elles ont également découvert la bibliothèque interculturelle Globlivres.



Sur le chemin de l'école, session 2017

Ateliers "coaching emploi" et droits et devoirs des employés - Lire et Ecrire en collaboration avec l'ECAP (mesures 22-23)

Le mandat confié à Lire et Ecrire, en collaboration avec l'ECAP, a débouché sur l'organisation de l'atelier "Mieux écrire pour mieux se former et travailler" dès avril 2016. Cet atelier "coaching emploi" consiste en un cours hebdomadaire de lecture et d'écriture (ayant lieu les vendredis dans les locaux de la rue de l'Avenir 6) axé sur le projet professionnel de chacun, de six ateliers "Vos droits au travail" animés par l'ECAP, ainsi que de la possibilité de participer à un cours complémentaire de Lire et Ecrire.

Le cours a accueilli 6 participantes: trois d'entre elles ont quitté le cours avant la fin, dont deux en ayant atteint leurs objectifs.

Sur le plan quantitatif, la participation est restée faible malgré d'intenses efforts de sensibilisation; sur le plan qualitatif, cette formation est un succès pour deux-tiers des participantes, qui ont stabilisé ou amélioré leur situation d'emploi ou consolidé leurs compétences et leur confiance en soi. Cependant, force est de constater que ce projet n'a pas réellement trouvé son public cible: il s'est ainsi achevé, sous cette forme, en décembre 2017.

Ateliers d'encouragement à l'emploi des femmes migrantes - Appartenances (mesure 24)

"L'Atelier créatif de français: une étape vers un emploi" mis en place par le Centre Femmes Appartenances, a démarré en septembre 2015 (deux sessions annuelles) dans le pavillon de la rue de l'Industrie 1. Il s'agit d'un cours bihebdomadaire qui s'adresse à des femmes migrantes accompagnées ou non par leurs enfants d'âge préscolaire (une collaboration avec la Farandole permet de proposer une solution de garde), ayant quelques notions de français et désirant initier un projet d'insertion socioprofessionnelle. L'objectif de

cet atelier gratuit est de (re)prendre confiance en soi et de poursuivre son apprentissage du français afin de mieux comprendre et s'exprimer, tant à l'oral qu'à l'écrit. Les activités de cet atelier permettent aux participantes de travailler la langue française à travers des mises en situation de la vie quotidienne et des tâches pratiques de la vie professionnelle.

2017 a vu la réalisation de la quatrième session de février à juin et de la cinquième session qui a démarré en septembre et se terminera en janvier 2018.

8 participantes par session ont suivi les cours (Macédoine, Brésil, Sri Lanka Japon, Portugal, République de Corée, Serbie, Italie, Bolivie, Japon, Équateur, Érythrée, Éthiopie, et Sri Lanka).



Rue de l'Industrie 1: Appartenances, Franc parler, CSP

Compréhension et intégration sociale (pilier3)

Contrat de quartier intercommunal, CQI (mesure 26)

Le 24 janvier 2017, les habitants du quartier sud de la Gare à Renens et Chavannes-près-Renens ayant manifesté leur intérêt lors de la Conférence de quartier d'octobre 2016 ont participé à une première séance de travail qui a permis la constitution du Groupe quartier (8 personnes; 9 rencontres en 2017).

Après consultation du Groupe quartier, une première liste de projets a été présentée au Groupe stratégique pour validation: installation d'une Boite à livres, Fête des voisins intercommunale, organisation d'apéritifs d'immeubles et de garde-manger d'immeuble, organisation d'une soirée de sensibilisation à l'apiculture urbaine, réflexion autour des déplacements piétons. Le Groupe stratégique (pour Renens: Municipale, chef de service Gestion urbaine-Développement durable, déléguée à l'intégration et délégué jeunesse; pour Chavannes: Municipale, chef de service Cohésion sociale) s'est réuni 2 fois en 2017.

Grâce au soutien des Communes de Chavannes et de Renens, le Groupe quartier a organisé une Fête des voisins intercommunale dans le périmètre du CQI le 19 mai 2017, réunissant une centaine de personnes.



Fête des voisins du CQI 19 mai 2017

La deuxième conférence de quartier a eu lieu le 20 septembre 2017 et a permis d'informer la population de l'avancée de la démarche CQI.

Une soirée de sensibilisation à l'apiculture urbaine, organisée le 30 novembre 2017, a réuni 36 enfants et 40 adultes. Cet événement a contribué à véhiculer une image positive de la démarche CQI et à encourager la participation active des habitants.

"Formation en communication interculturelle pour les concierges" (mesure 27)



Volée 2017

La 6^e édition de la formation en communication interculturelle pour les concierges d'immeubles s'est déroulée fin avril 2017. Après les 5 éditions de la formation de base, il a été décidé de proposer de nouvelles modalités pour assurer une dynamique intéressante et avoir suffisamment d'inscriptions: une année sur deux, la formation de base (4 matinées/soirées) telle que proposée jusqu'à présent ainsi qu'un module destiné exclusivement au personnel des gérances; une année sur deux, deux modules de formation complémentaires (2 fois 3 soirées) pour les concierges ayant suivi la formation de base.

En 2017, et pour la première fois, les modules de formation complémentaires ont été proposés aux concierges d'immeubles. La première formation, dispensée par le CENAC (Centre pour l'action non-violente), portait sur la "Médiation et gestion de conflits". 12 concierges y ont activement participé. La deuxième formation, animée par l'OSAR (Organisation suisse d'aide aux réfugiés) a traité du "Vivre ensemble dans la multiculturalité à Renens et dans l'Ouest lausannois". Cinq concierges y ont participé et ont pu approfondir les thématiques liées à la migration (parcours d'un réfugié, asile, impact des stéréotypes, relations interculturelles, cohabitation dans un contexte multiculturel, etc.).

Rencontre des associations (mesures 28 et 25)

Une demi-journée de formation sur la thématique de la migration et de l'emploi a été organisée le 26 octobre 2017 pour les associations de Renens et environs. Intitulée "Permis de travail... Et alors? Emploi et migration: freins et moteurs de l'intégration sur le marché du travail" elle s'est déroulée en trois temps: ateliers, table ronde et concert.

Proposés exclusivement aux associations de Renens et de l'Ouest lausannois, les ateliers ont réuni une cinquantaine de personnes, tandis qu'environ 130 personnes ont participé à la table ronde.

Elina Duni,

Journée des associations
du 26 octobre
2017



Le premier atelier, "Lois sur l'immigration: enjeux et conséquences pratiques pour l'intégration des migrants sur le marché du travail", a notamment permis de mettre en évidence l'évolution du profil des migrants et les lois qui sont appliquées à ces derniers (intervenants: M. Etienne Pigué, professeur en géographie des migrations à l'Université de Neuchâtel; Mme Myriam Schwab Ngamije, travailleuse sociale au Centre social protestant).

Les discussions qui se sont déroulées dans le 2^e atelier, "Bénévolat, vecteur d'intégration", ont permis de déterminer un certain nombre d'obstacles à l'engagement bénévole (langue, exigences, frein culturel de la représentation du bénévolat, etc.) mais ont également mis en valeur les aspects positifs du bénévolat: plaisir, lien, valorisation, sentiment d'utilité, réseau, capital social, place, identité, estime de soi, etc. (intervenantes: Mme Nadia Piemontesi, responsable du secteur bénévolat, Bénévolat Vaud; Mme Sandrine Cortessis, collaboratrice scientifique à l'IFFP - Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle).

Diverses facettes du mentorat ont été présentées lors du 3^e atelier, "Mentorat, moteur d'intégration", et ont permis d'approfondir les problématiques suivantes: le rôle du mentorat dans la création d'un réseau, son fonctionnement, ainsi que les facteurs de réussite d'un duo mentor/menté (intervenants: Mme Anne-Claude Gerber, responsable de projet à l'EPER; une participante de la mesure Duo MEM; M. Nicolas Margot, médiateur Églises-réfugiés au Point d'Appui).

La table ronde a réuni des spécialistes de la migration et du marché de l'emploi: M. Etienne Pigué, professeur de géographie à l'Université de Neuchâtel et vice-président de la Commission fédérale des Migrations; M. Fabrice Sarazin, responsable du département Ressources humaines et Sécurité à Migros Vaud; M. Stéphane Robert, responsable Ressources Humaines de la Ville de Renens et M. François Donnet, collaborateur scientifique au Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation. La journée a été clôturée par un concert de la chanteuse suisse-albanaise Elina Duni, qui a fait voyager les spectateurs à travers ses textes chantés en plusieurs langues. Le service traiteur assuré par l'équipe de cuisine de l'EVAM (établissement vaudois d'accueil des migrants) a regagné le public présent.

Cette journée a été largement documentée: un film d'une dizaine de minutes (réalisé par Albinfo et diffusé lors de l'émission "Diversité" - La Télé) et des capsules vidéos alimentant les thématiques des 3 ateliers (réalisées par Albinfo et sous-titrées en anglais, alba-

nais et espagnol) ont été réalisés. Un article a été également publié sur la plateforme numérique "Reiso". Tous ces documents sont disponibles sur le site de la Ville de Renens.

Collaborations avec les autres services

De précieuses collaborations ont été mises en place ou poursuivies avec les autres Services de la Ville en 2017. Dans le cadre du Mini-PIC, pour l'organisation de la deuxième cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de Renens, le Secteur a étroitement collaboré avec le Service de la Population – SPOP, l'Administration générale et le Centre technique communal – CTC. L'équipe de la Salle de spectacles a également été sollicitée pour cet évènement et de nombreux secteurs ont participé à cette manifestation. La journée des associations du 26 octobre a également pu compter sur l'incalculable implication de l'équipe de la Salle de spectacles.

Dans le cadre du projet "Sur le chemin de l'école", le Secteur a collaboré, comme chaque année, avec les infirmières scolaires et l'assistante en prophylaxie dentaire, ainsi qu'avec l'équipe du Centre de Rencontre et d'Animation – CRA qui a accueilli les ateliers et rencontré les participants lors d'une séance de présentation.

Dans le cadre du Contrat de quartier intercommunal, plusieurs secteurs et services communaux ont été impliqués afin de favoriser et faciliter les actions émanant de cette démarche participative.

La Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE)

Organe extraparlamentaire, la Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est composée d'une vingtaine de membres représentant les communautés étrangères, les partis politiques présents au Conseil communal, ainsi que les milieux institutionnels, associatifs, religieux, économiques et scolaires (parents et enseignants).



L'année 2017 a été particulière puisqu'un travail de réflexion a été initié avec un intervenant extérieur lors de deux soirées. Les objectifs de ces séances étaient d'interroger les fondamentaux de la CISE, les redéfinir et consolider son fonctionnement afin qu'elle contribue significativement au bien vivre-ensemble et à l'intégration de l'ensemble de la population. En outre, la CISE cherche sans cesse à agrandir le nombre de ses membres représentant les communautés étrangères.

La Fête des voisins

La CISE, en collaboration avec le Secteur intégration, a activement soutenu la Fête des voisins qui s'est déroulée le 19 mai au Collège des Pépinières. Cette

belle fête a réuni une vingtaine de personnes, enfants et adultes, autour d'un large buffet canadien. L'animation musicale a été assurée par des membres de l'ACPns – Os Minhotos, tandis que des bricolages ont réjoui les plus jeunes. Malgré la météo incertaine, les habitants du quartier ont pu se rencontrer dans une ambiance chaleureuse et conviviale propice aux échanges interculturels et intergénérationnels.



La Fête des Voisins de la CISE, 2017

Le Mérite de l'intégration

Le 15 novembre, la CISE a participé à la cérémonie de remise des Mérites de la Ville. Comme chaque année, ses membres ont proposé 3 organisations et personnalités pour le Mérite de l'intégration. La Municipalité a décidé d'honorer Mme Verena Berseth, pour son engagement en faveur de la promotion de la diversité et de la cohésion sociale.

Le projet "Parents référents"

Les parents ayant pris part au projet "Parents référents" ont été contactés au printemps 2017 par le Secteur afin de valider la prolongation de leur engagement jusqu'en 2018. La quasi-totalité des parents a répondu positivement et une séance de bilan a pu être organisée en août 2017, afin d'évaluer le projet et mieux se rendre compte de sa portée.

Plus de 50% des parents étaient présents, ainsi que des invités d'Yverdon-les-Bains, Ecublens et St-Sulpice souhaitant implémenter un projet de ce type dans leurs communes; la doyenne de l'école primaire de Renens-Est était également présente. Aucun parent référent n'a été contacté depuis novembre 2016, date à laquelle les brochures ont été distribuées par les écoles. Seule la référente pour la langue française a été sollicitée pour des questions informatiques. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer ce résultat (moment de remise de la brochure, graphisme, gêne des parents, etc.). Des pistes, nécessitant une meilleure collaboration avec les écoles ou une association de parents par exemple, ont été évoquées afin d'assurer une meilleure diffusion de la brochure et pérenniser le projet. Une rencontre a notamment eu lieu entre les directions primaires, la Municipale et le chef de service, pour poser les jalons d'une collaboration qui tienne compte des réalités respectives.

Les Soupes de décembre

La CISE a participé aux "Soupes de décembre", organisées par le FAR (Forum des associations de Renens) depuis 2016, afin de favoriser les échanges et les rencontres entre associations et habitants de Renens et d'ailleurs. Le principe est le suivant: une association différente propose chaque soir une soupe sur la place du Marché, et cela pendant une semaine.

Les soutiens financiers

En 2017, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets et d'événements liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi soutenu: le Forum des associations socioculturelles de Renens (FAR) pour sa Fête du Printemps, l'association KUD VEZ pour sa fête culturelle annuelle, le foyer St-Vincent et enfin la Bibliothèque interculturelle Globivres pour l'organisation de la manifestation commémorant ses 30 ans d'existence (2018).

La Permanence Info-Naturalisation

Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accueille et accompagne dans ses démarches de naturalisation toute personne habitant Renens. Cette année, deux membres ont rejoint l'équipe d'animation (Mme Marianne Huguenin et M. Mohammed Eareby) et un animateur est parti, suite à un déménagement (M. Jacques Pardo). Au 31 décembre 2017, l'équipe d'animation peut compter sur les compétences de 10 personnes.

Un travail important d'information a été réalisé avec le Greffe municipal en vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois au 1^{er} janvier 2018. En effet, les conditions d'acquisition de la nationalité suisse seront modifiées et les exigences également renforcées, rendant la procédure de naturalisation plus restrictive. Un flyer, présentant les changements liés à la procédure de naturalisation, a été envoyé à toute la population éventuellement concernée et a été remis à tous les participants à la Permanence Info-Natu.

Lors des 14 permanences de l'année écoulée, l'équipe de la Permanence a comptabilisé 437 passages (304 en 2016), représentant 39 nationalités (35 en 2016). La plupart (59%) sont originaires d'Europe, avec une surreprésentation de l'Italie (18% des participants, 79 personnes). Viennent ensuite le Portugal (58 personnes), la Turquie (49 personnes), le Kosovo (31 personnes) et l'Espagne (29 personnes). Des permanences supplémentaires ayant eu lieu cette année, ce fut l'occasion de délocaliser pour la 2^e fois celle du 19 septembre à la bibliothèque du Léman.

Le mois de décembre a connu une affluence exceptionnelle avec 63 personnes (23 en décembre 2016), tandis que la permanence de juillet a connu la plus faible affluence (10 personnes). Les participants vivent en moyenne en Suisse depuis 20 ans et viennent 2 fois à la permanence, beaucoup sont revenus 4-5 fois, voire même plus de 8 fois pour certains!

Le 11 février a eu lieu la deuxième demi-journée de la formation permettant à l'équipe d'animation d'acquiescer des outils et méthodes en matière de formation d'adultes (notions de base en dynamique de groupe, pistes pour favoriser l'apprentissage, apprendre à ap-

prendre, gestion de l'hétérogénéité, gestion des grands groupes et des conflits). Vu l'intérêt de cette formation, une troisième journée pourrait être envisagée en 2018.

La fête de la Permanence Info-Natu a réuni plus d'une centaine de personnes (représentants de la Municipalité, animateurs et participants de la Permanence, actuels et anciens membres de la CISE) autour d'un abondant buffet canadien à la Buvette de la Salle de spectacles le 6 décembre.

Vous avez initié une procédure de naturalisation à Renens?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? BESOIN D'UN CONSEIL ?

La CISE et la commission de naturalisation vous proposent une permanence Info-Naturalisation (accès libre aux habitant·e·s de Renens)



2018

Où et quand? Les mardis soirs ci-dessous:

de 19h à 21h

→ A Globivres
Rue Neuve 2bis - 1020 Renens
6 février 6 mars
3 avril 8 mai
5 juin 2 juillet
4 septembre 2 octobre
6 novembre 4 décembre

de 18h à 20h

→ A Globivres
20 mars 22 mai
16 octobre

→ A la Bibliothèque de Léman
Rue du Léman 10 - 1020 Renens
15 septembre

CISE - Centre d'information
Rue de Lucerne 25
1020 Renens
021 832 77 88 - info@renens.ch



Flyer de la Permanence Info-Natu, dates 2018

Prestations sociales diverses du service Enfance-Cohésion sociale

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR, plus rarement par l'agence d'assurances sociales ou directement à la direction du service par des personnes en situation financière précaire. Ces aides ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et représentent donc des "coups de pouce" ponctuels.

Les demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et de camps de vacances ainsi que des devoirs accompagnés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2017, 162 personnes ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 25'924.05

Sur ces 162 personnes:

- 117 enfants pour des aides de financement aux camps scolaires, camps de vacances et devoirs accompagnés pour un montant de CHF 14'142.-
- 45 familles ou personnes seules pour des situations présentées par les assistants sociaux du CSR, par l'agence d'assurances sociales ou directement à la

direction du service par des personnes en situation financière précaire, pour un montant de CHF 11'782.05.

Secours communaux - Évolution des coûts

Années	2017	2016	2015
Enfants	117	79	84
Familles	45	43	49
Nombre total de personnes aidées	162	122	133
Montants en CHF	25'774.05	23'205.90	25'929.40

Fonds des activités sociales

Par décision du 13 février 2017, une convention entre la Ville de Renens et Texaid concernant la collecte de textiles usagés sur le territoire communal a été établie, permettant d'alimenter le fonds des activités sociales par une rétribution de CHF 0,15/kg pour chaque kilo de textiles collectés dans les points de collectes communaux. À titre informatif, cela représente une rétribution annuelle de CHF 18'584.55 en 2017.

Ce fonds est destiné à:

- des personnes en situation précaire et en complément des secours communaux (par ex. loyer en retard, achat de meubles, frais de garde, dettes, etc...)
- des associations à but social par un soutien qui n'a pas été prévu dans le budget communal (par ex. actions initiées dans l'année, budget déficitaire, difficulté de trésorerie).
- des associations qui proposent de la vente d'habits en seconde main, en soutien de leur action (aide ciblée en relation avec la participation de Texaid à ce fonds, provenant de la récupération de textile usagé).

En 2017, ce fonds a été utilisé pour 6 situations particulières pour un montant global de CHF 5'533.05 (frais médicaux, frais d'interprétariat, subvention complémentaire).

PET (anciennement ETS) au sein de l'Administration communale

Les programmes d'emploi temporaire (PET) portent sur des activités en lien direct avec la réalité professionnelle et permettent à leurs bénéficiaires d'acquérir davantage d'expérience en vue d'une réinsertion professionnelle.

Durant l'année 2017, trois personnes ont occupé un emploi temporaire au Service Environnement-Maintenance et deux personnes ont effectué un programme d'intendance à la crèche "le Tournesol".

Relations avec les institutions sociales, aînés et petite enfance de Renens

En 2017, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici:

Services de l'entraide familiale

EFRE - permanence Contact-chômage

La permanence Contact-chômage, située à la rue de l'Avenir 25, est ouverte le lundi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30, le jeudi de 9h00 à 11h30.

Les chômeurs peuvent y échanger et rencontrer un soutien dans la rédaction de leurs curriculum vitae et leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'Ouest lausannois, puisque les sept communes avoisinantes le subventionnent.

Pour l'année 2017, la Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois a décidé de maintenir la subvention globale à CHF 24'000.-, chaque commune étant libre d'augmenter sa participation.

Sur la base des CHF 24'000.-, la participation de Renens pour 2017 se monte à CHF 18'262.95 (CHF 17'769.25 en 2016), calculée sur le taux de fréquentation du 1^{er} semestre 2016. Compte tenu des coûts réels assumés par l'EFRE ainsi que du fort taux de chômage renanais, la Municipalité a accepté de compléter sa participation, pour un montant de CHF 4'567.- pour l'année 2017 (CHF 4'442.30 en 2016).

La subvention totale de la Ville de Renens se monte ainsi à CHF 22'829.95 (CHF 22'211.55 en 2016).

En 2017, la permanence a effectué 106 ouvertures (123 en 2016, 137 en 2015) et enregistré 1'179 passages (1'050 en 2016, 1'039 en 2015) dont 729 Renanais (754 en 2016, 738 en 2015). Ce service a établi 955 curriculum vitae (1'099 en 2016, 1'419 en 2015, 1'525) et rédigé 2'198 lettres de motivation (3'518 en 2016, 3'975 en 2015).

EFRE - vestiaire

Le Vestiaire de l'EFRE est situé à la rue de l'Avenir 25 et s'ouvre à toute personne désireuse d'acheter des habits, chaussures, jouets ou vaisselle à très bon prix, ou de les mettre en vente. Le Vestiaire est ouvert les mardis et jeudis après-midi sauf pendant les vacances scolaires.

La subvention annuelle de CHF 27'714.10 de la Ville de Renens couvre le loyer de la permanence "contact chômage" et du Vestiaire.

Grâce à la participation de Texaid au fonds d'activités sociales, une contribution supplémentaire de CHF 2'500.- a pu être attribuée spécifiquement au Vestiaire en 2017.

EFRE - Ludothèque Le Potiron

La ludothèque Le Potiron située à la rue de la Source 2, est animée par 12 bénévoles et une ludo-

thécaire rémunérée à 20 %. La ludothèque est ouverte les mardis soir, les mercredis après-midi et les jeudis soir, elle est fermée pendant les vacances scolaires.

78 familles de Renens et environs ont fréquenté régulièrement ses locaux lors des 113 ouvertures, 37 nouveaux membres ont été inscrits et la ludothèque a prêté 1'124 jeux et jouets. 796 jeux et jouets sont proposés au prêt, dont 155 nouveaux jeux achetés durant l'année. Les 12 bénévoles ont travaillé 1'420 heures en 2017.

Outre les animations jeux à la ludothèque le premier mercredi de chaque mois, celle-ci a été présente avec des jeux géants le 16 août à la Piscine de Renens et le 30 septembre sur la place du Marché. La ludothèque a également collaboré avec la bibliothèque du Léman et a accueilli 9 classes primaires dans ses locaux. Elle a participé à la soirée d'accueil des nouvelles et nouveaux habitants de Renens ainsi qu'à la réception des nouveaux retraités.

Le site internet du Potiron, ainsi que la page Facebook sont actualisés régulièrement et renseignent sur toutes les activités de la ludothèque.

La ludothèque a été évaluée par Procap Suisse et a été déclarée « accessible » pour les personnes avec handicap.

En 2017, la Ville de Renens a soutenu la ludothèque à hauteur de CHF 20'942.15-, soit la participation de CHF 12'000.- à la rémunération de la ludothécaire à 20%, et le loyer et les charges du local de la rue de la Source d'un montant de CHF 8'942.15

Relations avec les institutions liées à la petite enfance

Le service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières et soutient financièrement le Jardin d'enfants de Florissant, Ruisseau d'amitié, l'association "Aux quatre coins" et l'atelier "Aux quatre couleurs". À noter que le jardin d'enfants de Florissant est ouvert 4 matinées par semaine et offre une dizaine de places d'accueil, en complément des jardins d'enfants communaux.

Liens avec les associations partenaires aînés

Le service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés et soutient financièrement diverses associations en lien avec les Aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, Rayons de soleil, le Groupe Gym du 3^e âge, le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens, Pro Senectute et Pro-XY.

Dans ce contexte, une rencontre a eu lieu entre le Réseau de Santé Région Lausanne pour initier une réflexion sur la réalité des proches aidants, de manière à mieux informer les personnes concernées aux prestations auxquelles elles ont droit, ainsi que les employeurs. Une exposition a été organisée par différents acteurs et exposée dans les locaux de l'AVDEMS. Elle a permis de proposer différentes visites aux associations concernées. Elle a également contribué à faire le lien avec les activités de la journée des proches aidants, qui s'est tenue en octobre.

Relations avec des organismes intercommunaux ou régionaux

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois

La Direction Enfance-Cohésion sociale participe aux travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2017, sous la présidence de Mme Anne Merminod, municipale à St-Sulpice, puis de celle de Mme Karine Clerc, municipale à Renens. En dehors du suivi des échanges d'informations sur l'évolution des diverses activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés durant l'année ont été les suivants:

- Problèmes liés à l'hébergement d'urgence et aux logements de transition. Suivi des travaux du groupe de travail "logement" pour l'étude de la mise en place d'une antenne de la Fondation Apollo dans l'Ouest lausannois.
- Présentation "L'Horizon 2030" par Mme Ariane Widmer, directrice du bureau SDOL
- Présentation de la campagne du CSP Vaud, le rôle des communes et permanence juridique, par Mme Bastienne Joerchel Anhorn, présidente du CSP
- Présentation des activités et des enjeux liés au Réseau de Santé Région Lausanne, par M. Philippe Anhorn. Une présentation du rôle des infirmières de liaison (BRIO) a permis de mieux saisir la fonction coordinatrice de ce réseau.
- Présentation du nouveau rapport social vaudois par M. le Conseiller d'Etat, Pierre-Yves Maillard
- Validation des budgets de Français en Jeu, de l'EFRE et du Défi.

Politique régionale de l'enfance

Lausanne région, par le biais de cette commission, s'est penché sur différents aspects en lien avec la responsabilité des communes lors des déplacements des enfants. L'idée serait d'organiser une journée à thème "journée de l'écolier, responsabilités" mais les délais ne sont pas encore fixés. En outre, la réalité des villes est très différente de celle des campagnes, où des transports doivent être prévus plus systématiquement en raison des grandes distances. Une réflexion a été menée sur le site internet www.enfance.ch, qui recense différentes informations relatives aux débats politiques, aux articles parus et aux préoccupations liées à la petite enfance.

Politique régionale de l'emploi des jeunes

La commission Emploi des jeunes s'est concentrée sur deux travaux d'envergure: le premier est le salon de l'apprentissage, dans lequel la commission joue un rôle d'information et est présente par les employés de Lausanne région et par les membres de la commission, qui en profitent pour être en contact avec les

jeunes et le monde professionnel. Le second travail a été l'organisation d'une demi-journée de formation ouverte au public sur le thème "transition vers l'emploi" pour les jeunes. Cette journée se tiendra à Lausanne le 7 mars 2018 et rassemblera des membres du monde académique (EESP), du monde professionnel et politique.

Politique régionale des seniors

La commission senior a initié une démarche de diagnostic, avec la collaboration et le financement du SASH, visant à avoir une vue d'ensemble des différentes prestations destinées aux aînés dans les communes de Lausanne Région. L'idée est à la fois de mieux orienter les politiques tournées vers les besoins, et de connaître les bonnes pratiques. Cette démarche scientifique a été mandatée à l'EESP, et sera pilotée par un groupe auquel participe la municipale ainsi qu'un autre membre de la commission.

La commission travaille également à la réalisation d'un projet pour la journée internationale des personnes âgées, qui a lieu le 1^{er} octobre. (Tous les premiers du mois d'octobre, événement décrété par l'ONU en 1999, pour marquer l'engagement des Nations Unies dans la réalisation d'une société pour tous les âges).

Centre social régional (CSR - ARASOL)

Le/la municipal/e en charge d'Enfance-Cohésion sociale siège au comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois, qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly.

Les séances 2017 ont notamment porté sur les sujets suivants:

- Adoption des comptes 2016 et du budget 2018 de l'Association
- Traitement des remboursements des frais de garde et médicaux des PC Familles au sein des agences
- Réflexions sur le projet de regroupement des Agences
- Réflexion sur la présence d'une épicerie Caritas en dur
- Suivi des réformes cantonales en lien avec les jeunes (18-25 ans, FORJAD) et la collaboration CSR/ORP qui est envisagée par le SPAS.

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leur rapport d'activité 2017.

Programme Bio+OL

Sa mission est de recevoir rapidement et, sans trop de démarches administratives, des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan

complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2017, la structure BIO+ a accueilli 48 participants pour un total de 68 mesures, soit 20 renouvellements.

Pour ce qui concerne Renens, 23 jeunes ont été suivis pour un total de 36 mesures, équivalent à CHF 69'840.-

Sur ces 23 jeunes:

- 53% de filles, 47% de garçons dont la moyenne d'âge était de 18.1 ans
- 52% de nationalité suisse, 24% au bénéfice d'un permis C, 24% au bénéfice d'un permis B
- 86% de jeunes orientés par le réseau professionnel (CSR, ORP, TSP, EVAM, T1), 14% sur recommandation de leur entourage (parents, grands-parents, amis)
- 4% des participants ont terminé leur scolarité en classe de Développement, 15% en voie VSO, 23% en voie VSG, 8% en voie VSB, 12% en Classe d'accueil, en école privée ou ont suivi leur scolarité à l'étranger
- 83% ont obtenu leur certificat de fin de scolarité

Pour ce qui concerne la solution professionnelle trouvée, les données suivantes concernent les 15 participants qui ont terminé la mesure: 39 % des participants ont pu entrer dans une formation ou un emploi et 43% ont débuté une autre mesure (SEMO, MIS de Transition) au terme de leur suivi au BIO+. Pour 5% des jeunes une demande de détection précoce a été déposée auprès de l'assurance invalidité (AI).

13 % des participants ont abandonné la mesure en cours de route. Il est important de noter que les difficultés psychologiques et sociales importantes sont des obstacles majeurs pour envisager rapidement un projet professionnel. Tout est donc mis en œuvre pour mobiliser le réseau de professionnels afin de permettre à ces jeunes de sortir de l'impasse et de pouvoir réaliser un projet professionnel, une fois leur situation stabilisée.

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Prilly, couvre les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cet office est un partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. À cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est invitée au sein du réseau "cohésion sociale".

Statistiques des demandeurs d'emploi de l'ORPOL

Commune de Renens	Déc. 2015	Déc. 2016	Déc. 2017
Total des demandeurs d'emploi	1102	1058	985
Total des chômeurs	788	719	664
Demandeurs d'emploi - Hommes	679	646	562
Demandeuses d'emploi - Femmes	423	412	423
Demandeurs d'emploi - Suisses	337	328	330
Demandeurs d'emploi - Etrangers	765	730	655
Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans	39	43	39
Demandeurs d'emploi: 50 à 59 ans	188	185	193
Demandeurs d'emploi: 40 à 49 ans	254	248	215
Demandeurs d'emploi: 30 à 39 ans	310	309	274
Demandeurs d'emploi: 20 à 29 ans	278	263	249
Demandeurs d'emploi < 20 ans	33	10	15
Nouvelles inscriptions du mois	169	138	117
Annulation du mois	101	97	129
Population active RFP 2010	10'037	10'037	10'037
Taux de chômage	7.9	7.2	6.6

Français en Jeu

En 2017, 378 apprenants ont pris part à l'équivalent de 27 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois (385 apprenants pour 20 cours en 2016).

4 cours ont été ouverts à la rentrée d'août 2017 grâce à l'engagement de deux nouvelles formatrices et d'un formateur, tous bénévoles.

Face à une demande toujours forte, il est envisagé d'ouvrir de nouvelles classes, car 70 personnes se trouvent sur la liste d'attente au début janvier 2018.

En 2018, le cours semi-intensif écrit et commercial (niveau B1) s'achève. Un nouveau cours semi-intensif « citoyenneté et intégration » sera proposé pour les candidats à la naturalisation renanais afin d'améliorer leur niveau de français tout en se préparant à passer l'examen de naturalisation.

La subvention allouée par la Ville de Renens en 2017 à Français en Jeu s'est montée à CHF 18'070.90, à laquelle s'est ajoutée la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6, en partage avec l'association Lire et Écrire, d'un montant estimé à CHF 7'600.- pour chaque association.

Association Lire et Ecrire

Les 17 cours financés par les communes de l'agglomération lausannoise et donnés à Ecublens (1 cours), Prilly (7), Renens (4) et Lausanne (5) ont compté 186 participants.

38 Renanais, pour 43 inscriptions, ont suivi des cours en 2017, dont 71% de femmes.

65,5% % sont en emploi. Parmi les 15 personnes sans emploi, 4 sont au foyer, 3 bénéficient de la LACI, 3 du RI, 2 de l'AI, 1 de l'AVS. Une personne est en arrêt maladie et l'autre en formation. Avec seulement 6 mesures d'insertion octroyées par le CSR de l'Ouest lausannois, on constate une baisse remarquable, qui appelle pour 2018 à intensifier la collaboration avec le CSR.

Les cours organisés sur le territoire communal sont: un cours d'alphabétisation bihebdomadaire de jour, toujours rempli, un cours de post-alphabétisation (pour débutants à l'écrit) du soir, également régulièrement plein, un cours de remise à niveau du soir qui a peiné cette année à être complet, et un cours organisé dans le cadre du MiniPIC de Renens le vendredi après-midi, qui n'a été qu'à moitié rempli (voir sous Intégration).

Pour ce qui est des autres engagements dans la Commune, Lire et Ecrire participe au Réseau Cohésion sociale et a tenu un stand lors de la Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Dans le cadre de la Journée des associations du MiniPic, elle a aussi eu le plaisir de participer au groupe de travail et d'animer un des trois ateliers destinés aux associations.

Association Franc-Parler

En 2017, l'association Franc-Parler a accueilli chaque semaine environ 180 apprenants, dans 16 classes: 3 cours de niveaux différents chaque soir de la semaine, ainsi qu'un cours réservé aux femmes le jeudi de 14h à 16h. Tout au long de l'année, les cours et les permanences ont été assurés par une cinquantaine de bénévoles, dont certains sont par ailleurs d'anciens apprenants.

2017 aura également vu l'introduction d'une nouvelle gestion du matériel pédagogique pour les classes débutantes, basée sur la clarification des objectifs des différents niveaux et sur l'introduction d'un système collaboratif de mise en commun des ressources pédagogiques. Suite aux retours enthousiastes suscités par ce nouveau système, il devrait s'étendre dans les années qui viennent aux classes des niveaux supérieurs.

Outre les cours de français qui restent le cœur du projet de Franc-Parler, d'autres activités ont été organisées, dont la participation à la Fête de printemps du FAR, quatre séances de ciné-club au Zinéma de Lausanne puis dans les locaux de Franc-Parler, une très appréciée visite des grottes de Vallorbe en été et enfin une fête de fin d'année particulièrement réussie à la buvette de la Salle de spectacles de Renens.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 28'000.-, dont CHF 13'600.- en espèce et CHF 14'400.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

Association des Familles du Quart Monde

La Ville de Renens est l'une des huit communes de l'Ouest lausannois à soutenir les activités de l'associa-

tion des familles du Quart Monde par une subvention de CHF 75'000.-

L'Association des Familles du Quart-Monde offre un lieu de rencontre aux familles socialement défavorisées de la région. Son but est de renforcer les personnes dans leurs capacités à entreprendre des démarches quotidiennes, par exemple de désendettement, de les faire participer à l'organisation de petits événements et d'améliorer les ressources des personnes précarisées par un accompagnement individuel.

De nombreuses activités communautaires sont proposées tout au long de l'année: activités de loisirs, de création, de réflexion et de formation.

Comme chaque année, l'association a participé à la "Journée mondiale du refus de la misère" le 17 octobre 2017 sur la Place du Marché de Renens: atelier créatif et stand d'informations sur le thème " Face à la pauvreté: Brisons le silence " en écho au thème proposé par l'ONU cette année "Un chemin vers des sociétés participatives et inclusives".

CMS de Renens nord Crissier et Renens sud - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre CMS situés dans son giron: Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny.

La Municipale du service Enfance-

Cohésion sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

Durant l'année 2017, le comité s'est penché sur la nouvelle loi cantonale sur les régions de santé (LRSa), en participant de manière coordonnée (avec les autres acteurs) à la consultation sur l'avant-projet de loi. Plus d'informations sur le rapport d'activité: www.apremadol.ch.

EVAM – Abri PC du Léman – Groupe Bénévoles

Suite à la baisse du nombre de nouvelles demandes d'asile et à l'ouverture du foyer d'Ecublens, l'EVAM a décidé de fermer plusieurs abris dans le canton de Vaud, dont celui du Léman à fin mars 2017. Pour les mêmes raisons, le centre d'accueil de jour de Crissier a également été fermé le 30 mai 2017. Néanmoins, les bénévoles intéressés à apporter leur aide aux requérants d'asile peuvent toujours le faire en s'adressant directement à l'EVAM.

Afin de sensibiliser la population à la thématique de l'asile, une soirée a été organisée en collaboration avec l'ARAVOH (association auprès des requérants d'asile de Vallorbe, œcuménique et humanitaire), le personnel de l'EVAM du centre de jour, les bénévoles de Renens et les requérants d'asile du centre, à la salle polyvalente du Léman. Le spectacle "Quai 1", créé et joué par des bénévoles, en tournée dans le canton, a été invité en mars pour une soirée ouverte au public. <https://www.aravoh.ch/evenements/theatre-aravoh>

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Dans le cadre de la subvention annuelle de la Ville de Renens à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction Enfance-Cohésion sociale a rencontré M. Alexandre Cavin, secrétaire général, ainsi que M. Maxime Gindroz le 18 avril 2017 pour discuter du suivi des projets financés l'année dernière et de ceux en recherche de financement.

La Municipalité a décidé de répartir CHF 32'000.- sur les 5 projets suivants:

- "Paysans solidaires" met en place une ferme pilote et aménage un périmètre bocager à Barga, au Burkina Faso. 2^e année de contribution, subvention 2017 de CHF 8'000.-.
- Solidar, "gestion de l'eau potable par et pour les communautés locales au Salvador. Construction de 3 nouveaux systèmes d'eau, en complément de la construction et de l'amélioration de deux systèmes d'eau desservant 7 villages, soit environ 1430 bénéficiaires. Le projet insiste sur les formations sur l'assainissement et l'hygiène à l'adresse des usagers des systèmes d'eau en coopération avec le ministère de la Santé. 2^e année de contribution, subvention 2017 de CHF 10'000.-.
- Organisation Peace Brigades, "Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Guatemala", en collaboration avec diverses ONG. Subvention 2017 de CHF 4'000.-.
- EPER: Assainissement de cités roms en Serbie. Le projet vise à améliorer les conditions de vie des Roms et à promouvoir leur intégration sociale et économique. 1^{re} année de contribution, subvention 2017 de CHF 7'000.-.

De plus, la Municipalité a décidé de reverser la somme de CHF 3'000.- attribuée à la Ville de Renens lors de l'obtention du 1^{er} prix du Green Award au projet de la Fedevaco "Burkina Faso - Appui à la gestion des déchets".

PARTENAIRES EXTERIEURS

SDOL - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois

Le bilan d'activités de l'entité SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion.

Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.ouest.lausannois.ch.

Bureau Intermunicipal

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2017:

5 fois, sous la présidence de Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny

2 fois, sous la présidence de M. Jean-Pierre Rochat, Syndic de Chavannes-près-Renens

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris, entre autre, les décisions suivantes:

- De créer une App informant des secteurs de la vie culturelle, sportive, sociale, des travaux d'infrastructures et de la prévention touchant les communes de l'Ouest lausannois.
- D'initier une réflexion sur l'opportunité de regrouper les entités Police – Pompiers et Protection civile dans la même association intercommunale, ceci dès le début de la prochaine législature, comme cela avait été convenu lors de l'adaptation proposée de la nouvelle clé de répartition de la POL.
- De désigner un COPIL régional chargé d'élaborer une pré-étude du regroupement de la fusion des services de sécurité de l'Ouest lausannois, dans le dessein de rapporter sur l'opportunité et la faisabilité de cette démarche.
- D'engager une réflexion sur l'opportunité de développer une vision régionale du rôle de conseiller « Ecole – Famille » et de proposer à l'ARASOL d'étudier l'opportunité de créer une synergie entre les différents métiers concernés par cette fonction.
- A débattu sur l'opportunité de créer une structure d'accueil régionale dans le district en faveur des sans-abri. A l'issue de ce débat, il a été décidé de ne pas créer une structure régionale dédiée à cet hébergement d'urgence, considérant que les communes se déclarent prêtes à ouvrir temporairement leurs abris de protection civile, ceci en collaboration avec l'ORPC, en cas de besoin.

Fondation les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny

et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction.

La ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation depuis le 5.7.2016 par Monsieur Didier Divorne, Conseiller Municipal « Bâtiments - Domaines - Logement-Cultes » et par Madame Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère Municipale « Culture - Jeunesse - Affaires scolaires – Sport ».

Madame Karine Clerc, Conseillère Municipale « Enfance - cohésion sociale » représente la ville de Renens au Comité de Direction.

Activités

Hébergement

40'046 journées d'hébergement ont été facturées en 2017, soit un taux d'activité de 98.84%. La capacité d'accueil est de 111 lits, 109 pour des longs-séjours et 2 pour des courts-séjours. 41 nouveaux résidents ont été accueillis en 2017. Les travaux de modernisation nous ont permis de passer d'une offre d'un tiers de chambres individuelles à la moitié, ce qui est fortement apprécié et a relâché un peu la pression sur la demande en chambres individuelles.

L'âge moyen des résidents en long-séjour est de 88 ans pour les femmes au nombre de 79 et de 84 ans pour les hommes qui eux sont au nombre de 29.

Centre d'Accueil Temporaire (CAT)

A fin 2017, 43 personnes ont fréquenté le CAT hebdomadairement. L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 84 ans pour les femmes et de 82 ans pour les hommes.

Logements protégés

L'architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, les espaces communs, des appartements lumineux et confortables font que ces logements sont très appréciés. L'accompagnement sécuritaire et socio-culturel apporté aux locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

7 appartements protégés ont changé de locataires en 2017. La moyenne d'âge des locataires est de 82 ans.

La Garderie

La capacité d'accueil est de 27 enfants: deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier. La Garderie et l'EMS profitent largement de cette cohabitation pour proposer aux résidents et aux enfants des activités intergénérationnelles.

Projets

2017 a été le théâtre d'une réorganisation conséquente destinée à renforcer les propositions d'acti-

tés au plus proche des résidants. Nous n'avons ainsi plus d'équipe d'animation institutionnelle en tant que telle, les ressources en animation ont été mises principalement au sein même des équipes de soins. Nous pouvons ainsi offrir des activités plus individualisées, tournées vers la réalisation des projets de vie individuels. L'offre en animation s'est ainsi d'une part étoffée et d'autre part, elle s'est décloisonnée, les résidants pouvant participer, selon leur envie, à des activités proposées sur une autre unité.



Au McDonalds pour le plaisir de tous.

Transports publics de la région lausannoise SA

M. Jean-François Clément, Syndic, siège au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration des tl.

La Municipalité n'était pas représentée à l'assemblée générale des actionnaires du jeudi 11 mai 2017 à Renens, étant déjà retenue par une séance du Conseil communal. Le communiqué de ladite assemblée fait mention en particulier du bilan d'exploitation pour l'année 2016 et de la concrétisation en cours ou future des grands projets d'infrastructures.

La croissance du nombre de voyageurs s'est poursuivie sur le réseau tl en 2016 avec une augmentation de 1,8%. Sur le réseau routier, la ligne 17 - qui traverse Renens - reste la plus fréquentée avec 6,9 millions de voyageurs (le futur tram en reprendra une part du tracé). Sur le rail, l'affluence du m1, en baisse ces dernières années, remonte avec 13,1 millions de voyageurs.

Pour accompagner sa croissance, l'entreprise a recruté plus de 130 personnes en 2016 (renouvellement et création de postes, encadrement inclus), dont 80 conducteurs.

Le projet de tram reliant la Place de l'Europe à la Gare de Renens n'a pas connu d'évolution significative en 2017, le début des travaux étant toujours suspendu à une décision du Tribunal fédéral concernant des oppositions.

L'autre grand projet des Axes forts de transports publics est l'aménagement de lignes de bus à haut niveau de service (BHNS). Cette année, un trolleybus à double articulation a été mis en test sur le réseau tl du

28 août au 22 septembre. L'objectif de cette démarche était d'évaluer l'impact de ce véhicule de grand gabarit dans l'espace urbain, en partenariat avec les communes concernées.

Des présentations des projets de BHNS par les autorités ainsi qu'une exposition desdits véhicules a été effectuée dans les différentes communes partenaires. La séance publique dédiée à l'Ouest lausannois - avec la mise à l'enquête de la requalification de la route de Cossonay sur les communes de Prilly, Renens et Crissier - s'est déroulée le 11 septembre à Prilly.

Evénements significatifs

Sur la route, grâce au renforcement de sa cadence, la fréquentation de la ligne 25 Pully, Gare - Chavannes, Glycines progresse de 19%.

L'extension de la ligne 32 permet désormais aux habitants de la commune de Villars-Ste-Croix de rejoindre le centre de l'agglomération lausannoise plus rapidement, avec notamment une liaison directe avec la gare CFF de Renens.

A noter encore que la ligne du m1 bénéficie depuis décembre 2017 d'une offre augmentée avec davantage de métros en semaine comme le week-end.

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2016 des lignes d'agglomération :
CHF 5'889'520.-
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) :
CHF 1'497'130.25

Taxis

Six collaborateurs, représentant 3,8 EPT, travaillent pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après: l'Association), dont Lausanne fait partie, avec 11 autres collectivités environnantes.

Evénements marquants 2017

Par arrêt du 4 mai, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a partiellement admis la requête de la société Uber contre la révision partielle de la réglementation sur le service des taxis (RIT), suite à un arrêt du Tribunal fédéral du 16 octobre 2016 octroyant à Uber la qualité pour agir. Néanmoins, la Cour a estimé que l'activité déployée par Uber s'apparente à celle d'un central d'appel et est soumise à autorisation.

Le 19 mai, le Département de l'économie, de l'innovation et du sport du canton de Vaud a présenté un avant-projet de modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Ce projet vise à

harmoniser les conditions d'exercice des taxis et à réguler l'accès à la profession de chauffeur, suite, notamment, à l'arrivée de la société Uber.

Le Comité de direction a répondu à cette consultation le 21 août, après avoir organisé, le 17 août, des Assises du taxi, auxquelles étaient conviés le Conseil intercommunal, les diverses composantes de la profession et leurs principaux partenaires, ainsi que d'autres acteurs concernés.

Parallèlement, et par arrêt du 1^{er} septembre, le Tribunal fédéral a partiellement admis le recours du Groupement des indépendants à l'encontre des nouvelles dispositions du RIT. Il a estimé que les autorisations d'exploitation avec usage du domaine public sont des concessions soumises à l'art. 2 al.7 de la Loi fédérale sur le marché intérieur qui prévoit que leur attribution doit être soumise à un appel d'offre. Un nouveau règlement d'attribution des concessions sera soumis dès lors début 2018 au Conseil intercommunal.

Dans sa séance du 1^{er} novembre, ce même conseil a octroyé au Comité de direction une délégation de compétence lui permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur. Le but visé est de mettre un terme à l'activité UberPop au profit d'UberX, activité exercée par des chauffeurs professionnels. Ainsi, en date du 18 novembre, au travers d'une interview de son responsable, la société Uber a annoncé la suppression d'UberPop au 1^{er} mars 2018.

Par ailleurs, les contrôles de police, notamment onze nocturnes, se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 238 (164 en 2016). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées (363 en 2016), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop.

Concessions / Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nbre de concessions		Nbre de permis de stationnement et de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Compagnies	5	5	102	93
Exploitants indépendants	148	157	148	157
Total	153	162	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 22 concessions (2016: 4) ont été transférées à des candidats inscrits sur la liste d'attente. Parmi celles-ci, 9 étaient précédemment aux mains de compagnies.

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Entreprises	4	5	20	21
Exploitants indépendants	4	2	5	3
Total	8	7	25	24

Autorisations – Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Exploitants regroupés au sein de:				
Taxiphone	52	48	55	51
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	46	42	52	47
Total	100	92	110	101

Conducteurs

Au nombre de 447 (2016: 469), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes	
	2016	2017	2016	2017
Conducteurs « réguliers »	408	393	17	15
Conducteurs « auxiliaires »	43	39	1	0
Total	451	432	18	15

Au cours de l'année, sur 38 demandes enregistrées (2016: 37), 25 carnets de conducteur ont été délivrés (2016: 24), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué en 2017 1'072'279 courses, contre 1'147'067 en 2016 (-6.52%).

Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2016).

Conseil des Villes

M. Jean-François Clément, Syndic, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à trois reprises au cours de l'année. Ces séances ont permis des discussions interactives sur des dossiers d'actualité, notamment concernant l'aménagement du territoire et la sécurité.

Groupe des Villes

Au cours de l'année, le Groupe des Villes, dont est membre M. Jean-François Clément, Syndic, a siégé à quatre reprises, à Yverdon, Lausanne (2 fois) et Nyon. Il a donné sa vision sur les thèmes de l'actualité qui occupe l'UCV et en particulier sur le projet cantonal Régions Santé mis en consultation, la loi sur l'accueil de jour (LAJE) ou encore la RIE III.

Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises et Journée des Villes de l'Union des Villes Suisses

Le samedi 10 juin 2017, les villages de Chamblon et Treycovagnes ont uni leurs forces pour accueillir la 108^e Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises. La tenue de cette manifestation dans le Nord vaudois a permis de rappeler l'expansion récente de cette région, les défis qui y sont liés et les opportunités pour l'avenir. La Journée des Villes de l'Union des Villes Suisses s'est quant à elle déroulée à Montreux les 31 août et 1^{er} septembre 2017 sur le thème "Sharing economy dans la ville: mieux vivre grâce au partage?".

Organisation régionale de protection civile - Région Ouest lausannoise

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté sur le site: <http://www.pcirol.ch/> dès le 13 juin 2018.

L'association Lausanne Région

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercommunale. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, aux seniors, à la formation des jeunes, au sport, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

L'Assemblée générale (AG)

Deux assemblées générales ont été organisées en 2017.

L'AG de printemps du 8 mars à Cugy a soumis au vote des communes les comptes 2016, ainsi que la stratégie économique LADE 2017-2022 sollicitée par le Service de la promotion économique cantonale (SPECo). M. Lionel Eperon, chef du SPECo, s'est exprimé sur le thème « Ouverture et innovation: les clefs du succès économique vaudois ».

L'AG d'automne du 24 octobre 2017 à Beaulieu Lausanne, a adopté le budget 2018. A cette occasion, Lausanne Région a organisé un événement pour marquer ses 50 ans. A l'issue de cette assemblée, Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a rappelé l'importance des collaborations intercommunales, ainsi que le rôle joué par l'association régionale dans le cadre cantonal.

1967-2017: 50 ans de projets menés dans l'intérêt régional

Pour ses 50 ans d'existence, Lausanne Région a entrepris une importante recherche dans ses archives afin d'établir un historique complet des événements qui ont marqué toute la région. Les résultats détaillés de cette recherche ont été rendus publics sur www.lausanneregion.ch/historique et le résumé consigné dans le journal "50 ans de projets menés par nos communes dans l'intérêt régional".

Stratégie LADE

En mars 2017, Lausanne Région présentait en Assemblée générale le projet de stratégie régionale LADE (Loi sur l'appui au développement économique) pour la période 2017-2022. Cette stratégie, sous forme de document de référence, est requise par les autorités cantonales (SPECo). Elle a pour but d'instaurer un cadre permettant ensuite à l'association régionale d'émettre un préavis sur les demandes de tiers dont les projets sont éligibles pour l'obtention d'une aide financière cantonale. Le 3 mai 2017, M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, a validé la stratégie élaborée par Lausanne Région, en relevant la qualité du document fourni.

Conventions pour les institutions subventionnées annuellement

Lausanne Région subventionne annuellement, au nom de ses communes membres, diverses prestations. Les institutions en charge de les mener à bien sont actives dans les domaines de la promotion économique, de la formation des jeunes et de la prévention des addictions.

Durant l'année 2017, 9 conventions ont été ratifiées par le Bureau de coordination. Au préalable, le secrétariat général a rencontré toutes les institutions subventionnées et consigné ainsi précisément, dans une convention, la nature des prestations à fournir par chacune d'entre elles.

Agglomération et Mobilité

Les comptages intermédiaires 2017

Les résultats des comptages intermédiaires ont été présentés à la commission en automne 2017. Ces résultats seront transmis aux communes et aux partenaires en janvier 2018.

Organisés depuis 1975 par Lausanne Région, les comptages quinquennaux du trafic s'étendent aujourd'hui à toute l'agglomération Lausanne-Morges. Lors de la dernière campagne effectuée sur la période 2010-2014, les données de fréquentation des transports publics (tl, LEB, CGN, MBC, CarPostal et CFF), ainsi que les données de plus de 380 postes de relevés du trafic routier et autoroutier, ont permis d'étudier l'évolution de la mobilité dans l'agglomération.

En complément à l'analyse quinquennale, Lausanne Région a effectué une campagne intermédiaire de

comptages en partenariat avec Région Morges et la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton (DGMR), afin d'analyser les tendances observées depuis 2014.

Résultats de la campagne intermédiaire 2017

Les résultats intermédiaires reposent sur l'analyse de 22 postes placés sur le cordon lausannois et de 7 postes sur le cordon morgien

Cet échantillon confirme que, sur le cordon lausannois, une baisse de trafic est observée malgré la hausse de la population, c'est-à-dire 224'600 véhicules/jour pour l'année 2017, hors autoroute, franchissent ce cordon contre une moyenne de 230'100 véhicules/jour pour l'année 2014.

Selon les données TI complétées par les données CFF, CarPostal et CGN, la hausse du nombre de voyageurs qui traversent le cordon lausannois en transports publics se confirme en passant à une moyenne de 204'500 voyageurs/jour pour l'année 2016 contre 198'100 en 2014.

Economie et Entreprises

Le « Guichet entreprises »

Sous forme de « guichet entreprises », Lausanne Région propose depuis 1998 aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) de nombreuses prestations. Le guichet économique offre informations, conseils, analyses de modèles et plans d'affaires, accompagnement pour la recherche de locaux, ainsi qu'une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching.

Cette mission s'inscrit dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) du canton de Vaud, ainsi que dans la nouvelle stratégie de Lausanne Région validée par le Canton.

Durant l'année 2017, le département Promotion économique a accueilli plus de 80 porteurs de projets qui ont bénéficié, lors de rencontres individuelles, d'un nombre important de conseils, d'appuis et de mise en relation avec le réseau économique régional. L'accueil s'est porté sur 36 entreprises nouvelles, 34 déjà installées dans la région et 12 hors du périmètre régional.

Les prestations les plus demandées ont été: la recherche de financement, la mise en réseau avec d'autres partenaires, la recherche de locaux et de terrains.

Le Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) a fêté ses 15 ans en 2017!

Les communes membres de Lausanne Région sont à la source de la réussite des PERL. Chaque année, elles dotent le concours de plusieurs milliers de francs, donnant ainsi un important coup de pouce aux entreprises de la région. Quant aux partenaires et sponsors, les PERL peuvent également compter sur le soutien de leurs partenaires (CVCI, BCV, Retraites Populaires) et autres sponsors, participant activement à la réussite de cet événement qui s'est rapidement imposé

comme un maillon central du soutien aux entreprises établies dans la région.

Élargis au fil du temps dans leurs dotations, les PERL décernent, chaque année, des lots d'un montant total de CHF 100'000.- attribués à cinq entrepreneurs méritants.

Sports & Société

Espace Malley

Les travaux du nouveau Centre sportif de Malley, nommé également « Espace Malley », avancent à bon train. La phase de démolition est terminée et les travaux de construction ont débuté. Selon la planification, la patinoire sera praticable dès fin 2019 et la piscine dès fin 2020.

Le 6 octobre 2017, a eu lieu la pose de la première pierre. A cette occasion, les communes ont signé la convention qui les lie financièrement à l'exploitation de l'Espace Malley.

Panathlon Family Games

La 7^e édition des Panathlon Family Games a eu lieu le 11 juin 2017 à Vidy et a rassemblé plus de 4'000 participants. Cet événement est organisé en collaboration avec les clubs sportifs de la région, les associations sportives cantonales, le Service des sports de Lausanne et le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (SEPS).

Le rapport détaillé de Lausanne Région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

Inspection Intercommunale des Chantiers (IIC)

L'activité des chantiers ne faiblit pas dans l'Ouest lausannois.

Le nombre de chantiers visités s'est maintenu à un niveau élevé en 2017, même s'il se situe à quelque longueur en deçà du pic de 2016. De gros projets se concrétisent actuellement, à Chavannes-près-Renens, à Crissier, à Renens et à Bussigny notamment.

L'année débute et se termine en général dans le froid, sous la neige et la pluie, alors qu'en été le temps peut se montrer caniculaire. Pour réaliser nos maisons et nos routes, des hommes s'activent à l'extérieur et par tous les temps. Il leur est demandé d'être performants tout au long de l'année. Les dangers, et ils sont nombreux dans le secteur de la construction, guettent à tout instant et en toutes saisons.

Nous témoignons un grand respect pour ces êtres humains à qui l'on demande beaucoup et qui doivent faire face jour après jour aux caprices du temps et aux risques élevés d'accidents.

Malgré la tâche, dure, fatigante, usante, c'est notamment sur ces travailleurs que repose le bilan des accidents ainsi que le succès d'une campagne de prévention.

En 2017, ce sont 162 chantiers de rénovation de façades, de toiture de bâtiments d'habitation et autres ouvrages qui ont été visités, ceux-ci nécessitant notamment l'installation d'échafaudages.

Ce sont en outre 315 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction - villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et divers ouvrages - qui ont été visités.

Renens

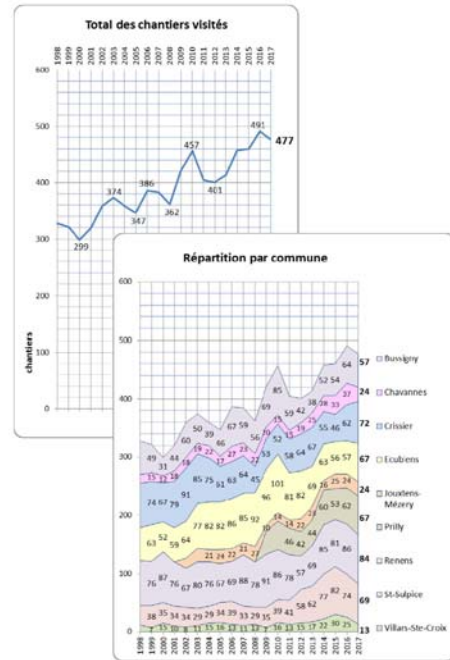
Travaux terminés durant l'année 2017

- Démolition de plusieurs bâtiments à la rue du Simplon et rue du Silo.
- Démolition d'un bâtiment d'habitation au chemin des Jonquilles.
- Démolition d'un bâtiment d'habitation au chemin des Novalles.
- Surélévation d'un bâtiment à l'avenue de la Poste.
- Surélévation et transformation d'un bâtiment à la rue de la Paix (1 grue).
- Surélévation d'un bâtiment à la rue du Léman (1 grue).
- Construction d'un immeuble à usage multiple à la rue de l'Avenir et à l'avenue de Saugiaz (2 grues).
- Construction d'un immeuble en terrasse à la rue du Lac (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin des Côtes.
- Construction de quatre villas contiguës au chemin des Côtes (1 grue).

Travaux encore en cours au 31 décembre 2017

- Démolition de plusieurs bâtiments à l'avenue d'Épenex.
- Agrandissement et transformation d'une villa à l'avenue du Château.
- Surélévation et transformation d'un bâtiment à la rue de Verdeaux (1 grue).
- Surélévation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue du 1^{er} Mai (1 grue).
- Agrandissement du bâtiment de gymnastique à la rue du Léman.
- Agrandissement du passage inférieur du Léman (1 grue).
- Agrandissement et transformation du passage sous les voies CFF à la Gare.
- Construction d'une passerelle sur les voies CFF à la Gare.
- Construction d'un centre sportif à Malley (2 grues).
- Construction d'un immeuble de logements à la rue du Lac (1 grue).
- Construction d'un immeuble de bureaux au chemin du Closel.
- Construction d'un immeuble au chemin des Novalles (1 grue).

- Construction de deux immeubles à affectation mixte au chemin du Chêne (1 grue).
- Construction d'une tour d'habitation à la rue du Silo (1 grue).
- Construction d'un immeuble de logements à la rue de Verdeaux (1 grue).
- Construction de deux blocs de deux villas jumelles au chemin des Jonquilles (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin d'Eterpy (1 grue).



Le rapport d'activité 2017 complet peut être téléchargé ou consulté sur le site www.iic-ol.ch

SIE SA et TvT Services SA

Pour cette législature, M. Jean-François Clément, Syndic, membre du Comité de direction est l'Président du Conseil d'administration de SIE SA; Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zürcher Maquignaz, Conseillères municipales et M. Didier Divorne, Conseiller municipal, en sont membres.

MM. Clément et Divorne font partie du Conseil d'administration au sein de TvT Services SA. La Municipalité a été représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 22 juin 2017 à Crissier.

Afin de fêter ses 50 ans, TVT a organisé les 17-18-19 août 2017 son Ciné Festival sur la place du Marché à Renens: 47 kilos de popcorn et 2'543 spectateurs!



Valorsa

Depuis 1969, la société VALORSA, située à Penthaz, a reçu le mandat au travers d'une convention d'aider 101 communes comptant 198'000 habitants situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux à gérer les déchets.

Suite au changement de législation, le Conseil d'administration a été renouvelé en 2017. Sa nouvelle composition est la suivante:

- Jean-Daniel Luthi de Bussigny, Président, représentant de l'Ouest Lausannois
- Bernard Rochat de Les Charbonnières, vice-Président, représentant du Jura-Nord vaudois
- Patricia Zurcher de Renens, représentante de l'Ouest Lausannois

- Patrick Agassis de Mont-la-Ville, représentant de Morges
- Philippe Besson de Penthaz, représentant du Gros-de-Vaud
- Pierre Bruni de Bercher, représentant du Gros-de-Vaud
- Bernard Ebener de Cossonay, représentant de Morges
- Frédéric Gabriel de Lonay, représentant de Morges
- Pierre Hämmerli de Cheseaux-sur-Lausanne, représentant de Lausanne

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que de la stratégie de gestion des déchets.

		2017 en tonnes facturées par Valorsa	2017 Destination	2017 Valorisation
Incinérables		23'236	TRIDEL	Chaleur/électricité
		2'189	TRIDEL	Chaleur/électricité
		7'216	TRIDEL	Chaleur/électricité
		6'908	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF	Chaleur
Recyclables	Papier	4'815	1/3 Carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'352	40% chez Vetropack, 60% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'589	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	346	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	253	CRIDEC	Traitement physico-chimique/incinération
	Déchets carnés	1'108	GZM	Energie
	Information	Municipalité & Tout public	Séance d'information sur le financement des déchets 2 jours de cours pour responsables de déchetterie Cours pour l'action Amiante Demi-journée de formation pour les aides en déchetterie.	2 comptoirs régionaux (15 jours)

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2017 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 19 mars 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic:

Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:

Michel Veyre

REVUE DE PRESSE



BIOMASSE
suisse

Renens – Championne des biodéchets

La commune vaudoise de Renens met en œuvre une gestion remarquable des biodéchets et elle reçoit, pour cela, le GREEN AWARD® 2017. La distinction récompense son excellent travail d'information, son système exemplaire de collecte et un taux de valorisation des biodéchets élevé.

Une poubelle suisse contient en moyenne 30 pourcent de biodéchets. Ceux-ci ont trop de valeur pour être simplement incinérés. Il est plus sensé de les valoriser sous forme d'énergie et de compost. La commune vaudoise de Renens en est consciente depuis longtemps et agit pour que la biomasse soit valorisée par la bonne filière de traitement.

Avec une vaste campagne de sensibilisation elle réussit à motiver la population de collecter séparément les biodéchets. Grâce à un système de collecte bien conçu et une logistique qui fonctionne bien une quantité importante est récoltée.

Sensibilisation efficace

Une bonne explication et une vaste campagne d'information avec des moyens de communication claires permettent à Renens d'avoir du succès dans la gestion des biodéchets. Une action exemplaire de sensibilisation comprend un prospectus illustré avec humour, dans plusieurs langues, un calendrier des déchets facile à comprendre ainsi que des informations aisées à trouver sur le site internet de la commune.

Pour compléter ce dispositif, des chômeurs de la commune ont été formés comme ambassadeurs des biodéchets et sensibilisent la population sur la place publique à propos des directives en matière de collecte. Entre-

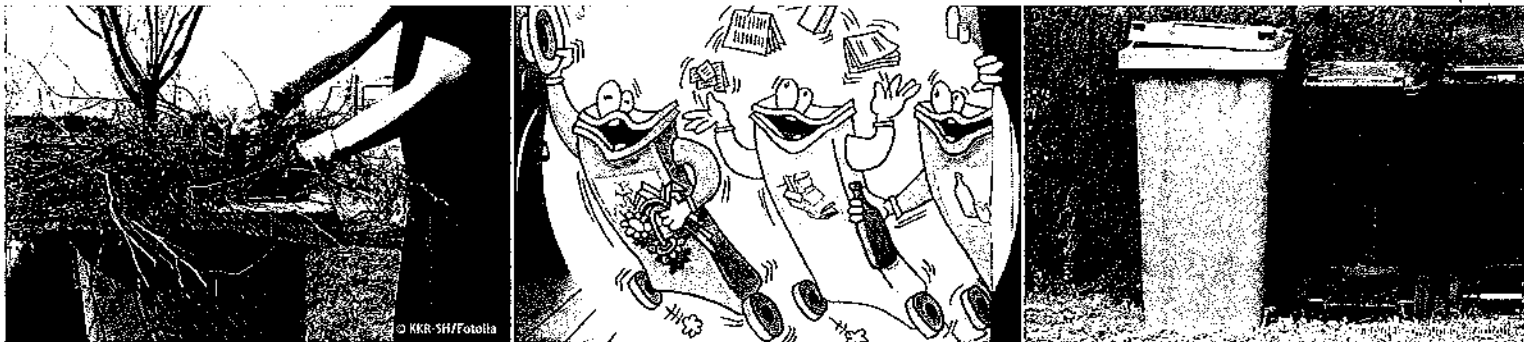
temps des marraines et des parrains des déchets bénévoles conseillent les citoyens dans les quartiers et les lotissements sur la thématique de la collecte des biodéchets

Collecte et valorisation exemplaires

Renens se soucie également des conditions-cadres qui influencent les actions de la population et qui augmentent les quantités collectées de biodéchets. Le traitement des biodéchets est financé par une taxe forfaitaire. Les habitant(e)s reçoivent une incitation financière pour collecter au mieux les biodéchets séparément au lieu de les mettre dans les sacs taxés des ordures ménagères.

Quasiment tous les biodéchets sont acceptés dans la collecte des biodéchets : les déchets de jardin ligneux et non ligneux, les épluchures ainsi que les restes de repas. Les branches de haies et d'arbustes doivent, elles, être ficelées pour en faciliter le ramassage ou peuvent être, sur demande, broyées directement sur place et utilisées comme mulch. Le reste va dans les conteneurs bruns qui sont enlevés par la commune.

En hiver, les conteneurs sont vidés une fois par semaine et en été deux fois par semaine. Grâce à une bonne fréquence de ramassage les nuisances odorantes et les mouches peuvent être minimisées.



Les biodéchets collectés à Renens sont valorisés dans l'installation de méthanisation Ecorecyclage SA à Lavigny qui se situe dans les environs. A partir de cette matière organique du biogaz respectueux de l'environnement, du compost et des engrais de qualité sont produits. Le biogaz est injecté dans le réseau de gaz naturel régional. Les citoyens profitent également du compost : en effet, Renens propose gratuitement ou à un prix abordable ce produit local et de qualité dans la commune. Le cycle des matières est ainsi fermé sur place.

Une équipe bien rodée

La collaboration entre la commune et Ecorecyclage SA fonctionne très bien. Renens était une des premières communes à soutenir l'installation de méthanisation dès sa conception. Au fil du temps l'échange s'est intensifié. En collaboration avec l'exploitant de l'installation, la commune de Renens organise régulièrement une journée porte ouverte. La population peut ainsi se rendre compte concrètement comment sont valorisés ses biodéchets. Ceci fait également partie de l'important travail de sensibilisation de la commune et fait partie des raisons pour lesquelles Renens a gagné le GREEN AWARD® 2017.

Contact

Commune de Renens
Centre Technique Communal
Rue du Lac 14
1020 Renens
Tel. 021 632 74 02
www.renens.ch

**GREEN
AWARD**



**BIOMASSE
suisse**

Biomasse Suisse récompense grâce au GREEN AWARD® les communes suisses ou les syndicats intercommunaux mettant en oeuvre une gestion exemplaire des biodéchets. Les critères d'évaluation comprennent tous les domaines allant de la sensibilisation et de l'information de la population aux prestations offertes pour la collecte jusqu'à la valorisation des biodéchets.

Le GREEN AWARD® a été décerné à :

2017 Renens VD, 1^{ère} place
Sauge BE, 2^{ème} place
Plan-les-Ouates GE, 3^{ème} place

2015 Morges VD, 1^{ère} place
Frauenfeld TG, 2^{ème} place
Crissier VD, 3^{ème} place

2012 Dübendorf ZH, 1^{ère} place
Küssnacht SZ, 2^{ème} place
Morges VD, 3^{ème} place

www.greenaward.ch

Avec le soutien de



suisse énergie

Notre engagement : notre futur.

Information et conseils Biomasse Suisse

Biomasse Suisse promeut l'utilisation matière et énergie de la biomasse en Suisse et l'association et mobilise pour des solutions économiques et écologiques. Elle rassemble et défend les intérêts de tous les acteurs de la branche.

Direction de Biomasse Suisse
4001 Ecublens (BE)
079 272 1110
Tel. 021 632 74 02
contact@biomasse-suisse.ch
www.biomasse-suisse.ch

Antenne Suisse Romande
Chemin du Coxeau 23
4122 Adens
Tel. 021 669 91 87
info@biomasse-suisse.ch
www.biomasse-suisse.ch



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 27'798
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 23'011 mm²

Apologie d'une réalisation exemplaire à Renens

L'invitée

Christina Zouboulakis
Présidente
de la SIA Vaud



Le Gymnase de Renens a été inauguré officiellement il y a peu. Cette réalisation, exemplaire à plus d'un égard, mérite qu'on s'y arrête.

L'établissement, ouvert avec une année d'avance sur le planning initial, et dans le respect des budgets prévus à cet effet, semble faire la satisfaction générale des utilisateurs. Quels sont les ingrédients de cette réussite?

Fruit d'un concours d'architecture et d'ingénierie - anonyme et ouvert selon les règlements SIA (Société suisse des ingénieurs et des architectes) - organisé par l'Etat de Vaud, le projet lauréat est remporté par une équipe d'architectes et ingénieurs romands reconnus. Leur proposition a su séduire le jury tant par sa compacité que par sa capacité à désenclaver tout un quartier et à l'ouvrir sur la ville de Renens en pleine mutation. Parmi les participants au concours, c'est le seul projet qui propose une pareille option.

Initialement planifiée pour la rentrée 2017, la réalisation a été avancée d'un an à la demande de l'Etat de Vaud afin de répondre à l'urgence des besoins en salles de classe. L'organisation de la construction en mode traditionnel a permis d'adapter le planning grâce à la flexibilité d'un travail simultané de la conception et de l'exécution.

En phase de développement du projet, la définition des espaces a été affinée et l'idée d'un forum ouvert a émergé. Situé au cœur de l'établissement, il remplace avantageusement la

traditionnelle aula souvent fermée et finalement peu utilisée. Lieu emblématique propice aux échanges, le forum favorise l'ouverture civique et le partage.

Une intervention artistique, elle aussi issue d'un concours, accompagne le projet du gymnase sous la forme d'une bibliothèque unique, dont la fonction tant structurelle que culturelle offre un écrin à 1200 livres d'art. Ces livres, placés sous la haute responsabilité des élèves du gymnase, sont une ode à la confiance et participent à la dimension identitaire du lieu.

«L'Etat de Vaud peut être fier de ce résultat, piloté avec professionnalisme»

La construction de ce gymnase est le produit d'une intelligente alchimie entre toutes les parties, et c'est bien en cela qu'elle peut être qualifiée d'exemplaire. L'Etat de Vaud peut être fier de ce résultat, piloté avec professionnalisme par ses équipes, orchestré par des architectes et ingénieurs engagés et efficaces, et soutenu par un directeur éclairé et partisan des options d'ouverture, au profit de la qualité du cadre de vie et de travail des usagers.

Voici un bien bel exemple à pérenniser: celui d'une architecture qui offre une réponse spécifique à un programme au-delà de contraintes fonctionnelles, mettant en valeur la priorité institutionnelle d'un gymnase ouvert sur la société et son rôle culturel. Une valeur ajoutée qui n'a pas échappé aux élèves qui se sont approprié leur nouveau gymnase avec enthousiasme et fierté.



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 6
Surface: 4'632 mm²

Renens obtient une récompense

Biodiversité ► La commune de Renens obtient le Green Award 2017 pour sa gestion des biodéchets. Biomasse Suisse veut ainsi saluer son travail d'information, son système de ramassage et sa valorisation des déchets organiques.

En proposant un dépliant illustré avec humour, un calendrier traduit en plusieurs langues ou encore des fiches explicatives consultables facilement sur le net, la commune voisine de Lausanne offre une sensibilisation excellente, a salué hier Biomasse Suisse.

Renens se voit décerner un prix de 3000 francs. En deuxième position, on trouve Sauge (BE) et Plan-les-Ouates (GE) obtient la troisième place. **ATS**



Léman 2030 commence par se frayer un large passage sous la gare de Renens

Infrastructures
Alors que le nouveau passage sous-voies est inauguré, le Canton annonce une subvention de 11 millions pour une passerelle de 130 mètres surplombant la gare

L'ouvrage n'est pas le plus glamour à inaugurer. Mais il est bien commode pour nombre d'usagers. Hier, les autorités ont officiellement mis en service le nouveau passage sous-voies de la gare de Renens. Il a aussi été question de la réalisation prochaine d'une vaste passerelle «reliant les métros, les trains et bientôt des trams».

A la lumière des néons, les élus se sont succédé à une tribune de fortune pour prononcer leur discours dans le brouhaha de la gare. Entre le passage de deux trains, la conseillère d'Etat Nuria Gorrite a annoncé la volonté du gouvernement d'apporter un soutien financier décisif pour la construction d'une passerelle qui enjambrera les voies de chemin de fer.

Mais d'abord, cette petite cérémonie a marqué la première amélioration tangible pour les usagers dans le cadre de Léman 2030. Ce programme vise à doubler le nom-

bre de places assises dans les trains entre Genève et Lausanne. Deux villes dont les gares seront complètement revues. Tout comme celle de Renens.

Le nouveau passage inauguré hier, beaucoup plus large que l'ancien, répond en partie à la fréquentation qui grimpe en flèche. Actuellement, 25 000 personnes utilisent quotidiennement cette

«Avec le développement du RER Vaud et la mise en service du tram, la gare de Renens va devenir un véritable hub»

Nuria Gorrite Conseillère d'Etat

gare. «Un seul passage inférieur, même aussi spacieux que celui-ci, ne suffira pas à faire face au flux de voyageurs attendus», relève Nuria Gorrite.

Raison pour laquelle il est prévu de réaliser un passage aérien, long de 130 mètres et d'une largeur oscillant entre 10 et 16 mètres. La construction de cette pas-

serelle végétalisée, surnommée le Rayon vert, devrait commencer cette année encore.

L'infrastructure est devisée à 18,5 millions. Le Canton, sous condition de l'aval du Grand Conseil, accordera une subvention de 10,9 millions. Le CFF et la Confédération mettront 4 millions. Le reste sera réglé par Renens, Chavannes, Crissier et Ecublens. La présence des communes voisines dans le financement de ce pont dévolu à la mobilité douce illustre l'importance que revêt cette gare pour l'Ouest lausannois. «C'est aussi notre gare», insiste Stéphane Rezso, syndic de Crissier.

Ce que ne conteste pas sa voisine municipale à Renens, Tinetta Maystre: «La modernisation de la gare répond aux attentes exprimées de longue date par la population des quatre communes et par les Hautes Ecoles riveraines.»

Plus largement, cette infrastructure devrait jouer un rôle central pour la région, prévoit la conseillère d'Etat: «Avec le développement du RER Vaud et la mise en service du tram, la gare de Renens va devenir un véritable hub de correspondances entre les différents moyens de transports publics de l'agglomération Lausanne-Morges et le reste du canton.»

Renaud Bournoud



Le nouveau passage sous-voies est beaucoup plus spacieux que l'ancien. PATRICK MARTIN



Travail social

«Parfois, je suis le seul adulte avec qui un jeune n'a pas rompu le contact»

Méconnus, les travailleurs sociaux de proximité sont de plus en plus nombreux dans le canton. Rencontre avec l'un d'entre eux
Chloé Banerjee-Din

Une fin de journée à Renens. Au coin de la rue, non loin du Centre de rencontres et d'animation de la Ville, David Burnier prend le soleil quelques minutes pour souffler un peu. Cet après-midi-là, il encadrerait un groupe de jeunes venus faire de la mise sous pli pour gagner quelques sous. «C'est un projet de la Commune qui s'appelle Coup de pouce. Ça peut être sportif à gérer parfois, mais pour certains d'entre eux, c'est un premier contact avec le travail.» En pull à capuche, jeans et baskets, le trentenaire a le look du «grand frère» qui colle bien à son job. Depuis 2011, il est travailleur social de proximité, ou «TSP», un poste qui, à Renens, n'existait pas avant son arrivée.

Dans l'Ouest lausannois, la plupart des communes ont désor-

«Lutter contre les incivilités n'est pas notre mission première»

David Burnier Travailleur social

mais engagé un professionnel pour faire du travail social dans la

rue, essentiellement auprès des jeunes. Mais la tendance touche tout le canton. «En 1991, Vaud comptait deux dispositifs compre-

nant des TSP. aujourd'hui il y en a 26, comprenant 47 professionnels», relève Kim Carrasco, qui coordonne Rel'ier, la plate-forme vaudoise des travailleurs sociaux de proximité. Selon lui, deux tiers des TSP vaudois sont employés par des collectivités publiques. Mais ils sont aussi actifs au sein d'associations ou de fondations luttant contre la précarité ou la toxicomanie. Le métier reste pourtant méconnu du grand public, estiment les professionnels. Début avril, la Plateforme romande du travail social hors

murs, l'autre nom du TSP, a donc sorti un livre pour lever le voile sur cette activité, notamment à travers des récits. David Burnier a prêté sa plume à cet ouvrage collectif.

Travailleur de rue

«Ma mission de base est d'aller à la rencontre de jeunes en difficulté qui n'ont pas forcément accès aux prestations sociales, explique-t-il. Faire connaissance et créer un lien avec eux prend du temps, mais c'est comme ça que les besoins se révèlent.» Un vrai travail d'immersion, de longue haleine, qui lui fait sillonner les quartiers, les parcs publics et les préaux d'école. «Les gens plaisantent en disant que je me balade. Mais une fois le contact établi, il faut encore trouver des solutions aux problèmes que rencontrent ces jeunes.

Une grande partie du travail consiste à se créer un réseau pour savoir où les orienter et quelles aides ils peuvent obtenir.»

«Les jeunes que j'aide sont souvent dans une situation de rupture sociale, familiale ou professionnelle, poursuit David Burnier. L'idée n'est pas d'être un parent de substitution, mais parfois, je suis le seul adulte avec qui ils ont encore un contact.» Parmi les causes qui mènent à l'isolement, aucune ne se ressemble: retard scolaire, démêlés judiciaires, toxicomanie des parents et parfois, tout simplement, la difficulté de quitter l'enfance. «Une fois que l'école est finie, l'injonction est de s'intégrer. Mais certains ne sont pas prêts et se sentent abandonnés. Souvent, leur première attente est de recevoir un coup de main pour trouver du travail.» David Burnier insiste pourtant sur un point: «Pour s'en sortir, il est fondamental que le jeune reste acteur. Ce n'est pas moi qui irai à un entretien d'embauche à sa place.»

David Burnier ne suit pas seulement des cas individuels, mais joue aussi collectif. Les bandes d'ados qui écument les lieux publics sont en effet souvent les coupables désignés de diverses nuisances: déchets, vitres brisées, tapage nocturne. Une préoccupation pour nombre de communes, qui pousse certaines à s'intéresser de plus près au travail des TSP. «Lutter contre les incivilités n'est pas notre mission première, nuance David Burnier. Sachant que notre mission est de créer du lien, il est compliqué d'arriver



d'emblée avec des injonctions, mais notre travail peut avoir un impact à long terme.»

Il cite l'exemple d'un groupe d'ados qui avait affaire tous les week-ends à la police pour des questions de bruit et de littering: «Après quelques discussions, il est ressorti qu'ils souhaitaient réaménager le parc où ils passent leur temps.» Il y a quelques mois, le TSP leur suggère de monter une association et de faire leurs propositions officiellement. Aujourd'hui, leur projet est sur la table de la Municipalité. «Une fois constitués en association, ils n'étaient plus perçus de la même manière dans leur quartier, constate David Burnier. Ce sont des choses qui les aident à reprendre confiance en eux.» Il confie que voir des jeunes réaliser qu'ils peuvent se sortir de leurs difficultés l'empêche d'être pessimiste, même s'il faut aussi gérer les échecs: «Dans ce métier, il ne faut pas prendre le costume du sauveur en pensant qu'on peut tout résoudre. Parfois, on est impuissant et il faut l'accepter.»

«Référentiel» du travail social hors murs. Dire les pratiques pour mettre en lumière collectivement un savoir-faire professionnel, Plateforme romande du travail social hors murs, Ed. Slatkine.



David Burnier (à dr.) à Renens avec les jeunes de l'association Les jeunes du XXIV. PATRICK MARTIN



Des étudiants de l'EPFL imaginent et construisent des aménagements d'une zone de rencontre temporaire à la place de la Gare de Renens. PHILIPPE MAEDER

La gare de Renens s'est transformée en un petit laboratoire d'urbanisme

Chloé Banerjee-Din

**Aménagements
Des étudiants de
l'EPFL ont écouté
la population et ont
transformé pour
deux mois la place
Sud de la gare en
zone de rencontre**

Les pendulaires qui ont leurs habitudes à Renens savent qu'ils doivent prendre leur mal en patience. Amorcé l'an passé, le chantier de la gare bat son plein actuellement, à grand renfort de bruits de travaux,

de trous béants et de parcours modifiés pour aller d'un quai à l'autre. Au niveau des aménagements emblématiques, il faudra attendre en tout cas 2021 pour passer au-dessus des voies sur une passerelle végétalisée, le fameux «Rayon vert», mais aussi pour prendre du

«Cette zone de rencontre avec une limitation de vitesse sera effectivement mise en place en 2021. Ce que nous

faisons, c'est un test grandeur nature»

Jade Rudler Assistante doctorante à la Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC) de l'EPFL

bon temps sur deux nouvelles places au nord et au sud de la gare.

A quoi ces espaces pourront-ils ressembler et qu'en attendent les usagers? Cette semaine, une petite vingtaine d'étudiants de l'EPFL ont pris possession de la place Sud pour y créer des aménagements



temporaires et ainsi se projeter concrètement dans l'avenir. Première étape, ils sont allés à la rencontre de la population pour recueillir son ressenti et ses envies. Dans un deuxième temps, ils se sont mis au travail pour transformer la place en une zone de rencontre où, pendant deux mois, les piétons seront rois, même sur la chaussée où passent les voitures. Celles-ci ne pourront circuler qu'à 20 km/h au maximum.

«Cette zone de rencontre avec une limitation de vitesse sera effectivement mise en place en 2021. Ce que nous faisons, c'est un test grandeur nature, qui est aussi l'occasion de créer un moment de dialogue avec les usagers», explique Jade Rudler, assistante doctorante à la Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC) de l'EPFL, qui coordonne cette expérience.

Scène et microbibliothèque
«Plusieurs personnes interrogées

ont un ressenti assez fort par rapport à cette place. Ils nous disent qu'elle est laide et qu'elle ne sert à rien», commente Justine Estoppey, étudiante en deuxième année d'architecture. Et pourtant, sur les 23 000 personnes qui transitent chaque jour par la gare de Renens, 35% passent à cet endroit en faisant le trajet entre l'arrêt du MI et les quais. «Plusieurs usagers apprécieraient des espaces de jeu. D'autres veulent des espaces conviviaux pour s'arrêter en attendant leur train. Ce sont les demandes qui reviennent le plus souvent», résume Jade Rudler.

Sur la base de leur enquête de terrain, les étudiants ont commencé à construire trois installations dès mercredi. Plutôt imposantes, ces structures en bois joueront sur les volumes afin de pouvoir servir plusieurs usages, explique Justine Estoppey: «L'idée est qu'un enfant pourra en faire une utilisation ludique, bien différente de celle d'un adulte en route

pour son travail. La structure permet de s'y asseoir ou de s'y accouder par exemple.» L'une des structures pourrait abriter une microbibliothèque où les passants pourront échanger des livres. Une autre pourrait servir de scène aux musiciens qui, d'habitude, se postent à l'intérieur du passage sous-voies.

A côté de ces installations à mi-chemin entre l'œuvre d'art et le mobilier urbain, le bitume s'est lui aussi transformé en canevas. Pour mettre clairement en évidence la zone limitée à 20 km/h, les étudiants ont couvert la chaussée de marquages de couleur, unifiant du même coup un espace jusque-là segmenté par les voies de circulation. Le résultat de cette expérience de terrain est à découvrir dès ce jeudi 4 mai lors d'une inauguration festive.

Inauguration de la zone de rencontre temporaire jeudi 4 mai à 17 h sur le parvis de la gare de Renens Sud. Apéritif offert au public.



Les comptes de Renens boostés par l'électricité

Comptes 2016

La Ville a dégagé quelque 8 millions pour financer ses investissements, en partie grâce à des rentrées extraordinaires

La Municipalité de Renens avait établi un budget relativement pessimiste pour l'année 2016. C'est ce qu'on peut déduire en consultant les comptes de la même année, dont l'excédent de charges se limite à 868 000 francs (contre 4,3 millions escomptés), pour un total de charges s'élevant à 107,8 millions. La Commune a bénéficié d'un coup de main exceptionnel.

D'abord, les frais facturés par des institutions comme la police, les TL, les pompiers ou la step ont été moins élevés qu'anticipés. Ensuite, les investissements (18,7 millions) ont été financés grâce à une marge d'autofinancement plus élevée que la moyenne, soit un peu plus de 8 millions. Cela grâce à 2,2 millions de dividendes touchés par la commune. «Le Service intercommunal de l'électricité n'est plus une société de services publique, explique le syndic Jean-François Clément. Fiscalisée, elle peut verser davantage de dividendes.» Les quatre communes actionnaires ont touché 30 francs par action. Mais c'est un coup unique, qui corrige les dividendes artificiellement bas du passé.

Reste que la nouvelle réjouit la Municipalité, qui compte poursuivre ses investissements soutenus, «rythmés par sa capacité financière». **A.DZ**

La culture va pousser à la Ferme



Renens D'abord maison de maître du XVI^e siècle, la Ferme des Tilleuls a ensuite accueilli des cheminots. Puis elle a longtemps été squattée jusqu'à ce que la Ville la rachète en 2008. Dès samedi, ce sera un nouveau lieu de culture pour tout l'Ouest lausannois. Aux manettes programmatiques, le photographe Mario Del Curto. Avec l'objectif d'attirer tous les publics.

VANESSA CARDOSO



Ouverture



Energies
Mario Del Curto (à g.), responsable de la programmation, et Emmanuel Dayer, administrateur de la Ferme des Tilleuls attendent fiévreusement l'ouverture de samedi, autrement dit, la concrétisation d'un rêve.
www.24heures.ch

Renens cultive ses cultures

Le rêve de la Ferme des Tilleuls devient réalité samedi, avec l'intention de s'adresser à tous les publics

Florence Millioud Henriques

Un îlot... Difficile de trouver mieux pour qualifier la Ferme des Tilleuls, cette demeure patrimoniale et son rural qui ont résisté à l'industrialisation de Renens comme à l'ère postindustrielle, cet espace-temps du XVI^e siècle arrêté entre le rail, promesse de mobilité du XIX^e et le tram attendu sous ses fenêtres en 2018. Mais un îlot, c'est aussi un endroit différent, comme une bulle où les envies de culture s'épanouiraient plurielles, mais avant tout contagieuses et libres.

Ce rêve sans véritable nom - faut-il

l'appeler centre des arts? un autre musée? faut-il d'ailleurs absolument le qualifier? - le photographe Mario Del Curto le fait depuis une dizaine d'années. Ce projet de décroisement des cultures un peu fou, un peu virtuel, même s'il n'y a pas de modèle unique, le Lausannois l'a vu, il l'a expérimenté ailleurs, à la friche Belle de Mai à Marseille, au Lieu Unique à Nantes, au Centquatre à Paris. Mais dès ce week-end, c'est à Renens que ce possible devient réalité, scellant définitivement la rencontre entre deux îlots de résistance: la Ferme des Tilleuls, rare témoin d'un passé renanais fort lointain, et le désir de vivre la culture comme un plus, comme

un laboratoire de la découverte ouvert à tout et, surtout, ouvert à tous, comme un jet éphémère, inattendu et spontané, ou comme une aide à la compréhension d'un monde interconnecté et complexe.

«L'idée est née et s'appuie sur la dynamique des synergies et des réseaux. A force, le mien est assez dense, mais j'en utilise à peine 10% et uniquement pour

moi! Il fallait le valoriser.» Convaincu, Mario Del Curto se tourne alors vers quelqu'un partageant cette même vision participative du monde: Marianne Huguenin, syndique de Renens. «Sur le moment, à défaut d'un lieu susceptible de



faire germer cette idée, sa réponse a été négative. Mais, se souvient-il, quinze jours plus tard, elle me téléphone et m'annonce: «La Ville rachète la Ferme des Tilleuls, ce serait parfait pour le projet!» Et d'une façon totalement inconsciente, j'ai dit oui. Mais si je n'y avais pas cru, je ne serai pas là... dix ans après.»

Une décennie pour le temps de la réflexion, de la mise en forme et de la constitution des fonds nécessaires au chantier. Le temps encore d'une première phase de travaux. Aux dernières nouvelles, les fenêtres de la maison doivent encore répondre aux exigences des Monuments historiques. D'autres vont suivre pour faire de l'annexe un lieu pour accueillir des artistes en résidence. Mais, assure Emmanuel Dayer, l'administrateur des lieux, «il y a clairement un avant 13 mai fait d'idées, de projets, de fantasmes, et un après 13 mai. Là on va exister avec un contenu et une première exposition, «Voyage vers», interrogeant notre humanité à travers le végétal signée Mario Del Curto. Nous allons aussi pouvoir faire exister un état d'esprit, amener la culture dans une cité qui n'est pas une ville de culture.»

Promesses kaléidoscopiques

Du retour sur investissement de fonds publics - 1,8 million pour l'achat du domaine, 5 millions pour la rénovation - aux espoirs de voir converger différents publics vers la Ferme des Tilleuls, les attentes sont nombreuses, et, en évoluant hors des cases, les paris le sont tout autant. Comme... conserver la confiance en osant la provoc créatrice de réflexion. Comme éviter de ne s'adresser qu'aux initiés ou encore comme ne pas tomber dans les filets institutionnels. La réponse, les réponses, passent pour Mario Del Curto par un travail sur le décroisement des arts, des pensées, des connaissances. Et même si ce libertaire avoue rêver d'un lieu où la surprise serait la programmation, son agenda retient déjà quelques belles promesses kaléidoscopiques.

«A travers des collaborations avec des scientifiques et des artistes, chacun des thèmes - les jardins, les théâtres utopiques, la fascination d'un peintre de

96 ans pour les héros de BD, les rêves, les souvenirs que l'on emporte -, se déclineront toujours à travers diverses disciplines et expressions en passant des salles d'exposition à l'assiette sur la table du restaurant, d'un écran installé dans le jardin à un atelier dédié. Nous ne sommes pas là pour nous adresser à 4% de la population, c'est clair! Quand on dit donner une représentation, poursuit-il, ça ne veut pas dire uniquement «faire venir», c'est aussi distribuer des connaissances. A la Ferme des Tilleuls, on veut le faire... dans un lieu de vie.»

Pratique

Renens, Ferme des Tilleuls, rue de Lausanne 52

Ve 12 mai (20 h 30) préambule au Capitole à Lausanne avec la projection de *Petite liberté* de Hans Ulrich Schlumpf.

Sa 13 mai (13 h 30-23 h), ouverture officielle, ateliers, performances.

Di 14 mai (10 h 30-18 h), film-brunch, musique, ateliers. Exposition photo de Mario Del Curto «Voyage Vers» jusqu'au 29 oct (me-di).

www.fermedestilleuls.ch



«A l'époque, cela semblait un pari fou»

● **Interview** Ancienne syndique de Renens et désormais présidente de la Fondation de la Ferme des Tilleuls, Marianne Huguenin est l'une des mères de ce projet culturel inédit dans l'Ouest lausannois et au-delà.

La Ferme des Tilleuls n'est pas un musée. Pourquoi?

La Ville avait une volonté de créer un lieu de culture à la fois ouvert et transversal. Nous avons songé un temps à l'appeler «L'Autre Musée». Mais le mot est trop fort, trop cloisonné. Dire qu'il était «autre» ne suffisait pas. La Ferme des Tilleuls donnera la parole à toutes les expressions artistiques ainsi qu'à d'autres disciplines. Je la conçois comme un lieu de débat sur le monde, sur sa richesse

et sa complexité, avec une ouverture sur un public large, ancrée dans l'Ouest lausannois et rayonnant au-delà.



Marianne Huguenin
Présidente de la
Fondation de
La Ferme des Tilleuls

En quoi ressemble-t-elle à Renens?

Pendant longtemps, il fallait aller chercher les lieux de culture ailleurs. Il fallait à la Ville un projet à la fois ambitieux et accessible à tous. Le choix de la Ferme des Tilleuls s'est imposé, car il s'agit d'un beau bâtiment qui témoigne de l'histoire de Renens. Mais l'acheter pour en faire une institution

culturelle était un pari fou à l'époque! On nous a beaucoup dit que ça ne marcherait pas.

Comment faire pour que la population s'approprie ce lieu?

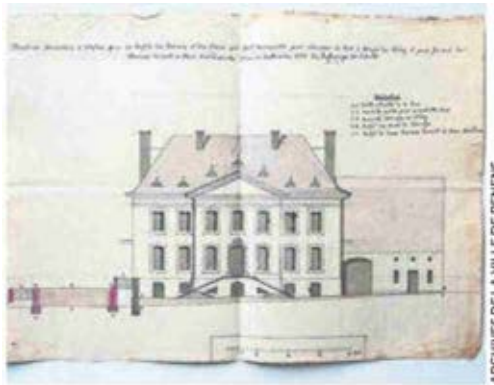
Le public populaire a les yeux aussi ouverts que les autres, mais il faudra lui montrer qu'il est invité, parfois faire le premier pas. La Fondation de la Ferme des Tilleuls a des liens avec tout le tissu associatif de Renens, le restaurant aura son rôle à jouer et la gratuité sera aussi un fort élément d'attraction. Je pense aussi au *Colossal d'art brut*, qui a la capacité de parler à tout le monde. Cette accessibilité sera aussi dans le choix des thèmes, avec toujours l'idée d'un projet de qualité et populaire.

Chloé Banerjee-Din

Les Tilleuls en cinq chapitres

Maison de maître

Propriété dès le XVI^e siècle de la famille Praroman, qui détient la seigneurie de Renens, le domaine de Pré de Broye revient à Jean-Pierre-Elie Bergier, futur conseiller d'Etat, en 1770. C'est de cette époque que date la maison de maître dans son aspect actuel.



Élévation orientale de la maison de maître, 1771. Dessin de Gabriel Delagrange.

Un toit pour les cheminots

Plusieurs propriétaires se succèdent jusqu'à la vente du site à la Compagnie des Chemins de fer du Jura-Simplon. En 1904, les CFF rachètent la maison en même temps que le réseau ferroviaire. Elle abritera des cheminots pendant de nombreuses années. C'est dès cette époque que l'activité autour de la gare de triage prend son essor, faisant de Renens une véritable cité industrielle.



Vue du domaine et du dépôt des locomotives vers 1935. Carte postale anonyme. SOURCE: ARCHIVES DE LA VILLE DE RENENS



Flyer du collectif La Louve, 2012. LA LOUVE

Un havre pour les squatters

Toujours propriété des CFF, mais désormais vide, la maison de maître est investie en 1999 par le collectif de squatters Castel Dahu. Ils font de l'endroit l'un des pôles culturels alternatifs de la région pendant une dizaine d'années. En 2008, la Commune de Renens rachète le domaine pour 1,8 million de francs et s'engage à en faire un lieu d'utilité publique. Fidèle à un engagement envers la Municipalité, Castel Dahu quitte la Ferme des Tilleuls en 2012, immédiatement remplacé par d'autres squatters qui s'y invitent par surprise.

Le Collectif de la Louve s'engage à s'en aller dès le début des travaux de rénovation de la Ferme des Tilleuls.

Un site de culture en devenir

Devisée à plus de 5 millions de francs, la rénovation de la Ferme des Tilleuls commence en 2014. En 2015, l'artiste française Danielle Jacqui fait don de son œuvre monumentale, le *Colossal d'Art brut*, à la Ville. Arrivée quelques mois plus tard par containers, il se compose de 35 tonnes de pièces d'argile peintes. Celles-ci attendent encore patiemment avant d'être assemblées. Le *Colossal d'Art brut* devrait s'élever dans le périmètre de la Ferme des Tilleuls en 2019.



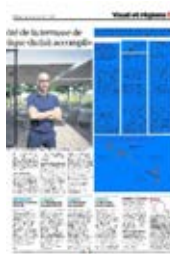
Arrivée du Colossal d'Art brut par containers, 2016. FLORIAN CELLA

Un lieu pour tous les publics

Même si des travaux doivent encore être réalisés les prochaines années, notamment sur l'annexe afin de faire renaître l'ensemble du site, la Ferme des Tilleuls témoignera dès ce week-end de son envie de s'ouvrir à tous les publics. Du jardin au café-restaurant confié à l'Association I Lake Lausanne (La Galicienne, Jetée de la Compagnie), de la cour à la Maison, lieu d'expositions, de présentations, de projections et autres événements. **C.BA.**



Le restaurant se mettra aussi au diapason des thèmes choisis.



Le renforcement du site d'UBS à Renens amorce la mutation de la cité ouvrière

Economie

D'ici à 2030, la ville accueillera plus de 2500 postes de travail, dont 1000 seront amenés par les CFF. Un dynamisme qui devra cohabiter avec son ADN populaire

L'annonce a sonné comme une revanche pour les petites villes. La semaine dernière, UBS annonçait la relocalisation de 600 emplois à Bienne, essentiellement en provenance de Zurich, mais aussi l'implantation de 100 collaborateurs à Renens. Pour le chef-lieu de l'Ouest lausannois, c'est une bonne nouvelle, même si sur le papier aucun emploi ne sera créé.

Porte-parole d'UBS, Jean-Raphaël Fontannaz indique en effet que ces postes seront transférés d'autres sites en Suisse, sans en préciser la provenance. Il rappelle néanmoins que plus des deux tiers du personnel de la banque sont situés outre-Sarine. En somme, une partie des employés concernés pourrait être des Alémaniques peu enclins à déménager en Suisse romande.

En choisissant de délaissier Zurich, la banque a fait ses comptes. Les économies espérées sont de l'ordre de 12 à 20%. Mais pourquoi jeter son dévolu sur Renens? En réalité, UBS y est implantée depuis plusieurs années déjà, sur un site qui compte actuellement plus de 300 collaborateurs. «Nous disposons de locaux fonctionnels qui peuvent accueillir davantage d'employés», signale tout d'abord Jean-



Jean-François Clément
Syndic de Renens

Raphaël Fontannaz. Une explication pragmatique qui ne l'empêche pas de relever d'autres atouts de la ville: «La région est dynamique et la présence des hautes écoles est une source intéressante de talents.» UBS compte-elle en bénéficier pour renforcer encore les effectifs de son site renenais à l'avenir? Sur le sujet, le représentant de la banque ne s'avance pas, mais il confirme qu'à l'heure actuelle une partie des surfaces de bureaux est louée à d'autres sociétés.

Développement planifié

UBS n'est pas la seule grande entreprise qui s'intéresse à l'ancienne cité ouvrière. On se souvient qu'en 2009, Orange - devenue Salt entre-temps - y avait implanté son siège, fort de plus de 500 employés. A l'avenir, l'arrivée de nouvelles entreprises et postes de travail se fera largement au rythme des nombreux quartiers qui sortiront de terre à divers endroits de la ville. D'ici à 2030, les nouvelles surfaces commerciales et de bureaux permettront d'accueillir plus de 2500 emplois, selon les estimations de la Commune (voir *infographie*).

Les CFF auront un grand rôle à jouer dans ce développement, puisqu'en 2020 ils installeront leur siège romand dans le futur quartier des Entrepôts, près de la gare, faisant migrer 1000 employés de Lausanne à Renens. L'ex-régie fédérale est également propriétaire

d'une bonne partie des terrains des futurs quartiers de Malley et de Quai Ouest, qui accueilleront eux aussi des bureaux et des commerces.

«L'arrivée de ces postes de travail est un signal qui montre que Renens est attractive», estime le syndic de la Ville, Jean-François Clément, non sans relever qu'il n'y aura pas d'impact direct sur le taux de chômage local, actuellement de 6%. En effet, les places de travail ne seront pas forcément occupées par des Renenais. Par ailleurs, le siège des CFF n'amènera pas à la commune les recettes fiscales d'une entreprise classique. «Il y aura un effet important sur la dynamique locale, se réjouit le syndic, car ces employés consommeront à Renens, ce qui développera l'artisanat et le commerce.»

Quant à savoir quelles activités se développeront dans les futurs quartiers, ce sont les propriétaires, comme les CFF, qui en décideront: «Nous tâcherons d'être partenaires dans cette réflexion», espère l'édile. Pour lui, il s'agira de veiller à ce que les commerces et les services qui s'installeront viennent compléter, et non concurrencer l'offre locale existante.

Renens se développe, mais n'affiche pas d'ambitions démesurées, au risque de pousser dehors certains habitants et entreprises du cru: «Une partie de la population de Renens a des revenus modestes. Les logements, les activités et les infrastructures futures doivent être respectueux de l'ADN de cette ville», estime Jean-François Clément.

Chloé Banerjee-Din





Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 27'798
Parution: 6x/semaine

Page: 18
Surface: 97'768 mm²

Ordre: 1094419
N° de thème: 862.021

Référence: 65779619
Coupage Page: 1/3

Lausanne et région



La gare de Renens aura un nouveau visage à l'horizon 2020, avec notamment la construction de deux Immeubles dont la mise à l'enquête démarre samedi. PHOTO: CFF



Les CFF dévoilent le nouveau visage du quartier de la gare de Renens

Chloé Banerjee-Din

Urbanisme Mis à l'enquête dès samedi, deux bâtiments redessineront le centre-ville au terme d'un vaste chantier d'infrastructures

Les Renanais ont eu droit à un petit voyage dans le futur, mardi soir. Lors d'une séance d'information publique, les CFF leur ont présenté le visage qu'aura leur gare d'ici à 2022. Dès ce samedi, la division Immobilier de l'ex-régie fédérale mettra en effet à l'enquête deux bâtiments qui s'insèrent dans un chantier d'infrastructures bien plus vaste. Au programme: rénovation du bâtiment de la gare, prolongement et couverture des quais ou encore construction d'une passerelle végétalisée enjambant l'axe ferroviaire.

«Ces projets vont doter Renens d'une nouvelle centralité, s'est réjouie Tinetta Maystre, municipale en charge de l'Urbanisme. Ils mettent l'accent sur ce site de la gare, qui jusque-là coupait la commune en deux.» C'est en effet un nouveau petit centre-ville que dévoilent les montages photographiques présentés par les CFF. Désignés sous le label «Quai Ouest», les deux immeubles qui entoureront la gare feront chacun sept étages, avec au rez des commerces et des restaurants, sur les deux premiers étages, des bureaux et, sur cinq ni-

veaux, un total de 187 logements.

Un quartier de jeunes

Le public n'a pas manqué de le remarquer: la majorité des appartements seront des deux-pièces et demie ou des studios.

Que reste-t-il aux familles? «Le quartier se veut connecté à une clientèle plutôt jeune, par exemple des couples sans enfants, des doctorants ou des jeunes qui occupent leur premier emploi, mais il y aura aussi des appartements plus grands pour les familles», explique Fabian Wengeler, chef de projets au sein de la division Immobilier des CFF. Il précise toutefois que le futur quartier du Simplon, autre projet des CFF situé non loin de là, le long des voies, mettra, lui, davantage l'accent sur les appartements entre trois et cinq pièces. Au niveau du prix des loyers, «Quai Ouest» sera en adéquation avec l'offre du marché local, avec des logements au «standard moyen», assure Fabian Wengeler, mais aucun logement subventionné n'est prévu.

Si ces projets peuvent aller de l'avant, c'est qu'une étape importante a été franchie en novembre dernier. Le Tribunal fédéral a en effet définitivement rejeté une opposition déposée en 2013 par le détenteur d'un droit de superficie sur un terrain situé à l'ouest du bâtiment de la gare, là où doit se construire l'un des deux immeubles. Si la mise à l'enquête se déroule sans anicroche, ce premier bâtiment devrait être mis en chantier par les CFF dès 2018 et ouvrirait ses portes

en 2020. La rénovation de la gare, elle, s'étalera entre 2019 et 2020, suivie de la construction du deuxième immeuble, entre 2020 et 2022.

La passerelle végétalisée, elle aussi bloquée par cette opposition, connaîtra quant à elle son premier coup de pioche cet automne, annonce Tinetta

«Ces projets vont doter Renens d'une nouvelle centralité»

Tinetta Maystre Municipale en charge de l'Urbanisme

Maystre. Quand sera-t-elle achevée? Sur ce point, la municipale réserve sa réponse. Tout dépendra de l'arrivée du tram T1, au nord des voies CFF, lui aussi bloqué par des recours, car l'infrastructure de la passerelle y est directement connectée.

La desserte en question

Mardi, le public n'a pas manqué l'occasion de demander aux CFF s'ils prévoyaient de renforcer la desserte de la quatrième ville du canton à l'issue de ce vaste chantier. «Le but des travaux Léman 2030 (*lire ci-contre*) qui ont lieu actuellement à Renens et à Lausanne est de développer l'offre, et de passer notamment à la cadence au quart d'heure dans le RER vaudois autour du nœud de Renens», répond Simon Wagnières, responsable régional de la division Voyageurs des CFF. La gare



va-t-elle voir s'arrêter des trains grandes lignes ou rester une gare RER? «Les quais seront allongés et offriront donc la possibilité d'arrêter des trains plus longs, mais il n'y en aura pas de manière systématique et cadencée à Renens avant la fin du chantier de la gare de Lausanne, qui contraint les développements d'offre», explique Simon Wagnières. Le volume de desserte de la gare de Renens ne devrait ainsi pas évoluer significativement avant 2025: «C'est une question qui est actuellement entre les mains de l'Office fédéral des transports pour la définition de l'offre à long terme», conclut-il.

Travaux à venir

2014-2020 Chantier de la 4e voie entre Lausanne et Renens permettant une cadence au quart d'heure pour le RER Cully-Cossonay.

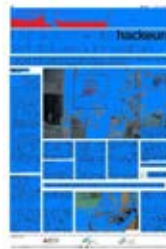
2015-2020 Elargissement, prolongement, rehaussement et couverture des quais de la gare de Renens.

Dès l'automne 2017 Chantier de la passerelle végétalisée «Rayon Vert», piloté par la Commune de Renens.

2018-2020 Construction du saut-de-mouton entre la halte Prilly-Malley et Renens.

2018-2022 Construction du quartier «Quai Ouest».

2019-2020 Chantier de rénovation de la gare (bâtiment voyageurs).



La philosophie des **hackeurs** sert de base à l'innovation

Le partage du développement technique s'impose en modèle de créativité à Renens. UniverCité et le FabLab accompagnent des projets étonnants



Hackuarium (à g.) se concentre sur les sciences de la vie. En haut, le Makerspace, un atelier collaboratif. En bas, la carte de la Health Valley, présentée par Christophe Rouiller, administrateur d'UniverCité.



Philippe Maspoli Textes
Florian Cella Photos

Des appareils de recherche, souvent récupérés auprès d'entreprises, créent une atmosphère de laboratoire d'inventeur dans l'immeuble autrefois occupé par les Imprimeries Réunies Lausanne (IRL), à Renens. Cacib SA, une société détenue à 60% par la Ville, a racheté l'ancien royaume de l'encre et du papier, abandonné par l'entreprise tombée en faillite en 2015. Il accueille aujourd'hui des chercheurs, des inventeurs et des entrepreneurs en plein décollage. Ils sont des dizaines à fréquenter les 2500 m² de l'espace communautaire UniverCité, créé sur l'impulsion de la Fondation Inartis.

«Nous avons un rôle démocratique dans le domaine de la biologie et des sciences de la vie», affirme avec conviction Gustavo Santamaria, *lab manager* de l'Hackuarium, un des domaines d'activité chapeautés par UniverCité. C'est le nom d'une association à but non lucratif, fondée par des chercheurs de l'EPFL. Elle met à disposition des appareils de laboratoire recyclés et adaptés qui ne se trouvent en principe qu'à l'intérieur des grandes sociétés pharmaceutiques.

La sonorité du mot «Hackuarium» fait songer au monde vivant aquatique. Mais il comprend aussi le terme «hacker», communément associé à des geeks qui révèlent au grand public les failles des systèmes d'exploitation des ordinateurs et des smartphones. En réalité, le *hacking* est une philosophie technologique: «Être hacker, c'est d'abord une manière de penser fondée sur la contribution», explique Christophe Rouiller, administrateur d'UniverCité. «Tout ce qui est développé doit être ouvert. Hackuarium, c'est un «bio hackerspace» où les connaissances et compétences nécessaires aux projets de recherches sont partagées». Des chercheurs ont ainsi accès à des outils qui, dans l'univers économique biotechnologique, coûtent des centaines de milliers de francs. «C'est la science ouverte à tout le monde. On peut parler de science citoyenne», souligne Rachel Aronoff, coprésidente d'Hackuarium.

Bioréacteur et robot

Des réalisations concrètes sortent de ce laboratoire alternatif. Par exemple un concept d'encre biologique qui permet de bannir la pollution des produits souvent utilisés dans les livres et les journaux. Ou encore un bioréacteur servant à analyser les liquides, au coût fortement réduit, destiné à une utilisation dans les pays en voie de développement. Sans oublier le robot du projet Octanis, développé en collaboration avec l'EPFL, qui explore les glaces polaires en employant des énergies renouvelables.

Afin de construire et de fabriquer ces appareils novateurs, un atelier est nécessaire. UniverCité abrite le Makerspace, ouvert à toutes les compétences. Par exemple celles de Marie Udry, initiatrice du projet «Les mots en partage». Elle y découpe, en carton, du matériel d'apprentissage du français et de la vie en Suisse destiné aux migrants accueillis dans des familles. Une partie des mots illustrés et des jeux iront au Cambodge. Elle a trouvé au Makerspace l'outillage et l'environnement indispensables à la mise en œuvre de son initiative: «Cet endroit permet de se réapproprier des outils qui n'étaient accessibles qu'à des entreprises. C'est un lieu fantastique où j'ai pu m'appuyer sur les compétences d'un chef d'atelier qui connaît tout», commente-t-elle. Était-il impraticable pour elle de travailler chez elle ou de collaborer avec des entreprises? «Produire seule, c'était impossible. Donner à faire aurait été trop cher. J'ai même fabriqué un outil. Ici, on peut adapter les outils aux besoins», raconte-t-elle.

Enorme atelier

Le Makerspace est équipé de machines destinées à travailler le bois et le métal ainsi que d'imprimantes 3D. «C'est un énorme atelier à disposition des entrepreneurs comme du grand public», résume Christophe Rouiller. «N'importe qui peut y arriver avec une idée pour développer un prototype», ajoute-t-il. Un chef d'atelier guide le bricoleur, l'inventeur ou l'entrepreneur en herbe vers les outils ou les personnes qui peuvent lui apporter leur contribution grâce à leurs compétences. Le Makerspace n'est pas un lieu où

«on donne à faire» son projet: chaque initiateur est aussi un réalisateur, dans un esprit d'échange de savoirs.

Un informaticien, qui n'y connaissait rien en mécanique, a ainsi mis au point un système doté d'une intelligence artificielle lui permettant de détecter la couleur des fraises mûres. Au fil des mois est né un appareil équipé d'un bras articulé testé dans les cultures espagnoles. Tout semble possible en ce lieu financé par des cotisations, par exemple 50 fr. par journée isolée ou un abonnement de 1200 fr. par an destiné aux assidus.

UniverCité, c'est aussi un espace de *coworking* technologique où se retrouvent des indépendants et des petites entreprises. Et un lieu ouvert sur le monde, où la société Be Curious se présente en «outil de production digitale au service des entrepreneurs et des innovateurs».

Dans le secteur de la santé, un millier d'entreprises romandes représentant 25 000 emplois y mettent en valeur leurs compétences dans le cadre de la Health Valley. UniverCité accueille également actuellement la 2e édition de MassChallenge Suisse, un concours international qui sert d'accélérateur aux 70 start-up participantes, venues du monde entier.

Une nouveauté a été introduite cet été. Le programme «Adopt a start-up» invite les habitants à accueillir des entrepreneurs. Entre 30 et 40 participants sont ainsi logés chez l'habitant. «Nous voulons encore faire progresser les synergies entre tous ces programmes chapeautés par la Fondation Inartis. L'objectif est de consolider cette communauté composée de personnes qui créent de la valeur, ensemble», conclut Juliette Lemaigen, responsable des opérations de la Fondation Inartis. Un tel écosystème contribue à ce que la Suisse reste, à l'avenir, dans le peloton de tête mondial de l'innovation.

Demain: Le Val Müstair renoue avec son passé pour s'inventer un avenir.

Retrouvez tous les articles de «Demain la Suisse» sur
dls.24heures.ch



FabLab, le laboratoire citoyen où tout, ou presque, se fabrique

● Il existe un millier de FabLabs dans le monde, et quinze en Suisse. Parmi eux, le FabLab Renens, indépendant d'UniverCité mais voisin et ouvert aux collaborations. Richard Timsit, informaticien retraité de l'EPFL et l'un des responsables bénévoles de ce laboratoire citoyen organisé en association à but non lucratif, passe bon nombre d'heures estivales au pavillon du FabLab à Bex & Arts. L'exposition triennale de sculptures du Chablais se concentre sur le thème de l'énergie qui est aussi «transmission des savoirs, des

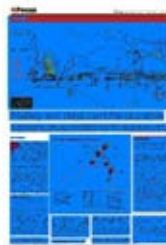
connaissances et des tours de main». C'est à quelques mots près la définition du FabLab transmise par Richard Timsit: «Un modèle de partage des savoirs et des savoir-faire.» L'ouverture technologique, base de la philosophie des hackers, inspire le mouvement. Concrètement, le FabLab permet au concepteur qui s'y présente de réaliser son projet au moyen de technologies numériques.

L'imprimante 3D en est devenue l'icône. Tout est possible. Un foyer pour malvoyants a ainsi fabriqué en 3D les

plans de ses bâtiments en construction dans les hauts de Lausanne. Le but est de permettre aux pensionnaires de découvrir leur futur lieu d'habitation, de la route à leur chambre, à l'aide d'un dispositif électronique qui communique les noms des occupants. Un langage s'est ainsi développé. Comme le relève Richard Timsit, «un FabLab est un dispositif sociétal qui permet de faire quelque chose que l'industrie ne fait pas. C'est un marché de niche.»



Richard Timsit et son imprimante 3D à Bex & Arts. CHANTAL DERVEY



Malley est déjà certifié durable

Le plan de quartier Malley-Gazomètre sera labellisé Site 2000 watts ce samedi. Le titre souligne des promesses énergétiques élevées et ne sera renouvelé que si elles sont tenues

Romarc Haddou

Prilly et Renens organisent, ce samedi, la Fête de l'Énergie sur le site de Malley-Gare. A cette occasion, les deux communes se verront remettre le label Cité de l'énergie tandis que le plan de quartier Malley-Gazomètre obtiendra le label Site 2000 watts. Une certification que Malley-Gare avait déjà reçue en 2015. Pas forcément simple à apprivoiser, ce titre distingue les quartiers ayant une gestion durable de l'énergie et valorise autant les ambitions de base que leur concrétisation dans le temps.

Que récompense le label Site 2000 watts?

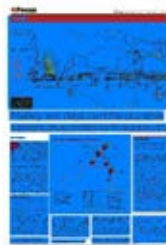
Les quartiers sont évalués sur les plans quantitatif et qualitatif. Pour le premier aspect, il est question d'un objectif au sens large, prenant en compte l'écobilan de la construction, l'énergie nécessaire pour l'exploitation et la mobilité induite par le futur quartier. Le second est un catalogue de mesures non quantifiables

comme la présence de chemin piétonnier ou la mixité d'affectation des locaux. «A Malley-Gazomètre, l'excellente accessibilité du site par les transports en commun nous a par exemple rapporté des points, tout comme le fait que les rez-de-chaussée soient ouverts et participent à l'animation du quartier», illustre Nicolas Wisnia, chef de projet Malley pour Prilly et Renens.

Ce label est-il éternel?

Non, et c'est l'une de ses spécificités. «Il est possible d'être Site 2000 watts en développement (comme pour Malley-Gazomètre) puis en construction et finalement en exploitation, explique Jérôme Attinger, de la coordination générale du programme SuisseEnergie en Suisse romande. Jusqu'à l'exploitation, le label doit être renouvelé tous les deux ans, ensuite il le sera tous les quatre ans.»

Ce suivi doit permettre de vérifier que les volontés de départ sont bel et bien concrétisées. «Ce certificat, c'est une ambition. Sans lui, nous n'aurions



aucune garantie que le développement corresponde à ce qui a été amorcé, souligne Nicolas Wisnia. Ce monitoring tout au long du projet implique un vrai engagement de la part du propriétaire, en l'occurrence la Ville de Lausanne.» Une manière d'accompagner la naissance du quartier puis sa vie, en s'assurant qu'il n'égratigne pas ses promesses énergétiques.

Quelles conséquences pour le chantier?

Le respect du label implique de définir certains objectifs en amont. Cette réflexion porte sur les espaces publics et sur les bâtiments. A Malley-Gazomètre, ces derniers respecteront par exemple les plus hauts standards énergétiques, soit le cahier technique SIA 2040 et le label Minergie-P-ECO. «Il s'agit de savoir comment construire des bâtiments compatibles avec une société à 2000 watts et la Stratégie énergétique 2050», résume Francine Wegmueller qui assume la direction romande du projet Sites 2000 watts. A noter que cette dernière se tient à disposition des communes et des investisseurs pour d'éventuelles séances d'information sur le sujet.

Le fait que Malley-Gazomètre soit pollué pose-t-il problème?

La friche industrielle contient en effet des produits chimiques, comme du benzène ou de l'arsenic, dé-

passant très largement les limites autorisées. Cela ne pose pourtant pas de problème pour l'obtention du label.

«Le cadre légal est très strict et nous ne pouvons pas construire si le site n'est pas dépollué. La procédure d'obtention du permis de construire est par conséquent un moyen de s'assurer que le terrain sera assaini correctement», rassure Nicolas Wisnia.

Pourquoi Malley-Viaduc n'est-il pas labellisé?

Contrairement à Malley-Gare et Malley-Gazomètre, le troisième plan de quartier n'est pas certifié.

Pourtant l'ambition est la même pour l'ultime pièce du puzzle. «Nous n'avons pas reçu le courrier d'engagement des propriétaires sur ce point mais c'est désormais chose faite», indique le chef de projet.

Alors que le site du Gazomètre appartient à la Ville de Lausanne, Viaduc est entre les mains de groupes privés. «Il a donc fallu discuter un peu plus mais l'ambition est la même», insiste Nicolas Wisnia. A terme, le but est de labelliser l'ensemble du site de Malley.

Seul le centre sportif ne pourra pas être inclus puisque la méthode n'évalue pas encore ce type de structures.

Déchiffrage

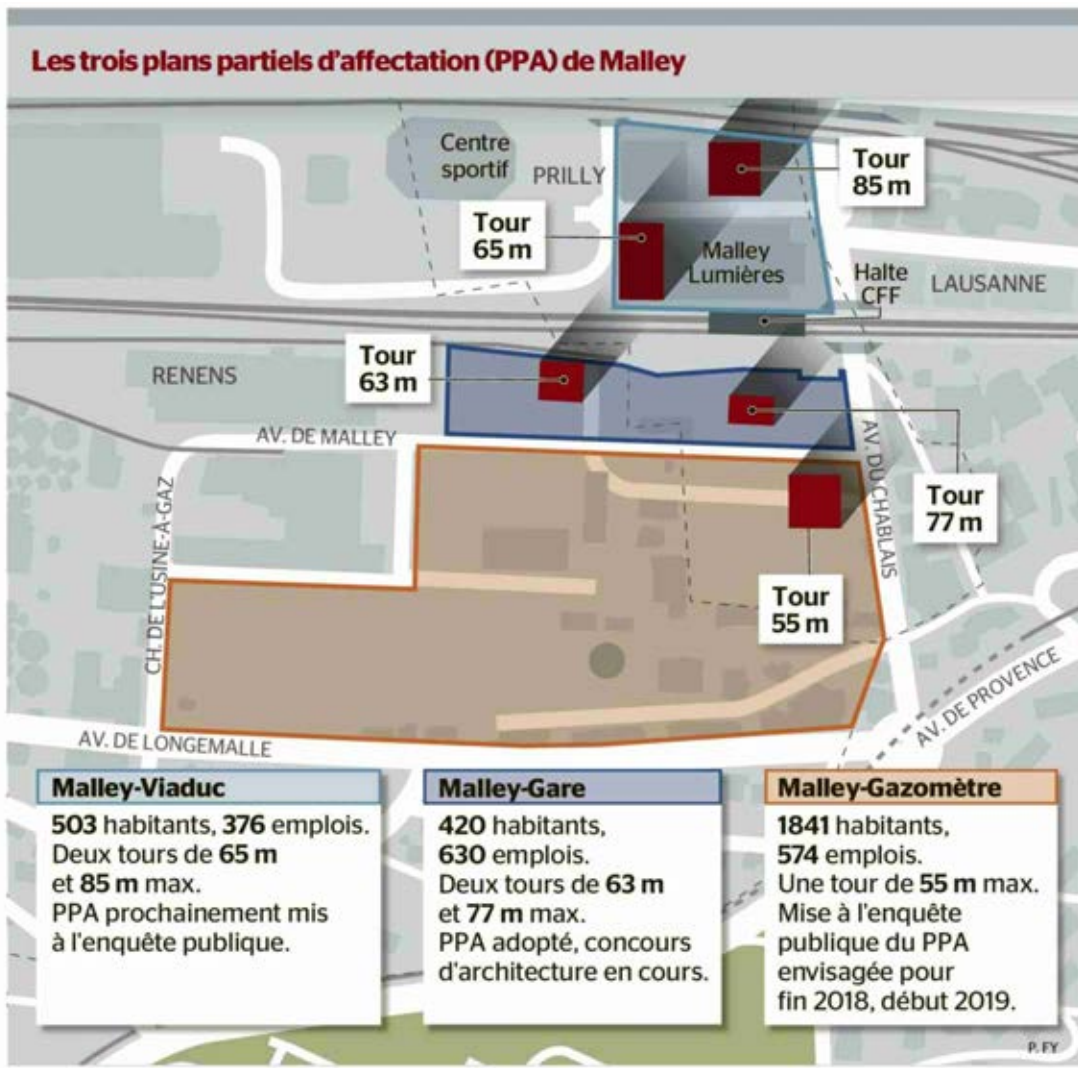
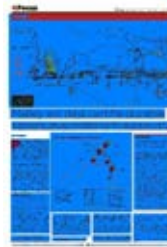
D'autres labels mais pas de concurrent

Il est parfois difficile de s'y retrouver au milieu de certifications nombreuses et peu concrètes en matière de développement durable. «Il y a une profusion mais le positionnement de chacun des labels diffère, précise Jérôme Attinger. Certains sont axés sur les espaces verts, d'autres sur les déchets... Le label Site 2000 watts se concentre vraiment sur le volet énergétique.» Il n'est pas lié au label Cité de l'énergie, qui renvoie à une stratégie globale au sein des communes certifiées. C'est plutôt un outil à disposition de ces dernières

pour un ou plusieurs quartiers.

En fait, il n'existe pas vraiment de concurrent sur le créneau occupé par le label Site 2000 watts. En partie parce qu'il est propriété de l'Office fédéral de l'énergie qui en «délègue» la gestion à l'Association Cité de l'énergie. «Nous valorisons par contre d'autres labels comme Minergie (énergie des bâtiments), SNBS (développement durable des bâtiments), DGNB (label allemand pour des bâtiments «durables et écologiques») ou encore Leed (un label international), liste Francine Wegmueller. Ces labels attestent du respect de certains standards et fournissent donc des points pour notre évaluation.»

Un autre label existe tout de même à l'échelle du quartier, à savoir One Planet Living (OPL) lancé par le WWF, mais il englobe des aspects plus larges que le simple volet énergétique. **R.H.**





Lausanne et région

Le saut-de-mouton de Malley s'apprête à voir le jour



Le saut-de-mouton s'étendra le long de la plaine de Malley. A gauche, la paroi de chantier qui doit isoler les travaux de l'exploitation ferroviaire. DR



Infrastructures Même si le calendrier des travaux a été revu, les chantiers s'intensifient pour redessiner le nœud ferroviaire de Lausanne

Après le début des travaux à l'est de la gare de Renens et dans la tranchée du Languedoc à Lausanne, le tronçon ferroviaire entre les deux villes est désormais en chantier dans sa quasi-totalité. Lundi, les CFF ont annoncé que les «travaux préparatoires» ont commencé pour le saut-de-mouton. Pour l'instant, l'opération consiste à ériger une paroi provisoire d'une hauteur de 13,5 mètres sur un kilomètre le long de la plaine de Malley. Elle doit servir de mur étanche entre le chantier à venir et l'exploitation ferroviaire. La construction du saut-de-mouton démarrera en novembre 2018, selon le planning.

Cet ouvrage est un viaduc de 1,2 kilomètre qui doit s'étendre de la halte Prilly-Malley jusqu'à l'entrée de la gare de Renens. Le pont enjambra deux voies afin de permettre aux trains de se croiser en passant l'un par dessus l'autre. Le dispositif est censé résoudre les conflits d'horaires. Il s'agit de l'une des pièces maîtresses du programme ferroviaire Léman 2030.

Pour rappel, ce programme a doublé la capacité des trains entre Lausanne et Genève. Le but à terme est de pouvoir absorber 100 000 voyageurs. Un objectif

qui nécessite, notamment, la refonte complète du nœud ferroviaire de Lausanne avec la modernisation des gares et la construction d'une quatrième voie. Le Réseau Express Régional vaudois (RER Vaud) bénéficiera aussi de ces transformations. Sa cadence pourra alors passer au quart d'heure.

Une facture de 112 millions

«Le saut-de-mouton a reçu de l'Office fédéral des transports une décision d'approbation des plans en janvier 2015», explique Donatella Del Vecchio de la communication des CFF. Dans la foulée, en 2016, la Confédération a libéré les fonds financiers pour la réalisation de ce viaduc dans le cadre du programme «Futur développement de l'infrastructure ferroviaire». Le coût du saut-de-mouton est estimé à 112 millions francs.

La mise en service de cet ouvrage était initialement espérée en 2018. Désormais les CFF indiquent que l'objectif est plutôt fin 2021. Ce qui laisse planer un doute sur introduction prévue en 2020 de la cadence au quart d'heure du RER Vaud entre Cully et La Sarraz.

Dans ce vaste programme qu'est Léman 2030, où toutes les pièces sont liées entre elles, cela n'augure rien de bon pour les délais concernant la modernisation de la gare de Lausanne. Pour l'instant, la fin de ce chantier est annoncée en 2025. **R.B.**



Renens va devoir augmenter sa dette

Finances

**Le budget 2018 de la Ville
annonce un déficit de près
de 7 millions de francs.**

**La Commune pourrait
devoir emprunter jusqu'à
25 millions pour ses projets**

Présentées par la Municipalité de Renens lundi, les prévisions financières de la Ville pour 2018 sont maussades. Le budget 2018 s'annonce déficitaire à hauteur de près de 7 millions de francs, un chiffre ramené à 5,4 millions après prélèvement au fonds de réserve. Ce tableau ressemble largement à celui présenté pour le budget 2017, qui tablait déjà sur un déficit d'un peu plus de 6 millions de francs.

Autre sujet de préoccupation, la marge d'autofinancement s'inscrit en baisse par rapport au budget précédent, passant de 1,2 million de francs, un niveau déjà faible, à 527 100 francs. Ce montant ne permettra de couvrir qu'une petite part des investissements prévus en 2018, qui se montent à un peu plus de 26 millions de francs. Parmi les grands projets à financer l'année prochaine figurent notamment l'agrandissement du Collège du Léman pour 7,8 millions de francs et la rénovation de la Grange de Florissant pour 2 millions de francs. «Oui, nous allons augmenter notre dette, mais nous aurons contribué à améliorer la qualité de vie de nos administrés sur plusieurs plans», justifie le syndic, Jean-François Clément, tout en rappelant que

certains investissements prévus sont inévitables.

«Comme d'autres villes, nous pourrions être amenés à proposer une hausse d'impôts»

J.-F. Clément Syndic

Du côté de la gestion du ménage communal, les charges s'inscrivent en hausse par rapport au budget 2017, passant de 113,5 millions à 120,2 millions de francs. Comme l'an passé, la Municipalité assure avoir contenu au strict nécessaire les dépenses qui sont sous son contrôle. Celles-ci augmentent malgré tout en raison de l'ouverture d'une unité scolaire et du loyer des locaux provisoires de la crèche le Tournesol. L'augmentation de la facture de la Police de l'Ouest lausannois pousse également les charges à la hausse.

Du côté des revenus, il est prévu que l'impôt sur les personnes physiques ne progresse que faiblement, une tendance qui s'observe depuis 2015 déjà. Quant à l'impôt sur les personnes morales, il est annoncé stable. Le budget 2018 affiche tout de même des revenus en hausse, passant à 114,8 millions de francs, contre 109 millions pour 2017.

Le taux d'imposition de la Ville vient d'être maintenu à 78,5% pour 2018. Mais les choses pourraient évoluer dès l'année suivante: «Renens est en phase de développement, et comme d'autres villes, nous pourrions être amenés à proposer une hausse d'impôts», glisse Jean-François Clément.

C.BA.



Genève

Le Courrier Genève / Syndicom
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine

Page: 19
Surface: 233'192 mm²

Ordre: 1094419
N° de thème: 862.021

Référence: 67642765
Coupure Page: 1/8



Vernissage de l'exposition «ECAL Diplômes 2015». ECAL/YOUNÈS KLOUCHE



GO WEST

Une décennie après le déménagement de l'ECAL à Renens, c'est tout l'Ouest lausannois qui a changé. Reportage

SAMUEL SCHELLENBERG

Renouveau ▶ Il y a dix ans, l'ECAL Ecole cantonale d'art de Lausanne, vivait sa première rentrée dans son nouvel écrin: l'ancienne usine de bas Iril, à Renens, transformée de fond en comble par l'architecte Bernard Tschumi. Ecartelée entre un siège historique à l'Elysée et des locaux à Bussigny, l'école était dispersée et à l'étroit. Sous l'impulsion de son ancien directeur Pierre Keller, elle a osé quitter la capitale vaudoise.

A Renens, il y a un avant et un après 2007: le déménagement a largement chamboulé une ville qui n'attendait que ça. A la recherche d'un futur possible, en plein deuil de son passé industriel, elle a décidé de tirer profit de la présence d'une haute école prestigieuse. Histoire de redorer son image en l'associant à l'institution, et pour jouer la carte d'une ville désormais tournée vers la créativité: «Renens, ville de design», entend-on dire désormais. Reportage en quatre étapes, au cœur de l'Ouest lausannois en pleine mutation.

1 ECAL, 14h

Ça fleure bon le poisson. Normal, c'est vendredi et l'animal est au menu de la cantine de l'ECAL. On la frôle pour entrer dans l'élégant bâtiment, dont la taille colossale palie aisément les carences de l'aération – à peine un peu plus loin, les effluves du midi ne sont qu'un lointain souvenir. Un peu comme le passé industriel de la maison, en somme, fleuron industriel renanais jusqu'à la délocalisation fatale de 2002.

Après la transformation en profondeur opérée par Tschumi, les lieux semblent comme neufs, même à dix ans des travaux. Seuls quelques sols recouverts de vieux carreaux, dans les cages d'escalier, trahissent encore une histoire qui remonte au milieu du XX^e siècle.

Nous avons rendez-vous avec Selim Atakurt, responsable de la communication de l'ECAL. Histoire de combler une lacune: celle de n'avoir jamais visité l'école dans son entier, au-delà de quelques incursions ciblées, par exemple à l'auditoire Ikea ou à l'espace d'exposition Elac. C'est d'ailleurs par ce dernier que nous débutons la ronde, une bonne entrée en matière puisque qu'on y accroche actuellement un florilège de tout ce qui s'est fait à l'école cette dernière décennie – vernissage prévu le 6 décembre.

Dans le parcours, les arts visuels ouvrent le bal, tout en étant plutôt minoritaires. Un peu à l'image de leur position au sein de l'école, que Pierre Keller avait solidement orientée vers le design – il était disposé, un temps, à laisser les arts à la HEAD de Genève, pour autant qu'elle lui cède le design. La scénographie est très soignée, avec de belles réussites en communication visuelle, photographie et moult produits imaginés pour des grandes marques, entre skateboard, snowboard, mobilier ou articles de luxe.

Contrairement à d'autres hautes écoles qui se vident le vendredi, l'ECAL est plutôt pleine: une bonne partie de ses 600 étudiants sont sur place. Alors qu'au début des années 2000 les éca-

liens étaient réputés pour leur apparence aussi indéfinissable qu'immédiatement reconnaissable, les choses ont passablement changé: le look arty s'est globalisé, avec casquettes à visière, pulls amples, bombers et pantalons courts sur baskets blanches désormais de rigueur à Londres, Genève ou Lausanne (pardon, Renens).

On vérifie la chose au sous-sol, où de nombreux étudiants s'affairent autour de maquettes, passage obligé pour les designers et artistes, explique Selim Atakurt. «Là, ils en sont encore à des prototypes, mais pour leurs travaux de diplôme, ils produiront pour la plupart des objets finis.» On parle surtout anglais, et les traits sont souvent asiatiques: les masters en design et le MAS «luxe» attirent beaucoup d'étudiants étrangers.

Plus haut dans la bâtisse, Hanna Rochereau, étudiante d'arts visuels en troisième année bachelor, nous montre les sphères blanches recouvertes de chaux qu'elle vient de terminer. «J'ai travaillé sur des fragments d'architecture, en l'occurrence grecque.» Elle pratique «de la sculpture et de l'installation, mais pas de peinture».

Cette dernière précision n'est pas superflue, la filière picturale lausannoise étant célèbre, avec des enseignants comme Francis Baudevin ou Philippe Decrauzat – la veine est abstraite, tendance Néo-Géo et post-Op art. La jeune Française fera certainement un master après son bachelor, «mais sans doute pas en Suisse.» Pas loin, Emeline Herrera râpe l'excès de mousse expansive appliquée sur les pieds allongés de quelques chaises de bois.

On parle anglais, et les traits sont souvent asiatiques: les masters de design attirent beaucoup

Genève

Le Courrier Genève / Syndicom
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine

Page: 19
Surface: 233'192 mm²

Ordre: 1094419
N° de thème: 862.021

Référence: 67642765
Coupure Page: 6/8



Catherine Monney et Fabrice Gygi, lors du vernissage de l'exposition du second, à Locus Solus.
VIRGINIE OTTH

Une commune «dynamisée»

Renens ► L'arrivée de l'ECAL a totalement chamboulé la politique culturelle de la ville.

Renens, ville de design et d'innovation. Ce label que revendique désormais la principale commune de l'Ouest lausannois est intimement lié à la venue de l'ECAL en 2007. A l'époque, Renens a la gueule de bois: avec ses 20 000 habitants, pour moitié étrangers issus d'une certaine de pays, la ville industrielle a perdu la plupart de ses fleurons.

Dont la fabrique de bas Iril, que la famille Nussbaumer a délocalisée en Pologne. «C'était important pour Renens que ce bâtiment ne se transforme pas simplement en logements, la municipalité tenait à un projet qui puisse dynamiser la commune», explique la conseillère municipale Myriam Romano-Malagrifa. En place depuis 2006, la sociologue,

également députée PS au Grand Conseil vaudois, a suivi tout le déménagement.

«Le fait de se trouver au cœur d'une zone industrielle était très intéressant pour l'école», commente Alexis Georgacopoulos, directeur de l'ECAL. A l'époque, il pilotait le département de design industriel: c'est son prédécesseur Pierre Keller qui a orchestré le déménagement. De l'inénarrable trublion, qui a inscrit l'école sur la carte mondiale des établissements qui comptent, on dit qu'il était quelque peu méprisant envers Renens. Peut-être un réflexe lié à son positionnement à droite, alors que la Ville de Renens était – et demeure – marquée à la gauche de la gauche: la syndique de l'époque, Marianne Huguenin, était popiste. Si elle ne confirme pas le dédain kellerien, Myriam Romano-Malagrifa n'en estime pas moins qu'«il a fallu

un moment pour nous apprivoiser les uns les autres».

Côté municipalité, l'arrivée de l'ECAL a très vite permis de «mettre en place des projets culturels qui étaient peut-être plus difficiles à faire passer avant, estime Michelle Dedelley, cheffe du Service culturel de Renens. La présence de l'école a légitimé l'importance de prendre certains risques en terme d'une programmation moins consensuelle; ou de mettre en valeur le design sans qu'il soit considéré comme une discipline élitaire.»

Un exemple? «En 2009, nous avons déposé un rapport de politique culturelle, le premier de Renens. Un des objectifs que je proposais était de créer une collection de design, ce qui a été refusé, alors qu'aujourd'hui Renens se profile clairement en 'ville du design'. Il a d'abord fallu montrer que cette disci-

LE COURRIER

Genève

Le Courrier Genève / Syndicom
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse jour./hebdo.
Tirage: 7'396
Parution: 5x/semaine



Page: 19
Surface: 233'192 mm²

Ordre: 1094419
N° de thème: 862.021
Référence: 67642765
Couverture Page: 7/8

plaine n'est pas en soi élitaire, que les professeurs qui l'enseignent sont par exemple des créateurs de mobilier, quelque chose que tout le monde utilise.» Le message est passé, estime Michelle Dedelley. «Avec sa politique très à gauche, Renens soutenait beaucoup la culture populaire – ce qu'elle continue d'ailleurs à faire. L'ECAL a ouvert la porte à une plus grande diversité dans les propositions culturelles, alors qu'avant, elles se limitaient souvent à du divertissement et de l'animation.»

Après 2007, Renens a très vite proposé des collaborations à l'ECAL, qui se sont peu à peu mises en place, se souvient Michelle Dedelley. Désormais, la Ville projette chaque année une sélection de films produits à l'école – «un rendez-vous de plus en plus suivi». Et Renens a mis sur pied un prix d'encouragement pour deux étudiant-e-s, avec la possibilité de faire une exposition dans un lieu de leur choix, qui pourrait être la Ferme des Tilleuls dès l'année prochaine. Fraîchement inaugurée après un rachat et une rénovation par la Ville, la belle demeure est destinée à accueillir expositions, concerts ou résidences d'artistes.

«L'ECAL a ouvert la porte à une plus

Entente excellente

Interview ▶ Directeur de l'ECAL depuis juillet 2011, Alexis Georgacopoulos évoque déménagement et rapports avec Renens.

Quels souvenirs du déménagement?
Alexis Georgacopoulos: Le changement était radical. Au début, on

grande diversité culturelle à Renens» Michelle Dedelley

L'ECAL, de son côté, s'ouvre à Renens en proposant des expositions à l'Elac, de même que de nombreuses conférences publiques. Car au-delà des stars du design qui intéressent surtout étudiants et spécialistes, l'école invite régulièrement des réalisateurs connus, ou des personnalités comme Nathalie Baye et Michel Houellebecq. Et c'est dans les murs de l'ECAL qu'ont été lancés les Ateliers de Renens, collaboration Ville-école aujourd'hui transférée dans les locaux des anciennes imprimeries IRI. «C'est bien de favoriser l'implantation de hautes écoles, mais il faut que celles et ceux qui en sortent aient accès au marché de l'emploi, note Myriam Romano-Malagrifa. Il nous semblait donc important de pouvoir offrir des lieux de travail pour les diplômés de l'ECAL, à coût abordable.»

Sur quelque 10 000 m², les espaces accueillent designers et startups. La Ville de Renens n'a par contre aucun atelier à mettre à disposition de ses plasticiens. «Ce n'est pas facile de trouver des espaces, les friches n'existent plus, même ici», regrette

pensait devoir utiliser des trottoirs pour nous déplacer dans le bâtiment, tellement c'était grand. Aujourd'hui, on s'y est habitué.

Il faut dire que l'école s'est bien remplie, depuis. Est-elle pleine?

Non, il nous reste une marge de manœuvre. Par ailleurs, le bâtiment permet une grande flexibilité: nous pouvons compartimenter les espaces, ou au contraire les ouvrir – les besoins d'il y a dix ans ne sont pas forcément ceux d'aujourd'hui. C'est un outil formidable!

Michelle Dedelley, qui espère qu'une solution pourra être trouvée du côté du grand projet urbanistique de Prilly-Malley. «Un exemple à suivre est l'École de cirque, actuellement établie au sein de l'entreprise Derendinger. Cette dernière va procéder à de grands travaux, et le propriétaire est ouvert à inclure les espaces nécessaires pour cette école. C'est encourageant.»

Quant au TKM, le Théâtre Kléber-Méleau d'Omar Porras, dans le même périmètre, il bénéficiera bientôt d'une convention multipartite – elle sera signée le 8 décembre, entre le Canton, Lausanne, les communes de l'Ouest et Jouxens-Mézery. «Il est important pour nous d'avoir une vision régionale, dans une zone où tout est interconnecté», souligne Myriam Romano-Malagrifa. L'idée est que d'ici 2020, toutes les communes paient l'équivalent de 8 francs par habitant pour le TKM. Renens déboursa un peu plus, si on prend en compte divers investissements ou la redistribution de la taxe sur le divertissement.

Reste que si le budget de la culture renanaise a augmenté de manière régulière depuis 2007, il est actuellement gelé, regrette Michelle Dedelley. «Cela nous obligera à faire des choix pour consolider ce qui a été entrepris ces dix dernières années.» SSG

Quels sont vos rapports avec la municipalité de Renens, une ville dirigée très à gauche, qui ne partage peut-être pas forcément toutes les valeurs de l'école?

L'entente est excellente, autant avec l'ancienne syndique Marianne Huguenin, qu'avec l'actuel syndic Jean-François Clément. Si toutes les municipalités de gauche étaient aussi entreprenantes que celle de Renens, ce serait formidable! (rires) Le volontarisme est incroyable, alors que la ville n'est pas grande et que les moyens sont limités. La municipalité a une réelle vision, qui n'est pas uniquement destinée à se faire des amis pour les prochaines élections. PROPOS RECUEILLIS PAR SSG

Version intégrale de l'interview sur www.lecourrier.ch

